TRAITÉ PRATIQUE
DES
MALADIES GRAVES
DES PAYS CHAUDS.

TRAITÉ PRATIQUE

DES

MALADIES GRAVES

QUI RÈGNENT DANS LES CONTRÉES SITUÉES SOUS LA ZONE TORRIDE, ET DANS LE MIDI DE L'EUROPE.

Dans lequel on trouve un grand nombre d'Observations sur le Spasme universel ou Convulsion tonique permanente, commune dans la Guiane Française ; des moyens efficaces pour en prévenir la violence, rendre sa curation facile ; et des Extraits de ce qu'il y a de plus intéressant dans l'histoire qu'en ont donné *Firmin* à Surinam, *Pison* au Brésil, et *Bontius* à Batavia : au moyen de quoi les Praticiens pourront comparer la méthode de l'Auteur avec celles de ces Médecins.

PAR PIERRE CAMPET,

Médecin, ancien Chirurgien en chef des Hôpitaux militaires à Cayenne, Pensionnaire de la République, et Correspondant de la ci-devant Académie royale de Chirurgie.

Oportet itaque medicum, si aliquid non respondet, non tanti putare autoritatem, quanti ægrum, et experiri aliud et aliud. CELSE, lib. 1. cap. 3.

Il ne faut donc pas qu'un médecin sacrifie son malade à l'autorité d'un système qu'il aura embrassé ; il doit au contraire, lorsqu'il voit que la maladie y résiste, tenter d'autres moyens de guérir. *CELSE, liv. 1. chap. 3.*



A PARIS,

CHEZ { BOSSANGE, MASSON ET BESSON.
CROULLEBOIS, Libraire de la Société de Médecine.

AN 10. — MDCCCII.

PRÉFACE.

PENDANT le cours de ma Pratique j'avois ramassé un grand nombre de matériaux relatifs à l'histoire des maladies les plus importantes que j'avois eu occasion de traiter, et sur lesquelles j'avois fait des remarques utiles : je me proposois de rédiger ce Recueil en corps d'ouvrage, après avoir obtenu ma retraite, pour le faire imprimer et le rendre public à mon retour en Europe; mais on verra par la suite pourquoi je n'ai pu exécuter mon dessein que vers la fin de ma carrière.

J'ai eu à Cayenne, presque tous les ans, des fièvres continues plus ou moins violentes, et pendant les sept dernières années que j'y ai demeuré, une obstruction considérable à la rate; maladie fort commune dans ce pays : la plupart des créoles en sont affectés dès leur bas âge, et conservent souvent cette obstruction jusqu'à la fin de leur vie : on ne peut guère s'en délivrer qu'en passant dans un climat moins chaud et humide.

Malgré mes occupations et le mauvais état de ma santé, j'y fis, en 1767, un *Traité du tétanos* qui règne dans la Guiane Française : j'en adressai une copie à M. Poissonnier, Inspecteur-général des hôpitaux de la marine et des colonies.

Arrivé en France en 1772, après avoir obtenu une pension de retraite, je lus et donnai d'abord à l'Académie royale de Chirurgie mon *Traité du tétanos*,

et par la suite plusieurs *Mémoires* ou *Observations* relatifs tant à la chirurgie qu'à la médecine : les rapports favorables qu'on en fit successivement à cette savante Compagnie *dans ses jours d'assemblées*, la portèrent, en 1774, à me faire expédier des lettres de Correspondant, pour me donner une marque honorable et authentique de sa satisfaction.

Peu de tems après mon arrivée à Paris, je fus attaqué d'une goutte anomale ou irrégulière, et par suite de la sciatique, de deux violentes fièvres doubles-tierces subintrantes; de la goutte à l'estomac, etc. Ainsi je puis dire avec vérité, que je me suis convaincu par la désagréable expérience que j'ai été obligé de faire sur moi-même, depuis plus de quarante ans, des remèdes de toute espèce, que ce n'est que par le moyen de ceux qui ont un effet sensible que l'on parvient à détruire radicalement la cause matérielle des maladies, et enfin que les cathartiques sont les principaux de cette classe.

En 1781, une affaire d'intérêt, d'une grande importance pour moi, m'oblige de faire un nouveau voyage à la Guiane Française.

A mon retour en France en 1785, je me rends à Paris. Je place chez le Roi en rente viagère toute ma petite fortune.

Peu de tems après la goutte, dont j'avois été exempt pendant mon séjour à Cayenne, recommence à se faire sentir par diverses atteintes; tantôt aux pieds, tantôt aux mains; ensuite des fièvres, de gros rhumes qui me survinrent, ne me permirent pas de songer à m'occuper de cet ouvrage; enfin la révolution que la France a éprouvée, et qui m'a ruiné, m'avoit fait abandonner

le projet de le continuer. Alors je bornai mon ambition à faire après la paix imprimer mon *Traité du tétanos;* lorsqu'en l'an cinq de la République, 1798 (v. st.), le défaut d'occupation et de société m'ont nécessité, à l'âge de soixante et douze ans, à y travailler pour chasser l'ennui et tâcher d'oublier mes malheurs.

Je placerai à la tête de cet ouvrage le *Traité du tétanos,* où j'indique le moyen de prévenir cette terrible convulsion tonique permanente, causée ordinairement par une piqûre à l'aponévrose plantaire.

Ce livre sera très-utile, 1°. aux colons établis dans nos possessions des deux Indes : ces cultivateurs sont obligés de traiter leurs nègres des maladies de peu de conséquence, et eux-mêmes aussi dans ces cas-là; ce qui leur donne une certaine connoissance de ces maladies, à force d'en traiter, et les met à même de juger en quelque sorte des remèdes qui leur conviennent. Dans les maladies aiguës seulement ils ont recours aux gens de l'art, et souvent la difficulté de pouvoir s'en procurer les contraint à les traiter eux-mêmes, suivant leurs foibles connoissances, et de s'aider des conseils du curé de leur paroisse, ou de ceux de leurs voisins qu'ils croient plus instruits qu'eux sur le traitement des maladies; et c'est en leur faveur que j'y ai décrit, jour par jour, le traitement de certaines fièvres aiguës, pour leur servir de règle; 2°. aux jeunes chirurgiens embarqués sur des navires marchands qui font le commerce dans nos iles de l'Amérique, et dans les échelles du Levant; 3°. aux gens de la campagne, soit en France ou ailleurs; parce que les symptômes des maladies sont les mêmes dans tous les climats : sous la zone torride, dans le midi de l'Europe, et même sous toute la zone

tempérée, ils ont seulement plus d'intensité que dans les climats froids; c'est-à-dire, qu'ils sont plus violens, plus marqués, à cause des grandes chaleurs qui y règnent, et exigent une médecine agissante et qui ne s'amuse point à temporiser : cette médecine convient au gens de la campagne de tous les pays, et c'est celle que j'y enseigne, après l'avoir pratiquée un grand nombre d'années, et l'avoir jugée préférable, pour le bien des malades, à la médecine expectante.

C'est en pratiquant la médecine clinique, et en faisant pour ainsi dire les fonctions de garde-malade, comme on le verra plus bas, que nous avons reconnu, 1°. qu'on ne peut acquérir qu'au lit des malades les connoissances qui constituent le vrai médecin; 2°. que les méthodes thérapeutiques fondées sur la doctrine de la purgation sont, sous tous les rapports, préférables à toutes les autres, pour traiter efficacement et abréger la cure des maladies; 3°. que la cause matérielle de presque toutes les maladies se forme dans les premières voies, et en quatrième lieu, que les évacuations les guérissent toutes.

Cayenne est une petite ville de la grandeur à-peu-près du jardin des Tuileries; dans son milieu est une petite montagne sur laquelle est un fort et un magasin à poudre : la ville est bâtie autour de cette montagne; on s'y connoît tous, et j'y vivois amicalement avec tous les gens de bien, et particulièrement avec les personnes employées au service : quelqu'un d'eux étoit-il affligé d'une maladie sérieuse? on m'engageoit à dejeûner lorsque j'y allois le matin, afin, me disoit-on, de voir opérer l'émétique ou le purgatif que je lui avois prescris la veille; chez un autre on me retenoit à dîner

pour juger de la violence d'un nouvel accès de fièvre qu'on attendoit l'après-midi; la femme de celui-là m'invitoit à souper, et ensuite m'offroit un lit, en m'assurant qu'on ne m'éveilleroit qu'au moment ou la fièvre seroit à son déclin, pour indiquer celui où il conviendroit de placer un cathartique. Je couchai plusieurs fois, en des tems critiques, chez MM. de Fiedmond, Gouverneur, attaqué d'une fièvre maligne épidémique; Maillart Dumesle, Intendant, d'une fièvre putride; Laweryns, Ordonnateur, d'une fièvre inflammatoire, à la violence de laquelle il succomba; de Macaye, Procureur-général au Conseil supérieur, d'une fièvre comateuse; de Billy, d'une dyssenterie épidémique, etc. Celui-ci ne voulut absolument prendre aucun remède pendans les dix à douze premiers jours de la maladie, à cause d'une répugnance invincible qu'il ne pouvoit surmonter; mais la crainte de la mort s'étant emparée de lui, lorsqu'il sentit que ses forces s'anéantissoient, il prit tous les prétendus spécifiques que les Dames de la ville, et même des négresses faisoient proposer à son épouse : mais il n'étoit plus tems; les désordres causés par la maladie étoient d'une nature à résister à tous les moyens humains.

Après sa mort, les domestiques lui ayant bien lavé le corps, j'observai que la partie inférieure du *rectum* et toute la *marge de l'anus* étoient bleues, et le rectum gangrené.

Il est bon de remarquer que lorsque la crainte de la mort succède à la répugnance, et qu'elle dispose un malade à prendre tout ce qu'on lui propose, après l'avoir constamment refusé, *qu'on* peut en toute assurance pronostiquer sa mort.

Je ne traitois guère de maladie aiguë que je ne couchasse chez le malade les jours les plus critiques; parce que j'étois jaloux de m'instruire, et qu'on avoit pour moi les plus grandes attentions. J'ai couché plusieurs jours chez M. Duler, Capitaine du port, mon intime ami, à l'occasion d'une espèce de fièvre ardente qui se termina par deux énormes parotides. C'est ainsi que j'ai pratiqué la médecine dans cette colonie.

On a vu plus haut les causes qui m'ont obligé d'entreprendre la partie la plus considérable de cet ouvrage à un âge où l'on n'est guère capable de méditation et où la mémoire sert si mal. J'ai tâché néanmoins de donner à mes idées toute la clarté dont l'esprit d'un vieillard chagrin et valétudinaire est capable : on y trouvera presque tout ce que j'ai appris en quarante ans de pratique : je dis presque, parce que le défaut de santé, de force et de courage ne m'ont pas permis d'y ajouter ce qui manque pour le complément de cet objet.

TABLE DES MATIÈRES.

Fin de la Table.

TRAITÉ

TRAITÉ PRATIQUE
DES
MALADIES GRAVES
DES PAYS CHAUDS.

CHAPITRE PREMIER.

Du Spasme universel ou Convulsion tonique permanente.

Le *spasme universel* est assurément une des plus funestes maladies auxquelles l'espèce humaine soit sujette (1) : il est très-fréquent dans nos colonies et dans tous les climats situés sous la zône torride.

Les Grecs en connoissoient trois espèces ; ils nommoient la première *tétanos*, la seconde *opisthotonos*, et la troisième *emprosthotonos*.

Dans le *tétanos* tout le corps est droit, roide, inflexible et incapable de mouvement.

Dans l'*opisthotonos* le malade est courbé involontairement en arrière, les membres sont roides, immobiles, et la tête est presque collée entre les deux épaules.

(1) Il attaque aussi le gros et le menu bétail ; plus souvent les chevaux à la suite des plaies.

Dans l'*emprosthotonos* on est voûté et ployé spasmodiquement en devant, de manière que le tronc forme quelquefois une espèce d'équerre avec les extrémités inférieures.

On traite ces trois sortes de *spasmes* à-peu-près de la même manière, mais le succès de leur cure dépend beaucoup des causes qui les ont produites.

Nous avons connoissance d'un *tétanos* dont feu M. de la Rivière, trésorier de Cayenne, fut saisi, à la suite d'une petite blessure qu'il s'étoit faite au pouce, en taillant une plume; le périoste étoit offensé, mais il en guérit.

Hyppocrate rapporte aussi plusieurs spasmes occasionnés par des blessures, dont quelques-unes ne sembleroient point devoir produire un tel effet: nous allons les transcrire ici.

Scamander avoit la hanche sphacélée, et l'os disloqué depuis long-tems. On pratiqua sur lui l'opération de la grande section; on incisa la partie jusqu'à l'os, et on cautérisa la plaie. Le douzième jour après l'incision, il commença à être saisi de convulsions violentes dans la jambe malade, qui s'étendirent jusqu'aux côtes, et se communiquèrent à l'autre côté; il fléchissoit et étendoit la jambe; il remuoit les autres membres, mais ses mâchoires étoient roides et immobiles: le malade mourut au bout de huit jours, à compter du moment que les convulsions le prirent. HYPP. V. *Epid.* 15.

Un certain homme fut atteint d'un dard, un

peu au-dessus de la nuque du cou ; la plaie ne sembloit mériter attention, à cause de son peu de profondeur, mais on n'eut pas plutôt retiré le dard que le malade tomba dans des convulsions, et que son corps se ploya en arrière, comme il arrive dans l'opisthotonos. Ses mâchoires étoient immobiles ; il rendoit par le nez les liquides qu'on essayoit de lui faire avaler, et se trouvoit immédiatement plus mal, de sorte qu'il mourut le second jour. *Ibid.* 45.

Le pilote d'un grand navire s'écrasa le doigt indice, en voulant remuer une ancre ; cet accident fut suivi d'une inflammation, d'un sphacèle et d'une fièvre : on lui donna un léger purgatif qui parut appaiser les chaleurs et les douleurs qu'il ressentoit auparavant. Une partie de son doigt se sépara, et sept jours après, la plaie rendit un ichor louable ; il se plaignit quelque tems de n'avoir pas la langue libre, d'où l'on présagea un opisthotonos, d'autant plus que ses mâchoires se contractèrent. Il fut saisi le troisième jour d'une convulsion universelle et d'un opisthotonos parfait accompagné de sueurs, et il mourut le sixième jour, à compter de celui du pronostic. *Ibid.* t. 74.

Télephanes, fils d'Harpalus, s'étant luxé le gros orteil, cet accident fut suivi d'inflammation et de douleurs. Il s'en fut aux champs, dès que la luxation fut réduite ; mais à son retour il sentit une douleur dans les lombes, qui l'obligea à se mettre au bain. La nuit ne fut pas plutôt

venue, que ses mâchoires se contractèrent, et qu'il fut saisi d'un opisthotonos; une salive écumeuse se fit jour avec peine à travers ses dents, et il mourut le troisième jour. *Ibid.* t. 75.

Causes du Spasme universel.

Il est ordinairement la suite des piqûres, blessures aux parties nerveuses, contusions, luxations, amputations de membres, de l'ulcération de l'ombilis dans les enfans nouveau-nés, des fausses couches accompagnées d'excessives pertes de sang; on en est aussi quelquefois attaqué pour avoir couché dans un lieu froid et humide, s'être baigné dans une rivière ayant grand chaud, travaillé dans la vase ou un marécage, etc.

Les pêcheurs sont fort sujets à se blesser, à cause que le poisson le plus commun en cette colonie, est armé de défenses, dont la piqûre est très-dangereuse, sur-tout à certaines parties nerveuses, telles que le périoste, l'aponévrose du biceps, la facia-latta, la plantaire, etc. Les esclaves marchent tous nuds pieds, les ouvriers blancs, les matelots, les soldats, suivent fréquemment leur exemple; les clous, les os de poissons qu'ils peuvent rencontrer à chaque instant sous leurs pas dans les rues de Cayenne ou ailleurs, les exposent à se blesser, à se percer de part en part l'aponévrose plantaire : c'est aussi la cause la plus commune du *tétanos* en cette colonie.

Symptômes.

Dans le principe de cette maladie, on est tourmenté d'anxiété ; la salive est abondante, le ventre paresseux, le sommeil inquiet, interrompu, et la déglutition un peu pénible ; on sent dans tout le trajet de la moelle épinière, un picotement à-peu-près semblable à de légères piqûres d'épingles, un peu de tiraillement dans les muscles postérieurs de la tête, de roideur dans le cou, une petite douleur aux angles des mâchoires, quelque difficulté à mouvoir la langue et à ouvrir la bouche ; ce qui est quelques fois précédé d'un accès de fièvre ou d'un grand mal de tête.

Diagnostique.

On reconnoît lè *tétanos* aux signes suivans : les muscles antérieurs et postérieurs de la tête sont dans une distension spasmodique, qui tient cette partie droite et inflexible en tout sens ; les dents sont serrées, et la mâchoire n'a plus de mouvement. Ces distensions gagnent rapidement toutes les parties du corps. Les douleurs qu'on éprouve causent une sueur plus ou moins abondante ; les extrémités sont froides ; l'on est oppressé ; dans certains cas la déglutition est empêchée, dans d'autres difficile seulement ; la poitrine est prominente, le ventre fort tendu, l'anus très-serré, les urines passent avec beaucoup de peine, et quelquefois ne coulent

point. Le pouls change de caractère de moment à autre ; tantôt il est petit, serré, vif, palpitant, tantôt moins agité, plus plein, en un mot, fort obscur ; les mouvemens volontaires sont suspendus ; on ne voit plus qu'un mouvement spasmodique, dans l'effet duquel tous les muscles se contractent verticalement, c'est-à-dire, qu'ils tendent à se porter au cerveau, origine des nerfs. Cette contraction peu sensible dans les parties inférieures, est très-violente dans les supérieures : pendant son action les épaules se soulèvent jusqu'à venir presque toucher les oreilles ; mais les membres ne fléchissent point, leur distension est permanente.

Il est rarement accompagné de fièvre ; quand elle survient, ce n'est pas en bien pour le malade (1), parce que cet accident augmente encore la constriction des fibres motrices ; ce qui provoque ce mouvement spasmodique dont nous venons de parler, toujours funeste quand il devient fréquent ; dans ce cas la déglutition est empêchée, les liquides qu'on essaie de faire avaler sont rejetés au dehors par les contractions successives du muscle œsophagien ; le malade les rend souvent par les narines.

Il ôte quelquefois la vie en vingt-quatre heures, mais plus souvent le trois ou quatrième

(1) Hyppocrate cependant dit, *sect.* 4, *aph.* 57. Quand la fièvre survient à ceux qui souffrent des convulsions ou extensions de nerfs, ils en sont délivrés. Mais nous avons observé le contraire à Cayenne.

jour ; cependant nous en avons vu mourir le cinq, le sept, le neuf, et même le onzième jour ; ce qui ne s'accorde point encore avec ce que nous enseigne Hyppocrate, *sect.* 5, *aph.* 6, où il dit : « Ceux-là meurent en quatre jours, » auxquels survient une extension de nerfs, » mais ce terme passé ils guérissent ».

Pronostic.

Le pronostic du *tétanos*, se tire de la cause qui la produit, des symptômes qui l'accompagnent, et du tems où il se manifeste. Nous avons constamment observé que celui qui vient de la piqûre à une partie nerveuse, ou de l'ulcération de l'ombilis dans les enfans nouveau-nés, est ordinairement mortel quand il se déclare avant le neuvième jour, sur-tout si dans le principe des plaies, on n'a rien fait pour dissiper la douleur qui les accompagne, afin de prévenir la violence du spasme ; qu'après cette époque on le guérit communément ; que le moins redoutable de tous est celui qui ne reconnoît pour cause que le froid et l'humidité.

Au reste si, vers le quatrième jour du spasme, le malade est sans fièvre, s'il a été bien évacué, si les narcotiques lui procurent du sommeil, si la douleur de la partie offensée est supportable, si la contraction spasmodique, dont nous avons parlé, n'est pas d'une fréquence à s'opposer à la déglutition, on a tout lieu d'espérer la guérison : le contraire présage une mort prochaine.

Méthode curative.

Une douleur aiguë accompagne toujours la piqûre des parties nerveuses ; elle doit être considérée comme le principe de tous les désordres qui constituent le spasme universel ; pour le prévenir il faut sans délai travailler à la dissiper.

Pour cet effet, 1°. on agrandit la plaie, on met ensuite pendant une heure, la partie offensée dans un bain, composé d'une décoction émolliente ; 2°. on cautérise la plaie avec de l'huile bouillante plusieurs fois dans le premier jour ; 3°. on pratique la saignée si elle est indiquée, et les onctions d'huile chaude sur toute la partie affectée ; 4°. enfin, on procure du sommeil par l'usage des anodins.

La cautérisation, en excitant, dans la partie souffrante, une douleur plus forte que celle qui procède de la piqûre, diminue beaucoup celle-ci, et même la dissipe souvent, soit en changeant l'ordre des vibrations, ou en produisant un nouveau trouble dans la distribution du fluide nerveux, contraire ou plus violent que celui qui l'agite.

L'huile chaude est, elle seule, capable de dissiper la douleur, et même un spasme local. Nous pourrions en rapporter plusieurs exemples d'après notre expérience ; mais en voici un connu de presque tous les gens de l'art, et qui prouve assez que nous n'avançons rien de trop,

Galien s'étant offensé l'*acromion*, en faisant ses exercices dans une académie, le maître de l'académie croyant que l'*humérus* étoit luxé, fit de violentes et de fréquentes extensions, afin de réduire l'os : les muscles ayant été tiraillés avec tant de force, Galien se sentit menacé de convulsions ; il se fit verser nuit et jour sur la plaie de l'huile chaude : il rapporte que pour peu qu'on cessât cette effusion, il sentoit sur le champ les muscles de son cou se distendre, et s'appercevoit qu'il étoit menacé de convulsions prochaines.

Dès qu'on voit, dit *Ambroise Paré*, l. 10, p. 258, dans les plaies des parties nerveuses, la partie enflammée et les lèvres de la plaie élevées, jetant une sanie séreuse, subtile et virulente, nommée *ichor*, on y doit appliquer de l'huile toute fervente, trois à quatre fois : cette cautérisation fera tôt après dissiper ou apaiser la douleur.

Les anodins ne sont pas moins nécessaires pour éloigner ou combattre les convulsions, qui ne sont suscitées et ne subsistent que par la douleur ; malgré que ces remèdes ne procurent qu'un soulagement de peu de durée, on observe cependant qu'ils contribuent beaucoup à prévenir ou à diminuer la violence du *tétanos ;* que joints à d'autres moyens, ils concourent efficacement à en détruire la cause. Ils procurent du repos au malade, et pendant tout le tems du sommeil, les contractions convulsives cessent abso-

lument, et ne se renouvellent qu'à son réveil ; ce qui diminue peu-à-peu l'action du spasme.

F. Hoffmann, cet ennemi des narcotiques, est pourtant obligé de convenir, vers la fin du Traité qu'il en a fait, qu'on doit employer ces remèdes, sur-tout quand le malade n'est pas affoibli par la maladie, et que la cause de la douleur est extérieure. « J'entends, dit-il, par » cause extérieure, les vers, le calcul, l'érup- » tion des dents, la piqûre d'un nerf ou d'un » tendon, une coupure considérable des ongles, » une blessure profonde causée par un clou » entré dans le pied, et accompagnée de dou- » leurs violentes, qui causent souvent des ac- » cidens très-fâcheux, quelquefois même sui- » vis de la mort ».

Remèdes prophylactiques.

Pour prévenir le *spasme universel*, ou du moins sa violence, dans le cas de la piqûre de l'aponévrose plantaire, voici le remède le plus important de tous. On fait sur cette petite plaie une incision cruciale d'environ un pouce de longueur, mais bornée à la peau ; on sépare de la graisse les quatre angles ; on les coupe assez avant pour que la plaie soit de la largeur et de la forme d'un bouton de veste, afin de pouvoir l'entretenir long-tems ouverte ; on fait mettre de suite pied dans un bain émollient, et on l'y tient une heure ; ce bain dégorge la partie malade, par le suintement qu'il favorise, d'une matière icho-

reuse qui entretient la douleur. Après le bain on absorbe avec de la charpie toute l'humidité de la plaie ; on y verse quelques gouttes d'huile bouillante ; quand elle est refroidie on couvre la plaie avec un petit plumaceau trempé dans de l'huile chaude ; on fait sur toute la partie une onction avec la même huile ; on y trempe des compresses, dont on l'enveloppe, et on ordonne pour la nuit vingt gouttes anodines dans une portion huileuse : on renouvelle les onctions à chaque pansement. Dans les pansemens suivans on met dans la plaie quelques gouttes d'huile un peu chaude seulement : on continue ces remèdes, tant que la plaie ne rend que des sérosités sanguinolentes ; on supprime le bain quand la matière de la suppuration commence à changer de couleur, mais on renouvelle son usage, dès que les signes qui présagent des convulsions se manifestent, ou qu'une douleur vive affecte de nouveau la partie malade.

On se conduit pour le reste comme dans une plaie simple ; on observe seulement de l'entretenir ouverte, afin de la faire suppurer longtems, et que la partie nerveuse offensée soit guérie, avant qu'elle ne se ferme ; seul moyen de prévenir le spasme ou au moins sa fureur.

Si la cautérisation n'a fait que calmer un peu la douleur, et que sa violence combatte l'effet des somnifères, on met le jour suivant dans la plaie un soupçon de notre poudre cathérétique : son action produit une grande chaleur, une

inflammation factice, dans la partie où il est appliqué; cette chaleur opère la coction de la matière ichoreuse extravasée dans la plaie, ou contenue dans les vaisseaux qui l'environnent. Cette coction l'épaissit, la convertit en pus louable, d'ou résulte enfin une suppuration bénigne qui dissipe la douleur.

Si le sujet paroît robuste et sanguin, on lui fait tirer du sang du bras, ou du pied, s'il se plaint d'un violent mal de tête, et on le purge le jour suivant. Après l'effet de la médecine on ordonne un narcotique, et on tient le ventre libre au moyen des lavemens.

Si l'usage de ces remèdes a été négligé, et que le *tétanos* survienne, ce qui arrive quelquefois au moment même que la plaie paroît guérie ou prête à se cicatriser, on met d'abord entre les dents molaires un morceau de bois d'environ un pouce et demi de longueur, et à-peu-près de la forme de celui d'un pied de roi, afin que la bouche ne se ferme pas absolument, ce qui feroit périr le malade d'inanition; on panse la plaie comme il est dit ci-dessus; on pratique la saignée si elle est indiquée, et on purge le malade une heure après; on réitère la médecine le troisième jour du spasme, parce que la réplétion d'humeurs favorise ce désordre, fomente sa violence, et que dans cette colonie, ainsi que par toute l'Amérique méridionale, cet état est en général celui des colons; aussi les convulsions y sont-elles très-communes; ce qui con-

firme ce dogme d'Hyppocrate, qui nous enseigne qu'elles viennent ou de réplétion ou d'inaction. *Sect.* 6, *aph.* 39.

On ne peut guère administrer les purgatifs sous la forme d'apozèmes, à cause de la déglutition pénible qu'on éprouve dans cette maladie; on ne les prescrit qu'en une seule dose, mais il faut qu'ils soient un peu énergiques, sans quoi ils ne font point d'effet, et deviennent par ce défaut plus nuisibles que salutaires : voici ceux qui sont le plus en usage pour les esclaves en cette colonie.

Prenez *jalape en poudre deux scrupules, gomme-gutte quatre grains, sucre raffiné trois gros; broyez le tout dans un mortier, jusqu'à ce que vous l'ayez réduit en poudre très-fine; ajoutez peu-à-peu, eau de graine de lin cinq onces,* pour une médecine.

Ou bien prenez *jalap en poudre un gros, sel de nitre douze grains; après les avoir broyés ensemble dans un mortier, ajoutez huile de Ricin ou Palma-Christi deux onces, eau de graine de lin ou de riz trois onces,* pour une médecine.

La gomme-gutte est un excellent remède contre les vers; c'est le purgatif ordinaire des esclaves, parce qu'ils y sont fort sujets; on la leur donne à la dose d'un plein dé à coudre : c'est aussi celui de la plupart des habitans. On l'administre aux jeunes enfans de quatre à cinq ans pour le même objet, à la dose de trois ou quatre grains dans du lait.

Si au bout de quelques heures la médecine est sans action, on fait faire sur l'abdomen une

embrocation d'huile chaude ; on introduit dans l'anus un suppositoire de savon enduit de quelque corps gras, afin de dilater cette partie, qui, dans cette maladie, est si serrée, qu'on a de la peine à y faire entrer la canule d'une seringue ; si la médecine n'agit point encore, on donne de suite un lavement de graine de lin, et s'il ne fait rien, on en fait administrer un second, composé de deux jeunes feuilles vertes *de tabac :* celui-ci ne tarde pas à la faire opérer.

Sous la forme de topique, cette plante calme les douleurs par sa vertu narcotique ; elle cause aussi quelquefois des vomissemens, sur-tout appliquée le long de l'épine du dos, et lorsqu'on a négligé de faire une onction d'huile sur la partie avant de l'y mettre. Sur les hypocondres elle lâche le ventre, dissipe les obstructions du foie et de la rate ; sous la forme de clistère, elle ralentit le mouvement des esprits et celui du liquide artériel. Pendant son action le pouls est petit, languissant, la transpiration abondante, froide, et tout le systême des fibres motrices dans une espèce d'atonie, de défaillance ; les urines, les déjections fécales coulent pour ainsi dire par leur propre poids, et sans que la volonté paroisse y avoir quelque part (1).

(1) En 1765 M. Courant fils, conseiller au conseil supérieur de Cayenne, souffroit depuis cinq jours de violentes douleurs de la part d'une de ces coliques bilieuses, qu'on appelle de *Poitou*. La fièvre et

Tous ces effets qui diminuent très-sensiblement la violence du spasme, ne décèlent-ils pas dans les feuilles vertes du tabac dont il est ici question, une vertu relâchante, calmante, anti-spasmodique ?

Les douleurs qui accompagnent le *tétanos*, ne permettent pas un instant de sommeil ; les plus aiguës ont ordinairement leur siége le long de l'épine du dos, à la nuque et aux angles des mâchoires ; pour les calmer on fait une onction d'huile chaude sur ces parties ; on y applique

---

l'inflammation du bas-ventre dont elle étoit compliquée, la rendoit encore plus redoutable, et faisoit craindre des suites funestes. Il guérit par l'effet d'un seul lavement de tabac vert, que je lui ordonnai, et qui l'évacua copieusement.

Au mois de juillet 1776, une jeune personne âgée d'environ vingt ans, femme-de-chambre de Mme. d'Albares, chez Mme. la marquise de Blanc, à Perpignan, avoit depuis sept jours une inflammation de bas-ventre, avec fièvre, et dont elle éprouvoit de mortelles souffrances. Toutes les déjections étoient suspendues, elle vomissoit tout ce qu'elle prenoit, même l'eau glacée. Le médecin qui la traitoit avoit vainement employé tous les moyens qu'il avoit jugé capables de lui lâcher le ventre. Le pronostic étoit affligeant. Trois lavemens de tabac que je lui ordonnai de prendre successivement, la délivrèrent de tous ses maux par une abondante évacuation.

Nicolas Monard rapporte dans son *Histoire médécinale des Plantes*, chap. 14, que les feuilles vertes de tabac, appliquées chaudes et souvent renouvellées, sont un remède efficace pour calmer les douleurs qui accompagnent le *tétanos*. Il ajoute que les Indiennes de la Nouvelle-Espagne, pour détruire les levains glaireux qui se forment dans l'estomac, en appliquent sur la région épigastrique, après y avoir fait une onction d'huile chaude, qu'elles les renouvellent fréquemment, et en continuent l'usage jusqu'à ce que les levains soient entraînés par bas.

ensuite une suffisante quantité de feuilles de tabac, posées les unes sur les autres, après en avoir écrasé les côtes dans un mortier, et les avoir ramollies au feu.

Après l'effet de la médecine on ordonne pour la nuit vingt gouttes de *laudanum* dans une potion huileuse, à prendre par cuillerée, et dont on continue l'usage jusqu'à ce que le malade dorme; il faut absolument procurer du sommeil, car les douleurs que les parties supérieures sur-tout éprouvent, à raison de leur violente distension, y attirent, si on ne les calme par ce moyen, une affluence d'humeurs, qui, s'étant une fois fixées sur la poitrine ou portées au cerveau, fait en peu de tems périr le malade de suffocation et dans des agitations horribles.

On ne rencontre que trop souvent des personnes à qui six gouttes de *laudanum* causent de très-fâcheux accidens (1), tandis que dans certains tempéramens,

(1) On peut les éviter en l'administrant comme nous allons l'indiquer. En 1776, je prends pour la première fois six gouttes de ce remède dans du vin sucré, pour me procurer du sommeil; mais il n'en résulte au contraire qu'une cruelle insomnie, accompagnée d'agitations, de battemens violens dans tout le système artériel, sur-tout au cerveau; il me sembloit avoir pris du poison : au bout de vingt-quatre heures je vomis la potion, et fus dans l'instant délivré de toutes mes souffrances. Depuis cette époque, j'ai fait sur moi l'expérience d'administrer ce remède par l'anus; reçu par cette voie, j'en éprouve constamment des effets salutaires. Ai-je sur la poitrine une humeur goutteuse, qui me cause une toux fatigante, sur-tout quand il règne des vents du midi, dix à douze gouttes la dissipent en une couple d'heures, et je dîne avec plus d'appétit qu'à l'ordinaire. On le prend

tempéramens, une dose quatre fois plus forte ne produit que de salutaires effets. Il est donc très-important, quand on ne connoît pas l'*idiosincrase* d'un malade, de l'administrer par cuillerée ; on en continue l'usage si rien ne s'y oppose.

Bontius a bien raison de dire, comme on le verra dans la suite de cet ouvrage, que les narcotiques sont absolument nécessaires pour la cure du *spasme universel*, c'est une vérité que nous reconnoissons tous les jours par les avantages que nous en retirons ici.

Cependant on ne trouve pas que les anciens médecins en aient fait usage dans cette maladie ; c'est sans doute parce qu'ils les croyoient ennemis des nerfs, à cause de la qualité froide qu'on leur attribuoit. *Hyppocrate* cependant, dans son traité *de internis affection*, cap. 54, recommande entr'autres remèdes pour la cure du *tétanos*, de la graine de *jusquiame infusée dans du vin*, à quoi on ajoute une égale partie d'huile, pour en oindre, après les avoir fait chauffer, la tête et le corps.

On observe sur-tout que la chambre ne soit pas située dans un lieu froid et humide, et d'y tenir un peu de feu pendant la nuit. Pour

---

à cette dose dans deux cuillerées d'eau chaude, après avoir été à la selle ; on se sert pour cette opération d'une seringue qui ne contient que cette quantité de liquide : on en trouve chez tous les potiers d'étain ; elles ont la forme du *pénis*.

boisson on ordonne une tisane de graine de lin nitrée, et pour alimens des choses nourrissantes et faciles à avaler, telles que le potage, la crême de riz, faite avec du bouillon de viandes; elles suffisent dans le principe du mal, mais le quatrième jour passé, on en donne de plus solides, car il faut avoir grand soin, comme l'observe *Aretée*, dans son premier liv. *de Curat. acut. morb.* chap. 6, de ne pas laisser le malade souffrir la faim, parce qu'elle dessèche et refroidit le corps.

CHAPITRE II.

PREMIÈRE OBSERVATION. (*Août* 1757.)

J'AMPUTAI la cuisse, près du genou, à la nommée Justine, âgée de dix-huit ans, esclave de M. Gallot, étalonneur-royal à Cayenne; je lui fis cette opération à cause d'une carie avec vermoulure, dont toute la partie antérieure du tibia étoit affectée. Elle couchoit dans un rez-de-chaussée fort humide et mal fermé. Dix jours après l'opération elle est saisie d'un violent *tétanos;* elle se plaint de vives douleurs aux angles des mâchoires, à la nuque et à l'épine du dos. La respiration, la parole, la déglutition sont pénibles, et les déjections suspendues, ce qui est accompagné d'une contraction spasmodique, avec des intermittences

de quelques minutes et d'une tension considérable à l'abdomen. J'ordonne de la purger dans l'instant avec ce qui suit : prenez *huile de copahu, qu'on recueille ici, trois cuillerées, gomme-gutte six grains*, pour une dose.

Elle n'est pas saignée à cause de sa maigreur. La médecine l'évacue très-bien, au moyen d'un lavement de tabac, et lui fait rendre deux vers. Cette évacuation la soulage beaucoup ; le soir elle prend vingt gouttes de *laudanum*.

Le lendemain, vers les sept heures du matin, je la trouve endormie : on me dit qu'elle reposoit depuis trois heures après minuit, et que les contractions avoient cessées dès que le sommeil l'avoit prise. A son réveil elles se renouvellèrent avec moins de fréquence, et la malade supportoit mieux son état.

Le troisième jour du spasme elle est purgée par bas ; mais il fallut avoir recours à un lavement de *tabac* pour faire opérer la médecine ; elle lui fit rendre encore un vers après son effet. J'ordonne pour la nuit suivante vingt gouttes de *laudanum* ; je continuai à lui en prescrire tous les soirs la même dose jusqu'au dixième jour du *tétanos* ; par la suite j'en diminuai peu-à-peu la dose, et vers le trentième jour je cessai de lui en donner : elle guérit en trois mois et demi.

IIe. OBSERVATION.

La nommée Marguerite, âgée d'environ soixante ans, esclave appartenant à M. d'Orvilliers, gouverneur de la colonie, avoit été mordue d'un gros rat au petit doigt de la main; il y avoit à cette partie engorgement, tension, inflammation et douleur; ce qui étoit accompagné de mal de tête, d'insomnie, de fièvre, de délire et de défaillance. Je panse la plaie avec un peu d'*eau-de-luce*, la couvre d'un plumaceau chargé de *thériaque*, et toute la main d'un *cataplasme anodin*. Après le pansement je lui ordonne un lavement composé d'une décoction de feuille de *médecinier*, et après son effet la potion suivante : Prenez *thériaque demi-gros*, *eau-de-luce six gouttes*, *décoction de vipérine cinq onces*, pour une dose.

Ce remède procure une forte crise de sueur, qui paroît avoir soulagé un peu la malade.

Le quatrième jour, elle a des envies de vomir et se plaint d'un grand mal de tête; je la fais saigner du pied, et quatre heures après lui administre quatre grains de *kermès minéral*; elle rend beaucoup de bile par haut, et le ventre se vide au moyen d'un lavement.

Le cinq, vers les deux heures du matin, elle est saisie d'un spasme universel : elle est traitée suivant notre méthode, et guérie en cinq semaines.

IIIe. OBSERVATION. (*Juillet* 1763.)

Madame de Billy m'écrit que son nègre jardinier, âgé d'environ cinquante ans, étoit attaqué du *tétanos* depuis la nuit dernière, qu'il disoit ne s'être point blessé, mais qu'il avouoit s'être baigné un soir dans la petite rivière de Remire, qui est très-froide, après avoir travaillé au soleil toute la journée à un ouvrage pénible, et qu'elle me prioit de venir à l'habitation pour le voir.

Ne pouvant m'absenter, j'envoyai à cette dame des remèdes, et par écrit la façon de les administrer. Le dixième jour je me rends à l'habitation pour voir le malade ; je trouve son corps courbé spasmodiquement en devant, ce qui indiquoit un *emprosthotonos* ; on ne le saigna point ; il fut purgé six fois par bas, et guérit au bout de trois mois. Ce nègre a resté voûté : il le sera peut-être le reste de sa vie.

IVe. OBSERVATION. (*Septembre* 1764.)

M. Depréfontaine m'écrivit de son habitation que son nègre Philippe, âgé de vingt ans, avoit le *tétanos* depuis trois jours, pour avoir travaillé à nettoyer l'étuve de ses sucres, et s'être, en sortant de ce lieu chaud, baigné plusieurs fois dans le bassin d'une fontaine dont il lâchoit le robinet sur son dos pendant le bain ; qu'il me prioit de remettre au père Ruel jésuite, qu'il envoyoit chercher pour le confesser, des

remèdes pour le traiter, et par écrit la manière de s'en servir.

Je remets à ce jésuite ce qu'on me demandoit. Quatre jours après M. Depréfontaine m'écrit que le malade alloit beaucoup mieux; que vingt gouttes de *laudanum* avoient changé son état presque subitement; que les mâchoires s'étant un peu desserrées pendant le sommeil, on lui avoit introduit un morceau de bois entre les dents; que n'ayant que de la *gomme-gutte* pour le purger, on lui en avoit donné *dix grains;* que cette médecine ne lui auroit pas fait grand chose, sans le secours d'un *lavement de tabac* qui l'avoit merveilleusement fait opérer; que depuis il alloit assez bien, avoit de l'appétit, mais qu'il ne paroissoit aucun amendement dans la distension des membres. On continua à le traiter suivant notre méthode, et il guérit en six semaines.

Ve. OBSERVATION. (*Décembre* 1760.)

Une négresse, âgée de vingt ans, esclave de M. Dupont, commerçant à Cayenne, s'étoit blessé le pied avec une herminette, en coupant du bois à brûler; la plaie étoit située à la partie moyenne et latérale interne du métatarse, et paroissoit intéresser le tendon du muscle extenseur du pouce; la plaie étoit prête à se cicatriser. Il n'y avoit à la partie qu'un peu d'engorgement et de douleur; la malade commençoit à faire le service de la maison, parce qu'on la

croyoit guérie, mais elle fut brusquement saisie d'un *tétanos* parfait le dixième jour de la blessure.

Cette négresse étoit d'une vigoureuse santé ; elle fut deux fois saignée du bras, purgée six, prit des bains pendant plusieurs jours dans une barrique où on la tenoit debout au moyen d'un drap roulé et passé entre les cuisses, et du reste traitée suivant notre méthode : elle guérit en trois mois et quelques jours.

VIe. OBSERVATION. (*Décembre* 1762.)

Je me rends sur l'habitation de M. François Courant, conseiller au conseil supérieur de Cayenne, pour y voir un de ses nègres nommé Paul, âgé d'environ quarante ans, attaqué du *tétanos*. Ce nègre avoit attrapé cette maladie en travaillant nud dans un canal que l'on fossoyoit à mer basse.

Mes occupations ne me permettant pas de rester pour lui donner mes soins, je laisse par écrit à son maître le traitement qu'il falloit observer ; je retourne à Cayenne, et six semaines après on me marque que le nègre est guéri.

SEPTIÈME OBSERVATION.

M. Beaufils, maître charpentier du roi, me fait prier en novembre 1764, de venir voir son fils aîné, âgé de vingt-quatre ans, attaqué du *tétanos*.

Ce jeune homme étant à la chasse, son fusil

lui fit deux meurtrissures très-douloureuses, l'une sur la pommette de la joue, et l'autre à la partie supérieure et interne du bras. Il couchoit dans un carbet établi dans une forêt, où il faisoit couper des bois. Son lit étoit un hamac suspendu à la hauteur d'un pied au dessus du sol. Trois jours après ses contusions, il se plaint d'un roidissement du col, et d'une douleur à l'épine; cependant il continue de chasser toute la journée. Le soir, de dessus un arbre où il étoit à l'affût, ayant tiré sur une grosse pièce, il saute en bas pour attraper le gibier qui se sauvoit, dans l'instant il est saisi d'un *spasme universel.*

Il reste sur la place immobile et sans parole. Son nègre domestique, qui n'étoit pas loin, et qui le cherchoit dans le bois, le rencontre heureusement et le fait transporter à Cayenne.

Il étoit dans un état de cacochimie et valétudinaire depuis long-tems. Je modifiai son traitement en conséquence; il fut purgé cinq fois, et guérit en quarante-cinq jours.

HUITIÈME OBSERVATION. (*Mars* 1765.)

Une nègresse âgée d'environ vingt-quatre ans, esclave de Madame Lecomte, négociante à Cayenne, souffroit de violentes douleurs causées par la piqûre d'un clou qui lui étoit entré bien avant sous la plante du pied, il y avoit cinq jours.

Après avoir fait sur la piqûre une petite inci-

sion longitudinale, et pansé la plaie, j'ordonne tous les remèdes propres à calmer les douleurs et à l'évacuer, afin de prévenir les convulsions, et de commencer par une saignée au bras : vaines précautions, elle est, la nuit suivante, saisie d'un *opisthotonos parfait*, qui lui donne la mort en vingt-quatre heures. On doit juger d'après cette mort brusque, combien il est important de ne pas différer à se faire traiter de pareilles blessures.

IXe. OBSERVATION. (*Septembre* 1766.)

Il y avoit dans notre hôpital un soldat de la garnison, nommé *Condé*, âgé d'environ trente ans, auquel on avoit ouvert un bubon vénérien. Le douzième jour de l'opération s'étant plaint à moi d'une douleur aux lombes et le long de l'épine du dos, je la considérai comme le présage d'un *spasme* prochain ; en conséquence je le mets à l'usage des anti-spasmodiques, afin d'en prévenir la violence, en cas qu'il survînt ; le pronostic ne tarda pas à être confirmé. Dans la nuit du quatorzième jour, le malade est saisi d'un *tétanos parfait*.

Il fut traité conformément à nos principes, et guérit en quarante-deux jours.

Xe. OBSERVATION. (*Janvier* 1767.)

Une Allemande nommée *Bellone*, femme de François Camélery, matelot du port, grosse d'environ un mois et demi, étoit à l'hôpital.

Le médecin étant malade, la sœur supérieure me fait prier de me rendre sans délai auprès de cette femme, chez laquelle une excessive perte de sang vènoit de se déclarer.

Je la trouve nageant dans son sang ; sa chemise et même le drap qui la couvroit en étoient imbibés ; le pouls étoit petit, ondoyant, les yeux éteints ; elle poussoit de longs soupirs entrecoupés de plaintes ; en un mot, elle paroissoit dans les angoisses de la mort. Au reste, elle avoit de l'embonpoint, et son tempérament paroissoit fort et vigoureux.

Je lui ordonne ce qui suit pour être administré dans l'instant : Prenez *diascordium et eau-de-melisse de chaque deux gros*, *sel de saturne trois grains*, *sirop de violette une once*, *vin rouge trois onces*, pour une potion à prendre par cuillerée.

Quelques cuillerées de ce remède mettent un frein à cette perte en une demi-heure, et vers minuit elle est, pour ainsi dire, arrêtée.

Le lendemain, vers les sept heures du matin, je la trouve on ne peut mieux relativement à son état de la veille ; la perte étoit si peu de chose, qu'à peine elle tâchoit le linge ; néanmoins je lui continue l'usage de la potion, mais avec un seul grain de sel de saturne.

Le troisième jour, la perte étant absolument arrêtée, je supprime la potion, je prescris seulement une tisane vulnéraire pour la boisson.

Le cinq, vers les huit heures du matin, je

trouve la malade assise sur son lit, mangeant une soupe avec appétit ; elle avoit les yeux assez vifs, et ne paroissoit pas beaucoup défaite. Elle me dit qu'elle se trouvoit bien. Après dîner, elle sort furtivement pour aller voir son mari, et ne rentre à l'hôpital que le soir à la brune. Vers les dix heures, elle commence à sentir des douleurs le long de l'épine du dos, à la nuque, aux angles des mâchoires, une difficulté à mouvoir la tête, à ouvrir la bouche, etc. Tous ces symptômes ayant augmenté pendant la nuit, je la trouve le matin dans cet état qui indique un *opisthotonos parfait :* on fit vainement usage des remèdes dont nous nous servons pour le combattre ; il fut si terrible, que la malade ne put long-tems en soutenir la violence, elle mourut la nuit suivante.

XIe. OBSERVATION. (*Septembre* 1767.)

Nous avions à l'hôpital un soldat âgé de trente ans, il avoit quelques points considérables de gangrènes aux fesses et sur l'os *sacrum*, suite d'une fièvre putride ; on y fit des scarifications ; celles pratiquées sur cette dernière partie, étoient peu profondes, paroissoient bornées aux tégumens ; il faut cependant que l'instrument eût un peu offensé le périoste, car deux jours après l'opération, le malade fut saisi du *tétanos :* l'air d'une fenêtre sous laquelle étoit son lit peut aussi y avoir quelque part.

Ce malade étoit tombé dans une grande exté-

nuation, on désespéroit même de lui avant cet accident, qui l'emporta en un jour et demi.

XIIe. OBSERVATION. (*Janvier* 1768.)

Perlucaud, dit *Lusignan*, âgé d'environ quarante ans, tambour, fut apporté à l'hôpital pour un *emprosthotonos*, qui lui étoit survenu en prison, où il couchoit par terre, à cause du grand nombre de prisonniers.

Cet homme arrivoit de France, et c'étoit sa première maladie.

Il fut traité suivant notre méthode, en y ajoutant l'usage des potions diaphorétiques, aminées de quelques gouttes d'alkali volatil dans le principe du spasme ; saigné au bras, purgé quatre fois, pendant le cours de la maladie : il guérit en quarante jours.

XIIIe. OBSERVATION. (*Mars* 1768.)

Louis Destion, dit *la Couture*, âgé de dix-neuf ans, soldat de la garnison, vint à l'hôpital pour un coup de bayonnette sur le téton droit.

La plaie avoit son siége sur une vraie côte, intéressoit un peu le périoste, et étoit accompagnée de tension et de douleurs.

Je suis dans l'usage de panser les coups d'épées ou de bayonnettes, avec de l'huile rosat, et même avec de l'huile commune, moins sujette à être rance. Par ce moyen on prévient l'inflammation, la suppuration et tous les accidens qui peuvent en résulter ; mais me trouvant

dans ce moment retenu au lit par la fièvre, un de mes chirurgiens ordinaires le panse avec du tafiat, liqueur spiritueuse, plus propre pour la cure des ulcères, que pour les plaies de cette nature, lesquelles sont presque toujours accompagnées de violentes douleurs : le septième jour, je me trouve en état de faire ma visite à l'hôpital, la plaie étoit fermée, et le soldat me demande son *exeat*.

Vers les six heures du soir il rentre à l'hôpital avec tous les symptômes qui précèdent le *spasme universel*, et au bout de quelques heures, il est saisi d'un *opisthotonos* qui lui donne la mort le lendemain vers les dix heures du matin.

XIVe. OBSERVATION. (*Décembre* 1768.)

Dominique Cyprien, dit *Provençal*, âgé de trente-six ans, soldat de la garnison, vint à l'hôpital pour une piqûre de clou sous la plante du pied. Il fut pansé comme la négresse de l'observation huitième.

Le premier janvier suivant, il sortit sur les huit heures du matin, malgré tout ce que je pus lui dire pour l'en empêcher. La plaie étoit fermée, il n'y ressentoit plus, disoit-il, aucune douleur; mais le soir, après avoir sans doute célébré le nouvel-an au cabaret, il rentre à l'hôpital; dans la nuit suivante le *tétanos* se déclare, c'étoit le septième jour de la blessure; j'eus quelqu'espérances de guérison, jusqu'au troisième jour des convulsions; mais la fièvre

étant survenue, elles devinrent plus violentes, et le malade mourut, vers le soir du sixième jour du *tétanos*.

XVe. OBSERVATION. (*Septembre* 1769.)

Antoine Bonet, dit *Dauphiné*, âgé de vingt-neuf ans, soldat d'artillerie, est apporté à l'hôpital; il s'étoit écrasé le pied en remuant un mortier à bombes; il n'y avoit point de fracas d'os, un des cunéiformes étoit seulement un peu déplacé, ce qui avoit causé une solution de continuité.

Après avoir réduit l'os et pansé la plaie, je fais appliquer sur la partie un cataplasme, composé avec le pain et le vin, et pour prévenir un engorgement trop considérable, je lui fais tirer trois palettes de sang du bras, et deux heures après administrer un purgatif.

Le cinquième jour, la suppuration commence à s'établir; le huit, j'ouvre quelques fusées qui s'étoient formées; le onze, il se plaint de quelques tiraillemens douloureux dans les muscles postérieurs de la tête et ceux de la mâchoire. La suppuration diminue, les contractions se propagent, et le quatorze, le malade est saisi d'un *tétanos parfait*; la fièvre survient, et il meurt le neuvième jour du spasme.

XVIe. OBSERVATION. (*Mars* 1770.)

Jean Piouchand, dit *Printems*, âgé de vingt-quatre ans, soldat de la compagnie de M. Du-

maine, vint à l'hôpital ; un clou lui étoit entré bien avant sous le pied.

Après avoir fait sur la piqûre une incision longitudinale d'environ deux travers de doigt, cautérisé et pansé la plaie, je le mets à l'usage des remèdes prophylactiques.

Pendant les deux premières semaines, la plaie rendit une matière séreuse, rougeâtre. Cette suppuration diminue peu-à-peu, et vers le vingt-huitième jour de l'opération, la plaie se ferme et paroît guérie.

Le trente, le malade se plaint d'un picotement incommode à l'épine, et d'une douleur aiguë à la partie inférieure du tendon d'achile et à la hanche, ce qui est accompagné d'anxiété et de mal de tête.

Le trente-un, la douleur se porte à la nuque et aux angles des mâchoires ; la bouche ne peut s'ouvrir qu'à demi, les muscles de ces parties se contractent et le mal de tête se soutient ; je fais saigner le malade au pied, et lui ordonne deux clystères de graine-de-lin pour la journée.

Le trente-trois, le *spasme* se soutient à-peu-près dans le même état, et la déglutition est libre ; cependant le malade ne peut se mouvoir sans éprouver de vives douleurs dans tout le trajet de la moelle épinière, j'y fais appliquer des feuilles vertes de tabac.

Le trente-quatre, vers les deux heures du matin, il lui survient un vomissement périodique qui le soulage beaucoup ; ayant attribué

ce vomissement à l'effet du tabac, appliqué sur le trajet des vertèbres, j'ordonne, en faisant ma visite, de le lui ôter. Le *spasme* paroît diminuer, cependant l'amertume de la bouche et le météorisme de l'abdomen, me déterminent dans l'instant à lui faire administrer un purgatif : il est très-bien évácué au moyen d'un lavement de tabac qui le fait débonder. Je lui ordonne pour la nuit suivante, vingt gouttes de *laudanum;* les distensions locales se dissipent, et reparoissent dès que le malade s'expose aux impressions de l'air extérieur en se promenant dans la salle.

Quarante jours après la guérison apparente de la plaie, une douleur lancinante se fait sentir sous la cicatrice, et donne lieu à de nouveaux *spasmes* peu considérables. On applique sur la cicatrice des cataplasmes anodins, qui la macèrent au point qu'une humeur séreuse filtroit à travers ; on y fait une incision pour favoriser sa sortie ; on tient pendant une heure le pied dans un bain d'eau chaude : après avoir absorbé l'humidité de la plaie, je mets dans le fond environ un demi-grain de mon *cathérétique ;* l'effet de ce remède dissipe la douleur, procure une suppuration louable, les distensions cessent et ne reviennent plus.

Dès que la plaie est fermée, une nouvelle douleur se fait sentir dans la jambe malade, depuis la partie inférieure du tendon d'achile, jusqu'à la hanche, mais le siége de la plaie n'en

étoit

étoit point affecté ; sa plus grande action portoit sur le gras de la jambe, un vésicatoire que j'y fais appliquer le dissipa. Dès que la plaie du vésicatoire est guérie, la douleur se fait ressentir au pied à l'endroit de la piqûre, de nouveaux bains la font disparoître absolument et sans retour. Il guérit en deux mois et demi.

Cette observation prouve on ne peut mieux, la nécessité de l'incision cruciale ; aussi l'ai-je depuis toujours mis en pratique.

XVIIe. OBSERVATION. (*Avril* 1770.)

Un nègre du roi, âgé de vingt ans, est apporté à l'hôpital ; il avoit la main gauche toute dilacérée, le pouce presque détaché de cette partie, et le radius fracturé près du poignet.

Cette accident provenoit de l'explosion d'une mine qu'on faisoit jouer dans un rocher, une étincelle ayant enflammé la poudre pendant que ce nègre la bourroit.

Après avoir réduit la fracture, séparé le pouce et pansé la main, j'ordonne une saignée au bras.

Le six au matin, la suppuration paroît s'établir, le malade a un peu de fièvre, ce qui est assez naturel. Le soir le cou se roidit, la bouche se ferme presque subitement, on a de la peine à introduire un morceau de bois entre les dents ; le lendemain matin je le trouve dans cet état qui annonce un *opisthotonos parfait*.

Le huit au matin, j'observe en pansant la

main, que les contractions spasmodiques, qui, avant de lever l'appareil, avoient des intermissions, se succèdent presque sans relâche dès que la plaie est exposée à l'air d'une fenêtre placée à côté du lit, et reprennent leur même période aussitôt que le pansement est fini; phénomène qui tout à la fois décèle et la qualité stimulante de ce fluide, et à quel point les fibres motrices, dans un état de dénudation, sont susceptibles d'irritabilité : pendant ces fréquentes contractions, il lui sortoit de la bouche une écume à-peu-près semblable à celle que l'on rend dans les paroxismes épileptiques. Le ventre étant fort tendu, on essaie de le vuider au moyen des clystères, mais sans succès. Une sueur froide, excitée par la violence des douleurs, couloit de toutes les parties de son corps; il mourut vers les six heures du soir dans des agitations effrayantes.

XVIIIe. OBSERVATION. (*Juillet* 1770.)

Coloman, soldat d'artillerie, et l'Espérance, factionnaire, sont apportés ensemble à l'hôpital; ils avoient été blessés sous la plante du pied en roulant la brouette, l'un par un os de poisson, et l'autre par un clou, dans la matinée du même jour.

Après m'être assuré par la sonde que l'aponévrose plantaire étoit percée; je fais sur chaque piqûre une incision cruciale, panse les plaies comme il est dit dans notre méthode, les fais

l'un et l'autre saigner et purger quatre heures après.

Le quatrième jour, la douleur causée par ces piqûres se faisoit encore vivement sentir; cependant les symptômes qui précèdent le *spasme universel*, ne paroissoient point encore, mais ils pouvoient se manifester, si cette douleur subsistoit long-tems; pour la faire cesser, il s'agissoit d'opérer un changement prompt et favorable dans la suppuration, laquelle étoit séreuse et rougeâtre; pour cet effet, je mets dans chaque plaie environ un demi-grain de ma poudre cathérétique; l'action de ce remède ayant procuré une suppuration louable, la douleur fut bientôt dissipée.

Le neuvième jour, en pansant la plaie de l'Espérance, je fais une remarque qui confirme ce qui a été rapporté plus haut, sur les qualités de l'air de cette colonie. Celui d'une fenêtre auquel la partie offensée étoit exposée, cause dans l'instant, par son impression subite, un fremissement tonique dans toutes les parties du corps du malade, qui, pour en garantir la plaie, la couvre précipitamment de la main: vers les dix heures du soir, ils sont l'un et l'autre attaqués presqu'au même instant d'un accès de fièvre qui dure toute la nuit.

Le dix au matin, Coloman se plaint que vers minuit, il a été attaqué d'un violent mal de tête et d'une douleur aux lombes, qui, depuis environ deux heures, se propage et devient

plus violente ; que les muscles postérieurs de la tête, ceux de la mâchoire et des bras en sont actuellement affectés, que son cou est roide, que le moindre mouvement de cette partie augmente ses souffrances, et que sa bouche ne peut s'ouvrir sans éprouver une douleur insupportable.

Je le fais saigner au pied dans l'instant, quatre heures après purger par bas, ordonne l'application du *tabac* sur les parties douloureuses, et vingt gouttes de *laudanum* après l'effet de la médecine.

L'Espérance est à-peu-près dans le même état. Je lui prescris les mêmes choses. Les distensions spasmodiques qu'ils ont l'un et l'autre éprouvées, se sont toujours bornées aux muscles des parties supérieures ; celui-ci en a été délivré vers le quinzième jour de l'opération, et dans l'espace d'un mois, il a été parfaitement guéri.

Coloman n'a été en état de sortir de l'hôpital qu'au commencement d'octobre suivant, c'est-à-dire, après avoir éprouvé pendant soixante et quelques jours un *spasme périodique*, qui se dissipoit en peu de jours si le malade gardoit le lit, et revenoit ensuite s'il le quittoit et s'exposoit à l'air, soit en demeurant quelque tems assis sur le pied d'un lit, ou en se promenant dans la salle, qui est fort aérée.

XIXe. OBSERVATION. (*Août* 1770.)

Le nommé Pierrot, nègre charpentier esclave du roi, âgé d'environ quarante-cinq ans, vient à l'hôpital ayant la fièvre; il se plaint d'un grand mal de tête, d'une douleur de reins qui l'oblige à se tenir debout, ne lui permettant pas de se courber en devant; il ajoute qu'un clou lui est entré dans le talon il y a deux jours, et que depuis il n'a pu dormir à cause de la douleur.

Après l'incision cruciale, la plaie rend d'abord une sérosité sanguinolente, ensuite un peu de sang caillé, dans lequel on trouve une partie du clou; je le fais saigner au bras et purger deux heures après; le soir je lui ordonne vingt gouttes de *laudanum*.

Le trois au matin il est sans fièvre; mais le cou est roide et la tête un peu penchée en arrière, les muscles de la mâchoire un peu contractés; je lui fais mettre un morceau de bois entre les dents, afin qu'elles ne se serrent pas absolument, et que le malade puisse prendre de la nourriture; la déglutition étant libre, je lui ordonne un purgatif pour le jour suivant.

Le quatre, tous les muscles des parties supérieures sont dans un état de distensions spasmodiques, qui présage un *opisthotonos;* je lui prescris vingt gouttes de *laudanum* pour la nuit suivante.

Le cinq, le *spasme* est toujours borné aux parties supérieures, le malade a de l'appétit et

supporte bien son état ; du reste on eut soin dans la suite du traitement de satisfaire à toutes les indications curatives qui se présentoient journellement : il guérit en trente-huit jours.

XXe. OBSERVATION. (*Septembre* 1770.)

Jean le Page, dit *Baguette*, tambour de la compagnie de M. de la Tremblé, âgé de trente ans, est apporté à l'hôpital à cinq heures du matin. Il y avoit six jours qu'un clou lui étoit entré sous le talon ; il avoit le cou roide, les dents serrées, symptômes qui présagent un *spasme universel ;* on met vainement en usage l'incision cruciale, ainsi que les autres moyens propres à combatre ces désordres, il n'étoit plus tems : on doit se faire traiter sans délai de ces sortes de blessures, sinon on s'expose à perdre la vie. Le *spasme* gagne si rapidement tout le systême des muscles, que vers la nuit il est universel et forme un *opisthotonos parfait.* Il mourut vers la trente-quatrième heure des convulsions.

Par l'ouverture du cadavre, j'observe ce qui suit :

Les viscères abdominaux paroissent dans leur état naturel, à l'exception des intestins qui sont pleins d'air, le cœur est flasque, ses ventricules ne contiennent pas une goutte de sang, le poumon est d'un volume extraordinaire et tout déformé, il ressemble absolument à une masse de sang coagulé ; les veines qui se distribuent sur la

surface du cerveau, en sont très-engorgées. Le cervelet nage dans une sérosité sanguinolente et fort tenue; mise dans un verre on l'auroit prise pour du vieux vin de Bourgogne : n'est-il pas vraisemblable que ce liquide provenoit de la partie spiritueuse du sang artériel, et qu'il en avoit été séparé par une espèce de *diapédèse* opérée par les agitations convulsives d'une agonie qui dura plusieurs heures.

XXIe. OBSERVATION. (*Février* 1772.)

Titan, nègre esclave à moi appartenant, âgé d'environ trente ans, se fait charger un baril de clous sur la tête pour faire admirer ses forces, au premier pas ses jambes chancèlent, le tronc se courbe en arrière, le baril roule sur l'épaule droite, fait tomber le nègre, comprime la cinquième vertèbre du dos et la moelle épinière. Dans l'instant toutes les parties situées au-dessous de cette vertèbre sont frappées de mort. Le cinquième jour la mortification s'empare de ces parties, et se convertit bientôt en sphacèle ; il se forme deux grands trous vers la dernière vertèbre des lombes, un de chaque côté, lesquels pénètrent dans la capacité du bas-ventre.

Le neuvième jour le *tétanos* se manifeste dans les parties supérieures vivantes : il mourut le lendemain vers les dix heures du matin.

On vient de voir que sur vingt malades attaqués de cette cruelle maladie, nous en avons guéri treize ; ce qui démontre assez la bonté de

notre méthode. Nous en aurions probablement sauvé un plus grand nombre, s'ils s'étoient adressés à nous dans le principe de leur blessure, et si nous avions pratiqué plutôt l'incision cruciale sur toutes les piqûres de clous à la plante des pieds que nous avons eu occasion de traiter.

Nous ajouterons ici quelques observations qui viennent à l'appui de ce que nous avons rapporté plus haut sur les effets de l'air.

XXIIe. OBSERVATION.

Un *Cacique* étant passé de *Cusco* à *Lima*, un jour sortit tout mouillé de sueur de son lit, et s'exposa, les pieds nuds, à l'air frais, contre lequel les habitans du pays se tiennent fort en garde, car il est d'usage d'y avoir des tapis étendus sur le carreau, et l'on observe bien de ne point prendre l'air, si ce n'est un quart-d'heure au moins après être sorti du lit.

Le *Cacique* ayant négligé ces précautions, fut saisi d'un *spasme universel*, ses yeux devinrent étincelans et fixés. Le lendemain tout son corps se roidit, la bouche se ferme tellement, que le médecin fut obligé d'ordonner qu'on lui arrachât une dent; ce qui fut impossible au chirurgien; cependant le malade souffroit des douleurs insupportables, et comme on ne pouvoit lui donner ni remèdes ni nourriture, la mort ne tarda pas, et rarement on l'évite dans cette maladie. *P. Feuillée, Journal*, pag. 474.

XXIIIe. OBSERVATION.

Le nommé Tiot, taillandier de M. Poulin, doyen du conseil supérieur à Cayenne, ayant été commandé d'aller forer un canon encloué à la Descoublandière, au confluent des rivières de Mahury et Cabasson, travailla à cette opération tout un jour au soleil et à l'air frais qui règne dans ces rivières. La nuit suivante il fut saisi d'un *tétanos*, dont il mourut en peu de jours.

XXIVe. OBSERVATION.

Radegonde, âgée de dix ans, négresse esclave de M. François Courant, conseiller au conseil supérieur de Cayenne, après avoir fait une lieue la pluie sur le corps, avec sa mère qui lui faisoit hâter le pas, entendit la messe dans une église fort aérée, ses hardes sechèrent sur elle, et il lui survint un *tétanos*, dont elle mourut au bout de sept jours.

Ces deux dernières observations m'ont été fournies par M. de Macaye, procureur-général du roi au conseil de cette colonie.

XXVe. OBSERVATION.

Un jeune homme fort et robuste, âgé de vingt-un ans, fut blessé à la maléole interne du pied droit par un ciseau de menuisier; il marcha les quinze premiers jours à l'aide d'un bâton, et ne fut attaqué du *spasme universel*, que lorsque la plaie fut presque cicatrisée. On lui administra d'abord l'opium mêlé avec du musc; on

supprima ce remède pour lui substituer un purgatif composé avec la teinture de jalap, qu'on répéta trois fois, en observant un intervalle de trois à quatre jours entre chaque médecine; dans ces intervalles il prenoit une potion composée avec l'huile d'amandes-douces, celle de succin et l'assa-fœtida; on joignit à ce remède une embrocation d'huile émolliente sur l'épine et la mâchoire, et il guérit radicalement. *Trans. méd. du collège de méd. de Lond.* 2e. vol. 1772.

Aux rapports de *Firmin*, de *Pison* et de *Bontius*, le *spasme universel* est fort commun à *Surinam*, au *Brésil* et à *Batavia*; le climat de ces pays, situés sous la zône torride, ne pouvant guère différer de celui de Cayenne, nous allons mettre ici ce que ces médecins ont, chacun en particulier, observé de plus intéressant sur cette maladie, dans ces divers endroits, afin que le lecteur puisse comparer leurs méthodes curatives à la nôtre.

Du Klem ou *Spasme universel de Surinam.*

Le corps, dans le *klem*, est dans une tension universelle, et tous les membres sont aussi roides que des barres de fer. L'expression des muscles est marquée de la manière la plus forte; les veines sont extrêmement gonflées; il découle continuellement de la bouche une salive claire et abondante; les urines et les selles sont supprimées; le cœur bat violemment et avec des anxiétés terribles; la fièvre est très-considérable, et

le pouls est précipité, élevé et plein ; la bouche est presque fermée, sans qu'il soit possible de l'ouvrir même de force, à moins qu'on ne voulût rompre quelques dents. Le malade ronfle comme dans un profond sommeil, et ressemble d'ailleurs parfaitement à un cadavre. De quelque côté qu'on le tourne, il retombe toujours sur le dos. Tels sont, autant que j'ai pu l'observer, les véritables symptômes du *klem*.

Cette maladie est très-rare parmi les blancs, mais elle n'est pas sans exemple : j'en ai vu un dans ce cas ; c'étoit un planteur nommé Heyne, qui en mourut en fort peu de tems. Mais le *klem* est d'autant plus fréquent parmi les esclaves, et particulièrement dans certaines plantations, où ce mal emporte la plupart des enfans nouveau-nés, qui n'en sont à l'abri qu'après avoir passé le huitième jour.

Quoique le *paroxisme* soit plus fort chez les uns que chez les autres, ils n'en sont pas moins exposés tous à une mort inévitable, et toute la différence est en ce que ceux qui en sont attaqués plus violemment, meurent plus vite.

Cette maladie passe pour incurable, et je crois bien qu'elle l'est presque toujours ; cependant je vais rapporter un exemple où le hasard plutôt que mon habileté, a produit un succès auquel je n'ai jamais pu en joindre un second, quoique j'aye employé les mêmes remèdes sur plusieurs autres malades semblables ; et ce qui achève de prouver que le hasard y a particu-

lièrement influé, c'est que j'ai fait cette cure dès le commencement de ma pratique à *Surinam.*

En 1756, je fus appelé à huit heures du soir pour aller voir un nègre du plantage *Clavarbla*, appartenant à Madame la baronne de Wangheim, à trois heures de distance du fort.

Je trouve ce nègre, haut d'environ cinq pieds et demi, fort et robuste, attaqué de ce redoutable mal, que je ne connoissois pas alors ; mais comme on m'en avoit donné quelqu'idées en m'appelant, je m'étois muni de remèdes convenables aux maladies spasmodiques ; avant de les administrer, je fis tirer vingt-cinq onces de sang du bras, et immédiatement après, je prescrivis le lavement suivant :

Prenez *pulpe de coloquinte deux dragmes*, *feuilles de tabac une demi-poignée*, *et dans douze onces de la décoction*, *ajoutez sel marin une once*, *huile de lin deux onces*, pour un lavement.

A peine fut-il dans le corps qu'il procura une selle très-abondante et d'une odeur insupportable. La respiration du malade devint plus libre ; je lui fis prendre ensuite la potion suivante :

Prenez *poudre de la comtesse Kent une dragme et demie ; antimoine diaphorétique deux dragmes*, *confection alkermès une dragme*, *sirop diacode une once*, *eau distillée de cerises noires et de chardon béni*, *de chaque deux onces*, pour une potion dont on donnera une cuillerée toutes les demi-heures.

On donna cette potion toutes les demi-heures,

en se servant d'un entonnoir, parce que la bouche étoit serrée, et on avoit en même-tems la précaution de tenir les narines fermées (1), afin que la liqueur entrât plus aisément, et que le malade ne la rejetât pas.

---

(1) M. Simon, directeur-général du domaine du roi, à Cayenne, étoit depuis quatre mois absorbé en un morne et profond chagrin, causé par la perte de sa place; il affectoit de ne pas y paroître sensible; cependant il s'éloignoit de la société, passoit une partie du jour sur son lit dans de silencieuses réflexions.

Le 11 novembre 1763, sa femme, dans le dessein de le dissiper, l'engage à l'accompagner chez son père, qui donnoit à souper à des amis, et ensuite bal. Le lendemain vers les six heures du matin, étant de retour à son habitation, il prend médecine; deux heures après sa femme lui demande si elle commence à opérer; point de réponse; il avoit perdu l'usage de la langue et celui des sens. Elle me fait appeler; je le trouve au lit assis sur son séant, absolument sans fièvre, sans connoissance, sans parole; il crachoit souvent et sur tout ce qui se rencontroit devant lui, même sur les assistans, mais machinalement et sans dessein; il avoit les yeux saillans, bien ouverts, mais sans paroître fixer aucun objet particulier; quand, pour le faire parler, quelqu'un l'appeloit par son nom, lui faisoit des questions, où l'agitoit, pour lui arracher au moins quelques plaintes, il s'efforçoit de s'en débarrasser en silence, à peu près comme un animal qu'on importune: on ne pouvoit lui faire rien prendre.

A tous ces symptômes, je reconnus une vraie manie: je prescrivis d'abord un bain, et ensuite une saignée au pied. Le lendemain il fut question de lui administrer une potion émétique, et l'on ne pouvoit en venir à bout.

Deux de ses amis, pendant que j'étois dans une chambre voisine, s'avisèrent l'un, de lui serrer les narines, l'autre de la lui faire avaler.

A la première gorgée, dont quelques gouttes passèrent dans la trachée artère, il fut saisi d'un *spasme universel*, qui l'auroit suffoqué, sans l'effet de l'eau froide qu'on lui versa sur le corps, et qui le dissipa.

On joignit aux premiers remèdes la saignée au bras, les vésicatoires, mais sans succès. Il mourut le troisième jour. D'après cette observation, on peut juger s'il est prudent de se servir de pareils moyens pour faire avaler quelque chose.

Je fis ensuite appliquer cinq grands vésicatoires, l'un depuis la nuque du cou jusqu'aux lombes, deux aux jambes et deux autres aux cuisses. Huit heures après que les emplâtres eurent commencé à produire leur effet, le malade se plaignit sans doute des douleurs qu'elles lui causoient. Je fis ouvrir les vessies et les fis panser avec des feuilles de choux, ordonnant que le pansement fût continué pendant huit jours. Dix heures s'étant encore écoulées, le nègre marmota quelques paroles entre ses dents, et tomba dans une abondante transpiration, faisant de tems en tems des efforts sensibles pour remuer ses bras et ses jambes, signes certains d'une prochaine convalescence. Je lui fis ensuite donner de bonne nourriture, qu'il prit sans beaucoup de difficultés, sa bouche commençant à s'ouvrir : au bout de vingt-quatre heures je lui prescrivis ces pilules :

Prenez *racine de jalap*, *catholicum*, *de chaque onze grains*, *savon de Venise*, q. s. *faites onze pilules*, pour une dose.

Ces pilules procuroient une abondante évacuation, qui rendit au nègre l'usage de ses membres. Dans huit jours il fut en état de marcher, et il ne tarda pas à se porter aussi bien qu'avant cet accident. *Firmin*, chap. 12, *malad. de Surinam.*

Du Spasme universel du Brésil.

Les corps sublunaires successivement opposés à la chaleur du jour et au froid de la nuit sous

la zône torride, sont presque toujours affectés avec excès : de là vient sans doute que les maladies chroniques y sont aussi communes que les maladies aiguës.

Mais parmi celles-ci, le spasme est sans contredit la plus considérable et la plus fréquente ; quand on s'en trouve attaqué, le mal fait un progrès si rapide, que tout-à-coup le malade devient roide comme une statue, tombant en avant ou en arrière d'une façon digne de pitié. Bientôt le spasme cynique ou la convulsion canine survient ; on ne peut plus ni avaler ni respirer, tant l'œsophage et le diaphragme sont en contraction. On voit alors se développer les symptômes les plus effrayans. Au bruit qu'on entend on diroit que le malade éprouve la plus violente attaque d'épilepsie ; il laisse aller ses excrémens (1), grince les dents, se contourne la bouche, qui, quelquefois, se serre et se ferme au point qu'on a besoin d'avoir recours aux instrumens pour l'ouvrir : dans ce cas il court grand risque de mourir suffoqué. On n'est pas toujours attaqué de cette maladie avec la même violence, ni avec les mêmes accidens.

La plus légère blessure y donne souvent lieu ; aussi les pêcheurs, les ouvriers, etc. en sont ordinairement attaqués. En effet, ces sortes de

(1) Je n'ai jamais vu cet effet dans le *spasme universel*, mais seulement dans l'épilepsie ; on a au contraire bien de la peine à les évacuer par les secours de l'art.

gens, tout mouillés et tout dégouttans de sueur pendant le jour, ne se tiennent pas assez en garde contre le froid de la nuit; et forcés à se nourrir d'alimens grossiers et de mauvaise qualité, sont rarement sans avoir la rate obstruée. A tous ces désordres se joignent souvent dans les nouveaux débarqués les fâcheux symptômes du scorbut.

Il y auroit du danger à temporiser dans l'emploi des remèdes, autrement le malade périt dans les premiers jours que les convulsions l'ont pris. Il faut sur-le-champ ouvrir la veine s'il n'y a point de contr'indication marquée; passez ensuite à l'usage des clystères âcres, donnez des alexipharmaques, des sudorifiques; car les symptômes qui accompagnent cette maladie, sa curation même, dénotent qu'elle reconnoît pour cause un principe de malignité.

Si la maladie traîne un peu en longueur, on emploie la décoction de salsepareille; après ces tisanes on fait usage des bains tièdes, des bains de vapeurs, des fumigations faites avec le crottin de cheval, la gomme animée, et autres sudorifiques analogues. Quand le malade est en sueur on l'essuie, on lui fait des frictions sèches, des linimens au coû, à l'épine du dos, et aux parties voisines, avec des huiles et des baumes appropriés, et sur-tout avec l'huile d'écorce d'orange, qu'on mêle avec le *suc de tabac vert;* on a soin de bien couvrir le malade, et de le tenir dans une sueur continuelle.

On

On lui donne à manger peu et souvent, afin de réparer ses forces, et on le fait boire chaud. En suivant cette méthode on guérit ordinairement, sur-tout s'il se déclare un peu de fièvre ou un dévoiement, qui annonce que la matière des convulsions a passé des nerfs dans les veines. Ce qui est conforme à ce qu'enseigne Hyppocrate, *lib.* 4, *aph.* 57, et *coac.* 358, où il dit que la fièvre et le flux de ventre terminent les convulsions qui prennent subitement.

Si l'on agit autrement que nous venons de le prescrire, que le médecin, le malade lui-même, ou ceux qui sont auprès de lui s'oublient dans la moindre chose, et qu'on commette quelqu'erreur dans le traitement, avant qu'on ait évacué l'humeur qui cause les convulsions, c'en est fait sans ressource du malade : c'est ce que j'ai vu arriver quelquefois. La bouche alors se ferme, les mouvemens convulsifs augmentent, leurs paroxismes se rapprochent, et le malheureux malade meurt au milieu des douleurs les plus vives en poussant des hurlemens épouvantables. *Pison, liv.* 2, *chap.* 4.

Du Spasme de Batavia.

Le spasme, si rare en Hollande et si commun aux Indes orientales, peut se mettre au nombre des maladies endémiques, auxquelles on est le plus sujet. Il se manifeste quelquefois si subitement, qu'à peine en a-t-on apperçu les premières atteintes, que ceux qui en sont saisis

sont déjà roides et semblables à une statue ; le corps penche en avant ou en arrière par une contraction particulière des muscles.

Cruelle maladie sans doute ! qui, dans un très-court espace de tems, fait passer de la vie à la mort les personnes les plus saines et les plus vigoureuses, au milieu des tourmens les plus horribles : l'on ne peut faire rien prendre ni de solide, ni de liquide aux misérables victimes qui en sont attaquées, et qui meurent n'ayant rien de vicié dans les parties du corps les plus utiles à la vie.

Nous ne traiterons point ici des spasmes ou convulsions particulières des jambes, des cuisses, etc. aussi peu considérables que faciles à guérir.

Pour en revenir au *spasme universel* dont il est ici question, ceux que ce mal surprend ont le regard farouche, les yeux rouges et étincelans, la couleur du visage verdâtre ; ils grincent les dents et rendent un bruit qui n'a rien d'humain ; on s'imagine entendre des gens qui parlent du fond d'un caveau profond, ce qui fait croire aux ignorans que nos malheureux malades sont possédés du démon : ces effets singuliers se manifestent sur-tout lorsque le spasme ou la convulsion canine survient, et que la mâchoire se trouve rapprochée des oreilles par la contraction de ses muscles.

D'amples saignées doivent précéder tout autre remède. On passe ensuite aux frictions sèches;

on pratique de fortes ligatures, on frotte le malade avec *des huiles de macis de girofle, qu'on mêle à celle d'anet et de rose. On emploie aussi les huiles de térébenthine et de nard, fort communes dans l'île de Java.* On applique à la nuque, aux reins, aux épaules, aux mamelles même *des ventouses bien chauffées, mais sans scarifications :* par-là on débarrasse parfaitement les nerfs et les muscles de la sérosité bilieuse que nous regardons comme la cause du *spasme.*

Si par l'usage de ce remède le paroxisme cède, que le malade commence à avaler, on lui administrera en forme liquide les médicamens propres à attaquer cette humeur, et à la faire sortir promptement du corps, soit par les urines, soit par les sueurs : *le bézoard, la corne de rhinocéros, la thériaque, le mithridate*, etc. ont cette vertu. On peut aussi faire prendre quelque vomitif (1), une *infusion de gomme-gutte*, par exemple, *avec le foie d'antimoine.*

Cette maladie étant des plus aiguës et jamais sans danger, il n'y a point de tems à perdre ; il faut l'attaquer promptement et avec vigueur.

Mais si malgré ces premiers remèdes le mal augmente, et que le malade ne puisse absolument rien avaler, on aura recours aux lave-

(1) Nous croyons au contraire leur action capable d'augmenter le *spasme*, même quand il n'est pas encore universel, parce qu'elle gît sur les parties supérieures qu'elle ne peut qu'irriter.

mens les plus âcres pour lâcher le ventre, tel que celui-ci :

Prenez *herbe lagondi, abutilon d'Avicenne une poignée et demie; semences d'anis, de fenouil, de cumin, d'anet, de chaque deux dragmes : ajoutez à une livre de la décoction poudre de coloquinte demi-dragme, sel ammoniac ou de nitre une dragme, électuaire de R. Bontius une once et demie,* pour un lavement.

On frottera ensuite le malade de la tête aux pieds des mêmes huiles; on fera usage de bains et de fomentations émollientes. On donne aussi, avec avantage, le *cristal minéral*, dont l'effet est de faire abondamment couler par les urines la matière bilieuse, et de rafraîchir le sang, sur-tout lorsqu'il y a de la fièvre.

Il faut particulièrement porter son attention à calmer la douleur, le plus violent et le plus dangereux symptôme du *spasme*, négliger même la principale cause du mal, pour remédier promptement à cet accident; pour cet effet on emploie le laudanum de Quercetan, le philonium sans euphorbe, et sur-tout l'extrait de safran (1).

J'entends déjà quelques demi-savans nous dire qu'il ne faut point employer de semblables remèdes, que leur qualité stupéfiante, narcotique, les rend ennemis des nerfs; qu'on doit bien se garder d'en faire usage dans la maladie que nous traitons ici. Ce raisonnement paroît

---

(1) Cet extrait se compose avec partie égale de safran oriental, d'opium, de sang de dragon et de benjoin.

d'abord spécieux, mais dans le vrai, il n'y a que futilité; car outre que la chaleur excessive de ce climat brûlant, demande qu'on en agisse ainsi, qu'on fasse attention que le malade seroit bientôt emporté par la violence des douleurs, si on ne les calmoit bien vite par le moyen des narcotiques. Ajoutez que l'opium bien préparé, tel que celui que nous administrons, peut se donner impunément même aux enfans les plus jeunes : mais pour terminer en un mot, si nous manquions d'opium, ou de ses préparations, je le dis hardiment, nous tenterions en vain d'autres remèdes, dans la plupart des maladies inflammatoires qui sont ici si communes : cette assertion paroîtra dure à nos petits docteurs, mais on verra par la suite de cet ouvrage que je n'avance rien témérairement.

OBSERVATION. (*Février.*)

Un soldat, après s'être enivré, passa toute la nuit à dormir nud sur la terre; le lendemain matin, en s'éveillant, il se sentit tout-à-coup saisi d'un *spasme* si universel, qu'il demeura roide et penché en arrière sans pouvoir se remuer. On le transporta aussitôt dans l'hôpital dont j'étois chargé.

Il ne pouvoit rien avaler, avoit les yeux hagards, et ne parloit plus que d'une manière confuse : on eût dit entendre un homme qui parloit du fond d'un souterrain. Nous essayâmes en vain pendant quatre jours tous les remèdes

dont nous avons parlé dans notre méthode, le malade mourut après avoir éprouvé les plus cruels des tourmens.

Voulant découvrir la cause d'une maladie si terrible, je fis faire l'ouverture du cadavre. Je trouvai le cœur, les poumons, le foie, l'estomac, la rate, en très-bon état. Soupçonnant, avec raison, que la maladie avoit son siége plus haut, je fis ouvrir la tête et pénétrer jusqu'aux ventricules du cerveau; je les trouvai remplis d'une matière tenace, gluante, assez semblable à des jaunes d'œufs, mais très-fétide; cette matière pressant sur l'origine des nerfs, avoit excité et causé dans ce soldat tous les cruels symptômes dont nous avons parlé. Tout le système veineux des méninges étoit fort distendu et rempli d'un sang fort bilieux.

Peu de tems après fut aussi attaqué de la même maladie un enseigne, tandis qu'il étoit en faction sur le haut d'une citadelle; mais aux symptômes que nous avions observés dans notre soldat, se joignit un *spasme cynique* très-violent dans la mâchoire du côté droit, en sorte que le malade ne pouvoit aucunement parler durant le paroxisme. Il mourut dans les premières vingt-quatre heures: c'étoit cependant un jeune homme des plus forts et des plus vigoureux.

CHAPITRE III.

Du Tétanos ou *mal de mâchoire des enfans nouveau-nés.*

Le mal de mâchoire fait périr à Cayenne, au moins la dixième partie des fruits que la fécondité des négresses donne tous les ans à leurs maîtres : il cause à-peu-près la même perte dans les autres colonies méridionales.

Nous avons à Cayenne trois espèces d'hommes, des blancs, des rouges et des noirs. On observe, depuis que la colonie existe, que le mal de mâchoire n'est pas commun aux enfans de chaque espèce ; c'est-à-dire, qu'il épargne beaucoup les enfans des blancs, n'attaque jamais ceux des Indiens, et se borne pour ainsi dire aux petits négrillons.

Pendant tout le tems que j'ai exercé la chirurgie et la médecine à Cayenne, les plus anciens habitans de l'un et de l'autre sexe m'ont assuré que les petits Indiens *ou* Sauvages n'en étoient jamais attaqués, à cause qu'on ne leur lioit pas le cordon ombilical ; qu'après la section de cette partie, on appliquoit dessus un emplâtre composé d'un certain baume fort épais, lequel arrêtoit le sang sans le secours de la ligature, qui, suivant l'opinion de la plupart des colons, est la cause de cette maladie. Malgré

toutes ces assertions, j'avois encore des doutes; je désirois beaucoup de trouver, pour les éclaircir, une occasion qui me procurât le moyen de m'adresser à des Sauvages mêmes. Elle se présente. Une piroque arrive pleine d'Indiens des environs de Sinamary et de ceux de Marony. Une partie se trouve auprès de mon logis. Je connoissois un mulâtre qui parloit très-bien leur langue, je le mène avec moi, et m'adresse à un vieux Indien accompagné de sa femme, qui nourrissoit un enfant; je fais faire à l'un et à l'autre beaucoup de questions relatives aux objets sur lesquels je voulois m'instruire : en voici les résultats.

1°. Que dans leur canton les Indiennes ne lient point le cordon ombilical, qu'elles le coupent à quatre ou à cinq travers de doigt de l'abdomen, et lavent ensuite leurs enfans avec de l'eau froide ou à la rivière; qu'après cette opération elles versent de l'eau froide sur la section du cordon, jusqu'à ce que le sang ne coule presque plus; qu'alors pour achever de l'étancher, elles y mettent d'une poudre qu'elles font avec une *écorce d'arbre* appelé *couapy*, réduite en charbon; que pour accélérer la séparation de cette partie, qu'elles forment de cette poudre une espèce de boue, en la broyant dans la main avec un peu de salive, et qu'elles en frottent fréquemment la peau autour de l'ombilic, même pendant la nuit; qu'elles mettent aussi de cette poudre sur le nombril, après que le morceau de

cordon s'en est séparé ; et qu'enfin cette séparation chez ces enfans, qui sont absolument nuds, ne laisse aucune plaie après elle.

2°. Qu'il y avoit parmi eux quelques exemples de mal de mâchoire, mais que cela étoit très-rare ; que lorsqu'un petit Sauvage en est attaqué, on en attribue la cause au père, qui au lieu de rester au lit après l'accouchement de sa femme, pendant les neuf premiers jours de la naissance de l'enfant, afin de le préserver de cette convulsion, auroit eu, au contraire, l'imprudence de se lever, pour aller à la chasse ou à la pêche ; de n'avoir pas observé pendant les neuf jours, de ne prendre qu'une nourriture liquide ou très-légère, parce que la fatigue et les alimens solides sont, suivant leurs préjugés, capables d'influer sur les organes foibles et délicats de l'enfant, et par cet effet lui causer cette maladie. D'après cela il paroît que le mal de mâchoire a donné lieu à cet usage superstitieux que nous venons de rapporter, et qui est observé par tous les Sauvages de l'Amérique méridionale.

Quant à l'emplâtre dont nous avons parlé plus haut, on vient de voir qu'il n'en est pas question ; cependant le témoignage unanime des habitans, lesquels, à mon arrivée dans le pays, avoient presque tous chez eux à leurs gages des pêcheurs et chasseurs Indiens, accompagnés de leurs femmes, ne doit laisser aucun doute sur l'application de cet emplâtre

chez certaines peuplades de Sauvages, puisque les colons m'ont tous assuré connoître cet usage par le rapport des Indiennes mêmes.

Les Sauvages ont l'habitude d'avoir toute la nuit du feu dans leurs demeures, qui, d'ailleurs, sont exactement fermées ; ils en font même dehors à l'entrée de leurs carbets, avec des combustibles mouillés, afin que la fumée en éloigne des nuages de petits insectes volans, dont la piqûre est venimeuse; leurs enfans y sont par conséquent à l'abri des impressions malignes de l'air froid et humide qui règne pendant la nuit; ils en sont encore garantis par l'effet des onctions d'huile du pays, que les mères leur font soir et matin sur tout le corps : c'est vraisemblablement le concours de toutes ces choses qui les préserve du mal de mâchoire.

Nous allons maintenant tâcher de trouver pourquoi les enfans des blancs sont moins sujets à cette convulsion que les petits négrillons.

Les premiers sont bien habillés et changés au besoin pendant les douze ou quinze premiers jours de leur naissance; on les tient chaudement dans un appartement bien fermé, où ils sont à l'abri du froid et de l'humidité de la nuit; et par cela seul, moins exposés aux *spasmes;* car Galien nous dit (*in Epid.* sect. 2) après Hyppocrate, qu'un grand nombre de personnes, sur-tout d'enfans, furent affligés de convulsions à la suite d'un tems froid et humide.

Les négresses sont en général peu attachées

à leurs enfans, sur-tout les filles : mais qui peut leur ôter cette tendresse maternelle qu'on observe même chez les brutes ? C'est la vie libertine qu'elles mènent, et à laquelle il faut mettre un frein quand on a des enfans à nourrir ; leur état de misère et de servitude, et enfin la répugnance naturelle de les élever, pour les voir esclaves, destinés à travailler toute leur vie à la fortune d'un maître, qu'ordinairement elles n'aiment pas.

Les cases des nègres sont ordinairement en mauvais état, dégradées, percées à jour de toute part, et conséquemment de dangereuses habitations, sur-tout pour des enfans ; on y est nuit et jour exposé aux impressions des vents-coulis dont on connoît les effets ; ce qui doit déjà être considéré comme une des causes qui concourent à les rendre si sujets à cette maladie : les pères et mères sans cesse occupés à travailler pour leurs maîtres, n'ont pas, comme les Sauvages, le tems de réparer leurs cases.

Les négresses ont peu de linge, et celles qui en ont une certaine quantité, le conservent pour leur usage, d'où il résulte que leurs enfans, enveloppés tant bien que mal, de quelques morceaux de leurs vieux haillons, sont rarement changés, et passent la plupart des nuits dans leurs ordures.

Une autre cause contribue au moins autant que les précédentes, au mal de mâchoire des négrillons ; c'est l'ulcération du nombril occa-

sionnée par la chûte prématurée de la ligature. Cet accident est ordinairement la suite des vacillations, des tiraillemens que le morceau de cordon ombilical éprouve chez les enfans qui ne sont point emmaillottés, ainsi qu'il est d'usage en Amérique, où les négresses sur-tout se bornent à leur mettre autour du corps un vieux linge qu'elles contiennent avec quelques épingles.

La toile est susceptible d'extension; cet effet se manifeste tous les jours dans l'application des bandages, lesquels se relâchent au bout de quelques heures; conséquemment on voit peu de tems après qu'un négrillon est changé, le linge lui jouer sur le corps; d'où il suit qu'étant livré aux soins d'une mère peu attentive, qui le tourne, le retourne, l'agite de différentes manières, sur-tout quand il crie, le morceau de cordon adhérent au linge vacillant, est continuellement sujet à être tiraillé, séparé par violence, ce qui arrive quelquefois le deuxième jour.

Dans ce cas, le nombril ulcéré souffre sans cesse, de la part du linge, des frottemens qui causent bientôt une tension douloureuse dans cette région, laquelle se propage dans peu sur tous les muscles de l'abdomen; alors l'irritabilité des fibres motrices, excitée par la douleur et le sentiment trop exquis de ce petit ulcère, ne tarde pas à produire cette convulsion.

Les habitans de Cayenne croient que l'air marin est la seule cause de cette convulsion,

sur-tout chez les enfans : nous ne sommes point de cet avis, et voici nos raisons.

Beaucoup d'enfans de Sauvages naissent sur le bord de la mer, et l'air marin ne leur donne jamais le *tétanos*. Les enfans qui naissent dans les villes maritimes de France ne sont jamais attaqués de cette maladie. Dans les ports de Brest, de Rochefort, de Toulon, etc.... il arrive fréquemment aux ouvriers employés à la construction des navires, de se faire des blessures de toute espèce, et l'air marin ne leur donne pas le *tétanos*.

A bord des bâtimens du roi ou des corsaires, et même des marchands, les matelots sont très-exposés à être blessés, sur-tout en tems de guerre, et l'air marin ne leur donne pas le *tétanos*.

Beaucoup d'enfans naissent à la mer dans les traversées aux Indes occidentales ou orientales, où se trouvent souvent des femmes enceintes, sur-tout parmi les Anglais, où beaucoup de capitaines naviguent avec les leurs, et l'air marin ne leur donne pas le *tétanos*.

D'après ces observations, nous pensons que dans la Guiane Française, l'air de l'atmosphère terrestre doit avoir beaucoup plus de part à cette convulsion, que celui qui vient directement de la mer. Nous allons tâcher de le prouver.

On abat, on défriche tous les ans en cette colonie, des espaces immenses de terrains cou-

verts d'arbres aussi anciens que le monde; quand ces arbres sont secs on y met le feu, et pendant quatre mois que ces embrasemens durent, le jour est pour ainsi dire éclipsé par des nuages de fumée : ajoutons à cela les émissions malignes que l'action du soleil fait sortir du sein de ces terres neuves, qui jamais n'avoient senti sa chaleur; les vapeurs des eaux stagnantes que fournissent les marécages, les savanes noyées dont le pays est couvert, lesquels de six en six mois sont la plupart desséchés par cet astre, et renouvellés par les pluies; les miasmes qui se détachent des corps d'une quantité prodigieuse de poissons, de grenouilles, de crapauds, et beaucoup d'autres animaux restés morts sur la terre après ces dessèchemens; les exhalaisons fétides, bitumineuses, végétales, minérales qui s'élèvent des vases dont les rives de la mer et celles de nos rivières sont couvertes; d'une quantité étonnante de plantes vénéneuses que le pays produit, etc.... Ces émanations répandues dans l'atmosphère, composent un hétérogène d'une nature stimulante, corrosive, délétère, qui non-seulement est une des causes qui concourent à produire le *tétanos*, mais encore celle de plusieurs autres maladies.

On connoît qu'un enfant en est menacé, lorsqu'il ne cesse de prendre et de quitter le téton, qu'il crie, s'agite et ne dort point; effets qui résultent de ce que les muscles de la mâchoire commencent à se contracter, et de l'ataxie qui

agite le fluide nerveux ; alors le mal de mâchoire ne tarde pas à se manifester, et quelquefois si brusquement, que ces pauvres petits malheureux succombent à sa violence en moins de vingt-quatre heures, mais plus souvent le deux ou le troisième jour.

Pour le prévenir, on a soin de ne serrer la ligature du cordon ombilical, qu'autant qu'il est nécessaire pour empêcher le sang de couler ; on évite tout ce qui pourroit faire trop tôt ou par violence, séparer le morceau du cordon, parce que sa chûte prématurée laisse toujours après elle un ulcère d'une très-grande sensibilité, cause principale de cette convulsion : on enveloppe l'ombilic avec un linge trempé dans de l'huile chaude ; on le met entre deux petites compresses ; on le couche sur la région supérieure de cette partie ; on en applique pardessus deux autres plus grandes ; on trempe la première et les deux précédentes dans l'huile, et après en avoir fait une onction sur l'abdomen, on finit par contenir le tout avec un linge en double, de la largeur de la main, et assez long pour faire au moins deux circulaires autour du corps, qu'on serre un peu, afin que rien ne puisse vaciller. J'entre ici dans des détails minutieux, parce que les négresses qui se mêlent d'accoucher les esclaves en ont besoin.

Quand la ligature est tombée, on met sur le nombril gros comme un pois de charpie fine trempée dans le laudanum liquide, et on panse

matin et soir l'enfant, comme nous venons de l'indiquer, à l'exception du laudanum, dont on n'use qu'une fois ou deux : on ne s'en dispense qu'après le dixième jour, soit que la ligature ait laissé ou non une plaie à sa suite.

Au reste, le mal de mâchoire est ordinairement précédé de l'ulcération de l'ombilic quand il survient avant le neuvième jour : dans cette circonstance, on ne peut opérer sa guérison qu'en l'attaquant dès qu'il commence à se manifester; mais après ce terme on y parvient aisément, parce qu'il est beaucoup moins violent, rarement universel, et que les enfans sont plus forts.

Si, pour le prévenir, on n'a point fait usage des moyens que nous venons de prescrire, et qu'il s'annonce tout-à-coup par quelques signes qui le présagent, on doit sans délai les mettre en pratique et y joindre des embrocations d'huile chaude à l'épine du dos, au cou et aux mâchoires.

Le *spasme* des enfans se guérit par les effets réciproques de l'huile et du laudanum, quand on les administre dans son principe; car une fois qu'il a étendu son empire sur tout le système des muscles de ces frêles créatures, on juge bien qu'on ne peut guère espérer de le combattre avec succès; cependant on en a quelques exemples, et moi-même j'ai eu cet avantage : on a vu plus haut les effets merveilleux que *Galien* a obtenu de l'application de l'huile; d'après cela on doit tout se promettre, et ne jamais

jamais abandonner ces petits malheureux. Employée sous la forme d'onction, elle pénètre jusqu'aux derniers élémens des fibres, leur donne de la souplesse, les relâche, les lubrifie, et en émousse l'irritabilité. Si l'on reconnoît ces propriétés dans l'huile, ne doit-on pas convenir que jointes encore à celles que l'on attribue au laudanum, elles suffisent pour dissiper le *tétanos* des enfans.

OBSERVATION.

Au mois de juin 1769, j'accouchai à Cayenne Mme. Duplant, d'un garçon; après avoir pansé l'enfant comme il est dit plus haut, je recommande qu'il le fût soir et matin, jusqu'au dixième jour.

Le 5 on me fait appeler vers les cinq heures du matin pour le voir; je le trouve oppressé, ne pouvant crier ni former le moindre son de voix; il avoit les extrémités froides, ne pouvant les mouvoir quoiqu'elles fussent mobiles; les muscles de la mâchoire étoient un peu contractés; la mère, qui le nourrissoit, me dit qu'il avoit passé une partie de la nuit à prendre et à quitter le téton; que depuis environ trois heures, il ne le prenoit plus, ne pouvoit même avaler; elle l'avoit confié aux soins d'une de ses négresses, qui se mêlent d'accoucher les esclaves; ses occupations ne lui permettant pas de lui donner les siens, cette garde n'avoit rien fait de tout ce que j'avois prescrit. Il y avoit au

nombril de cet enfant un petit ulcère accompagné de tension et de douleur dans toute l'étendue du ventre ; elle ne mettoit qu'une simple compresse sur la plaie ; les frottemens de cette compresse l'avoient tellement irritée, que la moindre impression du doigt causoit des agitations dans tous les membres.

Après avoir pansé le nombril, je lui fais faire une onction d'huile sur tout le corps, le lui fais ensuite envelopper avec des linges qu'on y avoit trempés, et ce pansement est renouvellé soir et matin jusqu'à parfaite guérison.

Le 7, la tension et la douleur n'existent plus, et l'enfant commence à téter.

Le 12, il est parfaitement guéri : aujourd'hui c'est un homme fort et vigoureux.

Nous pourrions rapporter encore beaucoup de guérisons relatives au mal de mâchoire, mais nous craindrions de rebuter le lecteur par une fastidieuse monotonie.

Il résulte de tout ce que nous avons dit du *spasme universel* dans cet ouvrage, que cette convulsion tonique reconnoît deux causes ; l'une antécédente et l'autre pracathartique ; celle-ci est inhérente à certaines blessures, au froid, à l'humidité, aux impressions de l'air, aux émanations du sol ; et celle-là à la replétion, à l'inanition, à l'acrimonie des humeurs : la première réveille l'irritabilité des fibres motrices, et la seconde la met en action ; l'intensité de cette action produit un *tétanos* parfait, et une

moindre énergie, un *tétanos* imparfait : on a un grand nombre d'exemples de la guérison de celui-ci, mais celui-là est presque toujours mortel. Cependant nous ferons remarquer que les désordres qui le constituent, ne s'élèvent jamais à ce funeste degré de puissance, que lorsqu'on a négligé de se faire traiter dans le principe d'une blessure, dont il est ordinairement la suite, ou qu'on ne l'a pas été convenablement pour prévenir sa violence. Au reste, le seul *spasme universel* permanent constitue le *tétanos*, et tout ce qui n'est point tel, ne doit être considéré que comme une convulsion locale.

Pour finir, nous ajouterons quelques expériences, faites la plupart sur nous-mêmes, et qui viennent à l'appui de tout ce que nous avons avancé dans cet ouvrage, sur les effets de l'huile et de la teinture d'opium.

A Toulouse, en 1776, comme je descendois précipitamment les dernières marches d'un escalier, le pied droit porte à faux, il en résulte une entorse, une chûte et une syncope, laquelle me retient quelques minutes sur la place; transporté chez moi, je tiens pendant une heure la partie offensée dans l'eau froide marinée, l'enveloppe ensuite dans deux parties de cette eau, et une d'esprit-de-vin; mis au lit, ne pouvant soutenir le poids des couvertures sur le pied malade, j'y fais placer un arceau pour les soutenir. Le matin, la douleur augmentée pendant

la nuit, me rappelle ce dont Galien s'étoit servi, pour se guérir d'une foulure à-peu-près semblable. En conséquence, je trempe des compresses dans de l'huile chaude, et les applique sur l'articulation souffrante ; ce pansement est plusieurs fois réitéré dans la journée ; le jour suivant plus de douleur. Le mal se bornoit à une enflure un peu pâteuse ; alors je joignis à deux parties d'huile, une partie d'eau vulnéraire spiritueuse, et je fus en état de sortir le sixième jour. Si je m'étois servi des topiques usités en pareil cas, tels que les cataplasmes de pain et de vin, l'eau végéto-minérale, etc..... j'aurois été vraisemblablent retenu au lit pendant un mois.

En 1767, je fais l'amputation d'une cuisse à un nègre du roi ; après avoir levé le premier appareil, je m'apperçois que la moindre impression du linge ou de la charpie, sur-tout sur les sections de l'artère et du nerf crural, causoit des frémissemens toniques dans tout le système des muscles. Craignant, avec raison, le *spasme universel*, je m'avise, pour émousser le sentiment trop exquis de ces parties, d'y appliquer un petit plumaceau trempé dans la teinture d'opium, et je remarquai avec satisfaction dans les pansemens suivans, que cet effet n'avoit plus lieu. Il guérit sans accident.

Vers la fin de 1773, un maître chirurgien de Paris, que j'aidois dans l'opération d'un phimosis, accompagné de chancres, me fait avec la

pointe de son instrument empoisonné, une blessure très-superficielle à l'articulation moyenne de l'index de la main droite; en peu de tems la plaie devient sinueuse, gagne la gaine du tendon extenseur de la partie, les glandes axillaires s'engorgent, une petite tumeur flegmoneuse se forme sur le tendon extenseur commun des doigts, et je souffrois beaucoup. La tension, l'inflammation dont le doigt étoit affecté, augmentoient considérablement vers la nuit. Un soir que j'y éprouvois une douleur lancinante, je mets sur la plaie un petit flocon de charpie trempé dans la teinture d'opium, une heure après la douleur devient obtuse, la tension, l'inflammation diminuent; je passe la nuit dans le calme d'un doux sommeil, et une petite crise de sueur se manifeste vers les six heures du matin; en peu de jours la suppuration, d'ichoreuse qu'elle étoit, devint louable par l'application réitérée de ce topique : je fis ouvrir en même tems la tumeur et le sinus, et je guéris heureusement sans autre accident, car le mal étant prêt à gagner la main, j'étois résigné, si ce remède n'eût pas dissipé mes craintes, à sacrifier le doigt pour la sauver.

En 1783, étant un jour chez Mme. de Billy, à Cayenne, j'ai l'imprudence d'irriter par des agaceries, un perroquet fort méchant, et de m'approcher de lui sans défiance; mais à peine y suis-je, qu'il s'élance sur moi, me saisit l'aîle droite du nez, la perce de part en part, et y

reste pendu par le bec; j'y porte vite les deux mains, le lui ouvre par force et m'en délivre ainsi.

La partie est d'abord affectée d'une vive douleur, et un instant après d'une enflure considérable; j'y fais promptement des embrocations réitérées d'huile chaude, bientôt une sérosité coule de la plaie goutte à goutte pendant une demi-heure; le nez se désenfle et je n'y sens plus de douleur.

On sait combien la morsure d'un animal en colère est venimeuse; il est donc possible que sans l'effet prompt et admirable de ce remède, celle-ci pouvoit avoir de fâcheuses suites.

Je suis depuis 1778 sujet à une goutte irrégulière, qui, suivant la constitution de l'atmosphère, abandonne une partie pour aller à une autre; je ne l'avois jamais eue à l'estomac, mais dernièrement elle est venue s'y fixer pendant le règne d'un vent de midi; néanmoins sa présence ne s'y annonçoit par aucun effet sensible; je n'y éprouvois aucun sentiment de douleur, en un mot, je ne m'en doutois point; un dégoût absolu pour toute sorte d'alimens en fut tout-à-coup la suite; cette anorexie ne fut point accompagnée de fièvre, mais au moins d'une abondante expectoration de matière épaisse, glutineuse. Je me mets au lit et y demeure sept jours au bouillon pour toute nourriture; le huitième je ne me trouve pas mieux, malgré l'évacuation considérable qui s'étoit opérée par les crachats;

cet état étoit d'autant plus inquiétant, que je ne savois guère à quoi l'attribuer. Aucun signe indicatif d'un levain dans les premières voies, ne s'étoit point encore manifesté, mais l'inappétence subsistoit toujours. Enfin, d'après ces considérations, je n'hésite plus à croire que la goutte fixée sur le ventricule, étoit sans doute la cause de ce désordre par son influence sur les organes du goût. En conséquence, je prends trois grains d'émétique, je vomis trois fois, mais fort peu de matière critique ; quand cette opération est achevée, j'avale un bouillon fortifié de deux cuillerées de vin vieux ; une heure après, je m'injecte dans le rectum quinze gouttes de laudanum dans deux cuillerées d'eau chaude. L'action de ces remèdes chasse la goutte de l'estomac, je dîne avec appétit, vais ensuite me promener le reste de la journée, le dégoût ne reparoît plus, et bientôt ma santé est aussi bonne qu'avant cet accident.

CHAPITRE IV.

Règle utile à suivre dans la pratique de la médecine.

On tient pour maxime générale qu'on doit n'entreprendre le traitement d'aucune maladie, qu'après s'être bien assuré et de sa nature, et de celle de la cause d'où elle procède ; que sans cela, si on a la témérité de le faire, on livre sa

réputation à un jeu de hasard : il faut cependant convenir qu'il est quelquefois difficile d'avoir ces connoissances ; et il est si rare qu'on les acquiert par le rapport historique qu'un malade a coutume de faire de sa maladie, qu'il est prudent de se garder de lui donner toute sa confiance, parce que ce seroit s'exposer à être induit en erreur dans l'usage qu'on pourroit faire d'une méthode curative fondée sur un tel rapport, et qu'on croiroit convenir au mal, mais dont l'expérience n'auroit peut-être fait que l'aigrir, si on l'eût mise en pratique. Voici comment on peut se procurer ces connoissances.

Lorsqu'on est appelé pour voir une personne affectée de quelque maladie, on doit d'abord lui demander quand et comment a commencé la sienne ; on lui fait ensuite des questions relatives au libre exercice de chaque fonction naturelle : on doit être d'autant mieux instruit sur cet objet, que le dérangement de ces mêmes fonctions est la source de presque toutes les maladies internes, à cause des désordres qu'il occasionne dans toutes les autres fonctions de l'économie animale, sur-tout lorsqu'il dure long-tems. On juge par les réponses aux questions qu'on a faites, si la maladie dépend de la lésion des fonctions de tel ou tel organe : par exemple, le défaut de sommeil et d'appétit, l'amertume de la bouche, les mauvaises digestions, la paresse du ventre ou son trop grand relâchement ; tous ces symptômes, ou même un

certain nombre d'entr'eux, suffit pour indiquer un grand trouble dans l'exercice des fonctions naturelles. On s'informe encore si quelque cause morale, telle qu'une passion violente, un grand chagrin, ou une longue contention d'esprit sur de profondes méditations, ou enfin si quelque vice héréditaire n'auroient point concouru à l'établissement de la maladie : une fois qu'on est instruit de toutes ces choses, la maladie et sa cause même, qui auparavant pouvoient paroître fort occultes, deviennent claires et pour ainsi dire évidentes, et la cure d'autant moins difficile.

OBSERVATION sur une maladie épidémique, dans laquelle on vomit une matière noire comme de l'encre.

HYPPOCRATE est le seul parmi les anciens qui ait connu cette maladie ; il l'appelle *maladie noire :* nous donnerons, à la fin de cette observation, un extrait de ce qu'il en a rapporté.

Vers le mois de novembre 1764, il y avoit dans les environs de la ville de Cayenne, capitale de la Guiane Françoise, plusieurs dépôts considérables de malades, sans compter au moins trois cents Allemands campés à un quart de lieue de la ville, sur l'habitation du roi, où il en mouroit tous les jours de cette maladie ; l'hôpital principal de cette ville en étoit le plus surchargé : ces malades nous venoient de la nou-

velle colonie de *Kourou*. Les maladies qui régnoient dans ces dépôts, étoient les mêmes que celles qui à cette époque portoient la mort et la désolation dans cette nouvelle colonie ; c'est-à-dire, fièvres, scorbut, dyssenteries, toutes maladies de camps, mais que l'influence d'un climat chaud et humide, situé presque sous l'équateur, rendoit d'autant plus meurtrières.

C'est sans doute de ces foyers de miasmes contagieux qu'est sortie la maladie que nous allons décrire. En voici les symptômes :

Elle se manifeste par un mal de tête et de reins, une douleur sourde dans les cuisses et les jambes, le vomissement de tout ce qu'on prend ; effet ordinaire de l'inflammation du bas-ventre et qui existe ici. On est affecté d'une soif ardente, inestinguible ; la fièvre, la chaleur paroissent peu importantes, à en juger par celle des parties extérieures, mais intérieurement, la dernière est insupportable.

Pour remédier au vomissement, qui toujours, comme on sait, devient funeste quand il dure trop long-tems, on met d'abord l'émétique en usage ; mais au lieu de le combattre avec succès, son effet au contraire ne faisoit que l'aigrir et le rendre si violent, que la mort en étoit la suite.

On reconnut alors qu'on avoit mal interprété cet axiome qui dit, *que le vomissement se guérit par le vomissement* ; que l'application de cette maxime étoit consacrée au vomissement criti-

que, c'est-à-dire, à celui qui procure l'évacuation des humeurs bilieuses dépravées, contenues dans les premières voies, et qu'il est dangereux de s'en servir dans le vomissement symptomatique, tel que celui-ci, où on ne rend que les liquides que l'on prend.

D'après cette expérience, on substitue à l'émétique les apozèmes laxatifs en plusieurs doses, les lavemens mucilagineux, les fomentations émollientes sur la région hypogastrique; et quand l'état du malade le permet, on y joint la saignée du pied, comme étant par son effet plus propre que celle du bras à disposer la nature à lâcher le ventre; mais pour obtenir d'elle ce bienfait, il faut que, dans le principe de la maladie, tous les moyens curatifs soient, pour ainsi dire, en même-tems mis en œuvre. C'est un point de doctrine qu'il est important de suivre, non-seulement dans la cure de celle-ci, mais encore dans celle de toutes les maladies fébriles inflammatoires des colonies méridionales, où elles sont très-communes; je veux dire, la *péripneumonie* et la *pleurésie*.

Nous y avons appris par expérience, que si dans les quatre premiers jours de la fièvre on n'a pas fait usage de tout ce qui est propre à arrêter le progrès de l'inflammation, il est très-rare qu'on atteigne le but de la médecine. Revenons à notre sujet.

Quand par cette méthode on parvient à faire cesser le vomissement par l'effet des évacuations

par bas, c'est d'un heureux présage; sinon, on rend par le vomissement une matière noire comme de l'encre, et qui toujours indique une mort prochaine : on prend d'abord cette humeur pour de la bile noire; pour m'en assurer, j'y trempai un morceau de toile blanche de coton, qui, après l'avoir tordu, ne conserva qu'une légère teinte noirâtre, au lieu que la bile noire jaunit le linge : au reste elle n'est point sanguinolente ni épaisse, et l'on n'apperçoit pas qu'elle fermente à terre comme celle dont parle Hyppocrate.

Dans la circonstance où l'on rend par la bouche cette espèce d'encre, il suffit de presser légèrement avec le doigt le creux de l'estomac du malade, pour provoquer chez lui le ris *sardonique* ou convulsion canine : par ce procédé on produit le même effet dans les véritables fièvres malignes; j'en ai plusieurs fois fait l'expérience : je dis véritables, parce qu'on donne souvent cette épithète à des fièvres qui n'ont point ce caractère.

Cependant, on ne guérit pas tous ceux auxquels on a eu le bonheur d'arrêter le vomissement, parce qu'alors au premier état de la maladie il en succède un autre, qui, dans certains sujets, s'annonce par de légères hémorragies d'un sang dissous, scorbutique, qui coule en petite quantité des gencives, et dans d'autres par des ulcères dans la bouche.

Parmi ceux-ci, il s'en trouvoit un dont l'ha-

leine infectoit ses voisins, et chez lequel la dégénération scorbutique des humeurs paroissoit être parvenue au plus haut degré de corruption putride. Il avoit un engorgement si considérable aux gencives vers l'angle gauche des mâchoires, que la bouche ne pouvoit s'ouvrir ; on étoit par conséquent obligé de borner les pansemens à des cataplasmes émolliens pour l'extérieur, et à des injections détersives pour l'intérieur de cette partie, où il y avoit un ulcère. En peu de tems cet ulcère perce en dehors ; la gangrène s'en empare, fait des progrès, gagne toute la joue, qui bientôt, par l'effet du sphacèle, se sépare toute entière des parties saines.

Cet affreux spectacle fait frissonner et détourner la vue aux assistans. Une heure après son pansement le malheureux enlève l'appareil, sort du lit, et dans cet état se promène pendant deux jours dans la salle, malgré les sœurs, les infirmiers et le factionnaire. Cependant, il étoit sans fièvre ; on n'observoit dans ses propos aucune disparate indicative de quelque désordre dans ses facultés intellectuelles ; mais il sembloit qu'il prenoit plaisir, ou plutôt que c'étoit pour lui une sorte de consolation que de pouvoir, avant de descendre dans la tombe, exposer à la vue des spectateurs

Un malheureux mortel, dont l'aspect épouvante,
De qui ses maux ont fait une image vivante,
Propre à représenter un cadavre exhumé,
Que le tems en partie a déjà consumé.

il mourut la nuit suivante.

La putréfaction est si grande dans cette maladie, que les corps de ceux qui succombent sous ses coups, exhalent une odeur cadavéreuse plusieurs jours même avant la mort.

Le neveu de M. Roelle, apothicaire à Paris, et qui portoit le même nom, passe à Cayenne en 1763, en qualité d'apothicaire-major de la nouvelle colonie de Kourou, avec M. de Chanvalon intendant. Au commencement de 1765, après le départ de M. le chevalier Turgot, il est nommé apothicaire-major de l'hôpital de Cayenne, où il attrape cette maladie, dont il est mort le troisième jour du vomissement noir.

Le préfet apostolique que M. le chevalier Turgot, gouverneur-général, avoit amené à Cayenne, et qui logeoit au gouvernement, est mort aussi de cette maladie le troisième jour du vomissement noir.

Voici quel est le sentiment du savant *M. le Cat* sur le vomissement noir, dans son *Traité des sens*, page 379.

» Cette encre observée, dit-il, dans la coroïde, » n'est pas particulière à l'œil, elle se trouve » dans l'intérieur de presque toutes les glandes : » elle est visible dans les glandes surrénales, et » c'est à cause de cette encre qu'on les appelle » *capsules attrabilaires;* elle est encore visible » dans les glandes des poumons ou dans les » glandes bronchiques. C'est cette même encre » qu'on rend dans les vomissemens noirs qui » accompagnent ces maladies extrêmes, que

» j'appelle des *dissolutions convulsives du genre* » *nerveux ;* parce que la violence de la dépra- » vation est telle, que l'intérieur des glandes » de l'estomac et des intestins est dépouillé de » cette encre. Enfin, la couleur des nègres n'a » pas une autre origine que cette encre, dont » leurs houpes nerveuses cutanées, très-poreu- » ses, imbibent la surpeau de cette encre «.

D'après une telle autorité, nous concluons que l'humeur noire qu'on rend par la bouche dans cette maladie, est le résultat de la dissolution putride des glandes de l'estomac et des intestins, opérée par l'inflammation dont ces deux viscères ont été le siége pendant le cours de cette maladie, où l'on ne vomit aucune manière bilieuse.

Maladie noire d'Hyppocrate. Il donne cette épithète à deux maladies; il en fait la description à la fin de son second livre des *Maladies.*

Dans la première, le malade, dit-il, vomit de la bile noire semblable à des fèces tant soit peu sanglantes, qu'on prendrait pour de l'encre, ou pour le sucre noir de la sèche, ou pour du vinaigre, dont il a l'âcreté; il rend aussi une espèce de flegme, ou de salive claire, et une bile verdâtre. Lorsque la matière rendue par le vomissement ressemble à du sang noir, elle a une odeur de tuerie. La bouche et la gorge sont enflammées, les dents agacées, et la matière vomie fermente à terre. Le malade

se sent un peu soulagé après cette évacuation; il a un appétit qu'il n'ose satisfaire ; à jeun, il est tourmenté par des borborygmes et par l'âcreté de sa salive, et il sent, après avoir mangé, du poids et de l'oppression dans les viscères, avec une douleur pungitive dans la poitrine et dans les reins, comme si on lui enfonçoit dans ces parties des épingles. Ces symptômes sont accompagnés d'une fièvre lente, de mal de tête, d'obscurcissement de la vue, de pesanteur dans les jambes et noirceur de la peau.

La seconde *maladie noire* est accompagnée des symptômes suivans : le malade est exténué, son corps est d'un rouge noir, ses yeux d'un vert pâle, sa peau mince, ses membres foibles, et plus son mal dure, plus son état empire. Il vomit en tout tems, rendant une matière claire, comme par distillation, à-peu-près dans la quantité de deux *brochtus.*

Le vomissement le prend ordinairement après avoir mangé. Il rend alors ce qu'il a pris, avec de la bile et du flegme ; il sent ensuite une douleur qui s'étend par tout son corps. Son vomissement est quelquefois précédé d'un frisson léger et de la fièvre, et il n'y est plus sujet qu'après avoir pris des choses douces et huileuses.

OBSERVATION.

CHAPITRE V.

Observation sur une fièvre irrégulière accompagnée d'étranges symptômes.

Le 12 juillet 1771, le Sr. Dupont Duvivier, cadet dans l'artillerie à Cayenne, vient à l'hôpital pour cause de fièvre. Ce jeune homme, âgé de dix-neuf ans, d'un caractère impérieux, ne suivant que ses caprices, prend rarement les remèdes qu'on lui ordonne.

Après avoir été un peu purgé, la fièvre se dissipe, et il en sort.

Le 8 août suivant, la fièvre l'ayant repris, il rentre à l'hôpital. Il est saigné au bras, ensuite au pied, un peu évacué, et le 20 il sort sans être bien guéri.

Il va passer quelque tems sur une habitation pour changer d'air; il y prend quelques remèdes, mais il ne peut s'y rétablir. Il revient en ville dans un état de langueur, accompagné de propension au sommeil, d'inappétence et de certains étourdissemens qui lui troublent la vue et l'empêchent de lire : au reste, il est soupçonné d'*onanisme* et de nourrir quelque sujet de chagrin ou de mécontentement.

Le 22 septembre suivant, après avoir déjeuné avec du café au lait, il lui prend un vertige ténébreux qui le fait tomber; son frère le relève et le conduit à l'hôpital. Il vomit son

déjeuné. Peu de tems après il a un autre vertige suivi d'un paroxisme épileptique. Il écume, se débat beaucoup, et revient à lui quelque tems après.

Le 24, vers les neuf heures du matin, étant assis sur le travers de son lit, il s'écrie avec étonnement : *Voyez donc, voyez donc comme tout tourne !* En disant ces paroles il tombe en convulsion ; il écume, se débat long-tems, et après ce paroxisme, plus violent que le premier, il reste absolument sans connoissance et dans un état de stupeur, d'insensibilité physique si parfait, que les piqûres d'épingle ne produisent chez lui aucune marque de sentiment.

On le met sur son lit, on lui fait en vain sentir de l'alkali volatil-fluor, pour rappeler ses sens. Il a les yeux fermés, les dents serrées, qu'il grince de tems en tems ; une espèce de bave lui coule sur la poitrine. Il est quatre jours dans cette situation, sans qu'on puisse lui rien faire prendre par la bouche.

Pendant cet intervalle, on lui administre des vésicatoires aux jambes, des fomentations sur le bas-ventre, force lavemens émolliens et deux autres composés : le premier avec la décoction d'une feuille verte de tabac, et de deux feuilles pour le second, et tout cela inutilement ; il garde tout, ne rend rien par les urines ni par l'anus.

Le 27, il y a peu de fièvre ; le malade a les yeux à demi-ouverts, une humeur visqueuse

lui coule de la bouche ; il a le visage enflammé et tout le côté gauche du corps affecté d'un léger spasme permanent, où, depuis le dernier paroxisme épileptique, on a constamment observé la jambe pliée, formant avec la cuisse une espèce d'angle obtus ; on la lui a vainement étendue vingt fois, elle reprend aussitôt la même attitude qu'elle avait avant l'extension : ce qui porteroit à croire que l'état du malade tient de la catalepsie et du carus.

Vers les quatre heures après-midi, ses yeux s'ouvrent, il paraît avoir quelque perception confuse ; il fixe avec surprise tout ce qui se présente à ses regards, sans pouvoir proférer une parole. Il a le ventre fort tendu, sur-tout l'hypogastre, où l'on voit la circonférence de la vessie marquée. Comme il ne fait point usage du tabac, on en met dans un cornet de papier, et on le lui souffle dans la narine gauche ; il éternue plusieurs fois ; on lui en souffle un autre cornet dans la narine droite ; dans le tems de l'inspiration il n'éternue point, fait seulement d'horribles grimaces qui bientôt sont suivies du vomissement d'une matière blanche visqueuse, à la quantité d'environ deux cuillerées. Quelques minutes après, il survient une défaillance, des sueurs froides accompagnées d'une atonie absolue de tout le système musculaire, effet ordinaire du tabac : le malade débonde, le ventre et la vessie se vuident en même tems. Après cette évacuation, il reconnaît tout le monde,

change de lit : on lui propose un bouillon qu'il refuse, prie qu'on le laisse tranquille, ferme les yeux, s'assoupit et dort toute la nuit sans se réveiller.

Les jours suivans il a des perceptions illusoires, qui lui causent des terreurs fréquentes; il regarde souvent autour de lui, le moindre chiffon, une pantoufle lui paroît une bête, on le rassure en lui mettant l'objet sous les yeux. Après avoir été purgé plusieurs fois, ces illusions d'optique se sont dissipées entièrement, et il n'a pas tardé à jouir d'une vigoureuse santé.

Des fièvres malignes.

Ces fièvres n'attaquent guère que les nouveaux débarqués. Il semble qu'ils apportent dans leur sein le germe de cette dangereuse maladie : les personnes fortes et bilieuses y sont plus sujettes que les autres.

Voici en général les causes les plus propres à la produire; on peut les réduire à l'abus du vin, des liqueurs inflammables, des veilles et du coït, les exercices violens et les longues marches à l'ardeur du soleil. Les symptômes qui la distinguent des autres fièvres continues, sont un anéantissement presque total de la faculté motrice, une chaleur brûlante dans l'intérieur du corps, mais peu sensible à l'extérieur, sur-tout aux extrémités qui ordinairement sont froides; une soif insatiable, une langue sèche, enflam-

mée, quelquefois noire et un peu jaune ; l'haleine est brûlante, fétide, la respiration laborieuse, le pouls foible, petit et fréquent. Tous ces symptômes annoncent des obstructions dans les principaux viscères, et dont la source est dans les premières voies et les intestins; elle est ordinairement composée de bile jaune, verte, érugineuse putride, de viscosité froide et d'acide spontané, quelquefois aussi fort que l'esprit-de-vitriol.

Cet amas de corruption, dont la présence irrite sans cesse les parties nerveuses qui lui servent de siége, doit nécessairement, s'il n'est bientôt évacué, y contracter par son séjour une qualité délétère, dont l'effet sera de combattre puissamment le principe vital, et de produire en même tems tous ces désordres qu'on observe dans les fonctions de l'économie animale pendant le cours de certaine fièvre aiguë, telle que celle-ci, qui paroît avoir beaucoup d'affinité avec la fièvre ardente ou le vrai *causus* des anciens : ces désordres sont en général le délire, la cardialgie, les convulsions, les différentes espèces d'affections soporeuses, etc.....

Cette attribution nous paroît absolument nécessaire, puisque cette corruption n'est pas plutôt expulsée hors du corps, que tous ces symptômes disparoissent en même-tems, et que le malade est sauvé.

Dans ce pays-ci les crises naturelles sont très-rares dans les maladies : on ne doit donc pas se

promettre de parvenir avec leur seul secours, à la cure des fièvres, sur-tout de l'espèce de celles que nous traitons, qui ordinairement donnent la mort le trois ou le cinquième jour ; il est rare qu'on aille au septième, hormis qu'on ne guérisse; mais il en est si peu qui aient ce bonheur, qu'en dix-huit ans de pratique dans le pays, je n'en ai vu qu'un seul, d'où l'on doit inférer qu'une médecine agissante y est nécessaire ; car on juge bien que, suivant la doctrine des crises, s'il faut à la nature au moins sept ou quatorze jours pour en opérer une, que dans un climat tel que celui-ci, où les progrès des maladies est si rapides, le malade seroit mort avant ce terme.

Nous allons placer ici ce qu'Hyppocrate nous enseigne sur les crises et les jours critiques.

Il dit dans son *Livre des Prénotions :* « Les fièvres les plus bénignes, et qui sont accompagnées des signes les plus sûrs, finissent le quatrième jour; mais celles qui sont très-malignes et accompagnées d'accidens terribles, causent la mort le quatrième jour, ou plutôt : ainsi finit leur premier accès; le second va jusqu'au septième jour, et le sixième jusqu'au vingtième. »

Dans son troisième livre du *Traité des Présages*, il avertit « Qu'il faut remarquer le premier jour des maladies, puis chaque quatrième, parce qu'on verra clairement par-là quelle tournure elles prennent. Les fièvres ardentes épidémiques, ajoute-t-il tout de suite, se jugent réglément en dix-sept jours. »

Le même auteur, en parlant de la sueur, dit formellement, *sect.* 4, *aph.* 36 : « Les sueurs » qui arrivent pendant les fièvres, sont bonnes » le troisième jour, le cinquième, le septième, le » neuvième, l'onzième, le quatorzième, le dix- » septième, le vingt-unième, le vingt-septième, » le trente-unième et le trente-quatrième ; car » ces sueurs jugent la maladie. Mais celles qui » arrivent d'autres jours sont l'effet de la dou- » leur, et annoncent la longueur de la maladie » et les rechûtes. »

Hyppocrate est le premier qui ait observé des crises dans les maladies aiguës, et après lui Galien son disciple, et beaucoup d'autres anciens médecins ; ils ont dans leurs ouvrages, sur-tout les deux premiers, démontré tous les avantages que la médecine est certaine d'en retirer, en observant la doctrine des crises : néanmoins il s'est trouvé des médecins antagonistes des crises. Un des premiers parmi les anciens est *Asclépiade;* il assuroit, au rapport de *Caelius Aurelianus*, qu'il n'y avoit point dans les maladies de ces jours déterminés, et qu'elles n'ont point de terme préfix destiné à leur guérison.

On voit par le passage suivant, que Celse étoit du sentiment d'Asclépiade.

« On doute, dit-il, de la nature des jours » mêmes. Les anciens avoient une attention » particulière aux impairs, et les appeloient cri- » tiques, comme s'ils décidoient du sort du ma- » lade. Asclépiade a eu raison, ajoute-t-il, de

» regarder cette doctrine comme chimérique, et » d'assurer que les malades n'en sont ni plus ni » moins en danger, parce que le jour est pair ou » impair. En effet, les impairs sont quelquefois » les plus mauvais; quelquefois même l'ordre des » jours change dans les maladies, de sorte que » celui qui devoit être le meilleur devient le » pire». Il ajoute quelques lignes après: «Ce qui a » trompé les anciens médecins, ce sont les nom- » bres de *Pythagore*, auxquels ils avoient beau- » coup de foi; mais le médecin ne doit pas, dans » cette occasion, compter les jours, mais exa- » miner avec attention la nature des accès. »

Van-Helmont, parmi les modernes ennemis des crises, est un de ceux qui s'est le plus fortement attaché à détruire de fond en comble la doctrine d'Hyppocrate et de Galien.

» J'ai remarqué, dit-il, *lib. de Tempore*, » *sect.* 53, qu'il n'y avoit jamais de crise, lors- » que le médecin, maître de son art, travail- » loit à la guérison de la maladie, sans attendre » qu'elle arrivât. Comme la nature a des mou- » vemens qui lui sont familiers auxquels elle se » plaît à s'assujétir, et qu'elle fait habituelle- » ment, se laissant gouverner par une vertu » motrice, toujours une et la même, il arrive » que quand on abandonne le sort d'une ma- » ladie à sa discrésion, elle exerce ses forces et » produit des crises à certains tems marqués : » mais ces crises pouvoient être ou prévenues » par de bons remèdes, ou retardées et détrui-

» tes par de mauvais. S'il arrive qu'elles n'aient » été que retardées, elles produiront un nouvel » ordre périodique, et ne se feront qu'au qua- » torzième, ou que dans l'intervalle du quator- » zième au quarantième. Un médecin habile et » qui saura seconder la nature, ne la laissera » donc pas travailler seule, n'attendra pas, » spectateur oisif d'une maladie, qu'elle amène » une crise. J'oserois dire qu'il seroit inutile » pour un malade, qui ne pourroit recouvrer sa » santé que par une crise, d'avoir un médecin; » ce qui seroit plus vrai encore, s'il ne devoit » guérir que par une crise lente. » Le même auteur dit, *lib. de Febribus*, cap. 2, sect. 8, « Qu'un vrai médecin aura subjugué la maladie » avant que la crise se passe; mais que si la crise » se fait, et que le malade guérisse avant qu'il » se soit mis en œuvre, la présence du médecin » et tout son art seroient inutiles. »

Prévenu en faveur de cette doctrine, nous la mîmes d'abord en pratique en arrivant dans la Guiane, mais nous n'y exerçâmes pas long-tems la médecine sans nous convaincre par expérience, qu'il étoit absolument nécessaire de l'associer à l'usage des cathartiques; qu'un médecin qui voudroit en faire exclusivement sa méthode curative des fièvres aiguës, ne seroit pas heureux en bons succès; mais s'il avoit le goût des observations, il n'auroit, pour se procurer de quoi en faire, qu'à noter avec soin, et les vains efforts de la nature pour amener une crise, et

les symptômes et phénomènes qui auroient précédé et accompagné la mort de sés malades. Cependant nous avouerons que par la suite nous avons remarqué que lorsqu'on parvenoit le premier jour d'une fièvre aiguë à lâcher le ventre du malade, et qu'on observoit de le purger ensuite au déclin des accès des jours critiques, c'est-à-dire, le 3, le 5, le 7 et le 9, il étoit d'ordinaire d'obtenir au moins l'un de ces jours, une copieuse et salutaire évacuation, par le concours des forces de la nature et de celles du purgatif: dans ce moment critique on la trouve mieux disposée à opérer une crise que dans tout autre. En effet, à la chûte des paroxismes critiques, le malade urine avec facilité, soutient mieux son état, a des envies d'aller à la selle avec ou sans effet; la chaleur des parties extérieures diminue sensiblement, le pouls, de dur et tendu qu'il étoit, devient souple, mollet, et la peau se couvre d'une légère moiteur : tous ces signes n'annoncent-ils pas que l'éréthisme fébrile se dissipe, qu'une crise tend à se faire par un grand émonctoire ; que c'est le moment d'administrer un purgatif pour l'aider à s'effectuer : à la facilité avec laquelle les selles coulent à plein canal, à la puanteur qui s'en exhale, au soulagement qu'elles procurent au malade, on reconnoît que l'*agent médical* est secondé par une crise : il est rare que la nature seule en procure.

Comme les signes de turgessence se manifestent ici dès le principe des fièvres aiguës, que

leurs causes en général ne diffèrent entr'elles que par le plus ou le moins de putréfaction des humeurs morbifiques contenues dans les premières voies et les intestins, source des obstructions des viscères principaux, par la communication qu'elles ont avec eux, au moyen des vaisseaux chylifères, et qu'on ne sauroit trop tôt détruire pour le salut des malades : en conséquence, on doit, dès le premier jour d'une fièvre maligne, ou d'une fièvre ardente, mettre tout en usage pour provoquer des évacuations. Pour cet effet on fait tirer neuf à dix onces de sang du bras dans le fort de la chaleur, si l'âge, les forces, la constitution et l'état du sujet le permettent : si la langue est chargée d'un limon jaunâtre, on ordonne trois grains d'émétique à prendre en une seule dose, une heure après la saignée, sinon une pinte de limonade émétisée avec un grain, et dont le malade doit prendre un verre d'heure en heure, et un lavement dans les intervalles, et l'on fait des fomentations émollientes sur la région hypogastrique. Au déclin de l'accès on le purge par bas avec un cholagogue, qu'on réitère le troisième jour. Si par cette méthode on parvient, avant le quatrième, à obtenir d'abondantes évacuations, qui soulagent, raniment les forces du malade, c'est d'un très-bon augure : on les entretient quand on juge qu'il a besoin d'être encore évacué ; en ce cas on le purge le 5 et le 7, où la fièvre finit ordinairement ; ensuite on perfectionne la cure

avec une once de quina, divisée en huit prises : on en donne deux par jour, une le matin délayée dans du vin, et par-dessus une petite soupe; l'autre à dîner. Mais si au contraire on n'a pu, par l'emploi successif de ces remèdes, opérer de salutaires évacuations, si le deux ou le troisième jour le malade est affecté d'un coma soporeux, si on ne peut le retirer de cet état par le moyen de larges vésicatoires appliquées aux jambes, si de leur effet il ne résulte pas une crise qui le débonde, si en pressant légèrement avec le doigt au-dessous du cartilage xiphoïde, on excite le rire sardonique, c'en est fait du malade, la mort n'est pas loin.

Voici le régime qu'on est dans l'usage à Cayenne de faire observer aux malades, pour la cure des fièvres continues.

Le bouillon de viande et la crême de riz est ordinairement leur nourriture : on commence à prendre de l'un ou de l'autre au déclin de la fièvre; on en prend souvent et en petite quantité : pendant le fort de l'accès on s'en prive; on boit une tisane légère, ou de l'eau panée, ou de l'eau où l'on a broyé de la cassave : bien des créoles, dans leurs maladies, la préfèrent à la tisane. Quand un purgatif commence à opérer, on boit du bouillon coupé avec de l'eau bouillante pendant les premières selles, et ensuite tout pur. La chaleur excessive du climat cause de si grandes pertes par la transpiration, que les forces d'un malade sont bientôt épuisées,

si ces pertes ne sont réparées par les alimens : le défaut de nutrition échauffe, dessèche le corps et allume considérablement la fièvre : tous ces effets concourent à augmenter la putréfaction des humeurs, à empêcher les crises, à causer des tiraillemens insupportables à l'estomac, et enfin l'inflammation de ce viscère, le hoquet et la mort. Il est donc important de veiller avec soin à ce qu'un malade prenne une quantité suffisante de nourriture, propre à soutenir les forces de la nature, pour que la crise puisse se faire.

OBSERVATIONS.

En 1754 nous débarquons aux Cailles-Saint-Louis, île Saint-Domingue, et entrons dans le magasin du capitaine Repoyet, de Marseille. Son lieutenant, jeune homme d'environ vingt-huit ans, paroissant d'une constitution très-forte, après avoir tiré des armes devant nous jusqu'à la nuit, va souper en ville avec des amis et des femmes de couleur; le lendemain lundi matin, il est assailli d'une fièvre maligne inflammatoire : le chirurgien du navire, trompé par les apparences extérieures, la juge de peu de conséquence, et se borne à lui prescrire de la tisane et un lavement, en attendant qu'il connût son caractère; le mardi, au redoublement de la fièvre, le malade tombe dans le carus, espèce d'apoplexie fébrile. On avoit vainement essayé de lui lâcher le ventre avec des lavemens.

Le mercredi l'état du malade est effrayant; le ventre, l'estomac, le cou et la tête sont enflés, ce qui est accompagné d'un hoquet fréquent. Il est mort le lendemain matin. Un lavement de tabac donné au déclin du premier accès, l'auroit peut-être sauvé.

En 1764, le fils aîné de M. de Macaye, procureur-général du roi au conseil supérieur à Cayenne, en est mort en cinq jours : cet officier, âgé d'environ vingt-six ans, paroissoit d'un tempérament fort et vigoureux, mais il n'étoit dans la colonie que depuis peu de tems, et c'étoit sa première maladie.

Son frère, un peu plus jeune, est mort en sept jours de la même fièvre : c'étoit aussi sa première maladie; il n'y avoit qu'environ dix-huit mois qu'il étoit arrivé de France, où il avoit été élevé.

En 1769, M. Domingé cadet, frère du négociant du même nom, à Cayenne, est attaqué de cette même fièvre dans une habitation où il étoit en recouvrement pour son frère : il est transporté à Cayenne le cinquième jour de la maladie; il tombe dans le carus au commencement du paroxisme, sa langue sortant de sa bouche est prise entre ses dents par l'effet d'une contraction spasmodique des muscles de la mâchoire. Il est mort dans cet état la nuit suivante, âgé d'environ vingt-cinq ans, et après un séjour de quelques mois dans la colonie.

En 1769, un Anglo-Américain, âgé d'environ

trente ans, nommé *Ramsem*, capitaine d'un bâtiment de Boston, est attaqué d'une fièvre double-tierce subintrante très-violente : on ne peut lui faire prendre aucun médicament; il les refuse tous : il demande sans cesse du vin et toujours du vin; et nous avons appris par le mousse qu'il en faisoit mettre dans ses bouillons. Le septième jour de la fièvre il n'avoit pas encore été purgé; il étoit fort abattu et paroissoit dans un état de stupeur, avoit l'haleine forte et la langue jaune. On lui fait avaler un demi-setier de vin sucré, dans lequel on avoit mis un gros de jalap en poudre : le vin qui servoit de véhicule à la médecine, ranime les forces de la nature, et deux heures après, aidée par l'action du cathartique, elle procure une crise accompagnée de quelques contractions spasmodiques qui déterminent des évacuations considérables par les voies des selles et des urines, et la fièvre cesse absolument ce jour-là. Le 9 et le 11 on lui donne le même purgatif, et le rétablissement de sa santé a suivi de près.

M. Charvet, commissaire-ordonnateur à Cayenne en 1772, âgé d'environ cinquante-cinq ans, replet et haut de près de six pieds, est attaqué d'une fièvre maligne peu de tems après son arrivée. C'étoit un de ces individus entêtés, qui croient, d'après leurs connoissances en médecine, être en état de se traiter dans leurs maladies. On l'avertit inutilement, dès le premier jour, qu'il étoit nécessaire qu'il fût saigné et

promptement évacué ; il répondoit toujours à ceux qui l'engageoient à cela, qu'il avoit coutume de faire diète, de boire beaucoup d'eau chaude et de l'infusion d'une boule d'acier qu'il avoit apportée de Nancy; que ce remède avoit la vertu de dissiper les obstructions des viscères, lesquelles étoient la cause de toutes les maladies : il avoit raison, mais il mourut le cinquième jour.

De la fièvre-quarte.

Cette fièvre, la plus violente de toutes les fièvres intermittentes, commence toujours avec frisson et froid violent; ce qui est ordinairement accompagné d'une grande foiblesse, d'une douleur de tête qui se propage le long de l'épine, aux reins et aux extrémités inférieures ; on respire avec peine; on est obligé de boire souvent pour humecter la bouche et le gosier qui sont fort secs, sur-tout après que la chaleur a dissipé le froid : la sueur qui commence à s'établir vers le déclin du paroxisme, fait peu à peu cesser tous les autres symptômes : on a en quatre jours deux accès et deux jours d'intermission.

Cette fièvre est souvent la suite d'une fièvre tierce ou continue mal traitée, dans laquelle une partie de l'humeur morbifique n'ayant pas été évacuée, s'est jetée sur les viscères de l'abdomen, et c'est ordinairement des obstructions qui en résultent qu'elle tire son origine. On doit se garder avec grand soin, au déclin de l'accès, pendant

pendant la transpiration, de s'exposer à l'impression de l'air frais; car il pourroit arriver qu'elle seroit arrêtée et repoussée de la circonférence au centre, ce qui ne manqueroit pas de rendre la fièvre plus violente et d'éloigner la guérison; si on la supporte long-tems elle engendre la mélancolie.

Quand elle ne reconnoît d'autre cause qu'un amas de bile, de crudité, retenu dans les premières voies, et qu'elle est récente, un émétique et une prise de quina purgatif suffisent souvent à Cayenne pour la dissiper.

Il n'en est pas de même quand elle est ancienne et entretenue par des obstructions. Cependant on parvient à la guérir quand on a bien évacué le malade, et dégorgé les viscères du bas-ventre par la saignée du pied; cette méthode réussit parfaitement chez un sujet qui n'est pas épuisé. Dans ce cas, cette fièvre résiste rarement à une opiate dont nous nous servons, et qui est composée de ce qui suit.

Prenez *de bon quinquina une once, sel alkali, de tartre, de centaurée et d'absinthe, de chaque demi-gros, sirop d'absinthe deux onces; faites une masse que vous diviserez en quatre prises égales; on en donne deux prises par jour, une le matin et l'autre le soir, en observant de donner la première prise deux heures avant celle du jour où la fièvre a coutume de prendre : on donne ce fébrifuge délayé dans du vin d'Espagne, tel que Malaga, Alicante, Malvoisie, de Madère, etc....* Il est rare qu'on soit obligé de recourir deux fois à ce remède.

Quand on n'observe aucun choix dans les

alimens dont on fait sa nourriture, que l'on ne suit que ses goûts dépravés, et que l'on mange trop, il arrive souvent qu'elle devient double-quarte; c'est-à-dire, qu'on a deux accès en quatre jours, et une intermission le troisième; quelquefois aussi elle devient continue par l'effet des mêmes causes.

Le régime qu'il convient d'observer doit être corroborant, propre à entretenir une douce transpiration; en conséquence on a soin d'en éloigner les crudités, les alimens venteux, pesans et difficiles à digérer; si l'estomac est foible on le fortifie en prenant le matin du chocolat à l'eau, et à dîner six grains de sel d'absinthe dans la première cuillerée de soupe.

« Lorsqu'on a eu le bonheur d'être délivré de » la fièvre quarte, on doit, dit Celse, *lib.* 3, » *cap.* 16, se souvenir long-tems du jour que » l'accès revenoit, et se garantir ce jour-là du » froid et du chaud, s'abstenir d'alimens crus, » et ne point se fatiguer par trop d'exercice, » car elle revient aisément, si celui qui en a » été guéri, n'a soin de se tenir sur ses gardes » encore quelque tems ».

Le quinquina est le meilleur de tous les fébrifuges connus jusqu'à présent pour la cure des fièvres, lorsqu'il est donné à propos et après que toute la matière fébrile a été chassée hors du corps du malade; alors il fortifie l'estomac, accélère la circulation, augmente les forces du ton des solides, la chaleur du corps et l'insensible

transpiration, donne de l'appétit et coupe la fièvre sans retour.

Mais l'expérience a aussi fait connoître tous les maux que ce remède est capable de produire, quand il est donné à contre-tems; c'est-à-dire, lorsqu'on veut arrêter la fièvre avant d'avoir bien évacué le malade; dans cette circonstance il fixe les humeurs, produit des obstructions dans les viscères, et enfin l'hydropisie, etc.

Au reste, ce n'est point au quinquina qu'on doit attribuer le mal, mais à la mauvaise application qu'on en a faite : eh ! quel remède ne devient pas dangereux administré par de certaines mains ?

Le quinquina a encore la vertu d'arrêter les progrès de la gangrène, donné intérieurement à la dose d'un demi-gros dans du vin, de quatre en quatre heures; on en saupoudre en même-tems la partie affectée, qu'on fomente ensuite avec de l'esprit-de-vin camphré.

Dans la cure des ulcères qui donnent une suppuration sanieuse, abondante, son usage interne diminue cette suppuration et la convertit en un pus louable.

Il produit le même effet dans les plaies d'armes à feu, accompagnées d'une suppuration dépravée, trop abondante; et quand il serre le ventre on y remédie au moyen de quelques grains de rhubarbe qu'on fait ajouter à chaque dose de quinquina : s'il en résulte une trop forte éva-

cuation, on met dans chaque prise deux gouttes de laudanum pour en diminuer l'effet.

Le quinquina est une écorce qui vient des Indes occidentales ; l'arbre dont on la tire croît au Pérou, dans la province de Quito, sur des montagnes, près de la ville de *Loxa*. Cet arbre est de la grandeur à-peu-près d'un cerisier. Les habitans de ce pays l'appellent *ganapéride*, et les Espagnols, *palo de calenturas*, c'est-à-dire, *bois de fièvre*. Il n'est connu des Européens que depuis 1640. Les jésuites de Rome lui donnèrent en 1749 beaucoup de réputation en Italie et en Espagne. Le cardinal de Lugo en apporta le premier en France en 1650. Il y fut d'abord vendu au poids de l'or, à cause de la vertu merveilleuse qu'il a de guérir la fièvre. Étant réduit en poudre, on l'appeloit *la poudre du cardinal de Lugo*. Les Anglais la nomment *la poudre des jésuites*, parce que c'est eux qui l'ont apportée des Indes et l'ont fait connoître en Europe. Bien des gens ne vouloient point, au commencement, se servir du quinquina. *Chiflet* et *Plempius* en furent les plus grands ennemis. Mais une infinité d'expériences qui ont été faites dans l'Europe, et les effets surprenans qu'on en voit tous les jours, ont convaincu les plus opiniâtres, que c'était un des plus excellens remèdes de la médecine ; de sorte qu'il n'y a présentement qu'un fort petit nombre de gens entêtés ou ignorans qui fassent difficulté de s'en servir.

M. Barbeyrac, illustre médecin de Montpellier, et un des plus fameux praticiens de ce siècle, l'a employé des premiers avec beaucoup de succès, et a fort contribué à le mettre en vogue. Sturmius, Willis, Sydenham, Morton, Dolœus, Monginot, et quantité d'autres célèbres médecins lui ont donné de grands éloges. Quelques-uns appellent *quinquina d'Europe,* la racine de Genciane, à cause qu'elle est bonne pour les fièvres intermittentes.

On nous apporte trois espèces de quinquina du Pérou. Le premier a un goût résineux et amer, et est moins rouge que le quinquina ordinaire; le second l'est encore moins et est couvert de mousse; le troisième, qui est le meilleur, nous vient par petits morceaux.

L'écorce du Pérou est inégale et épaisse, et tient de la couleur de la cannelle, du café ou de la rouille de fer: on donne la préférence à celle qui est épaisse, compacte, d'un goût amer et d'un rouge à-peu-près comme celui de la cannelle. Quoiqu'on n'attribue aucune vertu carthartique inhérente à cette écorce, elle ne laisse pas de purger certaines personnes, à cause de quelque idiosyncrase particulière à la constitution des organes digestifs.

Des fièvres double-tierce subintrante.

Ces fièvres sont les plus ordinaires et les plus fréquentes du pays. Elles redoublent tous les jours; les accès des jours pairs sont moins violens

que ceux des jours impairs. L'accès du premier jour répond à celui du troisième; celui-ci à celui du cinquième, etc..... L'accès du second jour répond à celui du quatrième; celui-ci au sixième, et ainsi de suite. Un accès n'est pas fini qu'un autre recommence. Cette fièvre est souvent accompagnée de vomissemens dans les jours impairs, et qui ne cessent ordinairement qu'après le septième jour. Ce n'est guère aussi qu'au commencement de l'accès de ce jour, que les affections soporeuses, très-communes dans ces fièvres, ont coutume de se manifester : il en est de même des convulsions, des spasmes, des soubresauts dans les tendons des muscles des bras, et dont l'accès du sept est souvent accompagné.

Cette fièvre commence aussi quelquefois avec frisson et froid; mais ordinairement on n'éprouve que quelques légères horripilations, et qui se dissipent dès que la chaleur commence à se faire sentir, laquelle devient souvent brûlante et accompagnée d'une grande soif. Cette fièvre est fort dangereuse quand on néglige les évacuations dans le commencement. Nous sommes dans l'usage de purger tous les jours pairs; par cette méthode on n'a ordinairement que neuf accès; la fièvre cesse le dix; mais pour cela il faut avoir été appelé dès le premier jour de la fièvre; car au troisième il est trop tard : on a beau purger tous les jours pairs suivans, la fièvre ne cesse qu'au quatorze; et si l'on n'a pu commencer

à évacuer le malade que le sixième jour de la fièvre, dans ce cas elle va jusqu'au vingt-un, et quelquefois à une période plus éloignée.

Il est important de faire remarquer que nous purgeons souvent à la chûte des paroxismes des jours impairs ; en effet, ce moment semble marqué par la nature pour placer un purgatif, parce que c'est celui où les crises se font, ou au moins celui où se manifestent les signes qui indiquent que la nature y est disposée, et enfin parce que c'est celui où le malade sent des envies d'aller à la selle avec ou sans effet, où les urines coulent avec plus de facilité, où la peau moins sèche, moins brûlante, se couvre d'une légère moiteur, et où tous les symptômes fébriles sont considérablement diminués. Ces signes, il est vrai, sont ordinairement plus sensibles, plus apparens au déclin de l'accès du sept, qu'à celui des jours critiques précédens, et ce n'est guère qu'à la période du sept ou du quatorze, plutôt qu'à celle du trois ou du cinq que les purgatifs déterminent les crises ; néanmoins nous leur voyons de tems en tems produire cet effet le trois, mais plus souvent le cinq.

« Tous ceux, dit Hyppocrate, *liv. 4 des*
» *Maladies*, qui ayant une fièvre continue,
» ont été purgés aux jours pairs, ceux-là n'ont
» jamais été trop purgés ; mais ceux qui ont
» été purgés aux jours impairs avec des médi-
» camens énergiques, ont été trop purgés, et
» il y en a beaucoup qui sont morts à la suite

» de ces remèdes : les anciens médecins ont
» commis beaucoup de fautes à cet égard, parce
» qu'ils ne connoissoient point ce qu'on vient
» de rapporter. Les humeurs sont plus en mou-
» vement aux jours impairs qu'aux jours pairs ;
» et si l'on augmente ce mouvement par des
» purgatifs, les malades périssent ».

Il paroît, d'après ce passage, que les médecins antérieurs à Hyppocrate, et qu'il appelle *anciens*, étoient dans l'usage d'administrer les purgatifs indistinctement tous les jours des maladies, et que celui d'Hyppocrate étoit de les consacrer aux jours pairs. Il est étonnant que ni les anciens médecins, ni les modernes n'aient point déterminé le moment où la nature paroît disposée aux évacuations. Cette connoissance est cependant absolument nécessaire pour placer à propos un purgatif. Nous avons constamment observé qu'elle y étoit plus disposée au déclin des accès, sur-tout dans ceux des jours impairs qu'en tout autre tems. Dans les fièvres continues, soit que l'on purge dans les jours pairs ou les impairs, ce doit toujours être précisément au déclin des paroxismes. Nous saisissons avec beaucoup de soin à Cayenne ce moment-là pour purger, soit dans les pairs ou les impairs : nous purgeons dans ceux-ci quand la nature paroît vouloir opérer une crise par les selles, sinon dans les pairs. On juge bien que pour observer cela, nous sommes obligés de purger à toute heure du jour ou de la nuit, et que c'est le déclin de la fièvre qui en fixe le moment.

Cependant la plupart des médecins sont dans l'usage de prescrire l'administration d'un purgatif pour le matin vers les six heures ; il en faut ordinairement deux pour le mettre en action, et à-peu-près six ou huit à celle-ci pour arriver à sa fin : c'est fort bien si la fièvre ne doit redoubler que vers les six heures du soir ; mais si cela n'a pas été calculé, et qu'elle redouble à midi, il est certain que le malade sera fort agité, et que la médecine ne passera point ; car on doit savoir qu'un paroxisme fébrile, quatre heures même avant de se faire sentir, arrête l'effet d'un gurgatif, et que de ce fâcheux contre-tems il peut résulter un évènement malheureux, surtout dans le cas où l'on auroit fondé le salut du malade sur l'opération du remède.

Voici comment s'explique *Chirac* sur l'usage des purgatifs, dans son *Traité des Fièvres malignes*. « La résolution et la séparation des humeurs, n'arrivent, dit-il, qu'après le septième, le quatorzième et le vingt-unième » jour ; mais on peut toujours purger en attendant.... Les purgatifs n'agissent jamais pour » vider absolument qu'après sept, quatorze ou » vingt-un jours, quoiqu'il soit dangereux de » ne pas purger les malades avant ce tems ».

On retire de plus grands avantages encore des émétiques que des purgatifs, dans le commencement des fièvres, et même des autres maladies ; c'est-à-dire, lorsque la bouche du malade indique par des signes sensibles que la

nature demande leurs secours, alors nous leur donnons la préférence sur les purgatifs. Nous ferons remarquer que l'émétique ne se donne jamais que sous une forme liquide ; il est nécessaire de le donner en potion dans toutes les maladies où il est bon de provoquer de fortes contractions ; par exemple, dans l'apoplexie, lorsqu'elle laisse au malade quelque connoissance, et que la déglutition est libre ; dans la suffocation utérine lorsque la malade a recouvré l'usage de ses sens : dans le premier cas on peut porter la dose à quatre ou cinq grains, et dans le dernier à trois ou quatre, quand les premières voies paroissent pleines d'humeurs, mais on doit toujours se régler pour cela sur l'état et la constitution du malade.

Deux modes d'administration de ce remède sont en usage parmi les médecins ; les uns le donnent en potion, c'est-à-dire, en une seule dose ; les autres divisent la dose en deux ou trois, qu'ils ordonnent l'une après l'autre par intervalle.

Cette dernière façon de donner l'émétique, n'est guère bonne que pour les enfans en bas-âge : ce remède leur est salutaire dans plusieurs maladies ; par exemple, lorsqu'il est administré dans le principe de la petite-vérole ou de la rougeole, c'est-à-dire, dès que les premiers signes de ces maladies se manifestent sur le visage par de petits points rouges semblables à des piqûres de puces, les évacuations qu'il procure,

préviennent tous les accidens dont elles sont souvent accompagnées, et font que la petite-vérole est presque toujours discrète, lorsqu'on a pu faire usage de ce remède au moment que nous venons d'indiquer. L'émétique est encore un remède efficace pour guérir promptement la coqueluche tant aux adultes qu'aux enfans; maladie à laquelle ces derniers sont fort sujets. Voici comment on l'administre à ceux-ci.

On met un grain d'émétique dans huit cuillerées d'eau commune, on leur en donne une cuillerée depuis quinze jusqu'à vingt mois; on peut même, suivant l'effet tardif du remède, la force de l'enfant, et qu'il approche des vingt, en donner encore une demi-cuillerée, un quart-d'heure après le premier vomissement. Depuis vingt mois jusqu'à deux ans, deux cuillerées d'abord, et quelque tems après une demie encore et même une entière, supposé que les deux premières fassent peu d'effet, que l'enfant soit vigoureux et qu'il approche de deux ans. De deux ans à trente mois, trois cuillerées et demie et même quatre; trois d'abord et le reste divisé en trois parties égales : on en donne une de dix en dix minutes. A trois ans quatre et demie ou cinq; quatre d'abord et le reste comme nous venons de l'indiquer. A quatre ans, cinq cuillerées; quatre d'abord. A cinq ans, six cuillerées; cinq d'abord. A six ans, six cuillerées et demie; six d'abord; les premières doses que

nous venons de fixer suffiront peut-être pour les enfans faciles à émouvoir.

Pour les enfans plus âgés on met deux grains d'émétique dans huit cuillerées d'eau. A sept ans on en donne trois et demie ; d'abord trois : si après le premier vomissement ceux qui doivent lui succéder sont tardifs, on distribue dans l'eau chaude qu'on fait boire, cette demi-cuillerée. A huit et neuf ans la même dose. A dix ans, quatre cuillerées ; d'abord trois. A douze ans, quatre et demie. Au reste, la force et la vigueur du malade fourniront les modifications qu'il conviendra de faire à la règle que nous venons de proposer.

Nous sommes ordinairement dans l'usage de prescrire aux adultes l'émétique en potion : nous nous gardons bien de la faire donner en plusieurs doses ; nous savons par expérience qu'il est rare que ce remède, administré de cette manière, change en mieux l'état du malade.

Une dose convenable d'émétique opère ordinairement des effets salutaires ; mais si on la partage en trois parties égales, et qu'on les fasse prendre l'une après l'autre et à certaine distance, il arrive que n'ayant pas assez d'énergie pour chasser des premières voies les humeurs critiques, l'effet qui en résulte est à-peu-près borné à faire vomir l'eau qu'on a bue ; et s'il s'y mêle un peu de glaire et de bile, il faut qu'elles en soient farcies ; mais ce qui rebute le plus les

malades qui ont pris ce remède ; suivant cette méthode, ce sont les vomissemens, qui, entretenus par l'eau chaude qu'on boit, durent quelquefois si long-tems, qu'on est obligé d'avoir recours aux anti-émétiques pour les arrêter, et à la liqueur minérale anodine d'Hoffmann, pour retirer le malade de l'état de foiblesse, de défaillance extraordinaire où il se trouve, et cela sans qu'il en résulte par la suite aucun bien pour lui ; ce qui n'est point étonnant, la cause morbifique n'ayant été qu'agitée et non évacuée. Tel est souvent l'effet de l'émétique donné en plusieurs doses : une fois qu'il a gagné les intestins, il provoque des vomissemens difficiles à arrêter ; il n'est guère possible que pareille chose arrive en le donnant en potion, parce qu'on la rend presque toute entière dans le premier vomissement.

Nous supposerons que trois grains d'émétique soient assez puissans pour déloger des premières voies, un ennemi formidable qui s'y est retranché, et dont la présence trouble depuis long-tems une partie des principales fonctions de l'économie animale, on juge bien que, si, pour l'attaquer, on ne mettoit ces trois grains d'émétique en action que l'un après l'autre, et non tous à la fois : Exemple : un levier de neuf pieds est nécessaire pour déplacer un bloc de marbre ; on le divise en trois parties égales ; trois hommes de la même force, chacun avec un de ces petits leviers, l'entreprennent l'un après l'autre,

mais à peine peuvent-ils l'ébranler ; un seul avec le levier qu'il falloit, en seroit sans effort venu à bout.

Il est bon de remarquer que la même dose d'émétique ou de purgatif, produit plus ou moins d'effet, suivant la différente sensibilité physique des individus : deux grains de ce remède donné à une personne douée d'une sensibilité physique très-exquise, peuvent faire autant d'effet que trois grains administrés à un sujet moins avantagé de la nature à cet égard. Il est donc prudent, avant de prescrire à quelqu'un un vomitif ou un purgatif, de s'informer de lui, s'il est difficile ou non à émouvoir, afin de pouvoir convenablement fixer la dose qu'on jugera nécessaire suivant les cas. « J'ai souvent été sur- » pris, dit Sydénham, du soulagement que les » émétiques procurent dans les maladies, et » dont le cours est toujours plus favorable après » l'émétique, qu'il ne l'auroit été sans cela ; » c'est ce qui fait que ces médicamens convien- » nent souvent dans les commencemens des » maladies ».

Dumoulin disoit, après soixante ans de pratique, « Qu'il s'étoit rarement repenti d'avoir » donné l'émétique, et qu'il s'étoit souvent » repenti de ne l'avoir pas donné ».

Administration de l'Émétique.

Dans les fièvres continues on ne doit les donner qu'au déclin de l'accès ; dans les autres cas,

le matin à jeun : on boit de l'eau chaude à chaque fois que l'on vomit, et du bouillon de viande coupé avec de l'eau bouillante, lorsqu'on commence d'aller à la selle. Quand on ne rend plus par le vomissement des humeurs critiques, telles que de la bile, des glaires, etc.... mais seulement l'eau que l'on boit, on avale un petit verre de *tafia*, ou à son défaut, d'eau-de-vie : ces liqueurs déterminent par bas l'action de l'émétique, ce qui fait cesser des vomissemens alors inutiles, et dont la continuation ne pourroit produire que du mal.

Hyppocrate dit, *Aphorisme* 22 : « Il faut purger les humeurs cuites, et non les humeurs » crues, pas même au commencement, à moins » qu'elles ne soient turgentes ; mais elles sont » rarement turgentes ».

Quelques médecins sont d'avis qu'il n'entend parler que des sueurs dans cet aphorisme.

Dans un autre endroit, Hyppocrate s'explique d'une façon, qui autorise assez le lecteur à croire que les maximes qu'il proposoit, sur-tout relativement à telle circonstance où il approuvoit qu'on évacuât les humeurs, et non dans telle autre, étoient combattues par des médecins de son tems, qui n'étoient pas de son avis, et dont les écrits ne sont point parvenus jusqu'à nous (1).

On trouve le passage suivant dans le livre d'Hyppocrate, *de Medicina veteri*, sur les ter-

---

(1) Voyez plus bas son *Traité de l'Air, des Eaux et des Lieux.*

ribles effets que la bile dépravée est capable de produire : « Lorsqu'une certaine liqueur amère, » dit-il, que nous appelons *bile jaune*, est ré- » pandue, quelles anxiétés, quelles ardeurs et » quelle foiblesse ne sentira pas alors le ma- » lade ? mais si l'on emporte l'excès de cette » liqueur par un purgatif ordonné à tems, ou » si elle s'évacue d'elle-même, alors les dou- » leurs et les ardeurs cesseront sur-le-champ : » mais devient-elle à la longue intempérée et » exaltée au-dessus de son état naturel, alors » toutes les ressources de l'art ne suffiront pas » pour calmer les douleurs et la fièvre. En » effet, de quelle rage, de quel désespoir, de » quelles douleurs de poitrine, de quels tirail- » lemens d'entrailles ne sont pas affligés ceux » qui abondent en une bile âcre, irritante et » érugineuse ? »

On sait, par expérience, que dans les grandes maladies, les fièvres de toute espèce, on rend par les selles et le vomissement des biles vicieuses de différentes couleurs : telles sont la *rouge* ou *couleur de safran*, la *verte* ou *couleur de porreau*, l'*érugineuse* ou *couleur de vert-de-gris*, la *vitelline* ou *couleur d'un jaune d'œuf* délayé dans un bouillon, et de la *noire ;* la bile naturelle est d'un *jaune pâle*. Voici les qualités malignes que *Gorreus* attribue à chacune de ces biles en particulier.

La *bile rouge* ou *couleur de safran*. C'est ou une sérosité acrimonieuse et mordicante du sang,

sang, ou une humeur qui a ces qualités avec la consistance à-peu-près d'un sang fluide ; mais parce qu'elle ne se coagule pas, on l'appelle *bile*.

La *glastée* ou celle qui est à-peu-près de la couleur du *glastum*, pastel, mais un peu plus noirâtre, et approchante de la couleur du choux. Cette bile est extrêmement acrimonieuse, chaude et poignante, et à-peu-près semblable en consistance, en couleur et en énergie à la bile noire ; c'est de toutes les espèces de bile la plus maligne : elle est engendrée dans l'estomac ou dans les parties adjacentes par une chaleur violente.

L'*érugineuse*, la *verte*, ou celle qui est de la couleur du *vert-de-gris* : elle est acrimonieuse, chaude et poignante à un grand degré, et elle ne le cède en malignité qu'à celle de couleur de glastum : elle s'engendre dans l'estomac ou dans le foie affecté d'inflammation.

La *vitelline*, ou celle qui est de la couleur d'un *jaune d'œuf* : elle tient à-peu-près le milieu entre la bile naturelle et celle qui parvient au plus haut degré de malignité. Galien dit, dans son livre *de attrabile*, qu'elle est engendrée dans les vaisseaux, quoiqu'on la rende quelquefois par les selles et le vomissement.

La *porracée* : elle s'engendre souvent dans l'estomac d'alimens non digérés, ou dans les veines, à la suite d'une maladie, par quelque chaleur contre nature ; et des veines elle est

portée dans l'estomac et dans les intestins, mais on ne peut pas dire que la chaleur qui la produit soit véhémente comme dans l'érugineuse; car quoiqu'il y ait deux sortes de bile verte, l'érugineuse, à raison de l'excès de la violence de la chaleur qui la produit, est plus acrimonieuse, plus mordicante et plus épaisse que la porracée, qui a, à la vérité, toutes ces qualités, mais à un degré inférieur. *Galien* dit, dans son troisième livre *de Aliment. facult.* que l'on rend dans les grandes maladies toute sorte de bile, excepté la porracée; mais que les personnes en santé rendent tant par haut que par bas la jaune pâle et la porracée même; ce qui est une preuve, ajoute-t-il, que la porracée et l'érugineuse n'ont pas été engendrées par le même degré de chaleur.

La *jaune :* elle approche beaucoup de la bile naturelle, qui tient le milieu entre la bile pâle et la bile jaune.

La *pâle :* cette bile est la moins chaude et la plus tempérée de toutes les biles; elle est amère et poignante; elle s'engendre dans les veines du corps dans son état naturel; sa couleur tire un peu sur le jaune. On désigne plus souvent cette espèce par le nom simple de *bile* que la jaune; celle-ci supposant un excès de chaleur qui est toujours contraire à la nature.

Galien dit que la bile noire n'a pas de nom particulier, sinon celui d'*humeur rongeante* et de la nature du vinaigre, que quelques auteurs

lui ont donné. Son opinion est que la bile noire procède de la bile jaune échauffée et trop cuite : on lui donne deux origines, on la fait naître de la partie la plus épaisse ou limoneuse du sang, et on l'appelle proprement *humeur mélancolique*. Il paroît que c'étoit là le sentiment de *Galien*, à en juger par différens endroits de ses ouvrages.

Les anciens ont cru, comme on vient de le voir dans *Gorreus*, que toutes ces biles de différentes couleurs étoient engendrées les unes dans l'estomac, les autres dans les veines, etc. Quant à nous, nous pensons que la nature, toujours simple dans ses opérations, ne multiplie point les êtres sans nécessité ; qu'elle a sans doute voulu que la bile se formât dans le foie, le chyle dans l'estomac, le lait dans les mamelles, etc.... Il est donc probable que toutes ces différentes espèces de bile ont été originellement de la bile naturelle, qui, en passant par différens degrés de dépravation, etc. ... a pris aussi des couleurs différentes. Tâchons de rendre cette probabilité encore plus sensible ou plus persuasive.

La *bile naturelle*, dont la secrétion se fait dans le foie, et que les pores biliaires déposent en partie dans le duodénum, au moyen du canal cholidoque, et en partie à la vésicule du fiel : cette dernière partie, plus épaisse et plus amère, se réunit à la première dans le duodénum ; ces deux parties alors ne font plus qu'une seule et

unique espèce de bile d'un jaune brunâtre; mais une fois répandue dans les premières voies (foyer des transmutations), si cette liqueur jaune y rencontre un acide, qui, après s'être intimement mêlé avec elle, parvienne, avec le tems, à pénétrer et s'insinuer jusqu'aux derniers élémens de ses parties constitutives, alors cette liqueur mixtionnée ne peut-elle pas, suivant l'excès ou le défaut de chaleur et le concours d'autres circonstances, acquérir une couleur de safran, de porreau, de vert-de-gris ou de jaune d'œuf, et un acide plus fort la rendre noire par l'effet d'une longue stagnation ?

Nous allons placer ici des expériences faites sur la bile, et qui viennent à l'appui de notre opinion.

1re. *Expérience.* « On ajouta de l'alun en » poudre à de la bile, le troisième jour sa cou- » leur étoit verdâtre à la surface. L'addition » d'eau commune lui donna sur-le-champ une » couleur semblable à celle du beurre. Le dou- » zième jour sa couleur était la même ».

2e. » L'esprit acide de sel commun, ajouté » à de la bile, changea sa couleur en un jaune » obscur. Le second jour la couleur devint très- » verte. Le quinzième jour il y avait au fond » du vaisseau un sédiment verdâtre; quant à » la liqueur elle étoit verte et transparente «.

3e. » L'esprit-de-vitriol, ajouté à de la bile, » changea sa couleur naturelle brunâtre en » couleur de jaune d'œuf. Le second jour sa

» couleur était bleu d'azur. Le troisième jour » elle parut dans le même état «.

4e. » Du sel d'absinthe en poudre, ajouté » à de la bile, vingt-quatre heures après sa » couleur étoit semblable à celle du tabac ; mais » peu après une addition d'eau commune chan- » gea sa couleur en un jaune foncé ». *Baglivi.*

5e. » Une demi-once d'alun en poudre, » ajouté à une livre de fiel de bœuf, sa couleur » devint en peu de tems d'un vert tirant sur le » jaune. Exposé au soleil, sa couleur se chan- » gea en rouge ; remise au soleil pendant trois » ou quatre mois, dans une fiole bien bouchée, » la couleur rouge de la liqueur se changea en » un jaune foible, couleur de citron ». *Hombert.*

L'examen des excrétions que les malades rendent dans les fièvres et dans les grandes maladies, tant par les selles que par les vomissemens, apprend à connaître toutes les différentes espèces de bile qui font la guerre à l'espèce humaine, et de leurs observations exactes et constantes on recueille de quoi se faire une étiologie fondée sur la connoissance des vraies causes des maladies et des méthodes thérapeutiques, convenables à chacune en particulier. On sent bien que pour cela il est absolument nécessaire, quand on purge un malade, d'ordonner, 1°. de faire jeter toutes les selles fétides, parce qu'elles ne sont guère que le résidu de la cuisine, c'est-à-dire, les fibres et le marc des alimens ; la bile qui peut s'y trouver

y est confondue et si intimement mêlée qu'il est impossible de l'appercevoir et d'en tirer quelque indication intéressante.

2°. De garder les selles liquides non fétides; celles-ci ne viennent qu'après celles-là : elles sont ordinairement bilieuses, et conséquemment critiques; on juge à la couleur de la bile rendue si elle est d'une espèce maligne, et du besoin de réitérer la purgation. Un médecin, qui connaît le prix de ces remarques, a soin de dire au malade d'ordonner à ses domestiques d'observer ce que nous recommandons. Soyons de bonne foi; quelles connaissances utiles un médecin peut-il acquérir pour la conduite des maladies, en examinant des déjections toutes reçues dans le même vase ? Comment distinguer la nature des humeurs morbifiques incorporées avec les matières fécales ? Dans ce cas, leur inspection que peut-elle lui apprendre, si ce n'est qu'elles blessent plus ou moins l'odorat ?

Il est bon de remarquer qu'on ne rend de la bile noire que par les selles, et rarement dans les fièvres : on en rend beaucoup dans les maladies chroniques, ou causées par le chagrin, et dans les affections mélancoliques, cancereuses, etc. On doit en dire autant de la bile vitelline, qu'on ne rend que par les selles et encore très-rarement; car pendant tout le tems que nous avons pratiqué à Cayenne, nous n'avons vû rendre de la vitelline qu'à cinq ou six

personnes. MM. Rousseau père, chevalier de Saint-Louis, et Maillart Dumesle, commissaire-général-ordonnateur de la colonie, étaient de ce nombre. Il est bon de remarquer encore que cette bile vitelline a toujours une odeur fétide, au lieu que les autres espèces de bile n'ont qu'une odeur forte, d'où l'on doit inférer que la couleur et l'odeur de celle-là résultent de son mélange avec un acide, joint à une chaleur et une putréfaction excessive.

OBSERVATION.

Après avoir éprouvé pendant trois mois de suite des indigestions journalières, accompagnées de rapports acides très-violens, lesquels étoient suivis d'un cours de ventre, un instant après je fus assaillis, en 1754, aux Cailles-Saint-Louis, île Saint-Domingue, d'une fièvre double-tierce continue. C'était mon premier voyage en Amérique. N'ayant guère de connoissance des maladies de cette colonie, je fais appeler un ancien médecin du pays. La fièvre, sans être très-violente, étoit accompagnée d'un grand mal de tête et de reins : alors les rapports acides et le cours de ventre cessent absolument. Le premier jour on me donne deux lavemens qui font peu d'effet; le second jour l'émétique en potion; il ne procura aucun vomissement critique. Le mal de tête et de reins se soutenant toujours violent, le trois on me saigne au pied; tout cela ne soulage guère ma tête ni mes reins.

Le quatre on me purge par bas ; la médecine procure une abondante évacuation qui diminue beaucoup la douleur de tête et de reins. Le cinq je suis affecté d'un coma vigil, accompagné d'une envie continuelle de dormir, sans pouvoir obtenir un moment de repos : j'étois comme Tantale qui mouroit de soif au milieu des eaux. On me purge encore le six et le huit ; l'effet de ces deux purgatifs ne dissipe point l'insomnie ni même la grande propension que j'avois au sommeil. C'est en vain que je bouche mes oreilles pour ne pas entendre aboyer les chiens pendant la nuit, dans l'espérance de m'assoupir un moment. Ma boisson commune a été jusqu'au sixième jour tantôt de la tisane, et tantôt de la limonade légère ; mais ensuite je la bornai absolument à du bouillon de viande, et quand celui-ci me manquoit pour la nuit, on me faisoit avec deux jaunes d'œufs une pinte de lait-de-poule un peu sucré. Le quatorze, on me donne une prise de quinquina purgatif, qui détermine par l'anus une effusion considérable de bile rouge comme de l'extrait de safran. J'ai toujours pensé que le bouillon, dont je faisois ma boisson commune, avoit beaucoup contribué à disposer la nature à cette évacuation salutaire, laquelle a duré jusqu'au dix-huit. Une seconde prise de quinquina purgatif, que j'ai prise ce jour-là, a dissipé le flux bilieux, l'insomnie et la fièvre, de sorte que le vingt-un je me suis trouvé parfaitement guéri. Ensuite je

pris quatre gros de quinquina simple pour fortifier les organes digestifs. Je n'eus point, pour ainsi dire, de convalescence; quelques jours après l'appétit devint extraordinaire, je mangeois autant que quatre personnes : c'étoit une vraie boulimie. Je n'eus point d'indigestion, parce que l'humeur morbifique avoit été totalement épuisée par le flux de ventre bilieux. Je pris en peu de tems un embonpoint et un degré de force de corps qui ne m'étoient point naturels.

Il m'avait resté de cette terrible maladie quelques excoriations à la partie inférieure du dos, causées par l'impression de cette bile corrosive, dont certains endroits de ma chemise étoient imbibés; je les desséchai bientôt avec un liniment composé d'huile de noix saturée d'eau de chaux : remède avec lequel j'avois vu guérir, à l'hôpital de Marseille, un homme tombé dans une chaudière de savon et brûlé jusqu'à la ceinture, quoiqu'il n'y eût plus de feu sous la chaudière depuis plus d'un jour. La brûlure ayant pénétré jusqu'aux muscles, on lui enleva en ma présence tous les tégumens des extrémités inférieures jusqu'aux aînes et le scrotum; on le pansoit avec du papier brouillard enduit de ce liniment, et par-dessus des compresses trempées dans du vin aromatique chaud.

Hyppocrate a donc bien eu raison de dire, *lib.* IV *de morb.* et *lib.* II *de nat. humana*,

» que la bile est la cause productrice de toutes » les fièvres ».

OBSERVATION.

En 1764, M. Mentel, âgé d'environ quarante ans, ingénieur-géographe du roi, ayant le grade de lieutenant d'infanterie, est envoyé en cette qualité dans la Guiane Française par M. de Choiseuil. Il y est d'abord employé à l'établissement de la nouvelle colonie de Kourou, que le roi, en 1763, avoit entrepris d'y former. En conséquence, on y fait successivement passer quinze mille individus de différentes contrées de l'Europe. M. Mentel continue d'y faire son service pendant tout le règne de cette terrible épidémie qui en a fait périr au moins les deux tiers, et cela, sans qu'aucun des traits, même les plus légers, de la contagion aient pu l'atteindre; sa santé s'étant toujours soutenue bonne depuis son arrivée dans la Guiane. Après le renvoi en France des malheureux restes de cette nouvelle colonie, il vint bien portant se fixer à Cayenne. C'étoit sans doute dans cette ville où devoient éclore les germes morbifiques, que les miasmes de l'épidémie de Kourou avaient déposés dans son sein; car, en 1766, dans un moment où il paroissoit jouir de la plus vigoureuse santé, il est brusquement attaqué d'une fièvre double-tierce continue très-aiguë; les symptômes, dont elle est accompagnée, sont une violente douleur de tête et de reins, une

chaleur brûlante et une soif insatiable, mais sans qu'il paroisse dans la bouche des signes bien marqués d'un engorgement bilieux dans les premières voies.

Le premier jour, je le fais saigner au bras dans le fort de la chaleur, et lui ordonne une légère limonade de tamarin pour boisson commune, deux lavemens émolliens et un purgatif pour le lendemain.

Le trois, le mal de tête et de reins se soutenant toujours violent, je lui fais tirer du sang au pied, ordonne deux lavemens et une potion purgative pour le quatre.

Le cinq, la douleur de tête et de reins avoient beaucoup diminué; j'attribuai cet effet à la saignée du pied et à la purgation de la veille qui avoit très-bien opéré. J'ordonne un lavement émollient et une potion purgative pour le six : elle procura une copieuse évacuation.

Le sept, le malade se plaint néanmoins d'une grande pesanteur de tête, ferme les yeux comme s'il vouloit s'assoupir; cependant il répond quand on l'interroge. Vers midi il est affecté d'un coma soporeux. Vers les six heures du soir je lui fais appliquer un large vésicatoire à chaque jambe, ordonne une pinte d'émulsion nitrée pour sa boisson pendant l'effet des cantharides, et un lavement de graine de lin, pour être administré six heures après leur application, afin de prévenir leur action sur la vessie.

Le huit, vers les dix heures du matin, on panse les vésicatoires ; ils avoient parfaitement opéré et dissipé le coma. Alors je jugeai le malade absolument hors de tout accident, et me trompai. Le lendemain à l'heure du redoublement de la fièvre, vers midi, il tombe dans le carus. Il a les dents serrées, et une humeur visqueuse lui coule de la bouche, et quand on le soulève sa tête penche en arrière ; ce qui prouve que l'action des nerfs moteurs est nulle, mais les fonctions vitales sont libres, il respire bien et le pouls a de la vigueur. Cependant je le crus perdu sans ressource, et le dis même à tous ceux qui me demandoient de ses nouvelles. Le soir, vers les sept heures, en passant devant chez lui, j'entre pour le voir, et le trouve dans le même état, le pouls se soutenoit toujours assez vigoureux. Comme je n'avois ce soir-là point d'autre malade que celui-ci dans un état critique, qu'il y avoit sur une table de quoi faire plusieurs emplâtres de vésicatoires, cette heureuse circonstance me décide dans l'instant à tenter encore ce moyen à tout évènement. En conséquence, après en avoir préparé cinq, j'en applique un à la nuque, un à la partie interne de chaque bras, et un sur la plaie faite à chaque jambe par les précédens emplâtres, les deux derniers, cela dans la vue d'exciter de plus grandes douleurs. Je recommande ensuite à la négresse qui le servoit, que si elle le voyoit remuer pendant la nuit de lui faire prendre un bouillon, et

je me retirai, mais sans une grande confiance en ce que je venois de faire pour son salut.

Le dix, vers les six heures du matin, j'entre chez lui, en allant à l'hôpital, et l'apperçois avec la plus agréable des surprises, assis sur le travers de son lit; il tourne la tête de mon côté, et s'écrie en me voyant: Vous m'avez condamné hier, eh bien me voilà! Il étoit sans fièvre. Les cantharides avoient si bien opéré, qu'il y avoit aux bras et à la nuque des cloches de la grandeur des emplâtres; celles des jambes y avoient fait des escarres qui, par la suite, se sont détachées par la suppuration, et les plaies ont été guéries en peu de tems.

OBSERVATION.

Le 12 décembre 1762, M. Demacaye, procureur-général du roi à Cayenne, âgé de cinquante-deux ans, d'un tempérament bilieux et sanguin, est attaqué d'une fièvre double-tierce continue, sur son habitation. Il me fait appeler le quatrième jour de sa maladie pour le traiter. Il avoit été purgé le matin, et saigné au bras le deux et le troisième jour de la fièvre. Le malade me dit qu'elle avoit été précédée par une courbature générale, lassitude douloureuse sur-tout aux cuisses et aux jambes, et le premier accès accompagné d'un grand mal de tête et de reins, d'amertume à la bouche et d'une soif qu'il ne peut satisfaire; que depuis ce premier accès tous les objets lui paroissent jaunes, les murail-

les de sa chambre, les draps de son lit, etc... Il est vrai que le blanc des yeux et la peau, surtout celle du visage, ont une teinte jaune. Ces perceptions se sont dissipées après le septième jour de la maladie. Il est certain qu'elles sont produites par une bile exaltée au suprême degré, et dont la tête est naturellement le principal récipient.

On ne peut rendre compte de quelle manière cela s'opère, qu'en supposant que cette bile, après avoir pénétré jusqu'aux dernières parties élémentaires dont le cerveau est constitué, se mêle intimement avec les esprits visuels, leur communique une teinte de jaune ; que ceux-ci, portés à la rétine par le nerf optique, en font part à cette membrane, de façon que l'image des objets extérieurs qui viennent s'y peindre, doit nécessairement paroître jaune.

Revenons à notre malade. Le cinq, la fièvre redouble vers les deux heures après-midi, avec une violente douleur de tête et de reins. Je le saigne au pied au déclin, et lui ordonne un lavement émollient.

Le six, il est purgé avec ce qui suit :

Prenez *manne deux onces et demie, séné mondé, rhubarbe concassée, de chaque deux gros, agaric un gros, sel d'epsom trois gros,* pour dix onces de décoction, pour deux doses : on prend la seconde une heure après que la première a commencé à opérer. La fièvre redouble vers les cinq heures du soir. Le malade est

assoupi, mais le sommeil paroît comateux; cependant il s'éveille par intervalle, et prend bien tout ce qu'on lui donne, soit bouillon ou crême de riz.

Le sept, la fièvre redouble vers deux heures après-midi. Le paroxisme est accompagné d'un coma soporeux; les dents sont serrées et la déglutition empêchée. Je le saigne au pied au déclin de l'accès, et lui ordonne un lavement. Vers les trois heures du matin, il recouvre ses sens. Le *père d'Huberlant,* jésuite, qui étoit venu veiller le malade, profite de ce moment pour le confesser et lui administrer le viatique. Après avoir reçu ces sacremens, il retombe dans le même état d'assoupissement, mais la déglutition est libre.

Le huit, il est purgé avec une médecine comme la précédente; elle lui fait rendre beaucoup de bile. Cette évacuation ne dissipe point l'affection soporeuse. La fièvre se soutient, et ne donne presque pas de rémission.

Le neuf, le malade est toujours dans le même état: on a beau l'appeler, l'agiter, il ne répond point. Il avale avec facilité tous les liquides, quand on le met à son séant: on ajoute à chaque bouillon une cuillerée de vin.

Le dix, vers les quatre heures du matin, il recouvre parfaitement la connoissance. Il est encore purgé. La fièvre ne redouble point, le pouls conserve seulement un petit mouvement fébrile.

Le onze, le malade est dans l'état d'une parfaite *apyrexie ;* la fièvre n'existe plus. Il prend à midi une petite soupe et une autre le soir. Le lendemain il prend une prise de quinquina purgatif, qui le purge merveilleusement. Je lui prescrivis pour les quatre jours suivans, une once de quinquina simple en poudre, deux gros chaque jour. Je pris congé de lui, et huit jours après, il m'écrivit qu'il étoit parfaitement rétabli.

OBSERVATION.

Au mois de juillet 1769, M. Patris, médecin du roi à Cayenne, âgé de quarante ans, d'une constitution replète et sanguine, est attaqué d'une fièvre double-tierce continue.

Le deuxième jour il se purge, mais la médecine produit peu d'effet. Le quatre, il prend deux grains d'émétique qui ne font pas mieux. Vers les dix heures du matin il me fait appeler pour lui donner mes soins. Vers midi, la fièvre redouble avec un violent mal de tête et un vomissement de bile verte. Vers les six heures du soir, une légère moiteur s'établit et le malade a des envies d'aller à la selle sans effet. Je lui ordonne un lavement laxatif qui fait abondamment couler le ventre, et pour sa boisson commune, une émulsion nitrée.

Le cinq, la fièvre redouble vers neuf heures du matin; le malade est tourmenté d'anxiété; il se jette de côté et d'autre, demande à boire à chaque instant, se plaint d'une chaleur interne qui

qui le suffoque, lui cause de certaines défaillances qui tendent à la lipothymie, à la syncope, ce qui l'oblige à se faire faire de tems en tems des aspersions d'eau froide sur le visage, pour rafraîchir cette partie, qui, selon lui, darde des rayons de feu. Vers les six heures du soir, il est moins agité, moins tourmenté par la soif, et paroît vouloir tomber dans l'assoupissement, car ses yeux se ferment malgré lui. Le pouls est plein, dur et fréquent, la bouche pâteuse, la langue humide, verdâtre, et le malade ne sue point. Je lui fais une copieuse saignée du pied, et à dix heures du soir, au déclin de la fièvre, il est purgé. Le malade vomit une partie du remède avec de la bile. Pour favoriser les évacuations par bas, je lui fais prendre un bain de fauteuil, qui fait couler le ventre et les urines, occasionne une moiteur qui se soutient une partie de la nuit.

Le six, la fièvre redouble vers midi; le paroxisme est beaucoup moins violent que celui du jour précédent. Je continue le bain.

Le sept, la fièvre redouble à huit heures du matin. Elle est accompagnée d'un *coma soporeux;* le malade a le visage pâle, les mâchoires serrées, la déglutition empêchée, mais la respiration est libre. Vers les huit heures du soir, il commence à avoir quelques perceptions confuses, et quelque tems après il recouvre l'usage de ses sens,

Le huit, il est purgé à deux heures du matin.

Il vomit une partie de la médecine ; néanmoins il rend par bas une grande quantité de bile. La fièvre redouble à midi. Elle n'est pas forte, et le malade supporte assez bien son état ; il est seulement fort occupé de ses mains, qui lui paroissent d'un volume extraordinaire, et qu'il ne cesse de regarder, ainsi que les murs de sa chambre qui aussi lui paroissent jaunes. Il est vrai que ses mains sont enflées, et que la conjonctive est un peu jaune.

Le neuf, la fièvre redouble à trois heures après-midi. Le paroxisme est accompagné d'un *carus*. A sept heures du soir je lui applique un large vésicatoire à chaque jambe, lui fait faire pendant la nuit des fomentations émollientes sur la région de la vessie, pour prévenir l'action des cantharides sur cette partie, et administrer quatre heures après leur application un lavement de graine de lin, à quoi je joignis des émulsions nitrées pour sa boisson.

Le dix, vers les cinq heures du matin, le malade recouvre parfaitement la connoissance et la fièvre ne redouble point. A deux heures après-midi je panse les vésicatoires qui avoient très-bien pris.

Le douze, il prend une prise de quinquina purgatif qui lui fait rendre une étonnante quantité de bile d'un rouge foncé. Cette évacuation le soulage beaucoup, éclaircit le teint et rend la tête légère. Les quatre jours suivans il prit soir et matin un gros de quinquina simple,

dans du vin et une soupe par-dessus, comme c'est l'usage. Une chose qui mérite d'être remarquée, c'est que depuis la dernière affection soporeuse que le malade a éprouvée, les fonctions des muscles de la langue ne se faisoient qu'avec peine ; il étoit obligé de bégayer les paroles, et il y avoit même de certains mots qu'il ne pouvoit articuler, ce qui prouve que ces affections ont beaucoup d'affinité avec l'apoplexie, puisque ce que je viens de rapporter est ordinairement une suite de celle-ci. Ce begaiement n'a duré qu'une huitaine de jours. La convalescence a été fort courte, et n'a été suivie d'aucune rechûte. La crême de riz que le malade prenoit souvent, de préférence au bouillon, a été pour ainsi dire sa seule nourriture pendant tout le cours de la maladie.

OBSERVATION.

En 1765 on fait passer à Prouaque, à environ trente lieues de Cayenne, quelques centaines de nouveaux colons, pour y former un établissement. En peu de tems il s'engendre parmi eux une épidémie qui en fait périr une grande partie. M. de Fiodmond, gouverneur de la colonie, transporte dans un bateau tous les malades aux Ilets du Salut, afin que les nouvelles familles qu'on se proposoit d'y faire passer, pour continuer cet établissement, fussent moins exposées à contracter la contagion.

Dans le trajet, le chirurgien embarqué pour

en avoir soin, tombe malade, ainsi que les matelots de l'équipage. Le mauvais tems oblige de passer une nuit à l'ancre. Le lendemain le chirurgien meurt subitement. L'équipage supplie le gouverneur de relâcher à Cayenne; dans la crainte d'y introduire cette épidémie, il passe outre, continue sa route, débarque ces malades à leur destination, y renouvelle son équipage et se rend à Cayenne.

Le troisième jour de son arrivée il me fait appeler. Sa maladie me paroît être une espèce de fièvre maligne contagieuse; les symptômes dont elle est accompagnée se réduisent à ceux-ci : une pesanteur de tête et une foiblesse extraordinaire, un engourdissement dans tous les sens; la langue est épaisse, la bouche gluante, l'haleine fétide, la voix enrouée, le ventre resserré, et la chaleur fébrile peu sensible à l'extérieur. Le malade, âgé d'environ quarante-cinq ans, est d'un tempérament sec et nerveux, mais sujet aux aigreurs, flatuosités et mauvaises digestions; je lui ordonne, pour lâcher le ventre, une pinte de limonade légère de tamarin émétisée avec un grain de tartre stibié, à quoi je joignis un lavement pour le soir et un purgatif pour le lendemain. La limonade ayant lâché le ventre, la médecine procura de copieuses selles; néanmoins les symptômes se soutinrent à-peu-près les mêmes et avec insomnie, jusqu'au huit que le malade me fit appeler à deux heures après minuit. Il étoit dans un état de suffocation,

avoit les amygdales très-engorgées, la langue si épaisse qu'elle remplissoit presque la bouche, d'où couloit une matière froide, glutineuse et si tenace, qu'il étoit obligé de la saisir avec une serviette pour la détacher des lèvres. J'ordonne ce qui suit :

Prenez *sel marin un gros ; dissolvez dans trois onces d'eau chaude ; ajoutez la même quantité de tafia, jus de citron une once, édulcorés*, le mêlange pour un gargarisme.

Ce remède atténue l'humeur visqueuse, facilite les crachats, diminue l'enflure de la langue, ce qui rend la respiration et la déglutition assez libres pour administrer, vers les six heures du matin, une prise de quinquina purgatif. Cette prise évacue considérablement le malade, malgré qu'il eût été déjà bien purgé le quatre et le six : il rendit dans les dernières selles de la bile noire toute pure.

Après en avoir versé dans une assiette de faïence blanche, je reconnus qu'elle n'est noire que sur la surface, et que son fond est jaune ; il est probable que la couleur noire des molécules qui flottent sur la surface, leur a été donnée par un acide violent, qui, par son séjour et son mélange avec elle dans les premières voies, les a en même tems rendues noires et spécifiquement plus légères par l'effet de leur décomposition ; c'est pourquoi celles-ci flottent, et que les autres plus pesantes occupent le fond : ces dernières n'ayant pas éprouvé une dissolution

totale de leurs parties constitutives, conservent encore une teinte de leur couleur naturelle.

Cette évacuation considérable de bile noire n'ayant pas dissipé la pesanteur de tête ni même l'insomnie, et qu'il existoit encore un embarras dans la poitrine qui gênoit un peu la respiration, je jugeai que rien n'étoit plus propre à y remédier que l'application d'un large vésicatoire à chaque jambe; ce qui fut effectué le neuf vers les cinq heures du soir.

Le dix, à deux heures après-midi, je panse les vésicatoires qui avoient produit de très-bons effets; ils dissipèrent la pesanteur de tête, procurèrent du sommeil et une expectoration abondante qui rendit la respiration libre; ensuite une prise de quinquina purgatif et une once de quina simple achevèrent la guérison.

OBSERVATION.

Pendant le long séjour que j'ai fait à Cayenne, j'y ai été souvent attaqué de fièvres double-tierce continues, et parmi lesquelles il y en a eu de très-aiguës; mais ce qui distinguoit celles-ci des autres, étoit un vomissement symptômatique, dont elles étoient accompagnées au commencement de l'accès des jours critiques, et qui finissoit à la chûte du paroxisme : il cessoit sans retour au déclin de la fièvre du sept.

Quand la tête et les reins étoient affectés, j'avois soin de me faire tirer du sang au bras

dès le premier jour, et quelquefois au pied le troisième, quand ces affections étoient violentes; de me purger le deux, le quatre, le six et le huit de la maladie; par ce moyen je n'avois que neuf accès : le dix la fièvre manquoit sans retour. Je n'en ai eu qu'une de l'espèce de celles-ci, qui a été jusqu'au vingt-un, à cause que je n'avois pu me purger dans le commencement. Je n'ai jamais eu pour ainsi dire de convalescence, avantage que j'attribue, 1°. à ce que la cause matérielle de la fièvre ayant été promptement expulsée, n'avoit pas eu le tems d'être portée, par les boissons, dans la masse du sang et des humeurs, et de troubler par sa présence toutes les fonctions de l'économie animale; 2°. au soin que j'avois de prendre plus souvent du bouillon de viande que des boissons aqueuses, et un potage convenable dans la rémission de la fièvre; mais je ne buvois que de la tisane ou de la limonade très-légère tant que duroit le vomissement.

Il n'y a que l'ignorance ou l'avarice qui a pu accréditer parmi le peuple cette opinion absurde que le bouillon de viande nourrit la fièvre, comme si elle étoit un être animé, qui ne peut subsister que par les alimens; elle n'est autre chose que l'accélération du mouvement des fluides, excitée par les forces des facultés vitales, à l'occasion de quelque obstruction qui gêne la libre circulation du sang.

Tel est le succès qu'on obtient par l'usage des

cathartiques dans le commencement des fièvres continues. Il est probable que cette méthode réussiroit au moins aussi bien en Europe, où les symptômes des fièvres ne parviennent guère à l'intensité de ceux qui accompagnent celles de l'Amérique.

Voyons maintenant si en traitant ces maladies suivant la doctrine des crises et sans le concours des purgatifs, les résultats peuvent être aussi avantageux pour les malades.

Les boissons journalières, la nourriture liquide qu'on prescrit ordinairement dans les fièvres continues, sont reçues dans les premières voies, foyer de la cause fébrile, se mêlent d'abord avec elle, et après l'avoir bien délayée, en charrie, par les voies du chyle, les parties les plus subtiles dans toute l'habitude du corps. Il est important de remarquer, 1°. qu'on ne peut révoquer en doute l'existence de cette invasion de l'humeur morbifique, par l'effet des boissons, parce qu'elle se peint spécialement sur la peau du visage, qui peu-à-peu devient jaunâtre, verdâtre ou couleur de feuille-morte; 2°. que cet hétérogène ainsi répandu, doit nécessairement opérer la colliquation du sang et des humeurs; 3°. que cet effet est un des plus funestes que cette doctrine des crises puisse produire; et en quatrième lieu, qu'on ne peut prévenir tous ces désordres que par des évacuations procurées dans le principe de ces maladies. Ce n'est pas là tout le mal qui résulte de la stagnation

de la matière morbifique dans les premières voies : d'un autre côté, les vapeurs bilieuses, putrides qui, de ce foyer de corruption, s'élèvent et vont par l'œsophage directement à la tête, où elles portent le trouble dans les facultés intellectuelles, irritent les nerfs moteurs; de là le délire, les soubresauts dans les tendons ou des contractions spasmodiques, et en passant par la bouche s'attachent au palais et singulièrement à la langue, sur laquelle elles déposent un limon jaune ou verdâtre, qui pervertit les organes du goût, fait naître l'anoréxie, l'inappétence et une répugnance pour tout ce qui n'est point acide ou aigrelet.

Le bouillon de viande proscrit de la diète liquide, devroit en faire la base dans toutes les maladies longues ou aiguës, l'analyse qu'on en a faite l'ayant fait reconnoître pour l'aliment le plus analogue à la nature du sang et des humeurs saines de l'homme, et par conséquent le meilleur aussi pour réparer les pertes que la chaleur fébrile et la longueur de la maladie occasionnent, et spécialement du fluide vital.

Ne sait-on pas que nos humeurs n'étant pas renouvellées assez souvent avec des substances nutritives, s'échauffent, se dépravent et tendent à la putréfaction ? Que substitue-t-on aux décoctions animales pour prévenir ce mal ? Des eaux d'orge ou réduites en crême légère ; mais le malade ayant la bouche empoisonnée d'un limon bilieux, fétide, lequel communique aux

alimens une amertume dégoûtante, qui lui donne une aversion pour toute espèce de nourriture, ce qu'il fait qu'il n'en prend guère et le moins souvent qu'il peut ; une chaleur interne, un tiraillement douloureux à l'estomac résultent de ce défaut de nutrition ; d'où il suit que la nature étant trop foible pour opérer une crise capable d'améliorer la situation du malade, la fièvre d'inanition s'empare de lui, s'identifie avec la fièvre humorale, qui alors devient violente ; le pouls prend le caractère de celui des fièvres qui accompagnent les inflammations de poitrine, sur-tout dans les sujets jeunes ou vigoureux, ce qui ne laisse au médecin qu'un pronostic fâcheux pour le malade.

Ce changement imprévu étonne, embarrasse, mais on se tire d'affaire en annonçant que la fièvre devient maligne, putride, etc.... Le malade succombe ordinairement le quatorze, rarement il va jusqu'au vingt-un ; cependant si le désordre est moins grand, et que le malade prenne une suffisante quantité d'alimens propres à entretenir ses forces, de façon à le mettre en état de parcourir les divers périodes de la fièvre, et d'arriver à celui de soixante jours, tems où il ne doit plus rester dans les premières voies et les intestins que la lie grossière de l'humeur morbifique, ou enfin la débilité, l'atonie générale des différens organes, donnent lieu à un cours de ventre colliquatif qui la chasse hors du corps, mais qui ordinairement est mortel,

d'où l'on doit inférer qu'il n'y a que des malades d'une forte constitution, et dont les viscères sont bien sains, qui puissent résister aux dangereuses épreuves auxquelles cette doctrine les soumet; car après soixante jours de fièvre et de souffrance on n'en est pas quitte, il faut encore essuyer tous les maux qui accompagnent une longue convalescence, sujette à des rechûtes souvent funestes : de là est sorti cet axiôme, Que les rechûtes sont plus dangereuses que les maladies; ce qui n'est vrai cependant qu'à l'égard des malades qui ont été traités suivant cette doctrine, parce que, si pendant le cours de leur maladie il n'est point survenu de crise salutaire, la cause morbifique existant encore chez eux presque toute entière, les rechûtes sont pour eux communément mortelles.

Nous finirons cet article par les remarques suivantes, savoir : 1°. Que la cessation des fièvres continues ou *double-tierces subintrantes*, au période de soixante jours, ne doit point s'attribuer aux moyens qu'on a mis en œuvre pour les combattre, mais à l'épuisement presque total des forces de la nature, qui ne peut les entretenir plus long-tems; 2°. que les crises ne sont salutaires, que lorsqu'elles procurent de très-copieuses évacuations; et en troisième lieu, qu'au défaut de ces crises, il n'y a que des purgatifs énergiques qui puissent les suppléer.

Cependant Fréderic Hoffman, éloquent et grand écrivain, les condamne tous, les assimile

aux poisons ! Il veut que dans toutes les maladies on n'use que des plus doux purgatifs, et encore dans un grand besoin : c'est ce qu'on peut observer dans sa *Médecine raisonnée systématique*, où il n'en conseille point d'autre : on l'y verra néanmoins convenir avec Hyppocrate et tous ceux qui ont pratiqué la médecine, de la vérité de ce que nous venons de rapporter sur l'effet qui caractérise les bonnes crises, ce qui n'est point en faveur de sa méthode. D'ailleurs est-il naturel que des purgatifs doux puissent provoquer d'abondantes évacuations? L'expérience prouve le contraire. Son intention n'est pas non plus d'en exciter : il les regarde comme dangereuses dans tous les cas ! Cependant il reconnoît, comme nous venons de l'indiquer, qu'il n'y a que les crises qui en procurent de telles, qui soient salutaires ! Ce qui feroit croire que le dessein d'Hoffmann, en écrivant cet ouvrage, a été de donner aux médecins un modèle de médecine palliative.

Au reste, qu'on admette, si l'on veut, dans les maladies de peu de conséquence, les foibles, les doux cathartiques qu'il conseille toujours ; mais il est ici question des maladies graves et dangereuses.

La pratique que Sydenham a suivie et qu'il recommande dans le *Schedula Monitoria*, démontre l'efficacité des *cathartiques* donnés à grande dose dans la cure de la fièvre qu'il décrit dans cet endroit ; et il paroît se repentir d'en

avoir négligé l'usage dans les autres fièvres. Mais afin qu'on en puisse juger avec plus de connoissance de cause, nous allons décrire la fièvre dont il étoit question, et exposer la manière dont il la traita et le succès qu'elle eut, parce que cette méthode est fort analogue à celle dont nous nous servons dans la cure des fièvres de l'Amérique méridionale.

Cette fièvre étoit accompagnée des symptômes suivans : le froid et le chaud se succédoient par intervalle; il y avoit assez communément douleur à la tête et aux membres; le pouls étoit à-peu-près tel que dans l'état de santé; le sang que l'on tiroit ressembloit assez à celui des pleurétiques. Il y avoit généralement une toux avec les autres symptômes concomitans d'une péripneumonie légère : dans le commencement de la maladie, le malade avoit une douleur au cou et à la gorge, mais moins violente que celle qui se fait sentir dans l'esquinancie; quoique la fièvre fût continue, elle augmentoit quelquefois sur le soir, comme si elle eût été double-tierce ou quotidienne; il étoit dangereux de demeurer toujours dans le lit, même sans y être bien couvert, car la fièvre se portoit alors à la tête, et cet accident étoit suivi de frénésie. Mais à parler vrai, il paroît qu'il y avoit dans cette fièvre une si grande disposition à la frénésie, que le malade en étoit subitement attaqué sans qu'on y eût donné lieu : mais cette frénésie n'étoit pas si violente, qu'elle l'est dans la petite-vérole

et dans les autres fièvres. Le délire étoit plus tranquille que furieux, et dans cet état les malades parloient par intervalle.

Pour guérir cette maladie, je commençai par faire tirer du bras dix onces de sang; et quoique dans cette fièvre le sang parût ordinairement pleurétique, cependant la saignée réitérée n'étoit pas salutaire. Si l'on conjecture à la difficulté de respirer, à une violente douleur de tête que le malade ressentira en toussant, et à d'autres symptômes de cette nature, que la maladie tende à une fausse péripneumonie, on en reviendra à la saignée et à la purgation, comme nous l'avons fait entendre ailleurs, jusqu'à ce que les symptômes disparoissent entièrement. Je fis appliquer sur le soir une ventouse entre les épaules, et j'ordonnai pour le matin le cathartique lénitif suivant :

Prenez *de tamarin demi-once*, *de feuille de séné deux dragmes*, *de rhubarbe une dragme et demie*, *de la manne deux onces*, pour cinq onces de décoction pour une dose.

Je réiterai ce purgatif trois fois, laissant un jour d'intervalle entre chaque fois, et faisant prendre ensuite le narcotique suivant ou un autre semblable, lorsque le malade étoit sur le point de se mettre au lit.

Prenez d'*eau distillée de primevère deux onces*, *de sirop de pavot blanc une once*, *de suc de limon frais deux cuillerées*, pour une potion.

Mon dessein étoit, en ordonnant cet opiat, de prévenir le *coma*, que le trouble des esprits

causé par la purgation, qui ne manque pas d'agiter le sang et les humeurs des personnes travaillées de la fièvre, pouvoit amener : or, ce symptôme cède ordinairement aux opiats, quoiqu'ils semblent tous propres à le provoquer. C'est pourquoi n'osant point hasarder un purgatif dans la fièvre comateuse de 1673, je continuai l'usage des clystères : j'étois fortement convaincu que la purgation seroit alors immédiatement suivie du *coma*, accident que j'aurois pu prévenir, si je m'étois avisé d'ordonner un opiat après l'action du *cathartique*. Mais il faut bien se garder dans les jours intermédiaires d'une purgation à une autre, d'ordonner pour le soir un opiat; car il diminueroit, peut-être même anéantiroit-il entièrement l'action du purgatif qu'on ordonnera pour le jour suivant.

Quoique j'estime en général qu'il faut recourir aux évacuations, s'il arrive qu'une saignée et une première purgation guérissent le malade, ce qui arrive assez fréquemment, il ne faudra point réitérer la purgation : mais ce n'est pas la coutume que cette fièvre se laisse emporter par le premier *cathartique ;* il faudra y revenir plus souvent que nous n'avons dit. Il arrive rarement à la vérité, que le malade retombe dans son premier état, au bout de quelques jours, et cette rechûte à laquelle on remédie promptement en purgeant jusqu'à quatre fois, est causée par un nouvel abord de matière morbifique. Si l'on traite cette fièvre par la méthode que nous

venons de prescrire, il ne sera pas ordinaire qu'elle ait des retours, à moins qu'ils ne soient causés par des aphthes occasionnés par le premier accès, et qui sont entièrement formés; alors ces retours sont seulement symptômatiques et accompagnés de hoquets qui prennent par intervalle, et qui continuent pendant quelques jours, même après que la fièvre est passée. Ces hoquets cessent d'eux-mêmes à mesure que le malade recouvre les forces. Une chose qui mérite d'être observée, c'est que le hoquet qui survient sur le déclin de cette fièvre n'est pas dangereux. S'il arrivoit pourtant qu'il fût opiniâtre, et qu'il ne se passât pas de lui-même, ainsi que les aphthes, on n'auroit qu'à recourir au quinquina. On en prendra une once, dont on fera un électuaire ou des pilules, avec une quantité suffisante de sirop de pavot rouge, et l'on boira un verre de petit-lait sur chaque dose, entre lesquelles on laissera des intervalles convenables. Je ne connois aucun remède aussi sûr que celui-là.

Quant à la nourriture j'ordonne l'eau d'orge ou de gruau, du bouillon de volailles, et après une seconde purgation, quelques pommes cuites de tems en tems, et pour boisson ordinaire, la petite bierre. J'ai observé d'ailleurs que quand le malade avoit été purgé trois fois, on pouvoit lui permettre de manger du poulet et d'autres mets faciles à digérer. Si la fièvre est tant soit peu diminuée après la dernière purgation, on fera prendre au malade tous les jours le matin, après

dîner

dîner et le soir, trois ou quatre cuillerées de vin de Canarie qui aideront les forces à revenir, et qui préviendront les accès de fièvre.

La méthode que je viens d'indiquer est la meilleure que je connoisse dans la fièvre que j'ai décrite : si elle ne la guérit pas radicalement, elle la rend du moins intermittente, et le quinquina fait le reste. Mais comme il peut arriver que les purgations que nous avons indiquées soient nuisibles à quelques personnes, *je répète que l'expérience m'a appris que rien ne rafraîchit tant et plus sûrement que la purgation après la saignée*, et que par conséquent il seroit peut-être à propos de suivre cette méthode dans tous les cas. Si tandis que le purgatif opère, il met le sang et les humeurs dans une agitation plus grande qu'auparavant, ce mal est plus que suffisamment compensé par le bien qui en résulte; car il est d'expérience qu'il n'y a aucun remède qui agisse plus promptement et plus efficacement contre la fièvre, que la purgation après la saignée, en ce qu'elle emporte les humeurs impures qui étoient le foyer de la fièvre, soit qu'elles fussent d'abord viciées, soit que la chaleur de la fièvre les ait ensuite enflammées et épaissies, et rendues propres à la faire durer. D'ailleurs, elle donne lieu à l'usage d'un opiat, et elle en rend l'action plus prompte et plus sûre que si la matière morbifique étoit encore dans le corps; car sa présence ne manqueroit pas de diminuer l'effet du remède. Au surplus,

quiconque se donnera la peine de parcourir les écrits des médecins, depuis Hyppocrate jusqu'aujourd'hui, et d'examiner les cas dans lesquels les maladies aiguës se sont terminées d'elles-mêmes, trouvera que la plupart d'entre elles ont été emportées par des selles copieuses, et que de toutes les évacuations critiques, il n'y en a peut-être aucune qui soit plus fréquente, si ce n'est les sueurs. D'où l'on peut inférer que, quand les facultés vitales n'ont pas la force de soulager le malade en lui procurant une diarrhée critique, c'est y suppléer et produire un effet salutaire que de lui en donner une artificielle. *Sydenham.*

CHAPITRE VI.

De l'usage des Cathartiques.

On entend ordinairement par cathartiques des remèdes purgatifs ; mais son acception s'étend aussi aux vomitifs ou émétiques.

Les purgatifs que l'on employoit du tems d'Hyppocrate, ont la plupart la propriété de purger par les selles et de faire vomir en même tems ; du moins ils purgent presque tous violemment. Ces médicamens sont l'ellébore blanc et l'ellébore noir, dont le premier est un des plus violens médicamens qu'on puisse donner pour faire vomir ; les baies cnidiennes qui ne sont autre chose que la semence du thymelæa, le peplium qui est une espèce de tithymale, aussi bien que le peplus, le tupsia, le suc de l'hippofaé, espèce de rhamus, l'élaterium, qui est le suc de concombre sauvage, la coloquinte, la scammonée et la pierre magnésienne qui est une espèce d'aimant. Hyppocrate parle encore du cnicus qu'on prend pour le carthame, et d'une espèce de pavot qu'il appelle *pavot blanc*, et qu'il met au rang des purgatifs, mais qu'il faut bien se garder de confondre avec le pavot blanc d'aujourd'hui.

Cicéron dit *lib.* 3, *de Naturâ deorum*, que le troisième Esculape, qui étoit fils d'Arsippe

et d'Arsinoé, inventa la purgation. Mais le premier cas que nous rencontrions dans l'histoire où l'on ait fait usage de la purgation, c'est celui des filles de Prétus, que Mélampe guérit de la folie en les purgeant.

Voici la manière dont *Hoffmann* pense des cathartiques. Comme entre les différentes espèces de remèdes, il n'y en a point qui contribuent plus efficacement à la conservation de la santé et à la cure des maladies, que ceux que nous appelons communément *évacuans;* de même entr'autres les différentes espèces d'évacuans, il n'y en a point qui soient plus importans que ceux qui chassent par les selles les matières récrémentielles et peccantes, contenues dans le corps. Entre ces derniers, les uns sont doux et modérés, et les autres forts et violens. Nous appelons *remèdes lénitifs* ou *laxatifs,* ceux que les Grecs appeloient *eccoprotiques,* et qui rendent le ventre libre en agissant sûrement, doucement et sans offenser l'estomac. Nous entendons au contraire par *purgatifs,* ceux qui évacuent les matières contenues dans les intestins d'une manière plus efficace et plus forte. Du premier genre, les principaux entre les végétaux, sont la manne, la rhubarbe, la casse, l'agaric, les tamarins, les feuilles de séné, l'aloès, les baies de nerprun, les raisins, le polypode, les fleurs de pêcher, celles de chardon d'Egypte, ainsi que les fleurs et les graines de violettes. Entre les sels, le sel commun, le borax

et le nitre, auxquels il faut ajouter ceux qu'on tire des eaux médicinales, comme d'Epsom, d'Egra, de Sadlitz et de Carlebath. Entre les substances animales, le lait, sur-tout celui d'ânesse, le petit-lait, et le sucre de lait. Ces remèdes laxatifs, doux, dont l'usage est si sûr, et qu'on emploie si fréquemment et avec succès dans la cure d'un grand nombre de maladies, étoient peu connus des anciens, dans les ouvrages desquels il n'est fait aucune mention de l'aloès, de la rhubarbe, des tamarins, des feuilles de séné et de l'agaric : ils ne connoissoient de purgatifs doux, que la casse et le polypode. Dioscoride est le premier qui ait écrit quelque chose de la rhubarbe et de l'aloès, et c'est de lui que Pline et Galien ont tiré ce qu'ils ont dit de ces remèdes. Quant à la manne, aux tamarins et aux feuilles de séné, il paroît que ce sont les médecins Egyptiens et Arabes qui les ont employés les premiers. Quoique tous les laxatifs aient ceci de commun, qu'ils rendent le ventre libre, il faut cependant les distinguer dans la pratique et en déterminer l'usage par la constitution des malades et des maladies. On ordonnera, par exemple, la manne, la casse, les raisins et le polypode, avec un avantage particulier dans les maladies de la poitrine, comme la toux, le crachement de sang, la pleurésie, et dans toutes les indispositions qui proviennent d'une sérosité saline, âcre et scorbutique, com-

me les gouttes, les rhumatismes, les grattelles et les éruptions pourpreuses.

Les acides doux, comme les tamarins, la crême-de-tartre, le sel d'alleluia, le sel polichreste et le nitre, sont très-convenables dans les climats chauds, en été, et pour les personnes colériques, ainsi que dans les maladies qui naissent d'une trop grande quantité de bile.

Dans les maladies qui auront pour cause le défaut de bile, comme les cachexies et presque toutes les maladies chroniques qui seront accompagnées de l'épaississement des sucs et de l'engorgement des viscères, j'aimerois mieux user des laxatifs amers, tels que les préparations de rhubarbe et d'aloès, que d'aucun autre. Mais dans les maladies qui viennent d'humeurs visqueuses et épaisses, logées dans les premières voies, et qui sont suivies de la perte de l'appétit, de distension des hypocondres, d'éructations et de flatulences, alors les sels neutres et tous les sels naturels tirés des eaux médecinales donnés à grande dose, et dans une quantité suffisante de quelque liqueur appropriée, non-seulement rendront le ventre libre, mais emporteront encore les récrémens épais et visqueux.

On met ordinairement au nombre des laxatifs le mercure doux; c'est même assez la coutume de se servir de ce remède pour tuer les vers: comme l'expérience m'a appris que les préparations mercurielles sont très-préjudiciables aux

enfans, et comme je les ai vu produire des symptômes violens et causer une grande foiblesse, je serois d'avis qu'on ne les ordonnât qu'avec la dernière circonspection.

Entre les fleurs laxatives, les plus énergiques sont celles de chardon d'Egypte, de pêcher, les violettes et les roses; mais il faut qu'elles soient récentes et les donner en infusion : la meilleure manière de les faire prendre, c'est avec le petit-lait ou le lait d'ânesse, sur-tout au printems.

Les préparations laxatives d'aloès, soit hépatique, soit succotrin, sont des remèdes d'une efficacité peu commune, mais données en grande dose et sans aucun correctif, elles mettent le sang dans une agitation violente, causent des hémoroïdes aveugles extrêmement douloureuses; mais les intestins sont évacués d'une manière beaucoup plus forte et plus énergique, par ce que nous appelons *purgatifs forts*. Tels sont entre les plus importans les racines du méchoacan noir et blanc, de jalap, d'ellébore blanc et noir, l'iris commune, la brioine et le tithymale, la soldenelle, la gratiole, le lin purgatif, la coloquinte, la noix purgative, la graine de catapucia, le thurbith, l'écorce moyenne de sureau, la gomme-gutte, le concombre sauvage et la scammonée, avec toutes les préparations qu'on en fait, comme les trochisques d'Alhandal, les extraits de coloquinte et de tithymale, le diagrède sulfureux et la poudre cornachine.

Un médecin doit n'ordonner les plus violens

de ces purgatifs forts, qu'avec la dernière circonspection : cependant il y a des cas où il est très à propos d'y avoir recours, et dans lesquels les émétiques antimoniaux sont peut-être les seules choses dont on puisse user avec succès; je n'en citerai qu'un : c'est l'espèce d'hydropisie qu'on appelle *unasarque*, sur-tout lorsqu'elle ne provient point d'endurcissement ou de skirrosités dans les glandes et dans les viscères, mais d'une stagnation subite d'eau, à la suite d'une suppression d'écoulement menstruel ou hémorrhoïdal, ou d'une trop grande voracité pendant ou après une maladie. J'ai éprouvé que quelques onces de suc d'iris commune, ou un peu de gomme-gutte ou d'élatérium et l'extrait de petit tithymale, produisoient un fort bon effet dans une demi-pinte de lait; on peut réitérer la dose autant de fois que l'état du malade le permettra. Ce remède fera rendre aux femmes, soit par l'anus, soit par la matrice, une quantité d'eau surprenante. Je me souviens de deux cas dans lesquels il ne fit évacuer qu'une très-petite quantité d'excrémens grossiers, mais beaucoup d'urine. Les fibres intestinales étant dans un état lâche et languissant dans les hydropiques, ils n'en sont que plus propres à supporter les purgatifs violens, dont l'aiguillon devient nécessaire pour irriter ces fibres et les contraindre à produire leur mouvement excrétoire. On peut encore les ordonner dans les paralysies des membres, dans les léthargies, dans la folie, l'épilepsie

et même toutes les fois que la langueur d'un malade exigera un remède efficace. Celse dit à ce propos, *cap.* 12, *lib.* 2, que l'ellébore noir est fort bon pour ceux qui abondent en bile noire, aux fous mélancoliques et à ceux dont les nerfs sont paralytiques dans quelque partie du corps. Je sais encore par expérience, que les purgatifs violens soulagent dans les douleurs qui se font sentir à l'os ischion et au coxis, et qui s'étendent quelquefois sur les cuisses ; en procurant sept ou huit selles promptes, ils dissipent le poids des humeurs bilieuses et mal cuites, ce en quoi consistoit la cause de la maladie.

Quincy donne dans ses Leçons pharmaceutiques, les règles suivantes sur l'uage des cathartiques, et indique les moyens pour connoître ceux qui ont été sophistiqués.

Il est à propos de remarquer, dit-il, que plus la forme sous laquelle on donne les *cathartiques*, plus ils sont énergiques, et plus promptement ils font leur effet. Plus au contraire ils sont divisés dans la préparation et réduits dans leurs parties constituantes, plus ils ont de facilité pour suivre la circulation, lorsqu'ils sont admis dans le corps, et plus on est de tems à s'appercevoir de leur opération. Ainsi les émétiques, mais sur-tout les salins, qui sont ceux dont on fait le plus d'usage actuellement, extrêmement divisés, et réduits en parties élémentaires, cessent d'agir sur l'estomac, ne causent point de vomissemens, mais se font sentir

dans les intestins, et opèrent par les selles. Enfin, si l'on pousse la division et la comminution plus loin, ils passeront dans le sang et prendront la qualité de diurétiques.

La manière la plus avantageuse d'ordonner les sels cathartiques, est la forme liquide. On doit en attendre plus de succès dans une grande quantité de liqueur qu'autrement, parce qu'on se propose de lever, par leur moyen, les obstructions qui causent les coliques et les douleurs néphrétiques, cas dans lesquels on a éprouvé qu'ils agissoient d'autant plus efficacement, qu'ils étoient plus délayés, sur-tout lorsqu'il étoit question de porter leur action sur des parties éloignées, comme dans les passages des urines.

A ces cathartiques succèdent les *résineux*. J'entends par *cathartiques résineux*, ceux qui ne transmettent leurs propriétés médicinales qu'à des liqueurs spiritueuses. Entre les remèdes de cette classe, le plus important est le jalap. Un examen scrupuleux de son tissu et de la manière d'en user, répandra tout le jour nécessaire sur l'usage et la contexture des substances qui lui sont analogues, comme le turbith, les hermodactes et autres.

Le jalap le plus noir, le plus fragile, le plus pesant et le plus luisant, est le plus abondant en résine ; il faut donc lui donner la préférence dans le procédé suivant, qui consiste à faire infuser une livre de sa racine dans trois livres

d'esprit-de-vin pendant un jour ou deux, dans un vaisseau bien fermé; on ôtera ensuite cet esprit, et on en remettra d'autre, jusqu'à ce qu'il ne prenne plus de teinture. On mêlera ensuite tous ces esprits, et on les fera exhaler, jusqu'à ce qu'il n'en reste que la quatrième partie; alors on versera dessus un peu d'eau commune. Cela fait, la résine se précipitera au fond.

Les avantages de cette préparation consistent à diminuer le volume de la dose, car quelques grains de jalap préparés de cette manière, font autant d'effet qu'une quantité considérable de la racine même. C'est ce qui donne la facilité d'en faire des dragées et autres pilules sucrées, pour l'usage des jeunes enfans.

Quant à ses désavantages, un des plus grands, c'est, d'un autre côté, la facilité que nos droguistes et nos chimistes ont d'altérer les substances résineuses les plus précieuses.

La manière la plus ordinaire d'altérer la résine de jalap, c'est d'y mêler le plus de résine noire que l'on peut, sans risquer de se faire découvrir à la vue; mais lorsqu'on a quelque raison de soupçonner cette fourberie, on s'en assurera en la faisant infuser de nouveau dans de l'esprit-de-vin rectifié : cet esprit se chargera de la vraie résine de jalap, et ne touchera point à l'autre.

Lorsque les premières voies veulent être nettoyées, et que pour cela il n'est question que de les mettre dans une agitation extraordinaire,

plus les cathartiques résineux seront grossiers, moins ils seront divisés, plus sûrement ils opéreront l'effet qu'on en attend. Mais si le siége de la maladie est éloigné, et qu'on ait besoin d'un remède qui conserve son efficacité plus long-tems, il faudra recourir aux véhicules spiritueux et aux préparations qui délayeront et diviseront la résine dans ses parties constituantes.

Ce qu'il y a de plus important à observer dans la pratique par rapport aux cathartiques résineux en teinture, c'est qu'il ne faut les ordonner sous cette forme, qu'aux personnes qui pourront supporter la force du véhicule, qu'il ne faut point alors affoiblir avec quelque chose d'aqueux, à moins que ce ne soit un moment avant de le donner, parce que les particules qui font la vertu du remède, se précipiteront et seront perdues en demeurant au fond, ou ne seront pas assez divisées en parvenant à l'estomac, ce qui donnera lieu à tous les inconvéniens que nous avons attribués aux résines grossièrement préparées.

Voilà des règles qu'on n'a qu'à appliquer à tous les autres cathartiques de la même nature et du même tissu. Mais il faut observer, par rapport à la racine même de la rhubarbe, sans aucune préparation, que celle qui est luisante, légère, la plus odoriférante et la plus entière, contient moins de soufre ou de résine, relativement à sa partie saline et terreuse, que celle qui est pesante, tenace et fétide; aussi trouvons-

nous qu'elle opère plus doucement, qu'elle est plus agréable à l'estomac, et qu'elle produit plus sûrement les effets qu'on en attend en qualité d'astringent, de diurétique ou d'altérant. Quant à la dernière, elle excite des nausées plus fortes, elle fatigue l'estomac, et purge plus fortement les premières voies.

L'eau transforme en un fluide laiteux la scammonée qu'on y fait dissoudre. Si l'on se sert d'esprit-de-vin pour cette opération, la partie dont cet esprit se sera chargé, précipitée avec de l'eau, comme la résine de jalap, formera ce que nos droguistes appellent la *résine de scammonée*. Cette résine peut s'adultérer des mêmes manières que la résine de jalap, et l'adultération se découvrir par les mêmes moyens. La scammonée a quelque chose de si adhérent, qu'il n'est pas possible de la réduire en poudre sans frotter le mortier avec un peu d'huile, et de continuer ainsi jusqu'à ce qu'elle cesse de s'attacher.

L'aloès ayant les mêmes propriétés que la scammonée, doit être mis dans la même classe, exiger la même préparation et avoir les mêmes usages. L'espèce la plus grossière, qu'on appelle communément *aloès hépatique* ou aloès *des Barbades*, est plus gommeuse, très-fétide et fort glutineuse, ce qui la rend malfaisante à l'estomac, et ce qui donne lieu à la violence de son action et aux tranchées qu'elle excite. Mais l'aloès succotrin, qui est plus cassant, plus fin, plus doux, plus luisant, et qui se dissout plus

aisément dans l'esprit-de-vin, opère plus doucement sur les premiers passages, suit plus facilement le cours de la circulation, et transmet son action plus loin.

Il paroît, par ce que M. Bolduc dit de la coloquinte, qu'elle est un des principau xingrédiens de la plupart des préparations cathartiques officinales, qu'elle contient un sel piquant enveloppé dans quelques particules résineuses ou gommeuses. La violence de cette drogue a donné lieu à plusieurs recherches sur la manière d'en modérer la force; mais les trochisques d'Alandal sont la seule préparation qui ait lieu dans notre pratique, et on l'ordonne assez rarement; en sorte que dans la plupart des compositions officinales où l'on fait entrer cette drogue, c'est telle que la nature l'a produite. On ne prend que sa pulpe, dans la supposition que c'est dans cette partie seule que réside toute sa faculté purgative. Il y en a cependant qui prétendent que sa graine purge aussi, et qu'elle contient une plus grande quantité d'huile que la pulpe. Quoi qu'il en soit, il est fort ordinaire de trouver des personnes qui, dans leur pratique, ne se font aucun scrupule d'user de la pulpe et de la graine ensemble, et même de substituer l'une à l'autre, quoique ce dernier cas soit plus rare. Au reste, les cathartiques violens seront beaucoup mieux en pilules que sous toute autre forme.

Observations en forme de Mémoire, sur l'épidémie qui règne à la nouvelle colonie de Kourou, à dix lieues de Cayenne.

Elles sont les fruits des visites que nous avons faites aux malades dans les hôpitaux de cette nouvelle colonie, pendant le tems qu'elle s'est trouvée à-peu-près sans médecins ni chirurgiens en santé, y ayant été envoyés par MM. les chefs, le 10 juillet 1764.

A M. de Chanvalon, Intendant de Cayenne et de la Guiane française.

Monsieur. Conformément aux désirs que vous m'avez plusieurs fois témoignés d'avoir par écrit les observations que j'ai faites pendant mon séjour à Kourou, sur les maladies épidémiques qui ravagent cette nouvelle colonie, je me hâte de vous les adresser.

Comme cet ouvrage auroit été inutile et même dangereux, si pour vous consoler, je vous y avois présenté cette calamité publique sous un point de vue qui n'eût montré le mal que du côté le moins effrayant, c'est pour cette raison que je n'ai rien déguisé, que j'ai dépeint les choses telles que je les ai vues, et les désordres dans toute leur étendue ; je laisse à d'autres le soin de vous les dissimuler. Quant à moi, je

crois que sur un objet aussi important, c'est un devoir sacré de vous dire la vérité toute entière. Je suis avec un profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

P. CAMPET.

Toute épidémie est le produit d'un principe putréfactif répandu dans l'atmosphère d'un lieu habité par une multitude d'hommes en souffrances, et dont la cause physique procède des émanations ou miasmes qui exhalent de leur corps : l'air chargé de ces miasmes, porte dans le sang des individus qui le respirent, des semences de maladies contagieuses de différentes espèces, suivant la disposition particulière de chacun à les recevoir, à les faire germer, la nature des levains des premières voies, les vices des humeurs, la pléthore sanguine ou humorale : ces maladies sont ordinairement la dyssenterie, les fièvres malignes, le scorbut, etc....

Si ces mêmes maladies ont fait périr dans nos armées d'Allemagne, de Flandre et d'Italie, presqu'autant de monde que les foudres de la guerre, doit-on être surpris des mortalités qu'elles occasionnent sous une région équinoxiale ? sur-tout parmi des milliers d'hommes nouvellement tirés d'un climat froid ou tempéré, habitués à une nourriture composée de viande fraîche et de végétaux récens, et qui se trouvent tout

tout d'un coup réduit à des alimens vieux salés et souvent fétides; des hommes enfin qui, de leur aveu, ont été la plupart débarqués malades, les uns avec les fièvres, les autres le scorbut ou des maladies vénériennes.

Qu'on établisse un camp dans le climat le plus sain, le plus tempéré, dans un paradis terrestre, si l'on veut, et qu'on y loge une multitude composée de pareils gens, et que leurs alimens soient de la nature de ceux-là, il est probable qu'il s'engendrera parmi eux des maladies contagieuses, aussi malignes que celles qui travaillent à la destruction de la nouvelle colonie.

Depuis que je suis arrivé à Kourou, je suis chargé de faire, le matin à l'hôpital, la visite de toutes les salles des hommes et des malades de la ville, et à quatre heures après-midi, tous ceux du camp, ce qui m'a mis à portée d'observer que tous les moyens qu'on met en pratique, sur-tout pour combattre la dyssenterie, ont bien rarement d'heureux succès. Cependant nous avons dans le pays des simples très-efficaces pour cette maladie, comme l'*extrait de la racine et de l'écorce de gouyavier, les feuilles et les sommités de monbin en tisane; le jus de bourache* ou *crête de dinde, celui d'ortie rouge, la petite mal-nommée en décoction; l'extrait de l'écorce d'acajou et de simarouba*, etc.... Mais les officiers de santé qu'on envoie de France ne connoissent point tous ces simples. D'ailleurs, si le mauvais succès des remèdes que

la pharmacie fournit, les obligeoit à recourir à ceux du pays, qui les iroit chercher, seroit-ce de nouveaux colons qui ne les connoissent pas? Qui les prépareroit? Les apothicaires et les sœurs de la pharmacie ont tous la fièvre ou la dyssenterie. Seroit-ce moi, enfin, qui de tous les officiers de santé, suis le seul bien portant, mais qui ait environ quatorze à quinze cents malades à voir tous les jours, et qui ne suis secondé que par deux ou trois élèves valétudinaires?

D'ailleurs, quelle nourriture a-t-on pour aider l'effet de ces remèdes? Du bouillon de bœuf salé ou celui de tortue, qui, par sa qualité dévoyante, est un poison pour les dyssentériques.

Comment donc arrêter les funestes effets de cette maladie? Des malades peuvent-ils en secourir d'autres? Bien mal; et j'en suis témoin dans l'affligeant spectacle où je suis obligé d'assister tous les jours.

A peine suis-je entré à l'hôpital pour y faire la visite des malades, que tous à-la-fois avec des cris de désespoir, me prient les mains jointes et les larmes aux yeux, de leur procurer de prompts soulagemens ou de finir leur misère en leur donnant la mort; les uns se plaignent qu'ils meurent de soif, qu'ils n'ont point de tisane, ni même d'eau pour boire; les autres qu'on ne leur a point donné les remèdes que j'avois ordonné la veille; ici sont des fébricitans qui disent qu'on ne fait point assez dessaler la viande,

et que ce défaut les oblige à s'interdire l'usage du bouillon, qui les échauffe et les altère excessivement; là sont des dyssentériques qui se plaignent que le riz qu'on leur donne n'est pas assez cuit, qu'il est épais comme du mortier, que le bouillon de bœuf salé leur donne des tranchées, et que celui de tortue les dévoie. A droite sont des scorbutiques qui ont la bouche et les jambes ulcérées, et qui me crient qu'il y a cinq à six jours qu'ils n'ont point été pansés, et que la gangrène a déjà gagné bien avant dans leurs ulcères. A gauche c'est un malade qui, pour aller à ses besoins, s'est laissé tomber à terre, et qui n'ayant pas la force de se relever, est contraint d'y rester dans son ordure, jusqu'à qu'un infirmier convalescent arrive au bout d'une heure ou deux pour l'en retirer. Plus loin sont deux arrivans qui se querellent et qui sont prêts à se battre pour avoir le lit d'un malade qui vient de rendre l'ame. Auprès de moi enfin, c'est un élève qui écrit mes ordonnances, mais qui se sentant affoibli par le froid de la fièvre, est obligé de me remettre le cahier pour s'aller mettre au lit.

Si je sors de l'hôpital pour aller faire la visite du camp, j'y vois des hommes encore plus malheureux, et dont la situation fait gémir l'humanité ; là le père, la mère et les enfans attaqués de fièvre ou de dyssenterie, couchés dans le même lit, moitié au pied et à la tête, sechant sur leur corps vingt fois leur chemise imbibée de

sueurs, avant de pouvoir en changer, et n'ayant personne pour les servir, préparer leurs alimens, ni même d'officier de santé que rarement.

Voici quelques observations succinctes auxquelles nos occupations ne nous ont pas permis de donner plus de développement. Mais d'après notre expérience, nous pouvons assurer que l'on guérit assez facilement les fièvres, quand on les traite suivant la doctrine de la purgation, qui, d'après notre méthode, consiste, 1°. à placer un cathartique dans chaque intermédiaire des cinq premiers jours critiques; 2°. à commencer, quand la bouche est amère et l'haleine forte, par un vomitif, précédé de la saignée, lorsqu'elle est indiquée, et que l'état du malade le permet.

Le défaut de certains moyens nécessaires pour se procurer les choses propres à combattre la dyssenterie, la difficulté qu'il y a de faire adopter aux officiers de santé le mode particulier de traitement que nous leur avons vainement proposé, et qui fait la base de notre méthode, lequel consiste à ne donner aux dyssenteriques qu'une petite quantité de tout ce qu'on leur prescrit sous une forme liquide; car, en l'observant comme nous faisons dans la cure de cette maladie, on opère, par son moyen, un beaucoup plus grand nombre de guérisons, qu'en suivant le mode qui laisse la liberté de boire tant qu'on veut, et qu'un usage mal entendu a rendu commun à toutes les maladies sans exception.

D'après cela, il est aisé de juger pourquoi la dyssenterie est si rebelle, et pourquoi elle seule fait périr un tiers plus de monde que toutes les autres maladies ensemble.

En effet, d'environ six cents malades qui ont décédés ce mois-ci, nous estimons qu'il y en a à-peu-près quatre cents qui en ont été les victimes.

Cette quantité de morts est considérable; mais qu'elle seroit bien plus grande, si l'air vif qui règne à Kourou, si la situation plane de cette ville qui lui permet de suivre sa direction sans que rien ne l'arrête, si la mer et une belle rivière qui l'environne pour ainsi dire de toute part, et enfin si tous ces antidotes physiques ne combattoient la contagion.

Cependant nous remarquons avec douleur que la dyssenterie ne respecte personne, qu'elle n'épargne pas plus ceux qui ont des alimens frais, que ceux qui en manquent; Mme. de Bois-Barthelot, Mme. Paigné, Mme. de Montalembert, trois personnes qui portoient l'emblême du printems sur leur visage, et dont l'embonpoint sembloit annoncer une santé parfaite, viennent naguère de nous être enlevées par cette cruelle maladie.

Le mal n'est cependant pas encore au degré de violence où il peut arriver. Nous allons entrer dans les grandes chaleurs, la contagion va devenir terrible; elle ne fera grace à personne. Un seul moyen est capable de prévenir ce terrible

évènement : il consiste en la prompte séparation des parties saines de cette colonie, d'avec celles qui sont gangrenées, et dont on désespère de la guérison.

Pour le mettre en pratique, il s'agit : 1°. De faire construire à une certaine distance de Kourou, un nombre suffisant de carbets sur des hauteurs et au vent de cette ville, pour y loger les personnes actuellement bien portantes. 2°. D'ordonner aux officiers de santé de visiter et de prendre par écrit les noms, tant des fébricitans, scorbutiques, que dyssentériques, dont la guérison n'est pas désespérée. 3°. De les faire transporter et placer sous le vent des personnes saines, de façon que les fébricitans occupent le premier rang des carbets, les scorbutiques le second, et les dyssentériques le troisième ou dernier rang, en observant un intervalle convenable, et que des officiers de santé y fassent leur résidence pour les soigner. 4°. Que tous les malades qui auront été jugés dans un état mortel, soient laissés dans les hôpitaux de Kourou ; que des officiers de santé les visitent tous les jours et leur prescrivent quelques remèdes convenables à leur état, jusqu'à ce qu'enfin la mort de ces malheureux purifie cette ville pestiférée.

Quant au régime, voici, je pense, celui qui convient le mieux, relativement aux choses qui sont à notre disposition. Du riz bien cuit, point trop épais, de la crême de riz, de la bouillie faite avec de la farine de mays frais, du bouillon

de tortue, sont bons pour la nourriture des scorbutiques et des fébricitans, et pour celle des dyssentériques, du riz et de la crême de riz seulement.

CHAPITRE VII.

Méthode curative particulière de la dyssenterie.

La cure de la dyssenterie épidémique accompagnée de fièvre est difficile. Elle exige, 1°. de la part de l'officier de santé qui en est chargé, une expérience qu'on n'est guère à portée d'acquérir que dans les hôpitaux, spécialement dans ceux des armées, placés auprès des camps, foyer des épidémies; 2°. un discernement que la nature n'accorde pas à tous les hommes, mais qui cependant est nécessaire pour développer et distinguer si ce qui rend d'ordinaire cette maladie rebelle, vient de la cause morbifique ou d'une administration mal entendue des moyens qu'on emploie pour la combattre. Nous allons tâcher de rendre nos idées plus sensibles.

Le premier effet de la dyssenterie est de relâcher les fibres de l'estomac, des intestins et du sphincter de l'anus, d'où il suit de fréquentes selles, des épreintes, des tranchées, etc... Tout ce qu'on prescrit sous une forme liquide et que l'on prend avec abondance, doit nécessairement

donner lieu à de plus fréquentes évacuations, et par-là augmenter tous ces désordres, ce qui cause bientôt la destruction des ressorts de toutes les parties par où elles passent. En cet état, on rend les boissons, ainsi que toute nourriture liquide, presqu'aussitôt qu'on les a prises ; alors il ne se fait plus de nutrition ; les humeurs n'étant point renouvelées s'échauffent, deviennent âcres et tendent à la putréfaction, d'où résulte le sentiment intérieur d'un grand feu, une soif pressante et une extrême foiblesse : on prend souvent cette chaleur interne pour la cause de la maladie, tandis qu'elle est produite par l'action réciproque des fréquentes selles et du défaut de nutrition. Cette erreur fait qu'on ordonne des liquides plus doux, plus rafraîchissans que les premiers, le malade en boit tant qu'il peut, et les rend par bas au même instant, parce que ces liqueurs ne rencontrant aucun obstacle qui les arrête, sont entraînées au-dehors par leur propre poids, d'où il suit que le frottement que ces fréquentes évacuations font éprouver aux parois des intestins, occasionne, sur-tout au rectum, une inflammation qui en peu de tems dégénère en gangrène et cause la mort.

Nous conclurons de ce qui précède, que pour traiter avec succès la dyssenterie, on doit : 1°. Ne faire prendre au malade qu'une petite quantité de liquide à la fois, tant en nourriture qu'en boisson, mais souvent. 2°. Ordonner dans son principe un gros d'ipéçacuana, pour expulser

promptement la cause morbifique par le vomissement, et après son effet, un gros de *diascordium*, auquel on ajoute du simarouba, autant qu'il peut en absorber pour lui donner la consistance d'un bol. Quand cette dose de diascordium n'est pas suffisante pour suspendre les évacuations et procurer du sommeil, on peut la porter, quand le malade est fort, jusqu'à un gros et demi, et même y mettre quelques gouttes de laudanum liquide de Sydenham : cette suspension lui donne le tems de prendre et de garder les alimens. 3°. Si la fièvre s'allume on purge par bas avec deux onces de manne dans une décoction d'un gros de rhubarbe et autant de simarouba; après son effet, on arrête promptement les évacuations, comme nous venons de dire. 4°. Enfin, toutes les fois que la fièvre augmente par la suspension des selles, on réitère la purgation et la dose de diascordium; on peut même diviser cette dose en deux parties égales, en donner une le soir et l'autre le matin vers dix heures. Mais il est important de faire observer que l'opium, ainsi que les compositions dans lesquelles on le fait entrer, ne conviennent point aux sujets trop affoiblis par la longueur de la maladie, et que dans ces cas ils ont ordinairement de fâcheuses suites.

On trouvera peut-être la dose d'ipécacuana un peu forte, cependant nous avons souvent été obligés d'y ajouter un grain d'émétique pour déterminer son action par haut, parce que

l'expérience nous a appris qu'il ne produit de bons effets que par le vomissement, et non par les selles ; en conséquence, nous avons été obligés d'en venir à cette addition, après avoir plusieurs fois ordonné à un grand nombre de dyssentériques, cette même dose à chacun ; et observez que les trois quarts ne vomissoient point et alloient seulement par bas. Au reste, il est bon de remarquer que la chaleur et l'humidité du climat affoiblissent beaucoup la vertu des drogues.

A l'égard de la dyssenterie sans fièvre, on la guérit assez facilement : un gros d'ipécacuana suffit quelquefois pour cela, en observant après son action, d'ordonner pour le soir un gros de diascordium avec le simarouba, et les jours suivans quelques petits verres de punch dans la journée. Nous avons, par cette méthode, guéri à Cayenne plusieurs personnes des deux sexes.

CHAPITRE VIII.

De l'usage des Cantharides.

Les cantharides sont des insectes de la nature des mouches, et une espèce d'abeille de couleur verte, luisante, azurée, d'une odeur fort puante; on les trouve non-seulement sur les feuilles du frêne, du rosier, du peuplier, du noyer, du troëne et de plusieurs autres plantes, mais encore sur le blé. On en voit quelquefois des essaims, qui semblent être poussés par le vent. Leur arrivée est annoncée par une odeur extrêmement désagréable qu'elles répandent. *Ephemerides Germanicae curiosae*, decad. 1: a. 4. o. 186.

Fabricius ab aquapendente, dans ses *Oeuvres de Chirurgie*, nous apprend qu'il a vu une suppression d'urine causée par l'application des *cantharides* sur la tête. Ce n'est pas, dit-il, que ces insectes aient la vertu de supprimer l'urine; mais c'est parce qu'ils en excitent une secrétion si abondante, que la vessie urinaire devenant trop distendue, perd sa faculté expulsive, ce qui produit une suppression accidentelle d'urine.

Hildanus, *Off. med.* vol. 1, rapporte qu'un homme à qui on avoit appliqué un cataplasme de *cantharides* sur un genou pour en dissiper l'enflure, fut saisi, outre plusieurs symptômes

fâcheux, de douleurs dans l'aine, dans les reins et dans le bas-ventre, accompagnées d'une si grande ardeur d'urine, qu'il ne pouvoit en rendre une goutte sans pousser les hauts cris et sans jeter du sang.

Un homme ayant mangé par mégarde d'une pâte préparée avec des *cantharides*, que l'on destinoit pour un vésicatoire, fut attaqué de douleurs violentes, sa langue et sa gorge s'écorchèrent, et il se vit sur le point de perdre la vie. On lui donna sur-le-champ une grande quantité de lait et d'eau rafraîchissante, qui le firent vomir; mais il ressentit des douleurs cruelles autour de la région de la vessie, causées par les *cantharides*, qui corrodoient cet organe, que l'on ne crut pouvoir mieux dissiper que par un lavement rafraîchissant. Enfin, une quantité convenable de thériaque qu'on lui donna dans de l'eau d'oseille, lui procurèrent du sommeil. Les douleurs ne laissèrent pas que de continuer toute la nuit, et le malade rendit au lieu d'urine, une grande quantité de sang; mais il fut enfin délivré de cette maladie au moyen de remèdes anodins, de sirop et d'émulsions cordiales et rafraîchissantes. *Bartholin*, *Historiae anatomicae*, cent. 3, hist. 16.

Une personne ayant mangé huit ou neuf *cantharides* dans un gâteau, fut affligée d'une ardeur d'urine, d'un pissement de sang, de douleurs violentes dans le dos, et d'une chaleur brûlante dans l'estomac; mais elle en fut délivrée par le

moyen d'une dose convenable de semences de poivrette, de crystal minéral avec des émulsions et de l'eau de frai de grenouilles. *Abrégé des Trans. philos.* vol. 5.

Un médecin voulant éprouver l'effet d'un électuaire aphrodisiacal, dans lequel il entroit des *cantharides*, en prit la grosseur d'une châtaigne ; mais il paya cher sa curiosité, car il fut saisi d'une ardeur à la verge, d'une envie continuelle d'uriner, accompagnée de douleurs insupportables. Il y remédia cependant par le moyen d'une potion faite avec la térébenthine, le diacode et le sirop de guimauve. *Ephemeridis Germanicae curiosae*, decad. 2. a. 10. append.

Lanzonius rapporte après Paré, qu'une courtisane ayant invité un jeune homme à souper, lui présenta des ragoûts saupoudrés de cantharides ; mais le jour suivant ce malheureux fut attaqué d'un priapisme et d'une perte de sang par l'anus, qui lui causa la mort malgré tous les remèdes qu'on lui donna.

Hyppocrate, dans son Traité *de Victus in acutis*, ordonne aux hydropiques les corps de trois cantharides, après en avoir retranché la tête, les pates et les ailes, dans trois verres d'eau. Il recommande, *lib.* 1. *de Morbis mulierum*, pour chasser l'arrière-faix, cinq cantharides dans du vin doux.

Wedelius, dans son livre *de Medicamentorum compositione extemporanae*, dit avoir connu un homme qui, ayant pris pour s'exciter à

l'amour, une infusion de *cantharides* dans du chocolat, fut attaqué d'une dysurie insupportable et d'une ardeur violente dans la verge, dont il guérit pourtant en buvant beaucoup de lait nouveau.

Jo. Lindestolpe de Venenis, nous apprend que rien n'est plus efficace contre les *cantharides*, soit qu'on les ait prises dans quelque véhicule, ou qu'elles se soient introduites dans le corps par l'application d'un vésicatoire, lorsqu'elles déchirent le col de la vessie, ce qui occasionne une ardeur d'urine et un priapisme, que de boire une quantité convenable de liqueurs acides, et de les appliquer extérieurement. Le meilleur de ces acides, pour l'usage extérieur, est le vinaigre blanc chaud; et dans le cas d'un priapisme, la lie d'un vin généreux; mais l'oxymel simple est ce que l'on peut employer de mieux intérieurement.

On voit par ces exemples quelles sont les mesures qu'il convient de prendre dans ces sortes de cas.

Hyppocrate, dans son livre *de Internis affectionibus*, ordonne pour la jaunisse, quatre *cantharides*, après leur avoir ôté la tête et les pieds, deux ou trois fois par jour, dans un quart de pinte de vin blanc avec du miel.

A *Dunquin*, province des Indes orientales, on guérit communément la gonorrhée de la manière suivante. On prend demi-poignée de fleurs d'hypéricum et demi-once d'yeux d'écrevisse;

on les fait bouillir dans deux pintes de vin : on met ensuite deux gros de *cantharides* en digestion dans une pinte d'esprit-de-vin : on mêle cette liqueur avec le vin, et l'on donne un peu de ce mélange au malade dans quelques cuillerées d'eau de plantain. *Ephemerides Germanicae curiosae*, decad. 1. a. 1.

Stanzélius dit dans son troisième livre *de Venenis*, que les *cantharides* dissoutes dans l'essence d'ambre, excitent un désir ardent des plaisirs amoureux dans les deux sexes.

On trouve dans les *Transactions philos*. vol. 5, la guérison d'une dysurie, dont une femme hydropique étoit affligée, et qui fut opérée sans accident fâcheux, avec quatre grains et demi de cantharides sans tête, sans jambes et sans ailes, et autant de camphre, donnés dans une conserve en forme de bol : on y trouve encore que sans l'addition du camphre, les *cantharides* ont aussi produit de très-bons effets dans les suppressions invétérées des règles, dans les accouchemens laborieux et dans la rétention des vidanges, et que l'on peut employer pour véhicule la décoction d'orge ou telle émulsion que ce soit.

Il importe extrêmement à ceux qui se destinent à la médecine, de connoître les cas dans lesquels on peut ordonner intérieurement les *cantharides*, sans mettre la vie du malade en danger. *Capivaccius*, médecin fameux, qui vivoit dans le seizième siècle, assure dans sa

médecine-pratique, *Medicina practica*, que l'on peut donner les *cantharides* en entier avec succès dans l'hydropisie et dans toutes suppressions d'urine, et qu'il a vu des malades, de la vie desquels on désespéroit, qui ont été guéris par ce moyen.

Voici cependant quelques règles qu'il a jugé à propos de prescrire touchant l'usage de ce remède.

Lorsque la suppression d'urine est si grande, que les remèdes ordinaires ne sont d'aucun effet, le médecin doit avoir recours aux cantharides, comme au remède le plus efficace, puisque la vie du malade est en danger.

Secondement, on doit employer le même remède, lorsque la suppression d'urine est causée par le défaut des reins, comme cela est ordinaire dans l'hydropisie.

En troisième lieu, il veut que l'on donne les cantharides en petite quantité et avec d'autres remèdes, sur-tout avec ceux qui peuvent défendre la vessie du tort qu'elles sont capables de lui faire; par exemple :

Prenez une *cantharide* avec un *scrupule de poudre de rue* et de *lavande*, ou telle autre de même nature, pour un bol, et donnez ensuite au malade quatre ou cinq onces de quelque liqueur grasse, comme un bouillon gras de volaille.

Il paroît assez combien les *cantharides* prises intérieurement, ont de vertu pour évacuer les humeurs,

humeurs, lever les obstructions et augmenter la circulation du sang. C'est pour cette raison que les anciens les employoient pour exciter les règles, pour guérir l'hydropisie, pour chasser le fœtus et les vers, pour surmonter le venin des chiens enragés, et pour ouvrir les pores de la peau dans les dartres invétérées. Il est assez vraisemblable que lorsqu'on applique des *cantharides* sur la peau, elles pénètrent dans le corps et mettent les humeurs en mouvement : autrement, comment leur application externe seroit-elle aussi salutaire dans la pleurésie, la péripneumonie, les fluxions et les convulsions? Comment pourroit-elle guérir des sciatiques invétérées ou lever les obstructions, disposer les humeurs pour la transpiration, faciliter la sueur et hâter l'éruption de toutes sortes de pustules?

Puis donc que les vésicatoires apportent un soulagement aussi prompt et aussi inespéré dans un grand nombre de maladies, sur-tout dans celles de la tête, il semble qu'ils agissent moins par révulsion, irritation ou évacuation, que par quelque autre qualité ou vertu. Ils procurent un prompt soulagement dans les fièvres aiguës; et en détournant efficacement la matière fébrile du cerveau, ils ne laissent pas de procurer souvent d'autres évacuations, sur-tout celle des sueurs et des urines, ou du moins ne les suppriment jamais, dans quelque cas que ce soit. On ne doit pas beaucoup s'embarrasser d'accommoder les vésicatoires au tempérament du

malade ; car, soit que l'habitude de son corps soit chaude, en conséquence d'une surabondance de bile, ou de l'atténuation extraordinaire du sang, il vaut mieux, si la fièvre est violente, que le malade supporte les légers inconvéniens du vésicatoire, par rapport à son tempérament, que de mettre sa vie en danger ; car il y a plusieurs maladies d'une nature si dangereuse, qu'on ne peut espérer de guérir sans le secours de ce remède. On en voit des exemples dans la goutte, lorsque la matière, qui avoit accoutumé de se rendre dans les extrémités du corps, se porte à la tête et cause la fièvre.

L'expérience journalière prouve assez les bons effets des vésicatoires dans la petite-vérole, la rougeole, les fièvres pourprées et érysipélateuses ; car quoique dans ces maladies le sang soit extrêmement enflammé, et son mouvement trop rapide, on ne laisse pas de les employer avec beaucoup de succès. On ne doit donc point écouter ceux qui rejettent, avec Baglivi, dans son Traité *de Vesicantibus*, l'usage des vésicatoires dans les maladies nerveuses, les fièvres ardentes et continues, quand même elles seroient accompagnées de l'assoupissement et du délire (1).

On peut dire hardiment que les vésicatoires ont guéri plus de personnes des fièvres, que les autres méthodes curatives. Le docteur Freind

(1) Dans ce dernier cas, leur usage est absolument nécessaire.

assure la même chose, en disant qu'il a sauvé, par ce moyen, plus de malades, que par toutes les autres méthodes qui sont en usage dans la médecine.

L'évacuation par les vésicatoires a cet avantage sur toutes les autres méthodes, qu'on peut l'employer en tout tems sans rien craindre. L'effet des autres évacuations dans les maladies violentes, est si incertain, qu'il est dangereux d'y recourir, comme on ne l'éprouve que trop souvent dans la saignée. Mais quel malade ne préfère la saignée aux vésicatoires, quoiqu'elle soit accompagnée de plus de danger ? Cela ne vient que de la foiblesse du malade, qui, porté naturellement à fuir la douleur, évite autant qu'il est en son pouvoir un remède qui ne peut produire son effet sans lui en causer : mais la compassion du médecin seroit déplacée, s'il acquiesçoit à ses volontés, et s'il lui causoit la mort pour lui épargner une douleur passagère.

On guérit un grand nombre de fièvres par les évacuations seules, sans le secours d'aucun autre remède ; mais il n'y en a aucune de celles qui sont d'une espèce violente, que l'on puisse détruire sans les vésicatoires. *Freind, de Vesicantibus.*

Il nous reste maintenant à parler de l'usage interne des *cantharides*. On a déjà vu ci-devant dans quels cas les anciens les employoient de cette manière. On peut voir dans différens auteurs,

dans quels cas les modernes recommandent l'usage interne des cantharides.

Baglivi nous apprend « que ces insectes pris intérieurement ou dans une ischurie désespérée, ou à dessein d'exciter à l'amour, ou de dissiper une gonorrhée virulente, produisent les plus fâcheux symptômes, car d'abord ils ulcèrent la vessie et l'urètre, ils enflamment le foie peu-à-peu, corrodent les intestins, excitent des douleurs violentes dans l'hypogastre, qui sont suivies de la perte de la raison et de la mort, à moins qu'on ne les évacue sans délai, ou qu'on ne réprime la violence de leur action ».

Thomas Bartholin nous enseigne le moyen de préparer les *cantharides* et d'en faire une infusion pour la gonorrhée virulente, la suppression d'urine et le calcul.

Faites infuser un scrupule de *cantharides* en poudre, dans trois ou quatre onces de vin du Rhin ou d'esprit-de-vin pendant quelques jours. Filtrez la solution à travers un papier gris, pour qu'il n'y reste aucune partie de ces insectes. Mettez une cuillerée de la colature sur sept de vin ou de petite bierre, et donnez-en une cuillerée au malade le premier jour, deux au second, et ainsi de suite.

Plusieurs auteurs ont attesté les bons effets de cette potion. Etmuller les attribue à l'acide du vin, qui corrige la violence du sel volatil caustique ; ce que le vinaigre peut faire aussi, et le rendre plus tempéré et moins corrosif.

Martin Lister, *Exercitationes medicinales*, nous apprend qu'il a éprouvé les effets de l'essence ou teinture suivante de *cantharides* dans la gonorrhée.

Prenez *de l'esprit-de-vin rectifié demi-livre, gomme de gayac demi-once, cantharides une dragme, cochenille deux onces, suc d'hypocislis deux dragmes, esprit de soufre un scrupule.*

Mettez le tout en digestion sur des cendres chaudes pendant douze heures; filtrez au travers d'un papier gris, et donnez-en quarante gouttes dans de la bierre tiède, le matin au malade, et autant les soir.

Garidelli, p. 115, recommande beaucoup, contre la même maladie, le remède suivant :

Prenez *de cantharides entières demi-dragme, suc d'hipocislis épaissi, gomme ou extrait de gayac, de chaque une dragme, cochenille une once.*

Faites-les infuser pendant vingt-quatre heures au bain-marie, dans une livre d'esprit-de-vin. Coulez la liqueur et gardez-la pour l'usage. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once, à prendre le matin à jeun, et le soir avant de se coucher, dans un verre de décoction de gayac.

Le célèbre *Worlhosius*, traitant un malade qui avoit une suppression totale d'urine, et voyant que les remèdes qu'il avoit employés ne produisoient aucun effet, mais qu'au contraire un délire continuel, un tiraillement convulsif des tendons, des sueurs froides, l'enflure du bas-ventre, un pouls foible, irrégulier et fréquent, menaçoient le malade d'une mort

prochaine, prit la résolution de lui donner toutes les quatre heures, un grain de poudre des *cantharides* dans une émulsion. A la troisième dose le malade rendit une urine quelque peu grumeleuse et sanglante; celle d'ensuite étoit pituiteuse, et la dernière tout-à-fait limpide, mais avec dysurie. La diminution des symptômes l'engagea à continuer l'usage de ce remède jusqu'à la neuvième dose. En effet, l'urine devint plus abondante et plus limpide, et le malade en rendit plusieurs pintes par jour; les symptômes s'évanouirent, et le malade recouvra peu-à-peu la santé, par l'usage seul de ce remède. Ce même auteur a donné avec succès, dans la gonorrhée invétérée, un, deux ou trois grains de *cantharides* en substance, avec une dragme d'os de *seiche*, et a continué l'usage de ce remède pendant plusieurs jours de suite, suivant l'effet qu'il produisoit. Il juge cette préparation beaucoup moins incommode que de faire infuser les *cantharides* dans du vin, comme Bartholin, Lister et d'autres médecins le pratiquent. Il avoue pourtant que la manière dont ils préparent ce remède, ne laisse pas d'avoir du succès. *Commercium literarium*, a. 1733.

Il suit de ce que nous venons de dire, que l'usage des *cantharides* demande beaucoup de précaution, vu les effets terribles qu'elles ont souvent produit. Il est défendu en France aux apothicaires de vendre des *cantharides* à qui que ce soit, qu'ils ne connoissent bien l'acheteur,

et qu'ils ne soient sûrs que c'est pour employer extérieurement. *Pomet*, lib. 2.

On ne peut connoître le bien et le mal que peuvent produire les vésicatoires, dont les *cantharides* sont la base, qu'après avoir eu long-temps l'occasion fréquente d'en faire l'application sur les malades, et quelquefois sur soi-même. Nous avons eu ce double avantage : le premier à Cayenne, et l'autre en France. D'après cette expérience, nous croyons pouvoir assurer, malgré ce qu'en ont pu dire ses détracteurs, que c'est un des principaux remèdes de la médecine; que s'il lui arrive quelquefois d'occasionner des désordres très-graves, on doit les attribuer ou à la trop grande quantité de cantharides dont on l'a chargé, ou à l'application qu'on en a faite sur quelque partie nerveuse, ou enfin au défaut de boisson copieuse, de lavemens et de fomentations convenables sur la région de la vessie, sur-tout pendant son action. Après qu'on a vidé les cloches qui en résultent, on est dans l'usage, dans tous les cas, d'arracher la peau, et par cette opération de mettre à découvert ou à nu les houpes nerveuses, dont le sentiment est exquis au suprême degré, d'où il suit que l'impression des premiers pansemens sur ces parties, fait éprouver aux malades des douleurs inouies, qui font redouter ce remède de tout le monde : douleurs cependant qu'il n'est bon d'exciter que dans les affections soporeuses, afin d'irriter le système nerveux, et faire par-là recouvrer au malade

l'usage de ses sens; mais dans tout autre cas il convient de s'en dispenser. Un officier de santé doit épargner à un malade, autant qu'il est en son pouvoir, toute souffrance infructueuse; mais lorsque son salut dépend d'une opération cruelle, le devoir de l'officier de santé est de la faire, d'être cruel par humanité. Cette peau se détache par la suppuration attirée par l'onguent basilicum, dont on se sert pour le pansement.

OBSERVATION sur l'efficacité des Cantharides, *pour la cure de la Sciatique.*

APRÈS avoir souffert comme un damné pendant dix-huit mois à Bordeaux, d'une douleur qui se faisoit sentir depuis la hanche du côté droit, jusqu'à la partie inférieure de la jambe, et qui au moindre exercice devenoit si violente, sur-tout à la partie externe et moyenne du mollet, que pour la calmer j'étois de momens à autres obligé de m'asseoir à la promenade, et mettre ma jambe dans une situation horizontale; par ce moyen elle diminuoit tout doucement et devenoit supportable. Je m'en délivrai au mois d'août 1778, par la méthode suivante : après m'avoir fait tirer dix à douze onces de sang à la jambe malade, purgé trois fois en dix jours avec deux onces de manne et cinq gros de confection d'amech pour une dose, je m'applique deux larges vésicatoires à la partie interne de la même jambe, l'un au mollet et l'autre à la

cuisse. Après leur effet, j'arrachai la peau pour apprendre, par ma propre expérience, si l'impression des premiers pansemens sur les houpes nerveuses, est aussi violente que certains malades veulent le persuader; mais je payai cher ma curiosité, car celle que j'éprouvai fut excessive, au point que les souffrances que j'éprouvois, me faisoient mordre comme un enragé les draps et les couvertures de mon lit. Quant à l'action des sels caustiques des cantharides, elle ne produisit aucun effet sensible sur la vessie; les urines coulèrent comme à l'ordinaire et sans être teintes de sang. Je n'avois cependant levé les vésicatoires que dix-huit heures après leur application; il est vrai que j'avois pris pendant leurs effets, un lavement de graine de lin et bu beaucoup d'émulsion. Je dormis les deux tiers de la nuit, et observai que ma transpiration, plus grande qu'à l'ordinaire, avoit une odeur très-forte, ainsi que mon haleine. Cette cure a été faite et parfaite en vingt jours.

OBSERVATION.

Le 31 décembre 1771, vers les quatre heures après-midi, me promenant dans les galeries du Palais-Royal, je perds subitement l'usage de l'œil droit : cet accident fut l'effet d'un engorgement inflammatoire, dont cette partie commençoit d'être affectée. Une purgation dissipe tout cela et ne me fait point recouvrer la vue. J'ai recours aux vésicatoires; j'en applique à la

nuque et à la partie interne de chaque bras, mais sans succès du côté de la vue : ils adoucirent et éloignèrent seulement les accès d'une goutte anomale ou irrégulière, qui, depuis la guérison de ma sciatique, venoit de loin en loin se fixer tantôt sur une partie et tantôt sur une autre. Au reste, les cantharides me firent suer et beaucoup uriner, sans doute par l'effet de leur sel et des boissons abondantes dont j'avois fait usage : mes urines n'étoient point sanguinolentes, couloient sans douleur, mais elles avoient, ainsi que ma transpiration, une odeur forte et désagréable.

OBSERVATION.

Vers la fin de prairial de l'an troisième de la République Française, je fus assailli d'une nouvelle sciatique, environ dix-sept ans après la première et du même côté. Le siége de la plus grande douleur étoit comme dans l'autre, à la partie externe et moyenne du gras de la jambe, mais la douleur étoit encore plus violente. La crainte d'être affligé par la suite d'une troisième sciatique, après avoir guéri celle-ci, me fit faire de sérieuses réflexions, et pour prévenir ce malheur, j'étois résolu de mettre un vésicatoire sur le siége principal de la douleur, mais j'en fus détourné par l'appréhension des accidens qui pouvoient résulter de l'action des cantharides sur le fascia-lata : on sait que ce ligament musculaire, qui s'attache aux os des îles par un

principe en partie aponévrotique, couvre par son expansion presque toute la cuisse et la jambe, et descend quelquefois jusque sur le pied. En conséquence, je n'en appliquai qu'à la partie interne de la jambe et de la cuisse, comme j'avois déjà fait à Bordeaux. Je dormis fort tranquillement la plus grande partie de la nuit : il faut cependant avouer que lorsqu'on remue un peu, on éprouve de la part des vésicatoires quelques tiraillemens douloureux, mais qu'on évite en restant tranquille. Le matin, vers les sept heures, la crainte d'une rechûte vient encore s'emparer de moi; elle me persuade que si je ne fais pas sortir l'humeur critique fixée à la partie externe du mollet, par le moyen d'un fort vésicatoire, je retomberai tôt ou tard dans un état de souffrance peut-être encore plus fâcheux que celui où j'étois; car je ne souffrois qu'en marchant; mais dès que j'avois marché quelques minutes, la douleur dans cette partie devenoit si violente, qu'il me sembloit que des chiens me la déchiroient avec les dents. En un mot, j'y appliquai un large vésicatoire bien saupoudré de *cantharides*, au risque de tout ce qui pourroit en arriver. Après l'effet des deux premiers vésicatoires, les urines que je rendis étoient comme à l'ordinaire; mais après celui du dernier que j'avois appliqué, elles furent pendant huit jours colorées d'un sang dissout très-tenu, mais je ne souffrois aucune douleur en urinant. J'attribuai cette teinture de sang

dont les urines étoient chargées, à la dissolution de ce liquide, opérée par l'action des sels alkalis volatils caustiques des *cantharides* appliquées sur l'aponévrose du fascia-lata, et dont la vessie n'a reçu aucun dommage. Mais il est important de remarquer : 1°. Que cette dissolution de la partie rouge du sang s'est manifestée à l'extérieur et du côté droit seulement, par trois grandes taches couleur de vin, dont la cuisse étoit couverte depuis la partie moyenne, jusqu'au genou, et par plusieurs autres petites à la jambe et deux au-dessous de l'œil droit.

2°. Que dans toutes les maladies que j'ai éprouvées, il ne s'est jamais rien montré qui pût faire soupçonner quelque principe scorbutique dans mes humeurs.

3°. Qu'il ne paroît aucune de ces taches, ni autres symptômes scorbutiques à la partie gauche du corps, et que cette singulière exception sembleroit jeter quelque obscurité sur le mouvement circulaire du sang, reconnu par Harvay.

4°. Enfin, qu'après la guérison du vésicatoire le dernier appliqué, lequel, en quatre jours, fournit par la suppuration, plus d'un demi-setier de matière sordide, gluante et rougeâtre, laquelle sans doute entretenoit la sciatique, le fascia-lata a été en même tems affecté d'un spasme permanent qui a duré plus de six mois, mais en diminuant par degré.

Pour dissiper cet étrange scorbut, qu'on doit, je crois, appeler *factice*, j'avois d'abord eu

dessein de commencer cette cure par une saignée au pied gauche ; mais après de sérieuses méditations sur ce que les sels caustiques des cantharides paroissoient avoir absolument épuisé toute la force de leur action sur la moitié du corps où les vésicatoires avoient été appliqués, je jugeai de là qu'en suivant ma première intention, il étoit infiniment moins probable que je parvinsse à l'évacuation du sang dépravé, qu'en me faisant saigner au pied droit. En conséquence, et d'après l'approbation de M. Alan, chirurgien fort instruit, et qui, sous tous les rapports, mérite la confiance du public, je m'y fis tirer environ dix onces de sang, et au bout de quinze jours, toutes les taches scorbutiques disparurent. Le lendemain matin j'examinai le sang ; il ne contenoit aucune de ces viscosités lymphatiques qui toujours s'y font remarquer avec plus ou moins d'abondance ; on l'auroit pris pour une liqueur composée d'une poudre rouge délayée dans de l'eau.

La jambe malade devint roide, dure et d'un bon pouce plus mince que l'autre. J'attribuai ce phénomène au resserrement que les muscles de cette partie éprouvoient de la part du spasme du fascia-lata, qui produisoit sur eux l'effet d'une guêtre bien serrée avec un lacet. Cependant je marchois ; mais lorsque je laissois tomber quelque chose à terre, j'avois beaucoup de peine à la ramasser. Cette jambe, par la suite, a recouvré peu-à-peu sa grosseur naturelle, et

après la guérison du spasme, la sciatique ne s'est plus fait sentir. Quant aux remèdes topiques que j'ai employés pour aider la nature dans cette opération, ils ont été bornés à des embrocations d'huile chaude sur la partie affectée, et des feuilles vertes de tabac par-dessus.

Il résulte de cette observation qu'il est dangereux d'appliquer des vésicatoires sur les parties nerveuses, et qu'on ne doit se déterminer à en faire usage, qu'après avoir employé sans succès tous les autres moyens, et en observant encore de ne les saupoudrer que très-peu de cantharides : on vient de voir les suites fâcheuses qu'à eu celui appliqué sur le fascia-lata ; néanmoins j'avoue sincèrement que si j'étois affligé une troisième fois de la sciatique, je n'hésiterois pas d'y avoir recours, parce que je ne doute point que c'est celui dont est question qui a le plus contribué à ma guérison.

Quant à l'usage interne des *cantharides*, je ne peux en rien dire, n'en ayant ordonné qu'une seule fois à Salé, en 1753, à un More, âgé d'environ soixante ans. Après qu''il m'eut fait plusieurs fois demander par un juif qui me servoit d'interprète, quelque remède propre à le mettre en état d'user du coït, je lui donnai, pour me délivrer de ses importunités, un bol composé avec une *cantharide*, un peu de blanc de baleine, trois grains d'aloès succotrin, et un peu de térébenthine pour lier le tout. Soit que ce More n'osa pas me faire dire clairement quel

effet ce remède avoit produit, l'interprète me rapporta simplement qu'il n'avoit pas répondu à l'opinion qu'il avoit de mes connoissances en médecine.

CHAPITRE IX.

Mémoire sur les abcès du foie.

Les abcès au foie sont fort communs à Cayenne; ils sont ordinairement la suite des fièvres double-tierces, dégénérées en fièvres lentes, et dont la cause fébrile n'a point été évacuée, soit par les secours de l'art ou d'une crise salutaire. Dans ce cas, si la matière morbifique, après avoir circulé avec le sang et les humeurs, est portée au foie par la veine-porte ou l'artère hépatique, et qu'elle s'y arrête, elle y forme un engorgement, d'où peut résulter un abcès, un squirre ou un cancer, suivant la nature de l'humeur qui cause l'obstruction, la constitution du malade, etc...

Le foie paroît avoir une correspondance avec toutes les parties du corps; car on a vu des abcès se former dans ce viscère à la suite d'une blessure au petit doigt, accompagnée d'un gonflement, de fièvre et de mouvemens convulsifs dans tout le bras; à la suite d'une contusion vers la tubérosité du tibia du côté droit, accompagnée d'une fièvre assez considérable; à la

quand ils sont dans une parfaite maturité. Il n'en est pas de même de ceux qui occupent la partie cave du foie : on ne peut les vider par l'incision. Ils s'ouvrent quelquefois un passage par les conduits biliaires, de là dans l'intestin colon, et s'évacuent par l'anus : cette évacuation soulage seulement les malades, rarement elle les guérit; elle les fait, il est vrai, vivre quelquefois pendant plusieurs années, mais dans un état de langueur : ils meurent ordinairement dans le marasme (1).

On doit ouvrir ces abcès avec beaucoup de prudence, sur-tout quand la fluctuation est obscure, équivoque, douteuse, parce qu'il est arrivé, qu'au lieu d'un apostème, on a trouvé des duretés squirreuses, cancereuses, ou un abcès encore loin de sa maturité : on sent bien que dans ce cas il seroit dangereux d'aller précipitamment jusqu'au foyer de la matière, comme on le verra par la suite de ce Mémoire.

On ouvre les abcès qui se forment à la partie convexe du foie, entre ou au-dessous des fausses-côtes, de façon que dans le dernier cas, la dernière des fausses-côtes se trouve, après que l'incision est faite, former la lèvre supérieure de la plaie; elle doit être au moins de quatre pouces : arrivé au péritoine, on y fait une petite incision, dans laquelle on introduit une sonde cannelée pour l'agrandir; on la retire et l'on met

(1) Voy. *les Mémoires de l'Acad. de Chirurgie*, vol. 4, *in*-12. p. 121.

un doigt à sa place ; c'est le meilleur conducteur dont on puisse se servir pour achever l'opération et éviter la section des adhérences ; accident qui peut arriver avec une sonde, mais non avec un doigt, car on sait que toucher c'est voir. Pour s'assurer de l'état du foie, on introduit la main dans la plaie ; on cherche le foyer du pus, qui ordinairement est mou comme une pomme pourrie, quand l'abcès est bien mûr ; la fluctuation très-sensible dans ce cas, indique la partie déclive où il convient de faire l'incision pour favoriser l'écoulement de la matière par la plaie de l'extérieur. Si au contraire la fluctuation se fait difficilement sentir, et que cet endroit ne cède point quand on le touche, ou qu'au lieu d'abcès on reconnoisse que ce viscère est seulement affecté de duretés squirreuses ou cancereuses, dans le premier cas on attend, pour ouvrir la tumeur, que toute la matière d'obstruction soit convertie en pus, et l'on aide cet effet, tant par des remèdes internes que par des topiques convenables ; en conséquence, on entretient la plaie ouverte, afin de pouvoir souvent toucher le foie et juger du moment où l'opération doit être achevée : on agit de même pour remédier aux deux autres cas.

On peut quelquefois se méprendre à l'égard des tumeurs flegmoneuses des muscles abdominaux, sur-tout quand elles se forment dans la région de l'hypocondre droit, et les confondre avec celles du foie ; mais il n'est guère possible

quand ils sont dans une parfaite maturité. Il n'en est pas de même de ceux qui occupent la partie cave du foie : on ne peut les vider par l'incision. Ils s'ouvrent quelquefois un passage par les conduits biliaires, de là dans l'intestin colon, et s'évacuent par l'anus : cette évacuation soulage seulement les malades, rarement elle les guérit ; elle les fait, il est vrai, vivre quelquefois pendant plusieurs années, mais dans un état de langueur : ils meurent ordinairement dans le marasme (1).

On doit ouvrir ces abcès avec beaucoup de prudence, sur-tout quand la fluctuation est obscure, équivoque, douteuse, parce qu'il est arrivé, qu'au lieu d'un apostème, on a trouvé des duretés squirreuses, cancereuses, ou un abcès encore loin de sa maturité : on sent bien que dans ce cas il seroit dangereux d'aller précipitamment jusqu'au foyer de la matière, comme on le verra par la suite de ce Mémoire.

On ouvre les abcès qui se forment à la partie convexe du foie, entre ou au-dessous des fausses-côtes, de façon que dans le dernier cas, la dernière des fausses-côtes se trouve, après que l'incision est faite, former la lèvre supérieure de la plaie ; elle doit être au moins de quatre pouces : arrivé au péritoine, on y fait une petite incision, dans laquelle on introduit une sonde cannelée pour l'agrandir ; on la retire et l'on met

---

(1) Voy. *les Mémoires de l'Acad. de Chirurgie*, vol. 4, *in*-12. p. 121

un doigt à sa place ; c'est le meilleur conducteur dont on puisse se servir pour achever l'opération et éviter la section des adhérences ; accident qui peut arriver avec une sonde, mais non avec un doigt, car on sait que toucher c'est voir. Pour s'assurer de l'état du foie, on introduit la main dans la plaie ; on cherche le foyer du pus, qui ordinairement est mou comme une pomme pourrie, quand l'abcès est bien mûr ; la fluctuation très-sensible dans ce cas, indique la partie déclive où il convient de faire l'incision pour favoriser l'écoulement de la matière par la plaie de l'extérieur. Si au contraire la fluctuation se fait difficilement sentir, et que cet endroit ne cède point quand on le touche, ou qu'au lieu d'abcès on reconnoisse que ce viscère est seulement affecté de duretés squirreuses ou cancereuses, dans le premier cas on attend, pour ouvrir la tumeur, que toute la matière d'obstruction soit convertie en pus, et l'on aide cet effet, tant par des remèdes internes que par des topiques convenables ; en conséquence, on entretient la plaie ouverte, afin de pouvoir souvent toucher le foie et juger du moment où l'opération doit être achevée : on agit de même pour remédier aux deux autres cas.

On peut quelquefois se méprendre à l'égard des tumeurs flegmoneuses des muscles abdominaux, sur-tout quand elles se forment dans la région de l'hypocondre droit, et les confondre avec celles du foie ; mais il n'est guère possible

de tomber dans cette erreur, quand on connoît bien les signes qui leur sont propres et qui les distinguent.

Dans le premier cas, les phénomènes de l'inflammation de l'engorgement se manifestent au-dehors, par la rougeur et la tension de la peau, qu'on ne sauroit pincer avec les doigts. La tumeur n'est pas bornée à l'hypocondre droit, elle s'étend quelquefois jusque vers le nombril, représente en quelque sorte la figure du muscle, et la douleur est lancinante. Le visage conserve sa couleur naturelle.

Dans le second cas, la tumeur profondément située, est beaucoup moins marquée à l'extérieur; il en est de même de l'inflammation, à peine y distingue-t-on un peu de rougeur, et les muscles cèdent quand on les touche. La couleur de la peau s'altère, et celle du visage est ordinairement d'un jaune pâle mêlé de vert : la douleur est moins vive, mais elle a cela de particulier qu'elle s'étend quelquefois jusqu'au cou, parce que le foie, dont le volume est considérable, ne se trouvant pas assez soutenu par l'estomac et les intestins, alors vides d'alimens, descend par son propre poids, entraîne et tiraille le diaphragme, et celui-ci les parties où il est attaché, etc.... Au reste, cette douleur n'est sensible que lorsque le malade est debout, ce qui prouve que sa cause est purement mécanique.

Il ne paroît guère que les anciens médecins, si l'on en excepte *Erasistrate*, se soient servis

de l'incision dans la cure de cette maladie ; ils n'osoient, par la crainte de l'hémorragie, porter un intrument tranchant dans la substance du foie, qu'ils regardoient comme une espèce de parenchyme.

Si l'abcès est en dehors, le plus certain, dit *Aretée*, liv. 1, chap. 13, « est de ne pas négliger l'incision ; car, faute de la faire, on donne le tems au pus de corroder le foie, et on expose le malade à une mort prochaine. Il y a cependant à craindre, en employant l'incision, de mettre le malade en danger d'être emporté tout d'un coup par l'hémorragie au foie, que rien ne pourra arrêter. C'est pourquoi, si l'on juge nécessaire d'y faire une ouverture, il la faut faire avec un fer rouge ; cette opération aura le double avantage de l'incision et du cautère ; et si le malade est assez heureux pour ne pas en mourir, il viendra par la plaie un pus blanc, mûr, toujours égal, sans odeur et fort épais, etc... » et plus bas il ajoute : « Dans le cas de ces sortes d'abcès, ce qu'on doit le plus souhaiter, est que l'humeur qui les remplit s'en aille par les urines ; c'est la voie la plus sûre et la moins douloureuse. »

Nous sommes de l'avis de ce savant médecin à l'égard des abcès formés à la partie cave du foie, mais non pour ceux qui sont à la partie convexe de ce viscère. Dans ce dernier cas, l'*incision* est, sans contredit, le moyen le plus certain, pour ne pas dire le seul, qu'on puisse employer pour parvenir à une cure radicale de

cette maladie. Aussi voyons-nous aujourd'hui que les praticiens sont dans l'usage de s'en servir pour les ouvrir : ils ne sont point, comme les anciens, retenus par la crainte de l'hémorragie, qui dans cette opération n'est nullement à craindre.

Depuis que *Malpighi* a découvert avec ses microscopes que la substance du foie est composée d'une multitude innombrable de petites glandes, et de plusieurs sortes de vaisseaux; que les ramifications de la veine-cave, de la veine-porte et des pores biliaires, communiquent avec toutes ces petites glandes; que les branches de la veine-porte, sont les artères qui y portent le sang, et que les branches de la veine-cave sont les veines qui les rapportent : depuis, dis-je, que ce célèbre anatomiste nous a fait part de ces découvertes, et que le travail de *Glisson*, de *Bianchy* et de *Morgagni* sur la substance de ce viscère, y a encore répandu quelques lumières, nous sommes plus en état que les anciens de connoître l'origine et les causes des maladies dont cette partie est attaquée, et de saisir la vraie méthode thérapeutique qui leur convient.

OBSERVATION.

En 1763, M. Perdriga, âgé d'environ quarante-huit ans, et d'une forte constitution, est affligé d'un abcès au foie, à la suite d'une fièvre double-tierce dégénérée en fièvre lente, et

qu'il avoit supportée long-tems sans observer aucun régime ni traitement méthodique.

La tumeur étoit à la partie inférieure et convexe de ce viscère, sous la dernière des fausses-côtes, et les symptômes dont elle étoit accompagnée indiquoient visiblement qu'elle se termineroit par la suppuration, au moins aux yeux de mon expérience; parce que dans les inflammations du foie, j'ai toujours remarqué que les obstructions qui les produisent, se terminent ordinairement par résolution, quand il en résulte un ictère universel, et par suppuration, lorsqu'il est local et qu'il ne se manifeste qu'au visage et à la conjonctive, par une légère teinte de jaune : la raison de cela est que dans le premier cas, un débordement de la bile a débarrassé le foie de l'humeur peccante, et que dans le dernier, elle y est retenue; circonstance où se trouve ce malade. Je ne lui prescrivis donc, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, que des remèdes propres à aider la nature dans la coction de cette humeur et à la formation du pus, de sorte que dans une quinzaine de jours de traitement, la fièvre, de violente qu'elle étoit lorsque je commençai à voir le malade, devint presque insensible, ainsi que la douleur, ce qui, joint à une foible rougeur qu'on appercevoit à l'endroit où, quelques jours avant, celle-là se faisoit encore sentir; tous ces symptômes me firent juger que l'abcès avoit acquis le degré de maturité convenable pour l'opération. Quant

à la fluctuation, elle étoit si obscure par rapport à la corpulence du malade, qu'on ne pouvoit la distinguer que d'une manière très-équivoque; néanmoins, fort de la présence du médecin du roi, que j'avois invité à venir m'aider de ses conseils, et qui se trouvoit de mon avis, je n'hésitai point : je la fis conformément à la méthode suivante. Après avoir fait coucher le malade sur le côté gauche et sur le bord du lit, je procède à l'ouverture de l'abdomen, comme il est indiqué plus haut, je glisse ensuite la main dans la plaie pour chercher le foyer de l'abcès, et ayant trouvé un endroit fort mou, situé sous la première fausse-côte, en comptant de bas en haut, je l'ouvre et en fait sortir au moins une chopine de pus, non couleur de lie-de-vin, mais blanc, bien cuit et sans mêlange; la suppuration en fournit encore assez pendant quelques jours, mais fort peu par la suite. La cavité de l'abcès étoit parfaitement ronde, avoit environ trois travers de doigts de profondeur et un peu moins de diamètre à son entrée. La nature a été à-peu-près cinquante jours pour remplir ce vide, que je sondois souvent avec le doigt pour suivre le progrès de cet admirable et incompréhensible ouvrage, mais que je n'ai pu observer jusqu'à son entier achevement, à cause que le foie ayant peu-à-peu diminué de poids comme de volume, et en conséquence recouvré ses dimensions naturelles, de façon que mon doigt ne pouvoit plus y atteindre.

Le dixième jour de l'opération, le malade se plaignit d'une douleur à l'hypocondre droit, et qui à la moindre pression augmentoit considérablement, et ôtoit au malade la faculté de respirer; j'y fis appliquer pendant deux jours des cataplasmes émolliens où l'on ajoutoit une feuille verte de tabac, et le troisième jour au matin je trouvai l'appareil et le drap du lit imbibé d'une bile érugineuse et porracée, qui avoit coulé par la plaie : cette évacuation dissipa la douleur et l'oppression. Tout alla au mieux par la suite, et le malade fut parfaitement guéri en deux mois. Il prit de l'embonpoint, et son teint devint frais et coloré comme celui d'une personne qui arrive de France en parfaite santé.

Après avoir vécu dans cet état pendant deux ans, il lui survint une fièvre continue, qui d'abord ne fut pas considérable, mais qui par la suite devint violente; alors il me fit appeler. Il se plaignoit d'une douleur sourde à l'épigastre du côté droit, un peu au-dessous et à côté du cartilage xiphoïde, et cette partie paroissoit un peu enflée; je fis appliquer dessus des cataplasmes émolliens mêlés de tabac, saigner le malade au pied, et purger le lendemain avec un apozème cholagogue en trois doses. Je les fis réitérer trois fois en six jours, mais ils ne produisirent, non plus que les topiques, aucun effet salutaire. Au bout de quinze jours la fièvre devint lente et comme hectique. Alors la tumeur sembloit avoir un peu grossie, mais on n'y sentoit point de

fluctuation. Cependant le malade, pour me persuader qu'il y avoit un abcès, m'assuroit que depuis le commencement de la fièvre, il avoit successivement éprouvé tout ce qu'il avoit souffert avant l'ouverture du premier dépôt, et qu'il étoit sûr de guérir, si on lui faisoit l'opération: il me fit même solliciter par le père Foque, son confesseur, de la lui faire sans délai. En conséquence, je fis assembler le lendemain matin, chez le malade, M. le médecin du roi et tous les chirurgiens capables de m'aider de leur conseil; après leur avoir exposé que la fièvre qui avoit accompagné la douleur que le malade venoit de déclarer avoir constamment sentie au foie, avoit eu le vrai caractère d'une fièvre inflammatoire ou de coction, et que l'on pouvoit d'autant moins en douter, qu'elle avoit cessé en même tems que la douleur. L'avis du médecin, ainsi que celui d'un vieux praticien, élève de Rochefort, qui depuis deux jours voyoit le malade avec moi, furent pour l'opération, malgré que l'inflammation n'eût point été accompagnée des symptômes qui ordinairement sont la suite de celle du foie; tel, par exemple, qu'un ictère universel ou local, et encore malgré que j'eusse déclaré hautement n'avoir pu m'assurer de l'existence de la fluctuation; mais je crus devoir m'en rapporter à ce vieux praticien, qui m'avoit dit en particulier, qu'en ramassant et pressant la partie tuméfiée avec ses deux mains, il avoit senti un fluide glisser sous ses doigts.

Je place en conséquence le malade commodément pour opérer; et comme je me disposois à ouvrir l'abdomen, ce vieux praticien me dit, *Plongez jusqu'au foyer de la matière !* Ce conseil me fit frémir, et je n'ai jamais pu me persuader qu'il fût de bonne foi, sur-tout de la part d'un homme en qui toute la ville appercevoit entre lui et moi une rivalité relativement à la confiance du public. J'opérai suivant ma méthode, et repoussai avec une secrète indignation un avis qui m'auroit fait poignarder le malade en présence de huit ou dix personnes, si j'avois eu malheureusement l'imprudence de le suivre; car il n'y avoit point d'abcès. Le petit lobe du foie où il devoit être, étoit seulement un peu enflé à sa partie convexe; je glissai la main par-dessous, et après moi, ce vieux praticien en fit autant, et nous n'y trouvâmes rien d'extraordinaire. Mais ce qui nous surprit singulièrement, ce fut une odeur cadavéreuse qui exhaloit de l'intérieur du corps, à chaque fois que nous y introduisions notre main ou que nous l'en retirions; nous crûmes alors qu'elle procédoit de quelque affection gangreneuse des intestins.

Pour ne pas porter le désespoir dans l'ame du malade, qui nous fit cette question : *Est-ce qu'il n'y a point d'abcès au foie ?* nous lui répondîmes qu'il étoit trop foible pour achever l'opération, que nous verrions cela tantôt. Le soir, la mortification étoit à la plaie, qui déjà étoit

bleuâtre, et le lendemain matin je la trouvai couleur de vert-de-gris. Cette gangrène étoit accompagnée de nausées. Enfin, le troisième jour de l'opération, le malade me fait appeler et me montre un phimosis vénérien accompagné d'un sphacèle, qui avoit presque séparé du *pénis* le gland qui étoit rongé de chancres. Le malade mourut le lendemain.

OBSERVATION.

En mai 1763, un nègre âgé d'environ quarante ans, esclave de M. Desessard, commissaire de la marine à Cayenne, avoit eu des fièvres violentes, accompagnées d'une douleur et d'une pesanteur considérable à l'hypocondre droit. Par la suite cette partie se gonfla, une élévation y parut sous la forme d'une tumeur circonscrite. Alors on fit transporter le malade à Cayenne, pour me le faire examiner. J'y sentis de la fluctuation, ce qui me décidai à ouvrir l'abdomen. Je commençai l'incision à environ un grand pouce du bord cartilagineux de la seconde fausse-côte, en comptant de bas en haut, et de ce point je la continuai en lui donnant une direction longitudinale du côté de l'épigastre, où je la terminai, lorsque je la jugeai assez grande pour admettre ma main. Je ne trouvai point d'abcès ; mais en revanche, le foie étoit tout cancereux : un tubercule de la grosseur d'une moyenne tête d'oignon, formoit l'éminence qui paroissoit à l'extérieur, et les intestins nageoient dans un

fluide sanguinolent, semblable à de l'eau qui a servi à une saignée du pied.

Le huitième jour de l'opération, le malade étant mort, je fis l'ouverture de son cadavre. La partie convexe du grand lobe du foie, naturellement lisse, étoit poreuse comme une éponge et couverte de tubercules de différentes grosseurs; la forme et le volume de ce viscère étoient monstrueuses, et sa substance tomboit en dissolution pour peu qu'on la pressât entre les doigts.

OBSERVATION.

En juillet 1764, un concessionnaire de la nouvelle colonie de Kourou avoit une fièvre aigüe continue, avec un redoublement chaque jour, mais sans frisson, laquelle étoit accompagnée d'une douleur dans la région du foie, et d'un ictère universel: la couleur de la peau étoit d'un vert de perroquet sur tout le corps, mais un peu plus foncée au visage. Le malade, âgé d'environ trente-six ans, paroissoit fort et vigoureux et avoit de l'enbonpoint. Il étoit au cinquième jour de sa fièvre et au deuxième de l'ictère. Je le fis saigner au pied droit au déclin de l'accès, et purger le lendemain avec ce qui suit :

Prenez *de manne deux onces, de casse un quarteron, de sel d'Epsom six gros,* pour deux doses : le malade prend la seconde une heure après que la première a commencé d'agir. Ces

remèdes, aidés par des topiques émolliens où il entroit du tabac, et qu'on appliquoit sur la partie affectée, dissipèrent la douleur.

Je réitérai le même purgatif le huit, le dix et le douze. La fièvre cessa le quatorze, c'est-à-dire, deux jours après l'ictère, qui avoit disparu le douze.

OBSERVATION.

En 1766, nous avions à l'hôpital de Cayenne un soldat âgé d'environ quarante ans, d'une constitution sèche et maigre, et qui avoit un ictère répandu sur toute l'habitude du corps, lequel étoit d'un jaune semblable à celui de la gomme-gutte pulvérisée, ce qui étoit accompagné d'une douleur à l'hypocondre droit, d'une fièvre continue assez violente et d'une hémorragie aux gencives affectées de scorbut. Chargé une partie de l'année de la visite de M. le médecin, sujet aux hémorroïdes, à de fréquens accès de gouttes, et obligé de siéger au conseil supérieur de Cayenne, comme doyen des conseillers de ce tribunal, et qui dans cette circonstance se trouvoit malade; ce qui me procura l'occasion de traiter cet ictérique. Il étoit au huitième jour de la fièvre et au cinquième de la jaunisse. Je le fis saigner au pied, et le traitai à-peu-près comme le précédent; toute la différence consiste en ce que celui-ci fut purgé cinq fois; c'est-à-dire, tous les jours pairs, depuis le dix jusqu'au dix-huit inclusivement. Les effets de la saignée et

ceux des évacuations copieuses de bile opérées par le premier cathartique, firent cesser la douleur et l'hémorragie. L'ictère se dissipa le vingtième jour de la maladie, et la fièvre le trentième.

Quant à l'affection scorbutique de la bouche, je la guéris avec le remède suivant, très-efficace pour toutes les affections de cette partie.

Prenez *sel marin décrépité* et *alun de roche*, de chaque partie égale pulvérisée, ensuite broyez-les ensemble dans un mortier de marbre pour les bien incorporer.

On s'en frotte tous les jours les dents et les gencives, d'une extrémité des mâchoires à l'autre.

OBSERVATION.

En 1769, M. Noyer, ci-devant chirurgien-major de la nouvelle colonie de Kourou, ouvre à Cayenne un abcès au foie à M. Laveau, habitant; je fus invité à cette opération. La fluctuation étoit peu sensible; néanmoins il pénètre par des incisions successives et précipitées jusque dans la substance de ce viscère. Heureusement il rencontre le foyer de l'abcès, mais il ne contenoit qu'une petite collection de pus livide et mal cuit. Cependant l'opération ne fut suivie d'aucune effusion de sang, et la plaie fut fermée et cicatrisée dans l'espace d'un mois ou cinq semaines. Mais le malade n'a depuis joui de ce qu'on appelle une bonne santé, au contraire, il se plaignoit de tems à autre d'une dou-

leur sourde à l'hypocondre droit, et son visage a resté pâle et blafard.

OBSERVATION.

En mars 1770, M. Laborde, médecin du roi à Cayenne, avoit dans sa salle un nommé *Camlery*, matelot du port, âgé de trente-six ans, qui depuis long-tems se glaignoit d'une douleur dans le côté droit. Il y avoit une quinzaine de jours que M. Laborde y faisoit appliquer des cataplasmes, lorsqu'il jugea à propos de m'en parler et de me prier d'examiner le malade, auquel je trouvai un dépôt au foie, dépôt qui depuis quinze jours au moins auroit dû être ouvert : la fluctuation étoit presque aussi sensible qu'aux abcès extérieurs. Le malade transporté dans ma salle, j'ouvre l'abcès entre la première et la seconde fausses-côtes, en comptant de bas en haut. J'en fis sortir une grande quantité de pus dissout et fétide. Il avoit, par son séjour, contracté une acrimonie qui avoit détruit toutes les enveloppes membraneuses et même le périoste de la seconde fausse-côte, vers son extrémité cartilagineuse ; ce morceau de côte, dans une parfaite dénudation, avoit trois travers de doigt de longueur ; je le cassai avec mes doigts, ras de la partie saine ; je prévins par-là son exfoliation, qui sans doute auroit exigé bien du tems, et les désordres qui, après cette opération naturelle, auroient pu résulter de la présence de ce corps étranger retenu dans l'intérieur, etc...

Le

Le dix-huit, la suppuration, de louable qu'elle étoit, étant devenue en peu de jours séreuse et fétide, je fis faire une injection vulnéraire dans la plaie ; il en sortit deux bourdonnois, tombés dans sa cavité, par la faute d'un de mes chirurgiens ordinaires, qui avoit négligé de les lier avec un fil. Ces corps étrangers, une fois dehors, la suppuration redevint belle comme auparavant ; mais on sent l'importance des désordres qui pouvoient en résulter, si je ne me fusse avisé de cette injection.

Vers le cinquantième jour, la plaie devint fistuleuse ; je la dilatai et l'entretins ouverte pendant une quinzaine de jours, au moyen d'une tente d'éponge préparée, pour favoriser la sortie de quelques petites particules osseuses qui se détachoient de tems en tems de cette côte mutilée. Les tentes d'éponges supprimées, la plaie redevint fistuleuse ; alors je pris le parti de n'y plus rien mettre absolument, persuadé qu'après l'exfoliation et l'expulsion totales de ces particules osseuses, la plaie se fermeroit naturellement. Ce qui en effet arriva quelques semaines après, et le malade devint en peu de tems, un des plus sains et des plus robustes matelots du port.

OBSERVATION.

En 1771, M. Gauron ouvre en ma présence un abcès au foie, d'un nègre esclave de M. Rouger de la Gotellerie, receveur-général du domaine du roi à Cayenne : l'opération, dirigée par

M. Noyer, se fit entre la seconde et la troisième fausse-côte, en comptant de bas en haut. M. Gauron, suivant les conseils de son mentor, pénètre brusquement par différentes incisions, jusqu'à un pouce de profondeur dans la substance du foie, qui étoit dur et calleux, où il trouve une petite quantité de matière de la consistance et de la couleur d'un jaune d'œuf. Cependant il n'y eut pas la moindre effusion de sang; mais le malade mourut peu de jours après.

CHAPITRE X.

De la vraie Péripneumonie.

Cette maladie est une inflammation du poumon, avec fièvre et douleur. Elle est ordinairement causée par un froid humide, auquel on s'est exposé sortant d'un lieu chaud, ou pour avoir resté trop long-tems assis à la promenade ou ailleurs, dans certaines soirées fraîches de l'automne ou du printems.

Les inflammations de poitrine sont fort communes à Cayenne, spécialement parmi les esclaves occupés à la culture des terres, parce qu'ils ne sont couverts d'aucun vêtement; aussi aiment ils beaucoup le feu, et leur premier soin, en entrant dans leur réduit, est d'en allumer. S'il vien à s'éteindre, ces pauvres malheureux, couché tout nus sur une planche qui leur sert de lit, son

exposés aux impressions du froid du matin, sur-tout dans des cases souvent ouvertes de toute part, car les nuits sont très-fraîches dans la Guiane, même en toute saison.

Les nègres qui ont des carbets bien clos, ne sont pas moins en danger. Obligés d'en sortir le matin à la pointe du jour pour aller au travail, de passer tout-à-coup du chaud au froid, d'un air épais et grossier à un air très-vif, chargé d'une rosée froide comme glace, en faut-il davantage pour les rendre sujets à ces maladies? Les effets d'un vent froid sur des hommes nus, sur-tout dans les circonstances susdites, sont de resserrer les émonctoires de la transpiration, d'en répercuter la matière de la circonférence au centre, d'où résulte les engorgemens des viscères, les stases de sang, les inflammations, etc.

Cette maladie doit être considérée comme une des plus meurtrières de celles qui attaquent l'espèce humaine, sur-tout par rapport à ces malheureux. L'expérience m'a appris qu'il est très-dangereux de temporiser avec elle à leur égard; que la seule espérance de salut pour eux, consiste à mettre en œuvre, avec la plus grande célérité, tous les moyens curatifs les plus efficaces, de façon qu'avant le cinquième jour révolu, ils aient tous été mis en pratique.

En conséquence, dès le premier jour, si le sujet est robuste, et que l'expectoration soit presque nulle ou très-difficile, on lui fait tirer dix à douze onces de sang du bras, et l'on y revient le

soir s'il est besoin. On ordonne pour boisson une décoction émolliente miellée et un peu chaude, et dont le malade doit user souvent, et des lavemens mucilagineux, laxatifs, tels que ceux de graines de lin. Si des signes indiquent des levains bilieux dans les premières voies, l'on prescrit, pour le lendemain matin, le purgatif lénitif suivant.

Prenez *de manne deux onces et demie, de cassé en bâton un quarteron, de sel d'Epsom demi-once*, pour dix onces de décoction qu'on divise en deux doses : on donne la seconde une heure après que la première a commencé d'agir.

Pendant leur effet on donne au malade du bouillon de viande coupé avec de l'eau bouillante ; c'est la meilleure tisane béchique que je connoisse : si par l'effet des évacuations de sang et d'humeurs, le malade se trouve sensiblement soulagé, on en peut bien augurer. Néanmoins après que l'action du cathartique aura cessé, on fera appliquer de suite un large vésicatoire à chaque jambe, en observant, pendant leur effet, de faire boire beaucoup le malade, afin de prévenir l'action des cantharides sur la vessie : ce remède ne peut qu'améliorer l'état du malade, favoriser la résolution de l'humeur morbifique, augmenter les forces expulsives du poumon et accélérer la coction des crachats.

Si avant le cinquième jour, la fièvre, l'oppression, la douleur sont sensiblement diminuées, et que l'expectoration commence à être

facile, abondante, et que vers le septième, les crachats qui, d'écumeux et sanguinolens qu'ils étoient d'abord, deviennent blancs et bien cuits, alors on a lieu d'espérer guérison, par le seul effet de l'expectoration : les loochs légèrement somnifères et le bouillon étant très-propres à la favoriser, on fera bien d'en prescrire l'usage.

De la fausse Péripneumonie.

Celle-ci est souvent la suite d'un rhume négligé, ou causée par une fluxion d'humeur pituiteuse, qui, à l'occasion du froid, se décharge sur le poumon : on en est souvent attaqué sans y avoir donné lieu par aucune imprudence, et même pendant la nuit en dormant au lit ou auprès du feu.

Ces signes diagnostiques se manifestent ordinairement par un sentiment de foiblesse universelle, de pesanteur, d'oppression qui rend la respiration laborieuse, ce qui est ordinairement accompagné d'une toux humide et d'une fièvre, qui d'abord semble n'indiquer rien de fâcheux, mais qui par la suite a souvent une fin malheureuse, parce qu'on néglige de se faire traiter, et qu'il est ordinairement trop tard quand on s'y détermine.

La saignée est rarement salutaire dans cette maladie ; on n'en use guère que lorsqu'une toux sèche, une oppression et une fièvre importante obligent d'y avoir recours. Mais dans tous les cas, l'amertume de la bouche et le dégoût pour les

alimens indiquent la purgation. Une fois les premières voies nettoyées, tout se civilise : la fièvre, l'oppression diminuent, et l'expectoration devient plus facile et plus copieuse. Le premier jour on se borne à prescrire au malade une boisson propre, tant par sa nature que par son abondance, à dissoudre la lymphe visqueuse dont le poumon est engorgé, et à en favoriser l'expulsion par le crachement et par les urines. Si l'on remarque des signes de plénitude bilieuse, on ordonne une couple de lavemens pour vider les gros intestins, afin de préparer le malade à être purgé le lendemain matin, avec un *casse-manne* en deux doses, conforme au précédent. Après son effet, on applique de larges vésicatoires aux jambes. Au reste, on a soin de tenir chaudement le malade, d'exciter la sueur et l'expectoration par des remèdes et un régime capable d'opérer ces effets; car ce n'est que par ces moyens qu'on peut espérer guérison.

De la Pleurésie.

On en distingue aussi de deux espèces, une vraie et une fausse. Dans la vraie pleurésie, l'inflammation affecte la plèvre, et quelquefois aussi la partie extérieure et superficielle du poumon. Dans la fausse pleurésie, ce sont les muscles intercostaux et les parties dont les côtes sont extérieurement recouvertes, qui en sont le siége. Elles se déclarent par une violente douleur de côté, tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt

à la partie supérieure de la poitrine, tantôt à l'inférieure, avec fièvre et difficulté de respirer, toux sèche ou humide.

On est ordinairement saisi de l'une ou de l'autre de ces maladies, à-peu-près par les mêmes causes; c'est-à-dire, lorsqu'après s'être échauffé par un exercice violent, tel que celui de la course ou de la danse, on cherche à se rafraîchir, soit en buvant de l'eau froide, des liqueurs à la glace, ou en s'exposant tout-à-coup à une fenêtre, à un courant d'air froid, et qu'on respire avec avidité; mais l'atteinte de ce mal n'est souvent dûe qu'à la disposition inflammatoire de certaines humeurs âcres préexistantes, dont la masse du sang est imprégnée, et qui ont leur source dans les premières voies, reste impur de la matière morbifique de quelque maladie précédente, et que les causes susdites ont mis en action. En effet, on ne rencontre guère de pleurésie maligne, sans une pareille cause antécédente : on est certain qu'elle existe lorsque l'inflammation est accompagnée de symptômes véhémens, que la bouche est mauvaise, l'haleine forte, la langue jaune ou verdâtre, la soif pressante et la toux sèche.

Dans cette circonstance, si le malade est d'un tempérament fort et sanguin, on fait, dès le premier jour, tirer une grande quantité de sang d'une veine du bras et du côté où est la douleur. Si la première saignée diminue sensiblement les symptômes, ce qui est d'un heureux présage, et

d'un fort mauvais, lorsque le contraire arrive, dans ce dernier cas, on la réitère le soir. On ordonne pour boisson une tisane adoucissante, mucilagineuse, un peu nitrée et édulcorée avec du miel, et dont le malade doit faire un fréquent usage, et des lavemens de même nature. On prescrit pour le lendemain matin une potion cholagogue en deux doses. Dès que l'effet de ce remède a cessé, on applique sans délai un large vésicatoire sur le point de côté; on fait des fomentations émollientes sur l'hypogastre, et boire le plus qu'il est possible le malade pendant l'effet des cantharides, afin de prévenir les dommages que leur action pourroit porter à la vessie.

Quant à la pleurésie simple bénigne, dont les symptômes peu redoutables, sont accompagnés d'une expectoration facile, dans ce cas on doit se dispenser de la saignée. Il suffit de tenir le ventre libre au moyen des lavemens, d'appliquer dès le premier jour un vésicatoire sur le point de côté, et de ne travailler ensuite qu'à aider la nature à établir une abondante évacuation par les crachats.

OBSERVATION.

En 1788, je traitai une pleurésie sèche, accompagnée de signes de plénitude dans les premières voies, le nommé *Pascal*, âgé de soixante et quelques années, cuisinier de M. Dubucq de Saint-Pix, lieutenant de vaisseaux de la marine royale, demeurant à Paris, rue Ste. Anne.

Je fais saigner ce malade au bras du côté de la douleur, deux fois dans le premier jour, purger le deux, et après l'effet de la médecine, appliquer un vésicatoire sur le point de côté, repurger le quatre, et le sept, il fut hors d'affaire, c'est-à-dire, guéri. Ce fut l'élève de M. Dupont qui saigna et pansa le malade. On ne vient à bout de dompter les inflammations de poitrine, que par le bon emploi qu'on fait des quatre ou cinq premiers jours de la maladie.

De l'Esquinancie.

Cette maladie est toujours accompagnée de fièvre, et consiste dans une difficulté d'avaler et une suffocation violente, occasionnée par l'enflure des parties qui servent à la déglutition.

C'est encore une de ces maladies avec lesquelles il est très-dangereux de temporiser; il est rare qu'elle ne soit pas accompagnée de replétion d'humeur ou de plénitude bilieuse dans les premières voies; mais de quelque cause qu'elle vienne, quand elle est violente, on doit, après avoir fait une copieuse saignée, se hâter de procurer des évacuations par bas, avec les moyens les plus efficaces, afin de détourner, par une révulsion prompte, les humeurs qui oppriment les parties supérieures, seul moyen de prévenir les fâcheux accidens qui en sont la suite, et dont le salut du malade dépend. Quand cette maladie est occasionnée par une pituite visqueuse tombée du cerveau sur la gorge, je

me suis servi dans ce cas, avec succès, du remède suivant :

Prenez *eau de plantain et esprit-de-vin*, *de chaque trois onces*, *sel marin deux gros*, *sirop de mûres une once*, pour un gargarisme.

OBSERVATION.

Mlle. Thérese de Billy, âgée de treize ans, (le plus bel enfant que j'eusse vu de ma vie) est attaquée d'une violente esquinancie, à Remire, sur la sucrerie de sa mère, où je fus appelé, et qui exigeoit de prompts secours, à ce que l'on me marquoit.

J'y arrivai vers les six heures du soir. En descendant de cheval, j'entends un râlement effrayant. Je trouve la malade dans un état de suffocation; elle hurloit en respirant; l'air qui sortoit de la poitrine entraînoit avec lui une écume visqueuse, comme il arrive dans les paroxismes épileptiques : elle étoit au deuxième jour de la maladie, et avoit été saignée deux fois par la négresse infirmière. Je demandai si elle avoit le ventre libre, on me dit que non, et l'on ajouta qu'elle manquoit d'appétit depuis long-tems. Après avoir appris qu'il n'y avoit, en remèdes purgatifs à la pharmacie de l'habitation, que de la gomme-gutte et du jalap, je fis réduire en poudre impalpable un gros de jalap, et à huit heures du soir, je le lui fis administrer délayé dans une légère crême de riz édulcorée avec du miel. Comme je l'exhortois à faire des efforts pour avaler cette médecine, elle me fit en langage créole, la

question suivante du fond du gosier et mal articulée : *Si moi prend li , moi pas mouri ?* Non, ma chère, vous ne mourrez pas si vous la prenez, lui répondis-je. Alors elle se fit apporter une cuiller à café, et elle la prit en trente reprises. Deux heures après, n'ayant encore produit aucun effet, j'ordonnai qu'on fît prendre à la malade un lavement de feuilles de medecinier, de demi en demi-heure, jusqu'à minuit. Les deux premiers lavemens ne firent presque rien, mais le troisième la fit débonder, et par cet effet détermina l'action du cathartique. A trois heures du matin, surpris de ne plus entendre le ronflement de la malade, dont la chambre étoit auprès du cabinet où je couchois, je sors du lit avec inquiétude et précipitation, pour aller voir son état, que je trouvai du plus heureux présage. La malade respiroit avec facilité, et la fièvre avoit beaucoup diminué. La négresse qui la soignoit, me dit que dans les quatre premières selles, la malade avoit rempli un grand pot de chambre, et qu'elle alloit toujours. Je fis alors substituer au bouillon maigre qu'elle prenoit, du bouillon de viande coupé avec de l'eau bouillante. Le matin, vers les huit heures, elle étoit pour ainsi dire sans fièvre. La respiration et la déglutition étoient libres, et la malade demandoit à manger. La quantité de bile que cette jeune personne rendit par les selles, étonna tout le monde

Je lui prescrivis un régime convenable et deux

purgations, à deux jours d'intervalle l'une de l'autre, et le soir je retournai à Cayenne.

OBSERVATION.

Le 12 septembre 1763, la même personne est encore attaquée d'une violente esquinancie. Celle-ci étoit accompagnée d'une enflure non-seulement du pharinx, mais encore de la langue et du palais, avec engorgement des glandes maxillaires et fièvre aiguë.

Elle fut d'abord saignée deux fois au bras du côté droit où l'engorgement des glandes maxillaires étoit plus marqué que de l'autre côté, et purgée six fois depuis le deuxième jour de la maladie, jusqu'au douzième inclusivement. Le trois, je commençai à faire appliquer à l'extérieur des cataplasmes émolliens et discussifs, que je continuai pendant une douzaine de jours. Alors une des glandes maxillaires du côté droit, commençant à faire saillie, j'y fis appliquer des topiques maturatifs. Le premier octobre suivant, c'est-à-dire, le vingtième jour de la maladie, la tumeur avoit acquis un volume qui mettoit le cou au niveau de la joue, et paroissoit dans une parfaite maturité, à en juger par la fluctuation qui depuis deux jours étoit bien sensible..

Je l'ouvris avec beaucoup de ménagement et de manière que la cicatrice pût être cachée par un colier. Je ne donnai en conséquence à l'ouverture, que la grandeur nécessaire pour l'évacuation du pus et l'introduction de mon doigt

dans le sac purulent, afin de déchirer les brides qui pouvoient y porter obstacle, et la guérison parfaite de la malade suivit de près.

OBSERVATION.

Au mois de germinal de l'an 7, le citoyen Gastebois, âgé d'environ trente-six ans et d'un tempérament sanguin et bilieux, premier clerc du citoyen Coupery, notaire, rue Chabanois, à Paris, me fait appeler. Il avoit une fièvre aiguë avec tous les symptômes qui indiquent une esquinancie, une inflammation, un gonflement des amygdales et de toutes les parties qui servent à la déglutition.

Ayant appris par des questions faites à la personne qui le servoit, que le malade avoit la bouche mauvaise, et que depuis quelque tems il manquoit d'appétit, ce qui indiquoit clairement que la cause morbifique existoit en grande partie dans les premières voies, et que je pourrois le guérir par le moyen de la seule purgation, sans avoir recours à la saignée, pour laquelle je connoissois sa répugnance. En conséquence, je lui ordonnai deux lavemens, une décoction d'orge et de réglisse un peu miellée et nitrée, pour boisson commune, et un cathartique pour le jour suivant.

Le lendemain, vers les dix heures du matin, je vais voir si la médecine commençoit à opérer, mais la garde me dit en entrant, que le malade n'avoit pu la prendre, et qu'une gorgée de

de tisane qu'elle avoit essayé de lui faire avaler, lui étoit ressortie par le nez. Je lui dis d'apporter la médecine, et au malade, avec ce ton d'autorité qui convient à un médecin dans des circonstances critiques, qu'il falloit absolument la prendre ; que s'il n'étoit point évacué par bas dans cette journée même, je ne répondois pas de sa vie. Je ranimai son courage en lui citant l'exemple de la jeune personne de l'observation précédente : enfin il la but en cinq ou six reprises. On voit par-là ce que la crainte de la mort peut faire faire à un malade. Il fut très-bien évacué, et dès le soir même, la déglutition fut parfaitement libre. Je le repurgeai encore deux fois dans les quatre jours suivans, et le sixième il se trouva en état d'aller à l'étude reprendre le travail.

Hyppocrate dit, par rapport aux villes qui n'ont que des eaux marécageuses ou des eaux de lac, que les hommes y ont des dyssenteries, des flux de ventre, etc.... mais qu'on n'y voit presque ni pleurésie, ni fièvre ardente, ni esquinancie, ni aucune des maladies aiguës ; car il est impossible, ajoute-t-il, que ces sortes de maladies règnent dans les lieux où l'on a le ventre libre ; d'où il suit que pour combattre avec succès les fluxions qui affectent la tête, la gorge ou la poitrine, on doit, dès leur principe, se hâter de lâcher le ventre et de provoquer des évacuations par bas. Voyez son *Traité de l'Air, des Eaux et des Lieux*.

Observation sur deux parotides, suite d'une fièvre ardente.

Le 10 octobre 1768, M. Duler, capitaine de port à Cayenne, âgé de trente ans, d'un tempérament sec et maigre, rarement sujet aux maladies, et à qui la fièvre venoit de prendre, me fait appeler.

Cet officier éprouvoit depuis long-tems un malaise, accompagné de lassitudes spontanées, d'un sommeil inquiet, interrompu, ce qu'il attribuoit à un grand sujet de chagrin, auquel il s'étoit beaucoup livré; et il n'y avoit qu'un mois et demi qu'il étoit arrivé à Cayenne.

Il avoit la bouche pâteuse, amère, le ventre tendu et une grande soif; la fièvre n'étoit pas considérable, mais elle paroissoit avoir un principe de malignité. Le malade ne pouvoit garder un moment la même situation.

Je le mis à l'usage d'une limonade légère, le fis saigner au bras, et lui ordonnai deux lavemens. Dans les huit premiers jours de la maladie, il fut purgé quatre fois avec des minoratifs qui firent peu d'effet.

Le neuf, un engorgement très-douloureux s'étant manifesté à la parotide du côté droit, je fais tirer du sang au pied. Le lendemain une dysurie se déclare. Je la dissipe par l'usage des bains de fauteuil. La saignée n'ayant point diminué l'enflure de cette glande, qui, au contraire augmentoit, j'y fis appliquer un emplâtre

de diachylon gommé, et ensuite des cataplasmes de pain et de lait.

Le quatorze, un engorgement dans la parotide du côté gauche, annonce un nouveau dépôt. Celle du côté droit étoit déjà très-grosse, et l'enflure gagnoit les parties adjacentes. Pour diminuer l'affluence des humeurs qui se portoient à la tête, je purgeai le malade avec un gros de jalap qui vida parfaitement les intestins.

Le quinze, la tumeur du côté droit parut être arrivée à ce degré de maturité convenable pour l'application d'un caustique; elle étoit fort grosse, médiocrement dure, avoit de la chaleur et un peu de rougeur; pour en accélérer la fonte et la suppuration, j'appliquai une traînée de pierre à cautère sur l'endroit le plus saillant de la tumeur, au moyen d'un emplâtre fenestré, et par-dessus un peu de charpie mouillée, pour mettre en action sa causticité, etc. Vers une heure après-midi, l'enflure du cou et de tout le visage étoit terrible, le malade ne pouvoit plus rien avaler, ni même faire usage de ses yeux. Cependant la parotide du côté gauche grossissoit à vue d'œil, et celle du côté droit étoit encore susceptible d'augmentation: cet état critique faisoit appréhender la suffocation du malade, pour peu que l'enflure augmentât: on devoit s'y attendre par l'effet du caustique. Pour prévenir cet évènement malheureux, je fis encore saigner le malade au pied. Cette évacuation de sang ayant rendu la déglutition moins difficile,

difficile, je lui fais prendre deux heures après dans la crême de riz, un gros de jalap en poudre, afin d'opérer une révulsion qui combattît l'effet de la pierre à cautère, qui est, comme on sait, d'attirer les humeurs du côté où elle est mise. Les copieuses évacuations que ce remède procura, éloignèrent bientôt le sujet de mes craintes, et de ces deux actions réciproquement contraires, est résulté le salut du malade.

Comme ces sortes de tumeurs sont sujettes à délitescence, lorsqu'on tarde trop à les vider, vers les neuf heures du soir j'ouvris celle du côté droit, malgré que la fluctuation ne s'y fît pas sentir distinctement. J'en tirai cependant une grande quantité de pus blanc, bien cuit et sans mêlange.

Le dix-neuf, j'ouvris la parotide du côté gauche. Voici comme je procédai à leur ouverture: en retirant la lancette à abcès que j'avois plongée au-dessous de l'escarre jusqu'au foyer de la matière, il sortit du pus; j'y introduisis une sonde cannelée, sur laquelle j'ouvris les tumeurs par une incision longitudinale d'environ quatre grands travers de doigts, laquelle divisoit l'escarre dans toute sa longueur, et alloit se terminer à une couple de lignes au-dessous de la partie inférieure de l'oreille : le pus que fournit la dernière tumeur me parut aussi louable que celui de la première, mais en moindre quantité. Peu de jours après l'ouverture de celle du côté gauche, il se fit une éruption miliaire cutanée

entremêlée de grosses pustules à-peu-près semblables à celles de la petite-vérole : les parties postérieures de la poitrine, le cou, les épaules et les bras en furent le siége; cette éruption dura environ trois semaines. Le sang, par cette voie, se dépura de la portion d'humeur morbifique qui s'y étoit répandue par l'effet de la dernière saignée. Cet officier a néanmoins guéri parfaitement. Je l'ai vu à Paris quatre ans après cette maladie, jouissant de la santé la plus parfaite.

OBSERVATIONS sur quelques amputations de Cuisses.

Ire. OBSERVATION.

M. Gallot, étalonneur-royal à Cayenne, me fait appeler pour voir une de ses esclaves, nom- *Justine,* âgée de 18 ans. Elle avoit toute la partie antérieure du *tibia* de la jambe gauche, affectée de carie avec vermoulure.

Je lui amputai la cuisse à trois travers de doigts au-dessus du genou. A la levée du premier appareil, malgré les précautions que j'avois prises pour prévenir la saillie de l'os, il débordoit le niveau des chairs d'environ quatre lignes de pouce. Cependant, avant la rétraction des muscles, il paroissoit un peu enfoncé dans les parties molles. Je pris le parti de laisser à la nature le soin de détacher cette portion d'os, plutôt que de la retrancher avec la scie.

Un mois après l'opération, voyant que ce morceau d'os ne s'exfolioit point, je le touchai à chaque pansement avec l'eau mercurielle, en observant de défendre les chairs autour de l'os de l'action de ce remède, au moyen d'une couronne de charpie chargée d'un peu de basilicon. L'exfoliation se fit cinq semaines après, et la plaie se ferma.

Dix jours après l'amputation, cette négresse fut attaquée d'un violent tétanos qui dura trois mois, et dont elle guérit, comme on a vu plus haut à l'article du *Tétanos*.

IIe. OBSERVATION.

Au mois de juillet 1769, M. Grimard, substitut du procureur du roi et administrateur de l'hôpital à Cayenne, y fit apporter un jeune homme de dix-huit ans, qu'il employoit sur son habitation : il avoit toute la partie postérieure et inférieure de la cuisse gauche sphacélée jusqu'au périoste. Je fus obligé de la lui amputer au-dessus de la partie moyenne de la cuisse. J'employai dans cette opération les moyens indiqués par M. Louis, dans un Mémoire sur les *Amputations des grandes extrémités*, inséré dans le cinquième volume *in*-12. des *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie*. Moyens qu'il avoit puisés dans Celse. Je vais les rapporter ici.

Le malade, mis dans la situation convenable, et le tourniquet appliqué, un aide tire la peau vers le haut de la cuisse, et on l'assujettit avec

deux ligatures suffisamment serrées, qui entourent le membre ; l'une un peu au-dessus de l'endroit où se doit faire l'incision, et l'autre un peu au-dessous. Ces ligatures tendent la peau, affermissent les chairs et servent comme de règle à l'opérateur dans la direction de son instrument. On commence l'opération par une incision profonde, qui coupe les muscles et la peau d'un même trait. La seule chose à observer pour la perfection de cette première incision, c'est de prendre des mesures pour la faire d'un seul tour du couteau courbe ; et cela est facile. L'officier de santé, placé extérieurement, un genou en terre, le bras droit sous la cuisse qu'il doit amputer, prendra le manche du couteau qui lui est présenté perpendiculairement entre les cuisses du malade : dans cette position, la pointe de l'instrument est tournée du côté de la poitrine de l'opérateur. Alors s'il élève beaucoup la main droite, il pourra, en tournant le poignet par une grande pronation, commencer l'incision extérieurement de haut en bas ; il coupera dans cette première direction de l'instrument, les muscles qui couvrent la partie extérieure du fémur. Puis en faisant glisser dans une direction contraire le couteau de bas en haut et circulairement sur la partie antérieure de cet os, on coupera les muscles extenseurs : l'instrument sera ensuite dirigé de haut en bas, pour la section des muscles qui occupent la face interne de la cuisse, et l'opérateur, en se relevant,

achevera l'incision circulaire, par la coupe des parties qui sont à la face postérieure du fémur.

Après avoir exactement suivi ce procédé, j'ôtai la bande qui assujétissoit les tégumens et les chairs de la coupe supérieure, posai les chefs de la compresse fendue à un travers de doigt de l'os, fis tirer les parties molles vers le haut, et par une seconde section, je coupai en même-tems les portions charnues du muscle crural, adhérentes au fémur et le périoste. Cela me procura l'avantage de scier l'os plus haut que la section des parties molles : j'eus le plaisir, après les avoir ramenées en bas, de voir qu'il se trouvoit à deux travers de doigts au-dessous de leur niveau. Un tel succès me fit présumer que la guérison seroit prompte, mais je fus trompé. Dès que j'eus fais la ligature des vaisseaux, le malade tomba dans de fréquentes syncopes, accompagnées de mouvemens convulsifs. Pour y remédier, je fis ouvrir une veine du bras droit; elles se calmèrent un peu. J'achevai l'opération pendant que le sang couloit; la veine fermée, les syncopes et les convulsions devinrent plus fortes. Peu de tems après le malade expira.

Ayant été obligé, comme on a vu, d'amputer cette cuisse au-dessus de sa partie moyenne, j'attribuai les accidens et la mort du malade qui en fut la suite, à la suffocation du cœur par le reflux du sang occasionné par la ligature des vaisseaux et par la débilité des forces des facultés vitales.

IIIe. OBSERVATION.

Au mois de septembre suivant, j'amputai la cuisse au nommé *Calixte*, nègre-esclave du roi, âgé de vingt-ans.

Il avoit une carie avec vermoulure, qui occupoit les trois quarts de la partie antérieure du *tibia* de la jambe gauche, et se terminoit à l'articulation du genou qui étoit ankilosée.

Je lui fis cette opération à deux travers de doigts au-dessus du genou, en observant les mêmes procédés employés dans l'observation précédente.

Au troisième pansement, je m'apperçus que le malade éprouvoit un frémissement tonique dans tout le système des muscles, à mesure que j'absorbois la suppuration du moignon avec de la charpie sèche. Pour prévenir le tétanos, je fis appliquer sur les ligatures des artères et sur la section du nerf crural, un très-petit plumaceau trempé dans la teinture d'opium, que je fis continuer jusqu'après le neuvième jour de l'opération, parce que le spasme universel qui survient après ce terme passé, est beaucoup moins formidable que celui qui se déclare avant. La même cuisse étoit affectée d'un ulcère qui paroissoit avoir un caractère carcinomateux; il avoit son siége dans les glandes crurales : il étoit calleux, sinueux, couvert d'une concrétion nerveuse fort tenace, et s'étendoit jusqu'à l'aine;

je parvins cependant à le guérir, en détruisant peu-à-peu cette concrétion avec du sublimé corrosif en poudre, administré avec prudence et par l'usage interne de ce remède. Mais voici ce qui en est résulté.

Cette amputation procura de l'embonpoint au malade, et le moignon grossit considérablement; néanmoins elle fut suivie d'ankiloses qui se formèrent successivement, d'abord à l'articulation de l'autre genou, ensuite dans celle des coudes et des poignets; de sorte qu'il ne pouvoit lui-même porter à sa bouche les alimens.

IVe. OBSERVATION.

Au mois d'avril 1770, on apporta à l'hôpital un nègre de l'habitation de M. David, ancien gouverneur de l'île de Gorée. Ce nègre avoit le tibia et le péronée de la jambe droite fracassés près du genou, par un coup de fusil qu'il avoit reçu dans le bois où il étoit fugitif.

Je lui amputai la cuisse un peu au-dessus du genou, toujours en suivant les mêmes principes. L'opération réussit parfaitement. Mais comme ce nègre devoit être rompu vif après sa guérison, et que le juge criminel venoit tous les jours à l'hôpital lui faire subir un interrogatoire, l'âme du malade agitée par la crainte de la mort, fit que les suites ne furent pas heureuses.

Vers le sixième jour, la suppuration qui jusque là avoit été louable et assez abondante, devint rare, gluante, fétide et la plaie livide.

Le lendemain la fièvre survint, le malade soupiroit et paroissoit agité par des idées affligeantes. Vers les deux heures après-minuit, il se fit un reflux de la matière purulente sur la poitrine, qui le fit périr peu de tems après.

Il résulte de ces observations, 1°. que l'eau mercurielle est un remède efficace pour l'exfoliation des os. J'ai guéri, par son moyen, un grand nombre de caries, tant sur des os durs que spongieux. Il convient de se servir, pour l'administrer, d'un morceau de bois de la forme d'un petit crayon. Après en avoir coupé la fine pointe, on trempe le bout dans l'eau mercurielle, et à chaque pansement on l'applique successivement sur toute la surface de la carie. Son premier effet est de blanchir pour un moment le point sur lequel elle est appliquée; mais il faut se garder de mettre sur des caries de la charpie trempée dedans, car l'eau mercurielle venant à s'étendre sur toute la carie pourroit, en exerçant son action sur les parties molles, occasionner un flux de bouche : c'est un fait que je rapporte, et dont j'ai fait moi-même l'expérience. Un nègre avoit au bras une dartre vive, je m'avise d'en toucher les bords dans toute sa circonférence seulement, de la manière et ainsi que je viens de l'indiquer, et il s'ensuivit une salivation qui dura dix à douze jours, mais que je fis cesser au moyen d'une purgation.

2°. Que les syncopes, les mouvemens convulsifs qui se manifestent immédiatement après

qu'on a fait la ligature des vaisseaux est d'un mauvais présage, sur-tout dans les amputations faites au-dessus de la partie moyenne de la cuisse ; qu'on pourroit peut-être les éloigner en lâchant de tems en tems la ligature de l'artère crurale : ce qui est facile lorsqu'elle est faite avec un nœud à rosette.

Et en troisième lieu, que les passions violentes ont une fâcheuse influence, spécialement dans les grandes opérations de chirurgie.

Amputation du Pénis.

Cette opération est nécessaire, lorsque la gangrène, le sphacèle s'empare de cette partie, par l'effet de l'inflammation, qui ordinairement résulte d'un phimosis ou paraphimosis vénérien, et que pour y remédier, les moyens moins violens ont été inutilement ou trop tard mis en pratique. Dans le premier cas, le meilleur de tous est l'extirpation du prépuce : pour cet effet, on glisse sous cette partie une sonde cannelée jusqu'à la couronne du gland, et après avoir incisé avec un bistouri droit, tout ce qui se trouve sur la sonde, on sépare le prépuce tout entier avec des ciseaux courbes, ras de la couronne du gland, qui ordinairement est entouré de chancres ; ensuite il est aisé de les panser et de les guérir.

OBSERVATION.

Au mois de février 1764, M. Dupas de la Menseliere, aide-major des troupes nationales à Cayenne, et chevalier de St. Louis, m'envoie son nègre charpentier, nommé *Jean-Baptiste*, âgé d'environ cinquante ans, pour le traiter d'un ulcère cancereux qu'il avoit au pénis, et dont le gland avoit déjà été consumé par cet ulcère. Je lui fis l'amputation à un travers de doigt au-dessus du mal dans la partie saine que j'avois liée avec un cordon, afin que le malade ne sentît pas l'effet de l'instrument.

Heïster prétend que la meilleure manière de faire cette opération, est d'insérer dans l'urètre un tuyau d'argent, de l'y fixer, par le moyen d'une ligature faite au pénis au-dessus de la partie affectée, et d'attendre qu'elle se sépare d'elle-même. Je ne suivis point cette méthode; elle peut convenir pour l'extirpation d'une petite excroissance charnue, encore faudroit-il environ huit jours pour en obtenir la chûte; mais une partie nerveuse comme celle dont est question, ne se séparereroit, par l'effet d'une ligature, qu'après avoir causé des douleurs énormes, et peut-être suivies de funestes accidens; car de celle que je fis, il s'ensuivit une douleur dont la violence occasionnoit un frémissement dans tout le corps, de sorte que le malade me prioit à mains jointes d'achever l'opération, ce que je fis d'un seul trait de rasoir; le malade étant

assis sur une table, la partie affectée étendue sur un vieux livre qui servait de point d'appui. Après avoir inutilement tenté d'arrêter l'hémorragie avec les stiptiques et autres moyens semblables, je fus obligé d'en venir à la ligature de l'artère. Je me servis pour cela d'une aiguille de couturière, garnie d'un moyen fil ciré; je la pliai et la fis tourner autour de l'artère en deux reprises, en observant scrupuleusement de ne comprendre dans la ligature que l'artère et le tissu cellulaire qui se trouve entre elle et les parties environnantes auxquelles il est adhérent, ce qui empêche la ligature de glisser : il seroit dangereux d'y comprendre la moindre petite portion des corps caverneux de la verge. Après cette opération, je mis sur la section de l'artère, un petit flocon de charpie de la grosseur d'un pois, et trempé dans la teinture d'opium, afin de prévenir l'irritation que cause ordinairement la ligature des artères, et par suite, le tétanos. Après cela je pansai la plaie avec du digestif simple; je l'entretins le plus longtems qu'il fut possible, afin de dépurer, par le moyen des grands remèdes, la masse du sang, du virus vénérien, et je la conduisis à cicatrice avec l'onguent double de mercure.

Ce nègre, nécessaire à son maître pour des ouvrages de charpente qu'il avoit à faire à l'habitation, l'emmena malgré moi avec lui au moment où la plaie venoit de se fermer, et que la cicatrice n'étoit pas encore consolidée. Ce nègre,

à qui la nature avoit donné une énorme puissance de *procréation*, voulut, avec ce qui lui en restoit, s'exposer encore dans les champs de Vénus, à courir de nouveaux hasards. De sorte, qu'au bout d'environ huit mois, son maître me le renvoya avec un nouveau cancer de la grosseur d'un œuf de poule-d'inde, dont la même partie étoit affectée. Ce malheureux esclave étoit porteur d'une lettre de *Bellérophon*, que son maître m'adressoit, et dans laquelle il m'exhortoit de ne lui en laisser que ce qui est nécessaire pour vider la vessie. Le cancer avoit fait tant de progrès, que je fus obligé de lui faire cette seconde opération à deux travers de doigts de l'os pubis, mais sans avoir égard aux désirs de son maître; j'employai les mêmes moyens et suivis les mêmes procédés que dans la première; je ne fis la ligature de l'artère honteuse, qui étoit fort grosse, qu'après avoir laissé couler au moins six onces de sang, afin de diminuer la quantité de celui contenu dans les vaisseaux des parties adjacentes, lequel doit être d'autant plus imprégné du virus vérolique.

Je mis ensuite le malade à l'usage des grosses tisanes sudorifiques et de la dissolution de mercure de Van-Swiéten. Par cette méthode, je le guéris radicalement; mais je ne le remis à son maître qu'après que la cicatrice de la plaie fut parfaitement consolidée, comme j'en étois convenu avec lui. Ces deux opérations n'ont été accompagnées d'aucun accident. J'ose donc assurer

que l'amputation du pénis est plus effrayante que dangereuse ; car une fois qu'on a fait la ligature de l'artère, qui exige, il est vrai, une certaine dextérité, le reste se réduit à une plaie simple.

CHAPITRE XI.

Observation sur une Empième vraie.

Au commencement du mois de mars 1769, Jacques Bruyere, dit *Verdun*, âgé de vingt-quatre ans, entre à l'hôpital pour une colique de bas-ventre. Il avoit aussi une fièvre lente qui augmentoit le soir, les jambes œdémateuses, la rate obstruée, une douleur au côté gauche de la poitrine, la respiration gênée, une toux avec expectoration abondante de matière phlegmatique, écumeuse et quelquefois verdâtre, épaisse et gluante. L'enflure des jambes gagna bientôt les cuisses, et faisant toujours du progrès, elle occasionna une hydrocèle, puis une leucophlegmatie accompagnée de tous les symptômes qui indiquent une hydropisie de poitrine : ces accidens avoient été précédés d'une fièvre-quarte qui, après quatre mois de durée, s'étoit convertie en une espèce de fièvre hectique, qui se dissipoit et revenoit par périodes irrégulières, et qui avoit pris le caractère de continue, lorsque

le malade vint à l'hôpital : il supportoit ces différentes fièvres depuis environ un an.

M. le médecin le traita jusqu'au six avril suivant, que lui-même tomba malade. Chargé de sa visite, j'observai l'état de ce soldat avec attention. J'appris, par les questions que je lui fis, qu'il éprouvoit une oppression considérable lorsqu'il étoit couché, soit sur le dos ou sur l'un des côtés, et qui diminuoit étant assis et un peu courbé en-devant; que lorsqu'il toussoit, il sentoit une douleur sourde vers le téton gauche, et que depuis deux jours la fièvre étoit précédée d'un frisson. Ce genre d'oppression sembloit indiquer un épanchement dans les deux côtés de la poitrine. Cependant je fis appliquer un cataplasme anodin sur le point douloureux. Le 14, en examinant l'extérieur de la poitrine, j'apperçus, lorsque le malade toussoit, une petite saillie, entre la cinquième et la sixième côte, en comptant de haut en bas; ayant appliqué le doigt dessus et fait tousser le malade, je sentis l'impulsion d'un fluide contenu dans la poitrine.

En conséquence, après avoir fait préparer ce qui étoit nécessaire pour l'opération, je fis au tégument une incision d'environ quatre travers de doigts, suivant la direction des côtes, comme il est d'usage; mais à peine eus-je coupé les muscles intercostaux, qu'on vit sortir à gros bouillons une grande quantité de pus, d'abord un peu dissous, fétide et sanguinolent, ensuite d'une consistance assez louable. Je fis injecter

dans la poitrine une décoction émolliente un peu miellée et animée avec l'eau vulnéraire spiritueuse. La poitrine fournit une suppuration abondante jusqu'au dixième jour de l'opération, ensuite elle diminue peu-à-peu, et le seizième jour ne donne plus rien.

Le vingt-un, on voit reparoître presque tous les symptômes qui avoient précédé l'opération. Ne pouvant guère attribuer ce désordre qu'à une portion du pus retenu dans la poitrine par quelque obstacle, je dilate la plaie, introduisis un doigt dans la poitrine, et ayant déchiré toutes les adhérences, j'en fis sortir une grande quantité de pus assez beau.

Le cinquantième jour, les injections qu'on faisoit dans la poitrine commencèrent à se porter à la bouche par la voie des bronches; le malade en avaloit une partie et rejetoit l'autre; il toussoit beaucoup, et à chaque secousse, l'air sortoit avec bruit par la plaie. Néanmoins jugeant les injections encore nécessaires, j'en fis continuer l'usage jusqu'au soixantième jour, où la fièvre manqua absolument. Quinze jours après, le malade commença à se lever. Alors la poitrine ne fournissant plus de matière purulente, je jugeai qu'il étoit tems de cicatriser la plaie extérieure. J'ordonnai en conséquence de supprimer la tente d'éponge préparée qu'on y mettoit pour l'empêcher de se fermer, et au quatre-vingt-dixième jour, le malade fut parfaitement guéri et en état de faire son service.

Nous ferons remarquer, 1°. que l'empième, qui fait le sujet de cette observation, n'ayant point été précédée de pleurésie, de péripneumonie, tire sans doute son origine de la fièvre-quarte, dont elle a été la suite, vu que depuis un an que ce soldat supportoit les fièvres, il n'avoit observé aucun traitement suivi.

2°. Que les symptômes indiquent quelquefois un épanchement dans les deux côtés de la poitrine, quoiqu'il n'y en ait en effet que d'un seul côté; mais que celui où la douleur commence et persiste à se faire sentir, est ordinairement celui où se fait le dépôt.

3°. Qu'on doit prendre des mesures pour entretenir la plaie ouverte jusqu'à ce que la suppuration intérieure ait cessé entièrement. L'éponge préparée est ce que j'ai trouvé de mieux pour cela, parce qu'elle ne rend point les bords de la plaie calleux, comme font les tentes de charpie.

CHAPITRE

CHAPITRE XII.

Observation sur un fœtus humain, formé dans une des trompes, et trouvé dans le ventre.

Les grossesses des trompes sont connues par beaucoup d'observations faites et rapportées par des auteurs respectables et dignes de foi.

Vésale a trouvé à Paris au mois de janvier 1569, un fœtus de quatre mois, dans la trompe d'une femme. Le volume de cette trompe la lui fit prendre pour une seconde matrice. *Journaux d'Allemagne*, vol. 1, obs. 110, et *Transactions philosophiques*, n°. 48.

M. *Paul Bussière* en a trouvé un en 1694. *Transactions*, n°. 207, art. 2.

Dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris*, année 1702, on trouve deux observations sur deux grossesses de cette espèce; l'une par M. *Litre*, et l'autre par M. *Duvernai*.

Dans ceux de l'année 1722, ont lit l'histoire d'un fœtus trouvé dans une des trompes.

Riolan en rapporte plusieurs. Voyez *Antopographie*, lib. 2, cap. 35.

Mais la plus intéressante, est celle qu'*Abraham Cyprianus*, célèbre médecin d'Amsterdam, a fait imprimer en 1700, et adresser à *Thomas Milington*, dans laquelle il rapporte la manière dont il a tiré de la trompe d'une femme vivante,

un fœtus de vingt-un mois. Nous allons ajouter ici un extrait de ce qu'elle contient de plus intéressant.

Je fus, dit-il, appelé le 17 décembre 1694, à *Franker*, pour voir la femme d'*Henri Lewis*, âgée d'environ trente-deux ans. Elle étoit au vingt-unième mois de sa grossesse. Tous les signes qui avoient accompagné ses grossesses précédentes, s'étoient manifestés dans celle-ci, depuis le troisième jusqu'au neuvième mois, à l'exception de n'avoir point eu de lait dans ses mamelles ; elle trouvoit cette grossesse extraordinaire, en ce qu'elle en étoit fort incommodée ; qu'elle sentoit son enfant situé dans un endroit plus haut, différent de celui qu'occupoient ceux qu'elle avoit déjà portés, et que ses mouvemens étoient plus violens et plus fréquens.

Vers le tems ordinaire de l'accouchement, elle éprouva avec beaucoup de violence toutes les douleurs qui le précèdent, mais elle n'accoucha pas. Ces douleurs cessèrent, et le fœtus ne se fit plus sentir. L'état de la malade peu-à-peu devint meilleur, et nous jugeâmes que la cessation de la douleur étoit l'époque de la mort du fœtus.

Après le dixième mois, les règles qui pendant tout ce tems avoient été supprimées, commencèrent à couler de nouveau. Dès ce moment elle ne ressentit plus les mouvemens de l'enfant, mais seulement un poids lourd et incommode. Ce malaise augmenta de jour en jour, au point

que vers le dix-huitième mois, cette femme fut obligée de garder le lit. Peu après elle se plaignit d'une douleur aiguë autour de l'ombilic et des parties voisines. Deux semaines avant l'extraction du fœtus, cette douleur fut suivie d'un ulcère fongueux dans la région de l'ombilic. Cet ulcère permit facilement l'introduction d'un stilet, au moyen duquel je crus toucher un corps dur. Ayant un peu dilaté l'orifice de l'ulcère, j'introduisis le bout de mon petit doigt, et jugeai au tact, que ce que je touchois, étoit l'os pariétal. La malade étant dans un état mortel, se soumit aisément à l'opération que je lui proposois pour la sauver.

J'opérai de la manière suivante, en présence des médecins et chirurgiens que j'avois invités.

Je mis mon doigt indice dans l'incision, et jugeant que j'étois entré dans la cavité de la trompe de fallope, proche la direction de la ligne blanche, je glissai mes ciseaux sur mon doigt et fis une incision vers le dehors, aussi grande que je le pus faire d'une seule section. Alors on découvrit le fœtus, qui étoit de grandeur naturelle et proportionné. Je prolongeai l'ouverture de chaque côté, jusqu'à la longueur d'un pied, afin d'en faire l'extraction plus facilement et sans violence. Je soutenois de la main gauche les intestins qui auroient pu troubler l'opération, s'ils eussent été chassés par le mouvement du diaphragme. Par ce moyen je tirai sans peine le fœtus entier.

J'avois aussi, dans la crainte que les intestins ne s'échappassent, fait placer la malade de façon que les parties supérieures étoient plus basses : je l'obligeai à garder cette situation jusqu'à sa convalescence, pour éviter la hernie ventrale.

La place qu'occupoit l'enfant étant vide, laissa voir une grande cavité semblable à une bourse. Je démontrai aux assistans qu'elle étoit tellement adhérente au péritoine, qu'elle ne paroissoit plus former avec lui qu'une seule membrane ; que la partie inférieure de ce sac étoit attachée au côté droit de la matrice, ce qui prouvoit évidemment que cette bourse, qui contenoit le fœtus, n'étoit autre chose que la trompe droite. Je soulevai la matrice et fit voir à tout le monde, que cette partie, ainsi que l'ovaire et la trompe gauche, étoient dans leur état naturel et sans altération.

Après avoir absorbé avec une éponge mouillée d'eau tiède, la matière muqueuse dont cette cavité étoit enduite, je fis à la plaie de l'abdomen, quatre points de sutures à égale distance l'un de l'autre, dans lesquels étoient compris les tégumens, les muscles et le péritoine. J'appliquai une lame de bois sur le bord de chaque lèvre de la plaie, afin qu'ils fussent exactement joints et la suture plus ferme. Je liai les fils sur ces éclisses. Je laissai à la partie inférieure de la plaie une issue à la suppuration, et j'y plaçai une canule pour en faciliter l'écoulement.

Je laissai au chirurgien de la malade, le soin

du traitement. J'allois la voir de tems en tems, et je remarquai que l'exfoliation de la membrane intérieure de la trompe se faisoit non-seulement par l'orifice inférieur, mais encore entre les points de sutures. La plaie extérieure se resserra petit à petit, et la cicatrice devint aussi dure qu'un cartilage.

Le 17 mars 1695, trois mois après l'opération, cette femme se porta bien et put sortir de sa maison. Au mois de janvier 1696, elle accoucha d'une fille, et l'année suivante de deux jumeaux.

Cyprianus examine ensuite d'où vient que l'œuf, déjà passé dans la trompe, n'est pas poussé jusque dans la cavité de la matrice, qu'il s'arrête quelquefois dans la trompe.

J'attribue, dit-il, deux causes à cet effet; l'une naturelle et l'autre accidentelle : la naturelle est celle où lorsque par un vice de conformation, la trompe se trouve bouchée vers l'orifice de la matrice, ou si resserrée, que l'œuf ne puisse passer par l'extrémité frangée dans la matrice. La cause accidentelle est lorsque par un accouchement difficile ou quelqu'autre cause, la trompe éprouve une inflammation qui obstrue son ouverture et ferme le passage vers la matrice.

Nous nous permettrons quelques réflexions sur cet objet. Il nous semble que la conception ne peut avoir lieu, lorsque la trompe est oblitérée ou seulement obstruée; car ces vices, en

empêchant la semence du mâle de passer par ce canal, et de se rendre à l'ovaire, pour vivifier l'œuf disposé à cet effet, seroient sans doute des causes de stérilité; d'où il suit que celles qui peuvent retenir dans la trompe l'œuf fécondé, et l'empêcher d'arriver dans la cavité de la matrice, doivent être d'une nature à ne point s'opposer à la génération. Nous en indiquerons quelques-unes dans l'observation suivante.

Cette observation venant à l'appui de celle que nous venons de rapporter, ne doit plus laisser aucun doute sur les grossesses des trompes. Nous avons donné cette observation avec la matrice et le fœtus à M. Poissonnier, inspecteur des hôpitaux de la marine et des colonies; il les conserve dans l'esprit-de-vin : on peut les voir dans son cabinet d'Histoire naturelle.

Le 1er. octobre 1771, la femme d'un nommé *Jougant*, jardinier du roi à Cayenne, grosse d'environ trois mois, de son sixième enfant, d'une constitution sanguine, forte et assez replète, âgée d'une trentaine d'années, est brusquement attaquée d'une violente colique de bas-ventre, accompagnée de vomissemens, sueurs froides, lipothymies, suppression d'urine et de déjections stercorales.

Elle est assaillie de cette colique vers les cinq heures du soir, après avoir vaqué à son ménage, fait plusieurs courses en ville, et néanmoins, sans avoir éprouvé pendant cette journée d'autre indisposition que celle d'une douleur sourde,

qui, depuis cinq à six semaines, se faisoit sentir dans la partie latérale droite de la région hypogastrique, d'où elle s'étendoit vers la hanche du même côté, mais qui ne l'empêchoit pas d'agir.

Vers les neuf heures du soir, M. le médecin du roi, qui venoit d'être appelé pour voir cette femme, m'invite à y aller avec lui. Nous la trouvons couverte d'une sueur froide, accompagnée de syncopes et d'oppression. Le pouls étoit long, assez plein et régulier, ce qui ne se conciliant pas avec les autres symptômes, jetoit de l'obscurité sur les causes de la maladie. Cet état nous sembloit indiquer quelque embarras dans les principaux viscères, qui, en s'opposant au mouvement progressif du sang, produisoit tous ces phénomènes : ces considérations nous décidèrent pour la saignée, qui n'avoit point encore été pratiquée.

J'ouvre une veine du bras; mais dès que le sang eut commencé à couler, les défaillances augmentent et m'obligent à fermer le vaisseau. Un instant après la malade expire.

Le lendemain matin j'en fais l'ouverture en présence de M. le médecin du roi et de M. Remy, chirurgien ordinaire. Je trouve le bas-ventre rempli de sang, tant liquide que coagulé. Celui-ci mis dans un bassin, j'y trouve un *fœtus* avec quelques portions de ses enveloppes. J'examine la matrice et ses dépendances. J'apperçois d'abord une déchirure à la partie supérieure de

la trompe droite, des caillots de sang contenus dans le fond de cette déchirure, et enfin une dilatation considérable de cette partie de la trompe, ce qui prouve évidemment que le fœtus y a été développé.

La matrice enlevée de son lieu, nous remarquons à sa partie latérale externe, du côté de la trompe affectée, la trace d'une inflammation qui s'étendoit depuis cette trompe jusqu'au col de ce viscère. J'ouvre son fond et n'y trouve ni sang, ni autre matière. Cependant l'orifice de cette trompe, lequel a son insertion dans l'utérus, n'est pas obstrué : on y introduit un stilet qu'on retire par la déchirure.

Mais ne bornons pas notre observation à un fait purement historique ; rassemblons les symptômes qui ont accompagné la grossesse qui en est l'objet ; qu'ils servent à l'avenir de signes qui la fassent distinguer des grossesses naturelles. Hasardons même nos conjectures sur ce qui peut obliger l'œuf à s'arrêter dans la trompe, et sur le moyen qui nous paroît propre à le faire descendre dans la matrice.

L'œuf retenu dans la trompe, s'y développe. La dilatation de cette partie occasionne une douleur sourde qui commence à se faire sentir dans le second mois, augmente par une progression insensible jusqu'au moment où les fibres de cette partie étant parvenus à leur extension absolue, la trompe se déchire. Alors elle devient vive subitement et se propage dans toute

l'étendue de l'abdomen. Il s'y joint des vomissemens, les selles et les urines se suppriment, puis la douleur violente cessant peu-à-peu, il survient des sueurs froides, des syncopes et la mort. Tels sont les signes diagnostiques de cette grossesse, d'où l'on peut aisément tirer le pronostic.

Presque tous ceux qui ont traité de la génération des animaux, conviennent que dès qu'un ou plusieurs œufs ont été imprégnés de la partie spiritueuse de la semence du mâle, ils se gonflent et se détachent des ovaires de la femelle; que les trompes, contractées par la même cause, appliquent leurs pavillons sur les ovaires, afin de recevoir l'œuf fécondé et de le déposer dans la matrice.

D'après ce que *Sténon, Malpighi, Valisnéri, Kéil,* et plusieurs autres ont écrit sur la génération des animaux, on ne peut guère douter qu'elle ne procède d'un œuf, et cette opinion est la plus généralement reçue. Cependant, si l'on réfléchit sur la forme des *trompes,* on ne conçoit guère comment l'œuf peut, de l'ovaire, se rendre dans la matrice par un conduit tortueux, qui a cinq à six travers de doigts de longueur, qui par degré diminue de diamètre à mesure qu'il approche de cet organe, et qui enfin dans le lieu où il communique avec lui, n'admet qu'un stilet de la grosseur d'une moyenne épingle, tandis qu'à son extrémité opposée on peut y introduire le bout du doigt. Il est vrai

qu'on attribue aux trompes un mouvement péristaltique, ce qui lève un peu ces difficultés.

Cette doctrine nous fait appercevoir deux causes qui peuvent obliger l'œuf à s'arrêter dans la *trompe*. 1°. La diminution de ce mouvement péristaltique ; 2°. le frottement qu'un œuf trop gonflé doit éprouver contre les parois de ce conduit en approchant de l'utérus, sur-tout si avec ce vice il emporte encore avec lui quelque substance visqueuse, telle à-peu-près que celle que *Malpighi* a observée dans les ovaires des vaches après qu'elles ont conçu, et dont l'œuf vivifié est enveloppé. Or, nous pensons que rien n'est plus propre à déplacer et faire cheminer un œuf arrêté dans la trompe, qu'un *coït* répété peu de temps après celui par l'effet duquel l'œuf a été fécondé et détaché de l'ovaire. Notre opinion est fondée sur ce que pendant l'émission de la semence, les trompes sont dans un état de dilatation et de contraction tonique, accompagnée de secousses voluptueuses, très-propres à faire descendre l'œuf dans la cavité de la matrice.

Il ne s'agit donc que de connoître le tems où ce remède doit être administré : les femmes peuvent l'indiquer, parce que dans l'instant de la fécondation de l'œuf, elles éprouvent certaine *sensation* qui leur fait juger qu'elles ont conçu : si toutes les femmes ne distinguent pas cette sensation, on conviendra au moins que la plupart en sont affectées d'une manière très-

sensible, et que celles qui vivent bien avec leur mari, ne manquent pas de leur en faire confidence; ce qui suffit pour mettre les maris à même d'user du moyen que nous proposons; et n'y en eût-il qu'un seul qui s'en servît avec succès, ce sera toujours un service que nous aurons rendu à l'humanité.

Observation sur l'Hydropisie ascite.

La femme de M. Groussou, conseiller au conseil supérieur de Cayenne, après avoir supporté pendant près de six ans une perte blanche, suite d'une fausse couche, sans avoir pu la dissiper avec divers remèdes ordonnés par les gens de l'art, en fut délivrée par les conseils d'une dame créole, qui lui dit de mettre de l'eau froide dans un bain de fauteuil, de s'asseoir dedans et de s'y laver tous les matins en sortant du lit. Elle le fit, et en moins d'un mois, la perte disparut. Mais ses règles, qui malgré les fleurs blanches, fluoient tous les mois, furent supprimées en même-tems. La malade avoit alors environ quarante ans. Ses règles revinrent sept mois après, mais beaucoup moins abondantes, moins régulières, diminuèrent à chaque période, et cessèrent absolument en 1763. Elle est restée au moins six ans dans cet état. Pendant ce long intervalle elle s'étoit fait saigner plusieurs fois, et avoit eu chaque année, des

fièvres double-tierce, tantôt dans une saison, tantôt dans une autre. Vers la fin de 1770 elle se frappa par hasard sur le ventre au moment qu'elle alloit se mettre au lit ; elle fut fort étonnée du contre-coup qu'elle sentit à la main, de la part d'un fluide. M. Grossou ayant répété l'expérience, et reconnu qu'il existoit chez elle une hydropisie ascite, me fit appeler. C'est de l'exposé qu'il me fit des causes antécédentes de la maladie, et qu'il me donna par écrit, que j'ai tiré tout ce que je viens d'en rapporter. Après m'être assuré que l'ascite étoit formée, je lui prescrivis l'usage des remèdes suivans :

Prenez *racine de pareyra-brava et de citronnier, de chaque demi-once;* faites bouillir doucement pendant deux heures dans deux pintes d'eau. Retirez du feu, ajoutez *sel de nitre deux scrupules ;* laissez refroidir et passez la décoction pour la boisson commune du malade, même à ses repas. Mais il doit observer à chaque fois qu'il voudra en boire, de mettre dans le verre la quantité d'un travers de doigt de vin blanc, avant de le remplir de cette tisane.

Prenez *scammonée d'Alep pulvérisée demi-once,* faites-la dissoudre dans une pinte de fort tafia ou d'eau-de-vie à vingt-deux degrés, agitez de tems en tems ce mêlange pendant quelques jours, jusqu'à ce que la dissolution soit achevée ; alors transvasez la liqueur. Ce qui reste au fond du vase qui a servi à la dissolution, n'est que la crasse terreuse qui se trouve

dans la scammonée. La dose de cette eau-de-vie hydragogue est d'une cuillerée tous les matins dans autant de sirop commun ou des cinq racines apéritives, en observant de boire par-dessus un verre de tisane. On purge le malade de quinze ou de vingt en vingt jours avec ce qui suit :

Prenez *jalap pulvérisé et quinquina en poudre, de chaque demi gros*, broyez-les ensemble dans un mortier, et délayez la poudre dans du vin pour une dose.

On lui fait prendre tous les jours à son dîner dans la première cuillerée de soupe, six grains de quelque alkali fixe, tel que le sel d'absinthe, et dans le milieu de ce repas, une cuillerée de tafiat.

Une fièvre double-tierce étant survenue peu de tems après, et ensuite une rechûte, m'obligèrent l'une après l'autre d'abandonner ce traitement. L'interruption de ces remèdes, pendant près de quarante jours, ayant donné à l'eau le temps d'augmenter et de gonfler le ventre, de façon que vers la fin de la rechûte ou seconde fièvre, je disposai la malade à se soumettre à la ponction; car je devois la lui faire quelques jours après. En attendant je lui ordonnai une prise de quinquina purgatif : ce remède lui fit évacuer par les selles une si grande quantité d'humeur séreuse, jaunâtre, que la fluctuation devint insensible et la fièvre ne reparut plus. Je remis la malade à l'usage des premiers remèdes,

et au bout d'une couple de mois elle fut parfaitement guérie. On la vit peu-à-peu engraisser et reprendre sa corpulence naturelle : c'est de quoi tout Cayenne a été témoin.

Au mois d'août 1771, M. Dones, commissaire de la marine à Cayenne, me fait appeler pour voir une de ses négresses, âgée d'environ quinze ans. Cette négresse, après avoir veillé nuit et jour sa maîtresse malade, pendant près de quarante jours, tombe elle-même sérieusement malade, supporte la fièvre long-tems, sans autre traitement que celui de quelques petits remèdes que la négresse infirmière de l'habitation lui avoit donné. Elle étoit, quand on me la fit voir, dans l'état d'une hydropisie ascite arrivée à son dernier degré de dilatation ; l'enflure du ventre étoit excessive, ainsi que l'oppression. Cette situation de la malade exigeant un prompt secours, je lui fis la ponction sur-le-champ, et lui tirai, par ce moyen, environ sept à huit pintes d'eau. Je la mis ensuite à l'usage des mêmes remèdes et régime que j'avois prescris à la précédente malade. L'ascite ne revint plus, et dans l'espace de deux mois, cette négresse fut radicalement guérié.

J'ai encore guéri à Cayenne, avec les mêmes moyens, deux autres ascitiques, dont la fluctuation des eaux, ramassées dans la capacité de l'abdomen, étoit très-sensible, mais sans avoir recours à la paracentèse : le premier étoit

un serrurier, âgé d'environ quarante ans, qui travailloit à la forge du roi. L'autre étoit une Allemande de quarante et quelques années, du nombre de ceux que le gouvernement avoit fait passer à Cayenne en 1764, pour la formation d'une nouvelle colonie. Par cette méthode, on peut guérir certaines hydropisies ascites; car on sait qu'il y en a d'incurables, mais plus facilement la leucophlegmatie, l'anasarque, l'œdème et la cachexie.

CHAPITRE XIII.

Avis aux jeunes Gens.

Certains soi-disant guérisseurs de maladies vénériennes, promettent, dans les bulletins qu'ils distribuent au public, de guérir dans quinze à vingt jours, même les plus invétérées de ces maladies! Mais par quelle méthode non suspecte peuvent-ils effectuer leur indiscrète promesse?

Le virus vénérien commence par empoisonner les sources de la vie dans les deux sexes, et de là il se propage et infecte tous les fluides du corps. La nature l'en chasse par la suppuration d'un poulain, ou par une effusion de matière virulente, qui est aussi une espèce de suppuration, laquelle a son cours par l'urètre; elles sont l'une et l'autre sans doute composées de

l'humeur morbifique, parce que c'est la nature qui en fait le départ ou la séparation. Par conséquent, on est sûr de guérir radicalement, pourvu qu'on ne fasse rien qui puisse troubler son travail.

Mais un empyrique assez vain pour croire en savoir autant et même plus que la nature, et qui, au mépris de l'opération salutaire dont elle s'occupoit, s'y oppose en appliquant sur un poulain qui commence à se former, des topiques propres à le résoudre et à faire refluer dans le sang l'humeur virulente, parce qu'il se persuade de pouvoir l'en retirer toute entière par l'effet des saignées et de quelqu'autre moyen aussi frivole. Il faut que sa confiance à cet égard, lui fascine singulièrement les yeux de l'esprit, ou qu'il soit doué d'une foi bien robuste, pour s'imaginer que la nature fera en sa faveur le triage et la séparation de la partie saine du sang, et qu'elle ne poussera vers la veine ouverte, que celle qui est infectée par le virus, sur-tout pour couronner une opération qui non-seulement n'est point son ouvrage, mais encore qui détruit celui qu'elle avoit commencé pour le salut du malade. Une telle dépuration dépend absolument de la nature, parce que dans ces deux maladies, ainsi que dans toutes celles qui sont contagieuses, elle s'est réservée la puissance de séparer les humeurs saines des humeurs morbifiques, et de faire sortir celles-ci par la suppuration d'un bubon pestilentiel vénérien,
ou

ou par une hémorragie critique, qui guérissent radicalement les malades, ce qu'on ne peut faire dans ces cas-là par les secours de l'art.

On doit en dire autant de la gonorrhée qu'on arrête avant que l'humeur virulente soit entièrement épuisée par les écoulemens. Dans ce cas, voici ce qu'il arrive. Après que le virus, répandu dans toute l'habitude du corps, a circulé pendant un certain tems avec la masse du sang et des humeurs, la nature, qui toujours agit pour le bien des individus, lorsqu'on n'entrave point sa marche, la nature, pour l'empêcher de se porter sur quelqu'un des principaux viscères, le pousse vers les extrémités, et le déɔose tantôt sur un des poignets, tantôt sur tous es deux, tantôt sur une hanche, tantôt sur outes les deux. Dans le premier cas, le revers le la main est affecté d'un engorgement œdémaeux très-considérable, et qui empêche tout--fait le mouvement et l'usage de cette partie. e peux assurer la vérité de ces faits, comne ayant eu occasion d'en traiter plusieurs à ayenne, et quelques-uns à Paris. Dans le derier cas, on ne peut faire un pas sans le secours 'une canne, d'une béquille ou du bras d'un omestique. Ce qu'il y a encore de fâcheux pour exemple en faveur du public, c'est que les alheureuses victimes de cette dangereuse méodé, ne soupçonnent pas même que l'état où s se trouvent soit son ouvrage; ils attribuent naïement leur affligeante situation à une maladie

de nerfs, parce que ceux qui les ont traités le leur persuadent.

Pour éviter ces fâcheux accidens, on doit toujours faire suppurer les poulains et n'arrêter une gonorrhée que lorsque dans l'érection de la partie affectée, on n'y sent plus aucune douleur, même en la pliant en tout sens, et que la matière des écoulemens est absolument purgée d'humeur virulente. Ce que l'on reconnoît, 1°. au linge, dont les taches alors sont blanches ou tant soit peu jaunâtres, à cause de la bile qui s'y trouve mêlée. 2°. A sa consistance qui doit être glutineuse et filer comme les sucs nourriciers. 3°. Lorsqu'après s'être privé de tisane pendant vingt-quatre heures, et borné pendant ce tems-là à ne boire qu'à ses repas pour satisfaire la soif, et qu'ensuite on n'éprouve en urinant aucune chaleur ou ardeur dans l'urètre, on doit en conclure que la gonorrhée est parfaitement guérie; que si elle continue à fluer, on doit l'attribuer à la foiblesse ou relâchement des parties sexuelles et des organes digestifs, causé par l'effet des boissons rafraîchissantes dont on a fait usage pendant tout le cours du traitement, et par la privation du vin et de toute liqueur fortifiante.

On arrête cette effusion d'humeur bénigne, en augmentant les forces des facultés digestives, au moyen d'une opiate stomachique tonique, composée de ce qui suit :

Prenez *quinquina en poudre demi-once*,

rapontic, ou à son défaut, *rhubarbe pulvérisée deux scrupules, laudanum liquide de Sydenham douze gouttes, syrop d'absinthe une once.* Mêlez bien le tout pour en former une masse d'opiate qu'on divisera en douze prises égales. On en prend une le matin dans du pain à chanter, avant déjeuné, et l'on boit par-dessus un demi-verre de vin pour lui servir de véhicule.

Affection hystérique.

Les anciens médecins Grecs ont donné le nom d'*hystériques* aux affections ou maladies de l'utérus ; ils ont remarqué que les personnes les plus sujettes à ces affections, sont les jeunes veuves, les filles de quatorze à quinze ans qui n'ont point encore leurs règles ou qui sont nubiles, mais sur-tout après la suppression des menstrues, causée par l'effet de l'eau froide ou de la peur, ou d'une fâcheuse nouvelle. Les paroxismes de cette maladie sont quelquefois précédés d'un froid violent ; et lorsqu'ils sont fréquens, ils troublent le sommeil et les digestions ; il en résulte des crudités qui, par leur séjour dans l'estomac, dépravent les organes du goût, au point qu'on n'appète que les fruits cruds, la salade, et tout ce qui est aigrelet. De là viennent la paresse et le gonflement du ventre qui accompagnent ordinairement ces maladies. Ces crudités engendrent dans les premières voies des viscosités glutineuses, des acides très-âcres qui, en se mêlant intimement avec la bile, la rendent

corrosive, capable d'irriter violemment les par-tier nerveuses et organiques où elle est retenue: c'est sans doute à l'irritation de ces organes qui correspondent avec tout le système des nerfs, qu'en doit attribuer les spasmes, les violentes convulsions qui accompagnent souvent ces sortes d'affections, plutôt qu'au vice de la matrice; cette douleur aiguë dont la tête est le siége, et qu'on appelle *clou hystérique* : on sait qu'un vomissement de bile verte ou érugineuse la fait cesser, et en même tems les convulsions. La plus effrayante de toutes les affections hystériques est celle qu'on nomme *suffocation de matrice :* elle ne diffère en rien du *carus ,* malgré tout ce que Dégori a écrit de contraire à ce sujet : il dit que la suffocation hystérique est distinguée du carus, en ce que les femmes en cet état entendent et se ressouviennent de tout, ce qui n'est pas exact, car les personnes dans cet état n'entendent et ne se ressouviennent de rien, non plus que dans le carus : c'est ce que nous avons constamment observé. Lorsque le paroxisme de l'une ou de l'autre de ces affections dure longtems, il est arrivé plus d'une fois qu'on a cru mortes des personnes dans cet état, et fait enterrer comme telles.

Diogène-Laërce rapporte, *Traduction nouvelle de* 1668, seconde partie, p. 645 et 649, d'après Héraclide, qu'Empédocle fit prendre à une femme qu'on croyoit morte, une dose d'apnon, drogue à laquelle on attribuoit une grande

vertu, et qu'il eut la gloire qu'on crut qu'il l'avoit ressuscitée. Mais il ne dit point que l'état de cette femme étoit la suite d'une suffocation hystérique, comme le dit Hoffmann : il pouvoit aussi bien être l'effet d'un carus, qui quelquefois dure deux ou trois jours, et même plus.

PREMIÈRE OBSERVATION.

A Marseille, en 1752, je fus appelé pour voir une veuve, âgée d'environ 25 ans, affectée d'une fuffocation hystérique, et qui logeoit au-dessous de moi. Je la trouvai sans connoissance, ayant le visage pâle, le-ventre et la gorge enflés, les dents serrées, et de tems en tems des convulsions qui lui roidissoient le corps et tordoient les bras.

Sa femme-de-chambre me dit qu'elle étoit sujette à ces violentes attaques, lorsqu'elle se mettoit le moindrement en colère ou qu'elle avoit quelque chagrin, mécontentement qui affectoit plus ou moins sa sensibilité et l'empêchoit de manger, qu'alors on étoit sûr qu'elle auroit une attaque plus ou moins forte; que cependant elle ne tomboit pas toujours sans connoissance; que certaines affections se bornoient quelquefois à un mal de tête presque insupportable, mais qui se dissipoit lorsqu'elle pouvoit vomir; qu'avant de tomber sans connoissance, elle avoit coutume de se plaindre qu'elle sentoit dans le bas-ventre quelque chose qui lui sembloit une petite bête qui remontoit

jusqu'au cou, lui resserroit la gorge, gênoit la respiration et lui causoit de fréquentes envies d'uriner. Après le paroxisme, j'appris, par les questions que je fis à la malade, que le rapport que sa femme-de-chambre m'avoit fait de tout ce qui précède, étoit fidèle; mais elle ajouta que la viande, la soupe grasse lui faisoient soulever le cœur; qu'elle ne vivoit que de légumes, et que malgré cela elle avoit toujours le ventre resserré, la bouche mauvaise, et qu'enfin pendant tout le tems que duroient les accès de la nature de celui qui venoit de la quitter, après l'avoir tenue près de sept heures sans connoissance, elle n'avoit aucun sentiment de son existence. Qu'au surplus, elle avoit l'estomac plein de glaire et étoit fort sujette à des rapports aigres; qu'elle étoit obligée de se borner à prendre peu de nourriture à ses repas, afin de modérer un gonflement d'estomac qui devenoit excessif et lui gênoit la respiration, ce qui lui arrivoit toutes les fois qu'elle mangeoit un peu plus que de coutume. Mais elle ne se soumit à prendre des remèdes qu'après avoir eu encore deux forts accès qui supprimèrent tout-à-fait ses règles, lesquelles depuis long-tems étoient presque nulles.

Je commençai la cure de la maladie de cette dame par une potion composée de trois grains d'émétique, qui, par l'effet des vomissemens, débarrassèrent les premières voies d'un amas considérable de matière visqueuse, de bile dépravée, dont la présence portoit le trouble dans

toutes les fonctions de l'économie animale. Je la purgeai ensuite trois fois par bas, en observant deux ou trois jours d'intervalle entre chaque purgation. Après cela je lui prescrivis l'usage des remèdes suivans :

Prenez *élixir de propriété une pleine cuillerée à café*, versez-le dans un verre à liqueur, remplissez ensuite le verre avec de l'eau-de-vie anisée, pour prendre le matin avant déjeuner, et à dîner douze grains de *safran de mars apéritif*, dans la première cuillerée de soupe. Ces remèdes, aidés par l'effet d'un régime fortifiant et ennemi des crudités, rétablirent, dans l'espace d'un mois, toutes les fonctions naturelles : cette opération achevée procura le retour du flux menstruel, et empêcha celui des affections histériques.

IIe. OBSERVATION.

A Marseille, au mois d'octobre 1754, je me trouvai un dimanche à dîner chez un négociant, où une demoiselle du voisinage, âgée d'environ vingt ans, et paroissant d'un vigoureux tempérament, arrive toute essoufflée, vers le milieu de notre dîner; on la fait asseoir dans un fauteuil où elle reste sans mouvement ni sentiment; mais ayant le visage fort rouge et le cou enflé. Je reconnus d'abord que son état étoit l'effet d'une suffocation utérine. On essaya en vain de la faire revenir en lui faisant des aspersions d'eau fraîche sur le visage, flairer du fort vinai-

gre, brûler des plumes et en diriger la fumée sous le nez de la malade, par le moyen d'un entonnoir. Tout cela ayant été sans effet, on se détermina à faire informer le père, qui étoit veuf, de la situation de sa fille; mais deux heures s'étant écoulées au moins, on rapporta qu'il étoit déjà sorti. On fit mettre cette demoiselle sur un lit, où elle resta jusqu'à neuf heures du soir que l'accès finit. Alors on lui raconta tout ce que l'on avoit mis en œuvre pour la tirer de l'état où elle étoit; mais elle assura qu'elle n'avoit rien senti, ni rien entendu. Le lendemain nous apprîmes que cette demoiselle étant à parler dans la rue avec un jeune homme qu'elle aimoit, mais qui déplaisoit à son père, que voyant venir de loin celui-ci, elle se sépare de son amant, se rend dans la plus grande agitation chez les personnes où j'étois, et que l'accident qu'elle y avoit éprouvé en étoit le résultat. Je ne l'ai plus revue.

IIIe. OBSERVATION.

En 1770, j'ai traité à Cayenne une demoiselle âgée d'environ quinze ans, fort sujette aux affections histériques, et qui paroissoit d'un tempérament chaud et porté à l'amour. J'ai eu plusieurs fois occasion d'en observer tous les symptômes, depuis le commencement jusqu'à la fin de l'accès. Dans ces sortes de tempéramens, cette maladie dégénère quelquefois en nymphomanie ou fureur utérine. Les paroxismes com-

mençoient ordinairement par une espèce de délire érotique qui faisoit tenir à la malade des propos disparates, un peu libres, mal articulés, et ordinairement accompagnés d'éclats de rire, ou d'une effusion de larmes. Elle ne pouvoit garder un moment la même attitude, à cause de la gêne qu'elle éprouvoit dans la respiration. Dans certains accès, la malade étoit sujette à de fréquentes éructations qui communiquoient à son haleine une odeur insupportable. Les odeurs suaves suffisoient pour la faire tomber en syncope. Tous ces symptômes se dissipoient lorsqu'il survenoit un vomissement de matière verte ou couleur de vert-de-gris. Il y avoit plus d'un an que cette jeune personne étoit mal réglée, et l'odeur fétide de son haleine indiquoit assez que la cause matérielle de tous ces désordres avoit son siége dans les premières voies : mais en admettant le concours tant des causes morales que de l'influence libidineuse de son tempérament, je la traitai à-peu-près suivant la méthode dont je m'étois servi pour la cure de la jeune veuve qui fait le sujet de la première observation; et après l'avoir guérie, je conseillai à sa mère de la marier : ce qu'elle fit. Depuis elle a eu des enfans et n'a plus été sujette à cette maladie.

IVe. OBSERVATION.

A Paris, en 1789, je fus appelé rue de Rouen, pour voir la fille d'un opticien, âgée d'environ vingt-cinq ans. Elle étoit affectée d'une violente

suffocation utérine, accompagnée d'un engorgement calleux à la rate, de la suppression des règles et de mouvemens convulsifs qui lui serroient les poings, de façon qu'on avoit beaucoup de peine à les lui ouvrir. Sa mère me dit qu'il y avoit trois heures qu'elle étoit dans cet état. Je dis en particulier à son père que je connoissois un moyen qui, par un effet mécanique, pourroit l'en retirer dans un moment, si sa femme jugeoit à propos de s'en servir, qu'il consistoit à prendre à la partie inférieure de la *vulve*, une bonne pincée des guirlandes dont elle est décorée, qu'une ou deux fortes saccades suffisent ordinairement pour cela, en observant de diriger leur action par en bas. La mère, qui aimoit tendrement sa fille, charge de cette opération une voisine de ses amies, qui s'en acquitta fort bien, et dans l'instant la malade pousse un soupir plaintif, fait d'horribles grimaces, ouvre les yeux et reconnoît la personne qui venoit de lui faire recouvrer la connoissance, mais elle ne se rappela de rien, pas même de la douleur qu'on venoit de lui faire éprouver.

Toute cause qui empêche la libre distribution des esprits animaux, et qui en retient une trop grande quantité dans le cerveau, y occasionne une espèce d'engorgement qui le comprime, d'où résulte l'assoupissement, la perte de la parole, du sentiment et du mouvement, en un mot, la suspension de toutes les facultés de l'âme, comme on l'observe dans le carus, la

suffocation de matrice, etc.; la douleur soudaine qu'on excite dans cette partie, dont le sentiment est très-exquis, opère une révulsion qui, en rétablissant le cours naturel des esprits, fait recouvrer à la malade l'usage de ses sens. Je traitai celle-ci avec la même méthode; je rétablis son flux menstruel, mais l'enflure de la rate n'a jamais pu se dissiper tout-à-fait.

Le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici un extrait des remarques les plus intéressantes que Fréderic Hoffmann et Sydenham ont faites sur cette maladie, dont un grand nombre de médecins, tant anciens que modernes, ont écrit l'histoire.

Si l'on prend la peine, dit Hoffmann, de consulter Hyppocrate, Aretée, Fernel, Duret, Montanus, Bellon, Houllier, Mercurialis et Jean Heurnius, on verra qu'ils conviennent unanimement que les symptômes essentiels de cette maladie sont un resserrement de la gorge, un interception suffocante de la respiration, des syncopes, la perte de la parole et l'assoupissement.

Ce sont-là les principaux symptômes de l'affection hystérique; mais il en survient un grand nombres d'autres avant et après le paroxisme qui n'épargnent aucune partie du corps. Les personnes attaquées de cette maladie sont ordinairement constipées, tourmentées d'anxiété, d'une très-grande difficulté de respirer et d'une langueur universelle. Le ventre devient dur et

enflé ; le nombril rentre en-dedans, et l'on sent une espèce de boule qui remonte du bas-ventre vers les hypocondres et le diaphragme : il survient immédiatement après une palpitation de cœur et un tremblement ; le pouls est dur, inégal et quelquefois intermittent ; le froid s'empare des extrémités ; il semble qu'on a la gorge serrée avec une corde ; le visage est pâle, la respiration difficile, la parole se perd et la pulsation des artères est presque insensible. Le ventre est tellement serré, qu'on ne peut rendre aucun vent, ni recevoir aucun clystère, et les mouvemens convulsifs de la tête et des membres sont si excessifs dans quelques sujets, qu'il est difficile de les contenir ; quelques-uns tombent dans un sommeil profond qui les prive de tout sentiment ; d'autres ont le visage et le cou extrêmement rouges et enflammés, et le pouls très-fort : il y en a qui éclatent de rire, et qui après avoir recouvré l'usage de la voix, tiennent des discours qui n'ont aucune suite.

On ne finiroit jamais si l'on vouloit faire le dénombrément de tous les symptômes dont cette maladie est accompagnée, tant ils sont opposés entre eux. Au reste, ces symptômes sont si irréguliers, qu'on ne sauroit les réduire sous une apparence uniforme comme ceux des autres maladies, et de là vient la difficulté qu'on a d'écrire l'histoire de celle-ci.

Les causes procathartiques ou externes de l'affection hystérique, sont ou un exercice trop

violent, ou, ce qui est plus ordinaire, quelque émotion d'esprit extraordinaire, occasionnée par un accès subit de colère, de chagrin, de frayeur ou de telle autre passion.

Quelque terrible que soit cette maladie, par rapport à ses symptômes, elle n'a rien cependant de dangereux, à moins que le sujet qu'elle affecte ne soit d'un tempérament foible et valétudinaire, ou qu'on ne la traite à contre-tems par de mauvais remèdes, ou par un mauvais régime. La passion hystérique est pourtant celle de toutes les maladies qui cause plus promptement des épilepsies et des convulsions, ce qui la fait aisément distinguer des affections hypocondriaques.

La première chose qu'on doit faire lorsqu'on commence à traiter cette maladie, est de s'informer si le malade n'est point d'une habitude pléthorique, ou si son sang et ses forces ne sont point épuisés. Dans le premier cas, rien ne procure un plus prompt soulagement que la saignée, sur-tout si elle est attaquée de spasmes et de convulsions, qui sont ordinairement très-violentes dans les personnes d'un tempérament sanguin. Un grand nombre d'auteurs préfèrent la saignée à tout autre remède, lorsque la maladie est causée par une surabondance de sang, ou par la suppression des règles. Tous nos efforts doivent tendre, durant le paroxisme, à en apaiser la violence; et pour cet effet, la fumée des plumes de perdrix, l'huile de rue et l'essence de

castoreum, sont de tous les remèdes que l'on peut appliquer au nez de la malade avec le plus de succès ; mais rien n'est comparable au vinaigre.

Entre les remèdes internes les plus efficaces, sont l'*essence de castoreum*, mêlée avec trois parties *de liqueur anodine*, et les *pilules anti-spasmodiques*, préparées avec la *myrrhe*, *le sagapenum, l'opopanax, l'assa-fœtida, le castoreum ; le safran et la thériaque, de chaque demi-dragme*, auxquelles on peut joindre quelquefois *six ou huit grains de camphre et de laudanum opiatum*. On fait de chaque scrupule de cette masse dix pilules : on en prend deux toutes les heures avec une quantité convenable d'eau de fleurs de camomille. J'ai souvent vu produire à ce remède des effets surprenans et presque incroyables.

Tels sont les principaux remèdes dont on peut user pendant la durée de l'accès. Voyons maintenant ce qu'il convient de faire après qu'il a cessé, pour en détruire la cause. Guidé par la raison et par l'expérience, j'ose avancer que l'on doit purger par des remèdes convenables les premières voies, qui sont ordinairement surchargées d'humeurs peccantes. Il reste une autre méthode curative aussi naturelle qu'efficace, qui est le mariage.

Les bains tempérés des pieds sont extrêmement salutaires après que le paroxisme a cessé ; mais j'ai observé plus d'une fois, sur-tout dans

les sujets pléthoriques, qu'ils occasionnent une rechûte lorsqu'ils sont trop chauds. *Fréderic Hoffmann.*

Quoique les anciens aient attribué les symptômes que produisent les affections hystériques au vice de la matrice, néanmoins si l'on prend la peine, dit Sydenham, de comparer les maladies hypocondriaques, qu'on croit être causées par certaines obstructions de la rate ou des autres viscères, avec les symptômes qu'on remarque dans les femmes hystériques, on verra qu'ils se ressemblent beaucoup. Il faut pourtant convenir que les femmes sont beaucoup plus sujettes à cette maladie que les hommes, non que la matrice soit plus disposée que les autres parties, mais pour d'autres causes.

Cette maladie ne se fait pas plus remarquer par la facilité avec laquelle elle revient, que par la variété des formes sous lesquelles elle paroît, puisqu'elle prend celle de presque toutes les maladies qui affligent les hommes. Elle produit toujours des symptômes propres aux parties du corps qu'elle affecte, et à moins que le médecin n'ait beaucoup de jugement et de pénétration, il lui arrive souvent d'attribuer les symptômes dont il est témoin, à quelque maladie essentielle à la partie affectée, et non point à la *passion hystérique.*

Quelquefois, par exemple, elle attaque la tête et cause une apoplexie qui dégénère encore en hémiplégie, parfaitement ressemblante à cette

espèce d'apoplexie qui cause la mort à quelques personnes âgées et corpulentes, et qui naît d'une obstruction ou compression des nerfs; mais l'apoplexie dans les femmes hystériques, paroît venir d'une cause tout-à-fait différente; car elle les attaque souvent après un accouchement laborieux, accompagné d'une hémorragie abondante; elle a souvent aussi pour cause quelque émotion d'esprit violente.

Quelquefois elle se fixe entre le péricrâne et le crâne, et elle est accompagnée d'une douleur presque insupportable, dont le siége n'excède pas la largeur du pouce, et de vomissemens énormes. Cette espèce, qui est appelée *clavus hystericus*, affecte principalement les femmes qui ont la jaunisse.

Elle attaque quelquefois les organes destinés aux fonctions vitales, et elle produit alors des palpitations de cœur, durant lesquelles il semble que le cœur se porte contre les côtes: cet accident est ordinaire aux femmes et aux filles très-exténuées.

Elle affecte aussi quelquefois les poumons et cause une toux sèche presque continuelle; et bien qu'elle n'agite pas la poitrine avec une grande violence, ses accès sont néanmoins très-fréquens et troublent totalement les sens de la malade. Cette espèce de toux hystérique est fort rare, et affecte sur-tout les femmes d'une constitution phlegmatique.

Tantôt elle affecte l'estomac et occasionne un

vomissement

vomissement continuel; et d'autres fois se fixant dans les intestins, elle produit une diarrhée; mais quoique la matière que l'on rend soit souvent verdâtre, ces évacuations ne sont accompagnées d'aucune douleur. Les femmes dont les forces ont été épuisées par des accès hystériques fréquens, y sont très-sujettes.

Il paroît que la principale intention curative se réduit dans cette maladie à corroborer le sang, qui est la source des esprits, pour que ces derniers puissent observer un ordre proportionné à toutes et à chacune des parties du corps. Mais comme il peut se faire que ce désordre des esprits ait vicié les sucs par sa continuité, il est à propos d'en diminuer la quantité avant de travailler à corroborer le sang. Dans cette vue, je commence par ordonner la saignée du bras, supposé que les forces de la malade le permettent, et ensuite un léger purgatif pendant trois ou quatre matinées consécutives. Je prescris pendant les trente jours suivant des remèdes calybés, qui servent à imprégner la masse tiède et languissante du sang d'un certain ferment volatil qui ranime et fait revivre les esprits.

Lorsque la maladie est légère et ne paroît pas demander l'usage de l'acier, je me contente de saigner mes malades une fois et de les purger trois ou quatre fois, après quoi je leur donne matin et soir pendant dix jours consécutifs, les pilules hystériques composées de ce qui suit :

Prenez *de castoreum une dragme*, *de sel volatil d'ambre*

demi-dragme, d'extrait de rue autant qu'il en faut pour faire vingt pilules, dont on en prendra trois tous les soirs en se couchant.

La méthode curative la plus raisonnable consiste donc, 1°. à purger l'estomac et les intestins de toutes les matières putrides et mal digérées qu'ils contiennent, et qui excitent un grand nombre de symptômes fâcheux ; 2°. à atténuer et à évacuer les humeurs qui croupissent dans les vaisseaux et dans les viscères, et pour cet effet, rien n'est plus efficace que les mercuriels donnés à propos. Lorsqu'on a une fois satisfait à ce que je viens de dire, il ne reste plus pour rendre la cure complète qu'à user de remèdes qui puissent par leur stipticité salutaire, fortifier les organes digestifs, resserrer les fibres, et procurer un ton convenable à tout le système vasculeux. J'ajouterai seulement que la méthode qu'on vient de recommander, est, autant que j'en puis juger, si évidente et si salutaire, qu'elle ne sauroit manquer de produire son effet, à moins que l'opiniâtreté ou les appétits déréglés de la malade ne s'y opposent. *Sydenham.*

Affections nerveuses.

ON a remarqué que ces maladies ne sont devenues fréquentes que depuis l'impression de quelques ouvrages de médecine, sur les antiseptiques, où l'on donne à la nourriture végétale, la préférence sur la viande, de manière

qu'à force d'attribuer de mauvaises qualités à celle-ci, on est parvenu à mettre celle-là à la mode, sur-tout parmi le beau sexe, auquel on a persuadé que la viande échauffe, engendre de la corruption, ce qui fait venir sur le visage des boutons qui éclipsent les attraits d'une jolie figure, et qu'au contraire, les herbes, les racines potagères les font disparoître, et entretiennent le teint frais. On juge bien qu'il n'en a pas fallu davantage pour en déterminer la plupart à renoncer à la viande : cette manie a été si extrême, que j'ai connu des femmes qui faisoient porter une couple de plats de légumes dans les maisons où elles étoient invitées à dîner, afin de ne pas se trouver exposées à manger de la viande ; ces femmes sont bien dupes de leur folle crédulité ; car c'est les végétaux, les fruits verts et tous les alimens qui aigrissent facilement dans l'estomac, qui occasionnent les boutons, les rougeurs qui viennent au visage, et qu'on appelle pour cela *visage couperosé*.

Le régime végétal, lorsqu'on n'y est pas habitué dès l'enfance, affoiblit le corps, diminue l'insensible transpiration, ce qui est la source de beaucoup de maladies. Les Anglais, grands observateurs, se sont apperçu de cet effet des végétaux ; ils ont répété dans la balance de *Sanctorius*, les expériences que ce savant avoit faites sur cet objet, et dont il a enrichi la médecine. Ils ont pris quarante personnes, en ont mis vingt au régime végétal, et un pareil nombre à celui

des substances animales pendant l'espace de vingt jours. Le résultat fut que ceux qui avoient vécu de légumes, avoient moins transpiré que ceux nourris d'alimens tirés du règne animal : ils ont conclu de là qu'il falloit associer les végétaux à la viande : c'est M. Poissonnier, inspecteur des hôpitaux de la marine et des colonies, qui m'a fait ce rapport chez lui à son retour de Londres en 1772.

Il est certain que les sucs tirés de la viande des animaux récemment tués, sont les plus analogues à nos humeurs saines et au sang : le bouillon fait avec la chair de bœuf bien dégraissée et dépouillée des membranes ou tendons, se fige comme le sang, à mesure qu'il se refroidit, d'où l'on doit inférer que la viande et les décoctions qu'on en fait, sont les alimens les plus propres à la nutrition, et par conséquent à l'entretien des forces du corps. En voici une preuve évidente. Les bouchers et les bouchères dans tous les pays, sont en général les individus chez qui on remarque constamment les attributs de la santé la plus vigoureuse et la plus brillante; toutes les femmes sont jalouses de la fraîcheur du teint des bouchères, et l'on sait que la viande est leur principal aliment.

Les partisans des végétaux prétendent que tous les effets que j'attribue ici à la viande de boucherie, appartiennent absolument aux vapeurs qu'elles exhalent, et dont l'air que les bouchers et bouchères respirent dans leurs boutiques,

est constamment chargé, et que cette viande, qui partout est presque leur unique aliment, n'y a aucune part.

On ne réfute point avec des assertions sans preuves, une proposition, pour ainsi dire, d'éternelle vérité, et reconnue pour telle par les naturalistes ou physiciens de bonne foi. Mais comme les autorités ne suffisent point pour rendre une vérité incontestable, nous allons ajouter quelques objections qui en démontreront l'évidence : 1°. Si les corpuscules qui se détachent de la viande sont la seule cause de la force et de la fraîcheur des bouchers ou bouchères qui respirent l'air qui en est imprégné, pourquoi ne remarque-t-on point que ces mêmes corpuscules produisent le même effet sur les voisins des boucheries, lesquels respirent le même air? 2°. Est-ce que ces émanations animales n'auroient d'effet sensible que sur les bouchers ou bouchères, à cause que ceux-ci mangent beaucoup de viande, et non sur ceux-là qui en mangent moins? Cet effet devroit cependant être égal; des vapeurs salutaires doivent opérer à-peu-près autant de bien dans tous les corps où elles s'introduisent, que dans les mêmes cas les miasmes contagieux y causent de mal.

Terminons cette discussion par le dilemme suivant : ou la viande de boucherie est de même nature que les particules qui s'en détachent, ou elle est d'une nature contraire; dans le premier cas, elle pourroit seule, sans le concours des

vapeurs dont elle est la source, produire tout le bien que les bouchers en retirent, par l'heureuse habitude qu'ils ont contractée dès l'enfance d'en faire leur principale aliment. Dans le second cas, le grand usage qu'ils font partout de cette viande, ne devroit-il pas détruire en eux les salutaires effets que ses ennemis simulés attribuent exclusivement aux vapeurs? ce qui n'arrive point. Donc la nature de la viande de boucherie et celle des vapeurs qu'elle exhale, ne sont point différentes, mais identiques.

On ne peut, avec raison, dire le même bien des végétaux; leur effet est au contraire d'affoiblir le corps, par défaut de nutrition; et comme ils contiennent beaucoup d'acide, ils ne manquent guère d'en engendrer dans les premières voies de ceux qui en font un usage exclusif, après avoir quitté la viande. Ces accidens resserrent le ventre, troublent les digestions, dépravent les organes du goût, pervertissent la bile, d'où résulte des crudités, des glaires, des flatuosités, des gonflemens d'estomac et des accès fréquens de cardialdie venteuse ou convulsive, etc.

Les hommes forts qui boivent et mangent bien ne sont point sujets aux convulsions. Elles sont naturellement le partage des femmes foibles et délicates, chez qui les fonctions naturelles se font mal, qui mangent peu, et dont la salade, les fruits et quelques légumes composent à-peu-près leur nourriture. Il est bon de

remarquer que les convulsions auxquelles ces sortes de personnes sont sujettes, ne sont point des maladies de nerfs, comme je les entends souvent nommer par certains officiers de santé, mais des affections nerveuses symptômatiques : elles sont ordinairement produites par des humeurs âcres retenues dans l'estomac ou les intestins, et qui, par une acrimonie acide, irritent violemment les parties nerveuses où elles croupissent, lesquelles, par leur correspondance avec le grand nerf sympathique qui leur est commun, occasionnent des spasmes dans d'autres parties quelquefois fort éloignées du siége de la douleur. Mais les nerfs ne peuvent être eux-mêmes malades que par l'effet d'une piqûre, blessure, ou contusion.

Le 25 frimaire de l'an 5 de la République française, je fus appelé en consultation sur des affections convulsives qu'éprouvoit souvent la citoyenne Philippe, âgée d'environ quarante ans, femme-de-chambre des demoiselles Granet, rue de Ménars, nº. 9. Par l'exposé que la consultante me fit de sa maladie, j'appris qu'il y avoit long-tems qu'elle étoit sujette à ces affections nerveuses, qu'elle manquoit d'appétit, n'avoit du goût que pour le fruit, le légume, et mangeoit fort peu ; que cependant son estomac se gonfloit étrangement après qu'elle avoit dîné; que ces gonflemens étoient fréquemment accompagnés d'une douleur violente au creux de l'estomac, laquelle étoit ordinairement suivie

de défaillance et de mouvemens convulsifs qui commençoient à se faire sentir à l'orifice supérieur du ventricule, passoient par les hypocondres et alloient se terminer à l'épine du dos ; de sorte qu'il sembloit à la malade qu'on lui serroit fortement le corps avec des liens, d'où résultoit une douleur oppressive presque suffocante, et quelquefois un vomissement de bile verte qui éloignoit les accès convulsifs.

Pour remédier promptement à tous ces désordres, je commençai par évacuer par haut et par bas les humeurs crues, bilieuses et recrémentielles, stagnantes dans les premières voies ; je prescrivis ensuite des apéritifs et des préparations de mars, pour dissiper les obstructions dont quelques viscères étoient affectés ; et pour perfectionner la guérison et prévenir les rechûtes, j'ordonnai un régime propre à fortifier les solides. Par cette méthode, les fonctions naturelles se sont successivement rétablies, les affections spasmodiques n'ont plus reparu, et depuis ce tems, la malade n'a pas éprouvé la moindre incommodité.

Mais lorsque des mouvemens convulsifs se manifestent dans un sujet suspecté d'épuisement causé par l'abus du coït ou par la masturbation, dans ce cas, on doit se garder d'employer les cathartiques dans leur traitement, on doit au contraire n'y admettre que des substances propres à fortifier le corps et à réparer les pertes qu'il a faites. On y satisfait par l'usage des

décoctions animales, des consommés, du lait de vache ou d'ânesse, du chocolat : on peut ajouter à ce régime, les bains chauds, les légers somnifères, et pour boisson commune, le *decoctum album* de Sydenham, rougi avec un peu de vin, et avoir soin de tenir le ventre libre avec des lavemens ou potions laxatives.

Il y a des gens de l'art qui, attribuant ces affections spasmodiques à l'ataxie, au trouble, à l'irrégularité qu'ils supposent régner dans la distribution des esprits animaux, ou à une trop grande élasticité ou rigidité dans les fibres motrices, les traitent, dans le premier cas, avec des substances spiritueuses, volatiles, fétides et aromatiques, et dans le second cas, suivant la doctrine des émolliens. Mais l'expérience prouve journellement, que l'une et l'autre méthode ne peuvent tout au plus que pallier et entretenir le mal, et souvent le rendre pire, tant qu'on n'y joindra pas l'usage des remèdes évacuatifs.

Colique.

La colique est une douleur plus ou moins supportable, suivant la nature de la cause qui la produit. On croit que c'est le médecin de l'empereur Tibère, qui a donné ce nom à cette maladie, sans doute à cause qu'il croyoit que l'intestin colon étoit le seul boyau qui en étoit affecté ; mais l'expérience a depuis long-tems fourni des preuves du contraire.

On distingue de trois espèces de coliques : la *venteuse*, la *néphrétique* et la *bilieuse* : la venteuse est causée par des flatuosités qui dilatent avec plus ou moins de violence l'intestin où elles sont renfermées ; elle est la suite de la paresse du ventre, de la constipation. On la guérit par l'usage des lavemens d'huile, des embrocations de même nature sur le ventre, des potions huileuses, laxatives, composées de trois onces de manne dissoutes au bain-marie dans huit onces d'huile fine d'olive, pour deux doses qu'on prend deux heures l'une après l'autre.

La néphrétique est ordinairement produite par une espèce de gravier, ou une pierre qui de l'un des reins est descendue dans le bassinet ou l'urétère : le *pareyra brava* est réputé un spécifique pour cette maladie. On peut faire une pinte de décoction avec une demi-once de cette racine pour la boisson commune du malade ; le purger souvent avec deux onces de manne dans demi-setier de lait de vache, et deux gros de crême-de-tartre, et placer entre les purgations quelques légers somnifères.

La colique bilieuse est celle que j'ai eu plus souvent occasion de traiter ; elle est assez fréquente à Cayenne, sur-tout parmi la troupe. Les soldats les plus sujets à cette maladie, sont ordinairement ceux d'un tempérament sec et bilieux, portés à la boisson des liqueurs fortes, et qui s'y livrent dans le tems des grandes chaleurs. Ses principaux symptômes sont la fièvre, la

constipation, de violentes douleurs de ventre, et quelquefois le vomissement.

En 1764, M. le médecin du roi à Cayenne étant malade, me charge de faire sa visite à l'hôpital. Il y vint deux soldats affligés tous les deux d'une colique bilieuse des plus violentes, et qui étoit accompagnée des symptômes désignés ci-dessus. La douleur du ventre étoit si forte, qu'ils ne pouvoient se tenir au lit, et les remèdes ordinaires propres pour cette maladie, ne les soulageoient point; ils passoient jour et nuit à aller et venir d'un bout de la salle à l'autre, en se tenant le ventre avec les mains et poussant des cris sourds et plaintifs qui faisoient compassion. Les lavemens d'huile et d'eau de mer, les fomentations émollientes, la limonade de tamarin émétisée, et les potions cholagogues n'ayant pu leur lâcher le ventre, car ils vomissoient tout ce qu'on leur donnoit, je leur prescrivis à chacun un lavement composé de deux moyennes feuilles vertes de tabac, qui ne firent pas beaucoup d'effet, mais un second les fit débonder, ce qui, au même instant, fit cesser toutes leurs souffrances, et leur convalescence ne fut pas longue.

En 1763, étant à dîner chez M. Gellin, boulanger du roi à Cayenne, un de ses nègres entre en se tenant le ventre avec ses mains, à l'occasion d'une violente colique; par l'enflure extraordinaire de l'abdomen, et sur le rapport que me fit le malade, que depuis six jours la voie

des gros excrémens étoit absolument fermée, je jugeai qu'elle devoit être causée par des ventuosités. Cet esclave étoit âgé d'environ cinquante ans et d'une constitution qui annonçoit une vigoureuse santé : on ne lui avoit encore administré aucun remède. J'ordonnai qu'on lui fît deux lavemens, et de les lui donner à une demi-heure d'intervalle l'un de l'autre : le premier avec des feuilles de médeciniers, et le second avec de l'herbe à crapaud, dont on fait usage dans la dyssenterie et l'inflammation de bas-ventre, à quoi je joignis une potion huileuse pour le soir, et une purgation pour le lendemain matin. Ce nègre étant mort dans la nuit, je fis l'ouverture de son cadavre. Je ne remarquai rien de particulier dans les viscères de l'abdomen, à l'exception de l'intestin colon qui me parut avoir éprouvé une inflammation considérable vers le rein gauche, où cet intestin a le moins de diamètre, à cause de sa courbure en cet endroit, et cette partie étoit encore un peu rouge à l'extérieur : comme je reconnus au toucher qu'elle contenoit un corps dur d'environ six pouces de longueur et de la forme de cette partie, laquelle étoit collée dessus, après l'avoir ouverte et séparée, je vis que c'étoit de la matière fécale desséchée, et qui étoit couverte d'une espèce de mousse blanche semblable à celle que la moisissure produit.

En 1765, je fus appelé par une négresse libre, dont le nom ne me revient pas, laquelle avoit

entrepris le traitement d'une jeune négresse, âgée d'environ dix ans, dont la maladie étoit d'autant plus difficile à connoître, qu'elle n'étoit point accompagnée de fièvre, et que la malade avoit bon appétit, mangeoit beaucoup et maigrissoit à vue d'œil. Les alimens qui lui plaisoient le plus étoient de la farine de magnoc ou cassave trempée dans du lait. Elle étoit avec cela sujette à de fréquentes coliques d'une singulière espèce, car on n'avoit qu'à lui faire boire du lait pour les faire cesser. Elle mourut subitement. J'en fis l'ouverture pour découvrir, s'il étoit possible, la cause d'une si étrange maladie. Dès que les intestins s'offrirent à ma vue, je reconnus que les vers l'avoient tuée : tout le canal intestinal en étoit farci, depuis le jejunum jusqu'à l'extrémité du colon; d'après cela il n'est pas malaisé de juger pourquoi le lait faisoit cesser la colique.

Il est encore une autre espèce de colique particulière aux plombiers, et qui est produite par l'effet des vapeurs malignes auxquelles ceux qui travaillent aux mines et aux différentes préparations de plomb, sont exposés à recevoir avec l'air qu'ils respirent, et qu'on nomme pour cela *colique des plombiers* ou *colique des peintres*, à cause que ceux-ci faisant tous les jours usage du blanc de plomb ou de céruse, y sont également sujets.

La méthode indiquée plus haut pour le traitement de la colique venteuse, convient de même pour la cure de celle-ci.

Diarrhée.

La diarrhée et souvent la suite d'une maladie mal traitée, et dont la cause morbifique toute entière ou en grande partie, n'a pas été détruite; c'est un moyen que la nature emploie pour le salut du malade; dans ce cas, il est dangereux de l'arrêter trop tôt, et sur-tout avant d'avoir nettoyé les premières voies : la règle la plus sûre est de lui laisser un libre cours, tant qu'elle améliore l'état du malade, mais de l'arrêter lorsqu'elle produit un effet contraire.

La diarrhée est fort commune dans les colonies méridionales, et l'on a bien de la peine à s'en délivrer, lorsqu'on la supporte trop longtems : on voit souvent des Américains dans ce cas, et qui après s'être fait traiter sans succès de cette maladie sur les lieux, passent en Europe dans l'espoir d'y trouver guérison, mais la plupart de ceux qui l'ont laissé trop enraciner, en sont ordinairement les victimes.

Après la guérison de ma première sciatique à Bordeaux, il me survint une diarrhée que je laissai couler pendant cinq à six mois, parce que je la jugeai critique, et par conséquent propre à détruire le reste de l'humeur goutteuse qui pouvoit encore exister chez moi. Dans le commencement, je n'éprouvai aucune douleur d'entrailles, mais au bout d'une couple de mois, les déjections furent accompagnées de tranchées dans le rectum, lesquelles me faisoient bien

souffrir. Le grand usage que j'avois fait des préparations d'opium, pour la cure du tétanos, me fit imaginer un moyen qui, non-seulement les calmoit dans l'instant, mais encore suspendoit les selles pendant dix à douze heures : ce moyen consiste à bassiner l'anus avec un linge trempé dans une couple d'onces de vin chaud, auquel on a ajouté douze gouttes de laudanum liquide, et de continuer durant quelques minutes. Lorsque je remarquai que la matière des selles commençoit à prendre un mauvais caractère, une couleur de mauvais augure, c'est-à-dire, brune et luisante comme de l'onguent, je vis qu'il étoit tems d'en arrêter le cours. Pour cet effet, je pris d'abord un gros d'ipécacuana dans quatre onces de vin. Cette potion me fit vomir deux fois beaucoup de bile sans violence, et sans être obligé de faire de pénibles efforts pour aider l'action du remède, comme on y est forcé quand la dose est trop foible. Après cela je me purgeai deux fois par bas, avec un purgatif corroborant, placé à trois ou quatre jours d'intervalle l'un de l'autre. Je pris ensuite cinq onces d'une décoction de deux gros de rhubarbe et d'un gros de quinquina, ce qui dissipa presque entièrement le flux. Je pris encore le remède suivant pour fortifier l'estomac :

Prenez *quinquina en poudre trois gros, rhubarbe pulvérisée deux scrupules, laudanum liquide de Sydenham douze gouttes, sirop d'absinthe une once,* mêlez et formez du tout une

masse d'opiate qu'on divisera en douze prises égales. On en prend une tous les jours à dîner dans la première cuiller de soupe, ou délayée dans du vin.

Cette méthode convient pour guérir radicalement toute espèce de diarrhée ou cours de ventre, pourvu toutefois qu'on n'attende pas trop tard pour la mettre en pratique. Il est encore bon d'y joindre l'exercice et de se garantir de l'impression de l'air extérieur dans les temps froids et humides, et sur-tout pendant le règne des vents du nord, au moyen d'un vêtement convenable, afin d'entretenir la transpiration, parce que la suppression de cette excrétion salutaire, est une des principales causes de ces maladies.

Quant à la diarrhée très-invétérée et qui ne cède à aucun remède ordinaire, on la guérit quelquefois avec la méthode que voici : on commence par nettoyer les premières voies des anciens levains, qui seuls entretiennent et rendent le mal rebelle à tous les remèdes : on ordonne d'abord pour cela, suivant l'âge, les forces et l'état du malade, deux scrupules ou un gros d'ipécacuana pour une seule dose; l'expérience nous ayant appris que, divisée en plusieurs et administrée l'une après l'autre par intervalle de tems, il en résulte des vomissemens qui durent trop long-tems, et qui fatiguent le malade sans aucun fruit : on n'a pas cela à craindre en donnant la dose entière en une seule fois, parce qu'on la rend

rend dans le premier vomissement; son action sur l'estomac excite, en moins d'un quart-d'heure, une forte contraction qui la chasse dehors avec les humeurs critiques, de sorte qu'on ne vomit guère que deux fois.

Quand l'effet du remède a cessé, on avale un verre de vin sucré. Quelques jours après on purge par bas avec une décoction de deux gros de rhubarbe et deux onces de manne. Ensuite on fait observer au malade le régime suivant:

Prenez *une pinte de lait de vache, quatre onces d'une décoction corroborante, composée d'un gros de cannelle en poudre, et d'un demi-gros de quinquina pulvérisé;* ajoutez-la au lait, et faites bouillir le tout jusqu'à réduction d'une pinte, et un moment avant de le tirer du feu, faites-y fondre deux onces de sucre pour la nourriture du malade : on lui en fait prendre quatre onces de deux en deux heures. Si au bout de quinze jours le flux se soutient à-peu-près le même, tant pour la quantité que pour la qualité des excrétions, dans ce cas on ordonne au malade quatre onces de la décoction, à laquelle on ajoute une once de manne, pour prendre le matin, et pour le soir on ordonne six grains de quinquina, incorporés dans un gros de thériaque; et s'il se plaint d'insomnie, on continue l'usage d'une pareille prise de thériaque de deux en deux jours : on peut même porter la dose de quinquina jusqu'à douze grains.

En suivant cette methode, j'ai sauvé à Bor-

deaux, en 1777, un Anglais, dont on désespéroit de la guérison : c'étoit une diarrhée qu'il avoit apportée de la Jamaïque, et dont il étoit affligé depuis plus d'un an.

Mal Rouge.

Le mal rouge est endémique dans la Nigritie; c'est une maladie contagieuse qui règne dans le Nouveau-monde, depuis que le commerce a commencé à y faire passer des nègres : elle se fit bientôt remarquer avec effroi dans les colonies françaises. Le gouvernement en étant informé, prit des mesures pour en prévenir l'infection.

En 1718 parut l'ordonnance du code noir, qui autorise les tribunaux des colonies à déclarer nulle la vente de tout esclave qui en est atteint. Les capitaines qui vont faire la traite des nègres à la côte de Guinée, ont, en conséquence, grand soin de les faire visiter par des officiers de santé qui connoissent les signes qui sont propres à cette maladie, et de n'en admettre aucun qui en soit infecté. Mais comme elle reste long-tems cachée dans l'intérieur du corps avant que de paroître au dehors, il est naturel que dans une nombreuse cargaison de nègres arrivés à leur destination, il s'en trouve quelqu'un marqué de la contagion ; alors on doit croire que depuis long-tems celui-là en receloit les semences dans son sein, et que la mer et la chaleur de l'entre-pont ont pu faire éclore;

avant cela, il est impossible d'en assigner l'existence. C'est cette fâcheuse difficulté qui, en Amérique, propage et entretient cette maladie, laquelle ne diffère en rien, quant à ses effets, de la lèpre, dont les Juifs et les Arabes ont été jadis affligés.

Elle se manifeste à l'extérieur chez les nègres, par certains signes qu'on n'observe point chez les blancs, et réciproquement. Ces signes consistent en des taches qui n'excèdent pas le niveau de la peau, semblables à cet égard aux taches scorbutiques, qui toujours sont lisses et unies; leur couleur ressemble à celle du cuivre rouge foncé; les premières viennent ordinairement au visage; cependant j'ai vu quelques nègres lépreux qui n'en avoient qu'à la poitrine, au dos ou aux extrémités. Il est bon de remarquer qu'elles ne causent ni douleur ni démangeaison; que leur premier effet, sur la partie qui en est le siége, est d'y causer une espèce de stupeur qui en émousse la sensibilité, mais sans la rendre nulle : j'en ai fait l'expérience plusieurs fois sur un nègre âgé d'environ 18 ans, provenant d'un *négrier* commandé par le capitaine Tenguy, de Nantes, lequel me l'avoit vendu. Après avoir bien fait laver et nettoyer le corps de ce nègre, je reconnus qu'il avoit sur le dos une tache de couleur de cuivre rouge foncé, et qu'on avoit noircie avec quelque drogue pour la dérober à la vue. Cet esclave étoit fort bien fait, n'avoit sur toutes les parties du

corps, d'autre affection cutanée que cette seule et unique tache, et paroissoit d'ailleurs très-bien portant. Un de mes nègres de la même nation et qui parloit sa langue, vint me dire, *Michié, nègre-là que vous vini d'acheter li gagné cocobé :* c'est le nom qu'on donne à la lèpre en Guinée, et même à Cayenne parmi les esclaves. Je n'avois aucun doute sur la nature de cette tache, parce qu'étant obligé, par ma place, de faire la visite de tous les négriers, j'étois dans le cas de bien connoître le mal rouge.

Pour m'assurer si le mal étoit récent, je piquai avec une aiguille plusieurs fois le nègre sur la tache en question, pendant qu'il dormoit, car dans tout autre tems, les lépreux feignent toujours avoir toutes les parties du corps très-sensibles, afin de persuader qu'ils n'ont pas cette maladie : je remarquai, lorsque la piqûre pénétroit au-delà de l'épiderme, qu'elle l'éveilloit; que lorsqu'elle étoit superficielle, elle ne lui faisoit faire que de très-foibles mouvemens, mais pratiquée sur une partie saine, ne manquoit pas de l'éveiller. Tout cela me fit juger que cette tache étoit récente, et qu'elle désignoit le premier état de la maladie. Ce nègre ne m'avoit coûté que cent pistoles argent de France; il auroit valu au moins cent écus de plus, s'il n'avoit pas eu cette maladie. Cependant ne voulant pas, à mes risques, péril et fortune, en tenter la guérison, je rendis cet esclave au capitaine Tenguy, qui fut condamné à le reprendre.

Le sentiment des parties affectées de ces taches, s'éteint peu-à-peu, de sorte qu'au bout d'un certain tems, on peut enfoncer une épingle, sans que le malade éprouve aucune douleur; à mesure que cela s'opère, la peau du visage s'épaissit, devient dure, sillonnée, tant chez les nègres que chez les blancs, à la seule différence que dans ceux-ci elle est d'un rouge sanguin et luisante, comme si elle étoit huilée, phénomène qui ne paroît pas chez les Africains; il est sans doute éclipsé par leur couleur noire. Les oreilles augmentent singulièrement, tant en diamètre qu'en épaisseur; il s'y forme tout autour de petits boutons ou durillons qui en garnissent la surface et les bords, ce qui rend ces parties monstrueuses. Les yeux paroissent enfoncés, pleins de feu, à cause de l'enflure et du rouge vif dont le visage est affecté. Les cartillages du nez s'affaissent; ce désordre rend la prononciation nazale, la voix rauque, moins nette et moins libre qu'à l'ordinaire : tous ces symptômes donnent au malade une physionomie hideuse; on ne peut le regarder en face sans frémir d'horreur. Tel est le second état de la maladie.

Lorsque l'humeur morbifique est parvenue au dernier degré de corruption, il survient des ulcères aux articulations des doigts des pieds et des mains, lesquels fournissent une matière sordide, putréfiante qui fait tomber en pourriture les ligamens des os de ces parties, de manière

que les phalanges s'en séparent l'une après l'autre, souvent un doigt et quelquefois une main ou un pied tout entier, et sans qu'il en résulte aucune sensation douloureuse : de là vient le nom de *ladrerie* qu'on donne encore à cette maladie : cet horrible état est le troisième et dernier de la lèpre.

J'ai connu et vu à Cayenne, trois blancs affligés de cette maladie. Le premier étoit un maçon, nommé *Audry*, âgé d'environ quarante-cinq ans. Lorsque je le rencontrois dans les rues, il me sembloit qu'Arétée avoit calqué sur son visage la peinture qu'il fait de celui des lépreux dans une dissertation qu'il nous a laissée de cette maladie.

Un chirurgien nommé *Dédon*, entreprend de le guérir par la salivation mercurielle ; après la quatrième friction, il mourut.

Le second étoit un négociant, nommé *Brothée*, âgé d'environ quarante-huit ans, quand le mal commença à paroître ; il y avoit alors au moins douze ans qu'il étoit marié, mais il n'avoit point eu d'enfant. Il a continué encore plusieurs années à faire son commerce en commun avec sa femme. Lorsque le mal eut fait sur son visage des progrès qui ne lui permettoient plus de se montrer en public, il cessa de paroître à sa boutique ; il prit le parti de se reléguer dans une petite chambre, où il mourut plusieurs années après. Cependant la contagion n'a pu atteindre sa femme, qui étoit plus jeune que lui d'une

quinzaine d'années au moins : elle a continué d'être grasse et fraîche comme elle étoit en se mariant : elle s'est remariée à un négociant qui a resté encore long-tems à Cayenne avec elle, et qui ensuite l'a emmenée à Marseille, où ils se sont établis. Des personnes qui les ont vus, m'ont dit qu'ils se portoient très-bien.

Le troisième étoit un chevalier de St. Louis, âgé d'environ soixante ans, nommé *de Villaire*; il épouse une demoiselle de vingt ans, qui dix mois après accouche d'une fille. Deux ou trois mois après son mariage, la lèpre se manifeste chez lui par les symptômes ordinaires qui la désignent : l'enflure du visage, des oreilles, etc. alors ils prirent chacun un appartement à part, mais dans la même maison.

Lorsque les progrès de la maladie l'eurent défiguré, il ne se laissoit voir et ne parloit à personne, même à ses esclaves, qu'avec un voile sur la tête. Il est mort tranquille sans avoir éprouvé d'autre souffrance que celle inséparable de l'ennui.

Mme. de Villaire a échappé à l'infection, ainsi que sa demoiselle, qu'elle a mariée en France à un gentilhomme Auvergnat.

D'après tout ce que nous venons de rapporter relativement à ces trois malades, il paroît que la lèpre est difficilement contagieuse, soit par la cohabitation commune, soit par les voies simples du contact, et que même par la copulation charnelle, il se rencontre certains individus

chez qui le principe de cette maladie ne peut s'introduire par aucun endroit, ce qui autoriseroit à croire que l'humeur *léprosiaque* est d'une nature grossière, épaisse, incapable d'une émission de matière subtile, pénétrante, propre à communiquer facilement son poison. On sait que la transpiration d'un pestiféré, dont les humeurs sont dans une grande agitation, peut d'autant mieux en transmettre l'infection, que les esprits animaux du malade s'y trouvent incorporés en plus grande quantité. Par exemple, qu'on observe dans quelle circonstance le vice vérolique est plus efficacement contagieux, on verra que c'est dans celle où une maladie vénérienne est accompagnée d'inflammation, parce que dans ce cas, le fluide nerveux se portant à la partie affectée en plus grande abondance qu'en tout autre tems, donne une si grande activité au virus, que rien ne sauroit garantir de ses atteintes lorsqu'on s'y expose; d'où il suit que de toutes les maladies contagieuses, la lèpre doit être la moins facile à se répandre, à cause que chez ceux qui en sont affligés, l'action des esprits animaux s'affoiblit à mesure que le mal fait des progrès, et devient à la fin pour ainsi dire nulle : l'insensibilité absolue qui en résulte, en est une preuve évidente.

L'*éléphantiasis* ou la lèpre des Grecs est moins commune à Cayenne que le mal rouge ; je n'y ai vu que trois nègres qui en fussent affligés : cette maladie m'a paru locale dans tous ceux

que j'ai eu occasion d'examiner, et n'attaquer que les jambes et les pieds ; l'enflure de ces parties, l'énorme grosseur qu'elles acquièrent, la rudesse et la dureté de leurs tégumens sont les symptômes qui la font connoître : dans cet état elles ont beaucoup de rapport avec celles de l'éléphant, d'où le mal a pris son nom. L'humeur morbifique se jette moins souvent sur les deux jambes que sur une seule : quelque médecin assure qu'on en a plusieurs fois tenté la cure par l'amputation, mais inutilement; que le mal revient toujours à la jambe qui reste.

Étant à Perpignan en 1776, j'acccompagne la femme du lieutenant du roi de cette ville, Mme. de Cholet, dans un couvent dont le nom ne me revient pas, mais qui étoit consacré aux Dlles. de condition. Il s'y trouve un jeune chirurgien qui m'invite à voir, dans ce couvent, une pensionnaire âgée de quatre-vingt-quatre ans, laquelle avoit, dit-il, depuis très-long-tems, une enflure aux jambes et aux pieds d'une espèce extraordinaire. Dès que la malade m'eut montré ses jambes, je reconnus que sa maladie étoit l'éléphantiasis. L'enflure de ces parties étoit, il est vrai, monstrueuse ; les pieds en étoient presque absorbés ; l'on ne jugeoit qu'ils avoient existés, que par le bout des orteils qu'on distinguoit encore. La peau de ces parties avoit au moins trois travers de doigts d'épaisseur; elle étoit sillonnée, raboteuse et avoit la dureté des cartilages, mais dans les autres parties visibles, elle

paroissoit dans l'état naturel, le visage, le nez, les oreilles même n'offroient rien d'extraordinaire, ce qui prouve que cette lèpre est bien moins maligne que celle des Hébreux ou des Arabes. Cependant il y a des médecins qui paroissent confondre ces deux maladies, en attribuant à l'éléphantiasis, outre l'enflure des jambes, à-peu-près les mêmes symptômes qu'à la lèpre des Arabes ; mais nous devons déclarer ici que tous les éléphantiaques que nous avons eu occasion de voir, n'avoient que les jambes d'affectées.

Il se trouve encore à Cayenne une troisième espèce de lèpre différente de celle des Grecs et des Arabes ; je n'ai vu qu'un seul nègre qui en fût affecté, lequel appartenoit à Mme. Leteneur, veuve d'un ancien juge royal de la colonie : ce nègre étoit âgé d'environ cinquante-cinq ans, d'une grande taille et fort maigre ; il avoit le nez écrasé, les yeux enfoncés, les oreilles larges, épaisses, parsemées et bordées de petits boutons fort durs, comme on en voit sur la langue et entre la couënne et le lard des cochons ladres. De pareils boutons ou durillons se faisoient remarquer entre cuir et chair, tant au visage que sur toute la surface du corps ; mais il n'y avoit que cela ; point de taches rouges, point d'enflures aux jambes, point d'ulcères, etc..... Sa maîtresse m'ayant proposé de le passer par les grands remèdes, pour tâcher de le guérir, s'il étoit possible, j'en fis l'essai par la salivation.

mercurielle; il ne put jamais bien saliver, malgré plusieurs frictions surabondantes faites le long de l'épine du dos : il ne guérit pas, mais le mercure n'aigrit point son mal, car le malade, une fois hors des remèdes, me parut au contraire supporter beaucoup mieux son état qu'avant d'y entrer; il m'avoua qu'il se sentoit en effet plus de force et de vigueur que de coutume.

On pourroit donner à cette lèpre le nom de *tuberculeuse*.

Il est cependant probable qu'elles procèdent toutes d'un même principe, mais que des vices scorbutique, vénérien, scrophuleux, herpésique, etc. qui, en partie ou en totalité, ont pu se rencontrer dans certains individus, que chaque siècle produit, et se confondre avec le levain léprosiaque, qui successivement leur a été transmis de génération en génération, il est résulté des différences si grandes dans les affections lépreuses, qu'on a été obligé de les désigner par des dénominations particulières.

On n'a pu, jusqu'à présent, trouver à Cayenne des remèdes propres à combattre cette maladie avec quelque avantage; mais le docteur Joseph Flores, de l'université de la ville de Goatemala, indique un spécifique merveilleux contre la lèpre, les cancers, les maladies vénériennes et toutes sortes d'ulcères : on doit la connoissance de ce remède aux Indiens du village de Saint-Christoval, du royaume de Goatemala. Toutes les épreuves qu'on en a faites à Goatemala, au

Mexique, à Malaga et à Cadix, ont été couronnées du plus grand succès. Ce sont des petits lezards, appelés dans l'Encyclopédie, *anollis de terre* ou *gobe-mouches ;* les uns sont dorés entre jaune et vert, et les autres gris avec des taches : ils ont ordinairement huit ou dix pouces de long de la tête à la queue; et un peu plus de demi-pouce de large ; les uns et les autres ont la peau couverte d'écailles triangulaires. Voici comment on s'en sert. Après leur avoir coupé la tête, la queue et les pattes, vidé les intestins, on les découpe par petits morceaux, la chair palpitante et encore chaude; on en mange chaque jour un le matin à jeun, ou on les avale dans du pain à chanter, si on a de la répugnance à les mâcher. Les Indiens disent qu'ils ont coutume de n'en prendre qu'un chaque jour, mais que quelquefois ils en ont mangé deux et jusqu'à trois. Il paroît qu'on n'a besoin à Goatemala et au Mexique, que de cinq ou six anollis pour guérir radicalement un malade, mais il en a fallu une beaucoup plus grande quantité pour produire le même effet en Europe, puisque ce n'est qu'après en avoir fait avaler trente ou quarante à un lépreux de Malaga, dans l'espace d'autant de jours, qu'on est parvenu à le guérir. Les effets que produit ce remède sont constamment une chaleur et une ardeur extraordinaire, accompagnée d'une sueur copieuse et d'une salivation épaisse, abondante et jaunâtre. Il y a cependant eu des malades qui n'ont ni salivé ni

beaucoup transpiré, mais qui, à la place, ont eu des abondantes et fréquentes évacuations, soit par la voie des urines qui étoient excessivement âcres et puantes, soit par des dévoiemens considérables. A l'Amérique on n'a jamais préparé aucun malade par des saignées, purgatifs, ni autres médicamens; mais à Malaga, sur quelques sujets, on a cru devoir leur faire une légère saignée avant de commencer à leur administrer ce remède.

Il faut observer de prendre ces animaux tout crus, chauds et palpitans, étant vraisemblable que leur singulière et merveilleuse propriété provient de leurs esprits animaux ou d'un sel extrêmement volatil que contiennent toutes les parties de leur corps, et que le plus léger degré de feu, ou le moindre refroidissement après leur mort, peuvent dissiper. On peut faire à Cayenne l'essai de ce remède sur les lépreux du dépôt.

Pians.

Les pians se communiquent plus facilement que la lèpre : ces deux maladies ont passé de la côte de Guinée dans les parties du Nouveau-monde, avec les nègres qu'on y a transportés, et dont elles ne pouvoient se passer pour la culture des denrées coloniales. Les pians simples ne sont autre chose que la petite-vérole des nègres : cette maladie ne diffère de la petite-vérole des blancs, que par la grosseur des boutons et le tems qu'elle exige pour sa guérison.

Les pians commencent à se manifester par de très-petites taches blanches qui sortent sur la peau, lesquelles se convertissent bientôt en boutons ou fongus, qui, avec le tems, acquièrent différentes grosseurs et se couvrent d'une gale jaunâtre et grenelée comme du chagrin. Les plus gros viennent au visage, aux parties naturelles et à l'anus. Quand ils sont très-gros, ils sont peu nombreux : ils sont toujours accompagnés d'un ulcère, qu'on appelle la *mère des pians*.

C'est ordinairement dans le premier âge que les nègres ont cette maladie, et ils ne l'ont jamais qu'une fois en leur vie.

Les pians simples se guérissent naturellement comme la petite-vérole bénigne des blancs, et sans le concours d'aucun remède. On ne doit point appeller un remède le soin qu'on a de garantir la mère des pians des insectes et de l'impression de l'air. Les pians simples ne sont point accompagnés de douleur ni de dégoût pour les alimens, ne troublent point les fonctions naturelles ; le malade boit et mange comme à l'ordinaire, depuis que le mal commence jusqu'à sa parfaite guérison : après cela, il jouit d'une bonne santé. C'est pourquoi les blancs font, sans difficulté, allaiter leurs enfans par des négresses qui ont eu cette maladie dans le bas âge, et qui se portent bien.

Cependant le *Dictionnaire de Trévoux* (dernière édition), le meilleur de tous les diction-

naires français, confond les pians avec la vérole; il dit au mot *pian :* C'est le nom qu'on donne en Amérique à la maladie vénérienne. C'est une erreur puisée dans quelques ouvrages de médecine, dont les auteurs ont mal-à-propos identifiées ces deux maladies, qui, par leur nature et par leurs symptômes, sont très-différentes et très-distinctes. La cause de cette méprise vient sans doute de l'usage où l'on est dans les colonies françaises de l'Amérique, de passer généralement par les grands remèdes tous les *pianistes,* soit que des symptômes vénériens se trouvent joints ou non à ceux des pians, les maîtres aiment mieux qu'il leur en coûte, et pouvoir bientôt jouir de leurs bras, que de confier la guérison des pians simples à la nature seule, à qui il faut, pour cettte opération, quelquefois deux ou trois ans. Ces auteurs-là, en voyant qu'on guérissoit les pians avec les mêmes remèdes dont on se sert pour la cure de la vérole, ont jugé qu'on devoit ne les considérer que comme une seule et même maladie. Mais ils se sont trompés, ce qui ne leur seroit pas arrivé s'ils avoient mieux connu la nature de la maladie dont nous traitons; cette connoissance les auroit naturellement obligés d'en tirer la conséquence suivante et de dire : On n'a jamais les pians qu'une fois en sa vie, et la nature les guérit sans les secours de l'art lorsqu'ils ne sont point compliqués de vice vénérien. Il n'en est pas de même de la vérole; donc ces deux

maladies sont essentiellement différentes et non identiques.

La salivation mercurielle guérit facilement les pians, mais non pas toujours la vérole lorsqu'elle s'y trouve jointe, ce qui est assez fréquent. On reconnoît cette complication à des douleurs dans les os, dont les pians simples ne sont jamais accompagnés. Dans le premier cas, il se forme successivement, après la guérison des pians, tantôt des nodus ou des ulcères phagédéniques, tantôt des exostoses ou des crabes, espèces de fongus fort douloureux, qui viennent sous la plante des pieds. Lorsque ces affections locales se trouvent réunies dans la même personne, ce qui est rare, alors on a lieu de croire qu'elles sont le produit d'un virus héréditaire ou fort invétéré; dans ce cas, elles ne cèdent guère aux pansemens les plus convenables, qu'après les avoir de nouveau soumises, encore une fois ou deux, à l'action du mercure administré sous différentes formes, et joint à l'usage des remèdes auxiliaires, tels que les décoctions de bois sudorifiques, etc.

Néanmoins il se rencontre des sujets chez qui on ne peut, avec tous ces moyens, venir à bout d'extirper le virus, et qui finissent leur malheureuse vie dans la langueur et les souffrances.

Quand l'éruption des pians se fait mal, qu'il n'en sort, par exemple, que trois ou quatre, ils sont sujets à laisser sur la peau, après leur guérison, des taches d'un jaune-rougeâtre, qu'on

qu'on appelle à Cayenne *saouaoua rouge.* On les guérit facilement en appliquant dessus un vésicatoire de cantharides.

Cependant il y a des officiers de santé qui, par défaut d'expérience, les prennent quelquefois pour des taches rouges qui indiquent la lèpre; cela est si vrai que sur vingt-sept esclaves mal rouges, réunis pour être conduits à l'*Ilot-mon-père*, dépôt des lépreux de la colonie, il s'en est trouvé quatre de ce nombre qui, après une nouvelle visite, ont été jugés n'avoir point cette maladie, mais seulement des *saouaoua rouges*, et en conséquence renvoyés à leurs maîtres

Au reste, un officier de santé peut être fort instruit dans toutes les parties essentielles de son art, et ne pas connoître les taches rouges lépreuses, parce qu'on a rarement l'occasion d'en voir. Ceux qui exercent à Cayenne peuvent aujourd'hui acquérir facilement cette connoissance, il suffit pour cela d'aller au dépôt des lépreux, et de bien examiner les taches rouges cuivrées de ceux qui en ont de bien marquées, afin de savoir les distinguer des *saouaoua rouges.*

CHAPITRE XIV.

De la Mort subite.

Il est dangereux, sur-tout pendant les saisons d'été, d'automne et de printems, d'avoir sa couche entourée de rideaux, pendant la nuit. La chaleur du lit, par son action, agite non-seulement les humeurs en circulation, mais encore les matières critiques stagnantes dans l'estomac, les intestins ou d'autres viscères; de cette agitation il résulte une transpiration plus ou moins sensible, suivant l'exercice qu'on s'est donné la veille, la qualité du vin, des liqueurs spiritueuses, et des alimens dont on a fait usage à son dernier repas. Lorsque, en cette circonstance, les premières voies renferment une bile dépravée, corrompue, il s'en élève une grande quantité de vapeurs de même nature et qui rendent l'haleine fétide; ces émanations malignes, jointes à celles qui procèdent de la transpiration, se répandent dans l'air emprisonné dans le petit espace borné par les rideaux, dont le lit est environné; leur mélange, leur union intime avec ce fluide, altèrent les bonnes qualités dont la nature l'a doué, pour soutenir la santé et la vie de tous les êtres animés. Cet air suffocant, ne pouvant point se renouveller ni s'étendre, est forcé, toute la

nuit, à rentrer et à ressortir alternativement du corps par les voies de la respiration, mais toujours plus chargé de particules hétérogènes; de sorte qu'à la fin il devient si épais, si grossier qu'il peut tout-à-coup intercepter le cours de l'esprit vital et causer une syncope mortelle.

Pour se garantir autant qu'il est possible d'une pareille fin, on doit ne jamais oublier de tenir ouvert les rideaux de son lit, pendant toute la nuit, et que plus la chambre est grande, moins le volume d'air qu'elle renferme est chargé, relativement à sa masse, de ces émissions de corpuscules nuisibles dont nous venons de parler, et que nos humeurs, pendant le sommeil, poussent et font sortir du corps par les voies de la respiration et par les pores perspiratoires; ce qui rend leurs effets beaucoup moins dangereux que s'ils exerçoient leur action tous réunis ensemble, dans l'air concentré dans les rideaux du lit. On a encore soin d'avoir à côté du lit un cordon de sonnette pour appeler, si l'on se trouve mal : en ce cas, le plus essentiel est d'ouvrir une fenêtre pour renouveller l'air, de faire flairer à la personne affectée de défaillance ou de syncope, de l'alkali volatil fluor ou de bon vinaigre; à leur défaut, on trempe le coin d'une serviette dans de l'eau froide, et on lui en cingle à travers le visage et sur la bouche pour lui faire recouvrer l'usage de ses sens; alors on lui donne douze ou quinze gouttes de liqueur minérale d'Hoffmann sur un peu de sucre, ensuite

on le place près la fenêtre ouverte. Pour éviter les rechûtes, il est bon de se purger tous les ans, au commencement de l'automne ou du printems. Ces moyens sont les plus efficaces que nous connoissions pour éloigner la syncope, qui ordinairement est la cause occasionnelle de la mort subite. La mort subite qui procède d'un polype au cœur, ou dans quelques gros vaisseaux, est inévitable.

APOPLEXIE.

L'APOPLEXIE est une maladie aiguë, subite, dont le cerveau est affecté d'une manière plus ou moins violente, et qui est accompagnée d'un sommeil soporeux et d'une difficulté de respirer, avec privation des sensations, perceptions et de tout mouvement volontaire : ces privations sont, relativement aux dispositions des fluides moteurs et vitaux, ou locale, ou générale, ou suivie de la mort.

On distingue de deux espèces d'apoplexie, l'une *sanguine* et l'autre *humorale*. On a lieu de croire que le sang a concouru à la production d'une apoplexie, lorsque le visage du malade est rouge, enflé, et que les vaisseaux de la tête sont gonflés : celle-ci est souvent occasionnée par la suppression d'un flux hémorroïdal ou menstruel, et quelquefois par l'abandon de l'usage où l'on étoit de se faire, de tems en tems, tirer du sang ; mais elle est rare, au lieu que l'humoral est très-commune.

On commence ordinairement à être exposé aux attaques d'apoplexie entre quarante et soixante ans, sur-tout pendant l'hiver; parce que le froid prépare et dispose le corps à cette maladie. Cependant les saisons qui paroissent lui être les plus favorables, sont l'automne et le printems, sur-tout pendant le règne des vents qui soufflent avec violence de la partie du midi, lesquels diminuant considérablement le ressort, l'élasticité de l'air, le rendent beaucoup plus léger que dans son état naturel, ce qui fait descendre très-bas le mercure dans le baromètre; d'où il suit que l'air contenu dans l'intérieur du corps, et qui circule avec nos fluides, doit, par défaut d'équilibre avec l'air extérieur, se dilater, raréfier le sang, et augmenter par-là le volume du corps et le diamètre des vaisseaux; obliger conséquemment les humeurs à se porter à la tête, et d'y causer un engorgement d'autant plus à craindre pour la compression du cerveau, que la boîte osseuse s'oppose à la dilatation de ce viscère : en faut-il davantage pour déterminer une apoplexie?

Les chaleurs de l'été sont peu favorables à cette maladie, à cause des transpirations abondantes qu'elles occasionnent; il faut, dans cette saison, un grand concours de circonstances pour la produire : en ce cas, elle est ordinairement mortelle.

Les vieilles gens sont plus sujets à l'apoplexie que les personnes d'un moyen âge; la consti-

tution particulière de certains sujets les dispose encore à cette maladie : par exemple, le trop de corpulence et de graisse, le col gros et court, et comme il arrive quelquefois qu'au lieu de sept vertèbres qu'il y a ordinairement à cette partie, il ne s'y en trouve que six ; on peut ajouter à ces causes les concrétions polypeuses, qui se forment dans les grosses artères et dans les ventricules du cœur, sur-tout dans le droit, et qui donne lieu aux palpitations qu'en éprouvent certains individus, et à des intermittences dans le pouls. Cependant on doit bien se garder d'attribuer à des polypes toute palpitation de cœur ou intermittence dans le pouls.

Les personnes d'un certain âge, et d'un tempérament propre à engendrer cette maladie, devraient se purger tous les ans au commencement du printems et à celui de l'automne, et augmenter leur boisson journalière d'un supplément d'eau nitrée, plus ou moins teinte de vin, et de la porter en total à environ deux pintes par jour ; car il est probable que toutes les maladies internes ne viennent que d'embarras, de gêne, en un mot, de tout ce qui empêche la libre circulation des fluides.

A mesure qu'on approche de cinquante ans les forces diminuent, l'on fait moins d'exercice, la circulation en souffre, se ralentit, sur-tout dans les vaisseaux capillaires et dans tout le système vasculeux, source des obstructions qui, dans la vieillesse, se forment dans les viscères

ou organes. C'est ordinairement par obstruction qu'on devient sourd, aveugle, apoplectique, etc... Pour prévenir ces désordres, il est absolument nécessaire d'introduire chaque jour dans le corps une suffisante quantité de liquide frais, délayant et apéritif, afin de renouveller les humeurs, qui sans cela se corrompent, et d'en faire sortir une pareille quantité de celles qui ont été séparées du sang. Les fluides du corps humain ont besoin d'être continuellement renouvellés, sur-tout dans la vieillesse, sans quoi ils se dépravent, tendent à la putréfaction. C'est le défaut de boisson abondante qui, en général, est la cause que l'urine des vieillards est fétide, épaisse, et dépose beaucoup de sédiment rouge qui ressemble à de la brique pilée : ce dépôt est ordinairement la matière dont se forme la gravelle dans les reins, et la pierre dans la vessie. On guérit tous les jours des graveleux, en augmentant seulement leur boisson à-peu-près du double ; mais ils ne sont pas plutôt hors d'affaire qu'ils reprennent leur ancienne habitude de boire peu, parce que la plupart n'attribuent point leur guérison aux boissons abondantes, mais seulement à la vertu des simples dont elles étoient imprégnées. Aussi sont-ils ordinairement sujets à de nouvelles rechûtes, qu'ils auroient prévenu en continuant le régime que le médecin leur avoit prescrit. Les boissons vineuses, abondantes, ou composées de racines apéritives, poussent par les urines, délayent,

atténuent la lymphe épaisse, visqueuse ; elles sont capables, étant soutenues, de changer la disposition, la tendance que les humeurs peuvent avoir à l'apoplexie, en les rendant susceptibles d'être expulsées par les urines et la transpiration.

Les symptômes qui indiquent qu'on est menacé de cette maladie, sont : une pesanteur de tête et un malaise dans tout le corps, une foiblesse extraordinaire, tremblante, qui rend difficile la prononciation de certains mots; cause l'oubli de ce qu'on vouloit faire ou de ce qu'on vient de dire dans le moment; un tintement d'oreille auquel on n'est point sujet; l'affoiblissement ou le trouble momentané de la vue ; le grincement des dents pendant le sommeil, sur-tout le matin où l'on n'est que légèrement assoupi, et quelquefois un violent et subit mal de tête, accompagné de quelques vertiges simples ou ténébreux.

Après l'attaque, les malades ont le corps froid, la couleur du visage tantôt livide et plombée, et tantôt d'un jaune pâle : ceux-ci ont ordinairement la bouche ouverte, peuvent avaler quelque liquide; ceux-là ont les dents serrées spasmodiquement, et la déglution empêchée; quelques-uns ont le ventre très-resserré, bavent, et l'humeur lacrymale coule de leurs yeux spontanément ; et il en est d'autres dont les intestins et la vessie se vident comme s'ils étoient morts.

A mesure que le mal empire, le froid aug-

mente dans toutes les parties du corps, mais plus sensiblement aux extrémités ; alors la respiration devient d'autant plus difficile, et bientôt se convertit en râlement, lequel est quelquefois accompagné d'une sueur froide qui se répand sur le visage, le cou et la poitrine, et d'une contraction des paupières qui se rélèvent et ne s'abaissent plus. Cette situation est une de celles qui laissent le moins d'espérance ; cependant si le sujet est d'un tempérament fort et vigoureux, et que, par l'effet des remèdes dont on a fait usage, l'état du malade paroisse s'amender un peu, alors la stupeur, ainsi que le froid, diminuent insensiblement, la chaleur naturelle revient peu à peu, et le malade ne tarde pas à donner quelques signes de sensibilité physique, lorsqu'on le pique au bout du nez ou sur le bord des lèvres.

Certains apoplectiques meurent subitement. M. Brulé, boulanger du roi à Cayenne, âgé de soixante et quelques années, et fort replet, un soir jouant au reversi, comme à son ordinaire, tombe mort sur la table, en donnant les cartes. D'autres, le jour même de l'attaque, ou deux ou trois jours après : la commotion du cerveau, résultante de la chûte qui ordinairement accompagne l'attaque, lorsqu'elle surprend étant debout, est seule capable, dans cette circonstance, d'occasionner une mort subite.

Il s'en rencontre aussi qui, une heure après l'attaque, sont entièrement hors d'affaire ; d'au-

tres en sont quittes pour une convulsion canine qui occasionne une distorsion à la bouche, mais qui rarement résiste aux remèdes convenables.

L'apoplexie légère se convertit ordinairement en paralysie de l'un des côtés du corps, dans l'intervalle des quatre premiers jours de l'attaque, et on l'appelle *émiplégie ;* si toutes les parties qui sont au-dessous de la tête en sont affectées, elle se nomme *paraplégie :* au reste, il est d'expérience que toute apoplexie qui, avant cette époque, n'est pas résolue, est mortelle, hors qu'il ne survienne une fièvre aiguë avant le septième jour.

Cure.

La première indication thérapeutique, qui naturellement se présente dans cette maladie, consiste à opérer une prompte révulsion des humeurs ou du sang qui oppriment le cerveau ; on y satisfait en leur donnant une direction vers les parties opposées, par tous les moyens propres à cela, et dont il est possible de faire usage.

Dans le cas d'une apoplexie sanguine, on juge bien qu'il est à propos de commencer la cure par une saignée au pied, parce qu'on sait par expérience qu'elle produit le double effet de dégager le cerveau et de lâcher le ventre, ou au moins de le disposer aux évacuations, et que la saignée du bras attire vers la tête le sang des

parties inférieures. Cependant, à quelque partie qu'on se détermine à la faire, on doit bien s'assurer si l'apoplexie est sanguine avant que d'ouvrir une veine, et encore si l'état du malade le peut permettre. Dans cette hypothèse, la saignée est un remède salutaire lorsque l'apoplexie est sanguine, sinon très-dangereuse. Il est donc important de ne pas oublier que de là est sorti cet axiôme de pratique : *La saignée tue si elle ne soulage pas*, et encore celui-ci : *Aux grands maux les grands remèdes*. Une heure après la saignée, on ordonne deux lavemens âcres, composés d'une décoction de graines de lin, à chacun desquels on ajoute une pleine cuiller de sel marin; si le premier ne produit aucun effet, on donne le second peu de tems après. Quand la déglutition n'est pas libre, on supplée aux boissons par des demi-lavemens, composés de décoctions émollientes et apéritives, et administrés de deux en deux heures. Après l'effet des lavemens stimulans, on fait appliquer de larges vésicatoires aux jambes, et en même tems des sinapismes composés d'une once de moutarde, de deux gousses d'ail bien écrasées et mêlées avec, et un peu de vinaigre pour lier le tout et lui donner une consistance de cataplasme pour la plante des pieds. Pendant l'action de ces remèdes, on fait des fomentations sur le bas-ventre : dès que la déglutition est rétablie, on prescrit une potion vomitive composée de cinq grains de tartre stibié, dissous dans

un verre de vin pour une dose. (Boerhaave, pour la même maladie, porte la dose à six grains dans sa *Matière médicale.*) Mais la meilleure règle est de composer ce remède suivant l'état du malade. Ensuite on le purge par bas, plus d'une fois si son état l'exige, et même de manière à provoquer un cours de ventre qui dure quelque tems : on sent bien qu'on doit modifier cette méthode suivant la force du mal.

Quant au régime, il est évident qu'il doit être restaurant et cordial, non-seulement parce que la maladie procède d'une cause froide, mais encore pour exciter l'action des esprits animaux et ranimer les puissances vitales affoiblies par les évacuations. Conséquemment, le bon bouillon et le vin doivent en composer la base ; on peut y joindre une mixtion de jus de citron, de sucre et de vin, dosée de façon qu'elle ne soit ni trop douce ni trop acide, et dont on donne une cuillerée au malade après chaque bouillon.

L'*Histoire de l'Académie royale*, 1702, rapporte, d'après le Père Malbranche, qu'une apoplexie avoit été guérie avec de fréquens lavemens de café, et que M. Chapelain, médecin de Montpellier, avoit guéri un apoplectique avec le laudanum.

On sait que le café abat les vapeurs qui irritent le cerveau et causent des douleurs de tête ; que, lorsqu'on passe la nuit à travailler ou à veiller un malade, on en prend, et que rien n'est meilleur pour éloigner le sommeil ; que

ceux qui n'y sont pas habitués ne peuvent en prendre une tasse sans être la nuit suivante tourmentés d'insomnie : d'où il suit que cette liqueur doit être propre à combattre cet assoupissement profond qui accompagne l'apoplexie.

Quant au laudanum, on sait aussi que, dans certaines personnes d'un tempérament particulier, et que les médecins appelent *idiosyncrase*, il cause pendant vingt-quatre heures, et à la dose de six gouttes et moins encore, une des plus terribles insomnies, accompagnée d'un violent battement des artères, et même de tout le cerveau, et qui ne cesse au bout de tems-là qu'après avoir vomi le remède. Il est probable que, dans ces sortes de tempéramens, l'opium ou ses préparations peuvent dissiper cette maladie, ou au moins faire recouvrer au malade l'usage de ses sens, sauf à détruire ensuite la cause matérielle pour prévenir une rechûte.

Au mois de fructidor de l'an quatrième de la République française, le citoyen Falck, Allemand, tailleur pour homme, âgé de quarante-deux ans, et d'une moyenne corpulence, demeurant rue de Grenelle, la troisième porte à droite par la rue Honoré, me fait appeler pour me consulter sur une attaque d'apoplexie dont il avoit été frappé quinze jours avant, et qui s'étoit terminée par la paralysie de tout le côté gauche du corps.

De l'exposé historique que le consultant me fit de sa constitution personnelle et de celle de

son père, etc. il résultoit que l'un et l'autre, depuis leur bas âge, avoient eu moins de force dans les membres du côté gauche du corps que dans ceux du côté droit, et qu'ils avoient eu tous les deux, à l'âge de quarante-deux ans, une attaque d'apoplexie suivie d'émiplégie au même côté, et que le père en étoit mort quelques jours après; d'où l'on peut inférer que celle du fils étoit héréditaire. Quoi qu'il en soit, il étoit obligé, pour aller d'un siége au lit, de pincer la cuisse gauche de sa culotte, de porter la jambe en avant à chaque pas, et de s'appuyer pour cela contre les meubles ou la muraille.

Pour tâcher de le tirer de cet état et de déterminer le fluide nerveux à se distribuer également dans les deux côtés du corps, et par ce moyen remettre le malade en situation de marcher, je lui fis successivement administrer les remèdes suivans, dans l'ordre que voici : je le fis d'abord vomir avec cinq grains de tartre stibié, en potion pour une dose, et le purgeai ensuite deux fois dans les quatre jours suivans, avec un purgatif énergique.

Deux jours après la dernière purgation, je lui appliquai un vésicatoire à la partie interne du mollet de la jambe affectée, lequel ne produisit que deux petites vessies l'une à côté de l'autre; après en avoir arraché la peau, j'y mis à-peu-près un grain de sublimé corrosif en poudre, que j'étendis avec le doigt sur un espace circonscrit d'environ un pouce. Une af-

fluence d'humeurs s'étant portée à cette jambe, par l'action de ces remèdes, y forma un engorgement tel que je le désirois, de sorte qu'au bout d'une huitaine de jours le malade commença à marcher sans appui dans sa chambre, et peu de tems après il fut à pied, tout seul, voir deux de ses pratiques, l'une rue Saint-André-des-arts, et l'autre à la Croix-Rouge, faubourg Saint-Germain.

Enhardi par cet heureux succès, je préparai moi-même, pour le bras, un emplâtre de vésicatoire de la manière suivante : après qu'il fut fait, je pulvérisai douze grains de mouches canthariques; afin d'avoir de la bonne poudre, je leur arrachai seulement la tête et les pieds, je me gardai bien de leur ôter les ailes, parce que je sais, par expérience, qu'elles contiennent plus de sel caustique que les autres parties de cet insecte, que l'opération parfaite du vésicatoire en dépend, et qu'enfin il n'excite que quelques petites vessies lorsque, dans la confection de la poudre de cantharides, on n'y a point fait entrer les ailes; quelques pharmaciens sont dans cet usage, ils les réservent pour les compositions officinales de ce remède, mais inutilement, parce qu'il n'y a que la poudre qu'on met dessus l'emplâtre qui agisse. Cela est si vrai qu'un emplâtre d'onguent de la mer, sur laquelle on en met, produit tout autant d'effet. J'ai été à même de l'éprouver assez souvent à Cayenne, où il n'y a point d'apothicaire pour

le public. J'ai encore remarqué, lorsqu'il se trouve quelques endroits d'un emplâtre trop chargés de cette poudre, qu'il en résulte des escarres sur chaque point de la partie où ils sont appliqués; ce qui nuit beaucoup à la formation des vessies. En conséquence, après avoir saupoudré celui que j'avois préparé, je l'exposai au soleil, à l'abri du vent, afin que, ramolli par la chaleur solaire, il pût se saisir des particules nécessaires pour en couvrir la surface entière. Après que l'emplâtre fut refroidi, je fis voler, en soufflant dessus, toute la poudre qui n'y étoit point adhérente, le mis entre deux papiers, et fis rouler dessus un petit cylindre de bois pour en rendre la superficie parfaitement unie. Ceux qui savent que le sort d'un malade dépend souvent de l'effet des vésicatoires; que, pour son salut, il faut qu'ils opèrent bien; que lorsqu'ils ne mordent pas, le médecin en tire un sinistre présage; ceux-là, dis-je, ne trouveront point minutieuses les précautions que je prends de ne rien négliger de tout ce qui peut contribuer à l'efficacité de ce remède. Le lecteur va voir que mes soins, à cet égard, n'ont point été inutiles.

J'applique cet emplâtre sur le dos de la main paralysée, elle y produit, dans l'intervalle d'environ vingt-quatre heures, une vessie de la grandeur de l'emplâtre; j'avois bien vu quelquefois des vessies de la même grandeur des emplâtres, mais jamais pleines comme celle-là; ce qui mérite

mérite d'autant plus d'être remarqué que la partie étoit paralysée. D'où l'on peut inférer que tout vésicatoire de cantharides, dont l'action est presque nulle, pèche par quelques vices de composition ou de manipulation, à l'exception cependant des cas d'insensibilité physique, comme cela arrive quelquefois à l'approche de la mort : on sait que les cantharides n'ont point d'action sur un cadavre. Après avoir vidé et arraché la peau de cette vessie, je mis sur le milieu du métacarpe une quantité de sublimé corrosif, à-peu-près pareille à celle dont je m'étois servi pour la jambe, et que je distribuai sur une surface de la grandeur d'une pièce de vingt-quatre sous; il consuma cette surface, et son action ne s'étendit pas, en profondeur, au-delà de la moitié de l'épaisseur des tégumens, mais sans pouvoir rétablir les mouvemens volontaires du bras, comme il avoit fait à la jambe, de sorte que la main, ou plutôt le membre entier, a resté paralysé comme il étoit auparavant. Ce qui a empêché ces remèdes de produire le même effet qu'à la jambe, est peut-être un cautère qu'on avoit établi au bras paralysé, plusieurs mois avant l'accident, et dont la femme du malade avoit peu de soin, laissoit souvent passer plus d'un jour sans le panser ; de manière que la suppuration, corrompue par les chaleurs de fructidor, exhaloit une odeur fétide, insupportable. Cette matière corrompue n'auroit-elle pas pu, par son séjour et l'effet d'une résorbtion, rentrer en dedans,

s'opposer à l'influence ou à l'abord du fluide moteur à cette partie, et même avoir concouru à déterminer l'apoplexie ? car la corruption est une des principales causes des affections soporeuses, lesquelles ont beaucoup d'affinité avec cette maladie.

CHAPITRE XV.

Fleurs blanches.

Cette maladie, particulière au sexe féminin, consiste en un écoulement plus ou moins considérable d'une matière séreuse ou visqueuse, mais ordinairement purulente, par la voie des règles. La cause matérielle des fleurs blanches bénignes a sa source dans les premières voies. Il est aisé de s'assurer de la couleur de la matière en examinant le linge, et de sa nature en ramassant avec une cuiller à café celle qui, après avoir écarté les lèvres de la vulve, s'offre à la vue, à l'entrée du vagin. J'ai toujours suivi cette méthode, et je puis assurer que la matière qu'on ramasse ainsi est d'ordinaire purulente.

Baglivi est du sentiment que, dans cette maladie, tout écoulement d'humeur blanchâtre, par les parties naturelles, et qui ne cesse point pendant les règles, indique une gonorrhée.

» Demandez à la malade, dit-il, *Prax. med.* » *lib.* 2, *c.* 8, *sect.* 3, si l'écoulement de ma-

» tière blanchâtre continue avec ses règles ; si
» elle vous répond affirmativement, vous pou-
» vez lui dire qu'elle a la gonorrhée ; si elle
» vous assure au contraire qu'elle cesse d'éva-
» cuer de la matière blanche dans le tems de
» ses règles, et qu'elle ne reparoît que lorsque
» celle-ci cesse, soyez sûr qu'elle n'a que des
» fleurs blanches.

Je pense que, pour être certain de l'existence d'une gonorrhée, il seroit nécessaire de savoir encore de la malade si, dans le principe des fleurs blanches, les taches de son linge étoient verdâtres, ou au moins si elle sentoit une ardeur cuisante en urinant ; dans ce cas, on la traite en conséquence.

Les femmes ou filles d'un tempérament pituiteux, qui mènent une vie molle, sédentaire, et prennent rarement de l'exercice, ou qui habitent un pays ou un logement humide, sont plus sujettes aux fleurs blanches que les autres ; mais celles qui font un trop fréquent usage du coït en ont ordinairement d'habituelles.

Les jeunes filles sont quelquefois sujettes aux fleurs blanches avant l'éruption des règles. La fille de M. Desrats, chevalier de St.-Louis, à Cayenne, avoit, en 1763, des fleurs blanches à l'âge de huit ans, et dont la matière de l'écoulement tachoit son linge d'une si mauvaise couleur que sa mère ne put s'empêcher de m'avouer que, si sa fille étoit plus avancée en âge, elle la croiroit atteinte d'une maladie suspecte. Il y a,

dans la maison où je fais mon domicile à Paris, une jeune fille de cinq à six ans, dans le même cas. Il est vraisemblable que, chez ces jeunes filles, la matière de l'écoulement n'est autre chose que cette humeur impure, qu'on appelle *gourme*, et que les enfans jettent jusqu'à un certain âge, les uns plutôt, les autres plus tard; c'est une humeur critique dont on doit se garder d'arrêter le cours, il faut attendre que l'éruption des règles la dissipe.

En certaines femmes, la matière de l'écoulement est blanche et sans odeur, ou jaunâtre, à cause de la bile dont elle est imprégnée. En d'autres, elle est sanieuse et fétide, sur-tout en celles qui ont des cancers, ou des concrétions fongueuses ou squirreuses dans le corps de la matrice. Ces concrétions commencent ordinairement à se former à l'approche de leur tems critique, et lorsqu'elles négligent de se faire tirer du sang.

J'ai ouvert à Cayenne, en 1763, le cadavre d'une mulâtresse, âgée de soixante et quelques années, appartenant à M. Folio Desroses, où il ne se présenta de remarquable que la matrice qui était de la grosseur de la tête d'une jeune personne; l'ayant tirée de sa place, et divisée transversalement en deux parties, je vis qu'elle contenoit trois concrétions ou squirres qui en remplissoient toute la capacité, et que chacun étoit circonscrit, mais ne formant qu'une masse solide et sans interstices; la bile y étoit infiltrée

de façon que chaque coup de scalpel que j'y donnois la faisoit suinter de toute part, ce qui étoit commun à presque toutes les autres parties du corps.

En vendémiaire de l'an quatrième, je touchai deux femmes affligées de concrétions fongueuses ou squirreuses dans la matrice, lesquelles avoient pris racine à son col; elles occupoient, dans l'une des deux malades, à-peu-près tout le tiers inférieur de la capacité de cette partie. C'étoit la citoyenne Thiébeaux, âgée d'environ soixante ans, demeurant rue des Moulins, butte St.-Roch; mais je ne pus connaître l'état de leur matrice qu'en la touchant par l'intestin droit ou rectum : par le vagin, on ne peut point sentir les affections contre nature dont le corps de la matrice est affecté. C'est encore par cette méthode qu'on peut connoître si une femme est grosse; car la contraction de l'orifice du *museau de tanche* est un indice bien incertain pour s'en assurer.

L'autre femme étoit âgée d'environ quarante ans, mais elle ne s'en donnoit que trente-trois. En celle-ci, les concrétions étoient molles, indolentes même lorsqu'on les pressoit avec le doigt, et n'occupoient qu'environ le quart inférieur de la capacité du corps de l'utérus. Cette malheureuse étoit encore affligée des fleurs blanches, dont la matière de l'écoulement étoit très-abondante, et de plus fétide à un excès insupportable même à la malade; je la délivrai

de cette infection, et diminuai des deux tiers ses fleurs blanches, par le moyen d'une potion vomitive et de deux cathartiques convenables, de manière qu'après avoir été bien évacuée par haut et par bas, elle se trouvoit si bien qu'elle me consulta sur le projet qu'elle avoit conçue de se marier.

Ces deux femmes éprouvoient nuit et jour des douleurs lancinantes dans la matrice, mais elles étoient beaucoup plus violentes dans la vieille que dans la jeune : rien ne les adoucissoit que les évacuations opérées par les purgatifs, administrés avec prudence et dans des tems convenables.

Lorsqu'on supporte quelque tems les fleurs blanches, elles font succéder la pâleur au coloris et la maigreur à l'embonpoint.

Les principales causes antécédentes de cette maladie procèdent en général de la débilité de l'estomac, d'une nourriture végétale, composée de légumes farineux, de salade, de fruits acides, de café au lait, en un mot, de tout aliment d'une nature froide, visqueuse, facile à aigrir et mal digéré ; d'où il ne peut résulter qu'un chile cru peu propre à la nutrition ; ce qui donne lieu à la dépravation des fluides, et par suite à la foiblesse de toutes les fonctions, mais spécialement à l'atonie, au relâchement des fibres de l'utérus et à tous les désordres qui s'en ensuivent. Dans cet état de la matrice, les humeurs séreuses, lymphatiques ou pituiteuses

trouvant plus de facilité à y être reçues que partout ailleurs, s'y portent avec d'autant plus d'affluence, qu'à mesure qu'elles y arrivent, la secrétion s'en fait par les glandes ou les pores de cette partie, et c'est ainsi que les fleurs blanches s'établissent et se perpétuent.

Lorsque cette maladie est violente, elle jette dans l'épuisement, la langueur, et par cet effet, peut donner lieu à la suppression des menstrues et à une relaxation de l'utérus.

Il y a des femmes dont les fleurs blanches fluent pendant tout l'intervalle que les règles laissent entre elles à chaque retour périodique.

Il y en a d'autres en qui elles ne fluent que cinq ou six jours, les unes avant les autres après les règles, et en quelques-unes elles fluent avec celles-ci.

Les fleurs blanches permanentes causent ordinairement la stérilité, en ce que la matière séminale n'est pas plutôt déposée dans la matrice, qu'elle y est dissoute par l'humidité dont cette partie est continuellement arrosée dans cette maladie, ce qui fait qu'elle n'est plus propre à la conception, et qu'en outre elle ne peut y être retenue.

Pour parvenir à la cure des fleurs blanches, on doit commencer par l'expulsion des humeurs impures stagnantes dans les premières voies. Pour cet effet, on ordonne une dose d'ipécacuana, suivant l'état, les forces et les dispositions de la malade. Après cela on évacue une

ou deux fois par bas, s'il en est besoin, avec un purgatif corroborant.

Lorsque les fleurs blanches sont invétérées, il est absolument besoin, pour les guérir, d'employer des pessaires médicamenteux, composés avec des racines, des plantes fortifiantes toniques. On charge le malade de faire pour cela, des sachets de toile fine à demi-usée, d'environ vingt lignes de largeur sur quatre pouces de longueur, et en forme de rouleau : on remplit un de ces sachets avec les racines ou plantes dont on a fait choix, écrasées, découpées menues et bouillies dans du vin, en observant surtout de les bien fouler, afin que le pessaire soit assez ferme pour être introduit dans le vagin, au moyen d'une embrocation d'huile rosat, à l'entrée de cette partie; on a soin de le lier avec du gros fil, et d'en introduire un autre soir et matin.

Lorsque la matière de l'écoulement cesse d'être purulente, et qu'elle file, ce qui désigne du suc nourricier, on laisse tomber sur le pessaire cinq ou six gouttes de laudanum, que je distribue en divers endroits avant de l'introduire; mais on n'use de ce calmant que par intervalle, et lorsqu'il produit un effet salutaire. On prescrit en même tems, pour restituer aux organes digestifs la force et le ton que la maladie ou d'autres causes lui ont fait perdre, le remède suivant :

Prenez *rhubarbe en poudre, safran de mars*

apéritif, de chaque deux scrupules, quinquina pulvérisé un gros, laudanum douze gouttes; mêlez et incorporez avec quantité suffisante de *sirop d'absinthe,* pour en former une masse qu'on divisera en douze prises. On en prend le matin une avant déjeuné, et l'on boit par-dessus un verre de liquide, composé de partie égale d'eau et de vin.

Quant au régime, il doit être fortifiant; on doit en éloigner la salade, les fruits crus, acides, les légumes secs, et tout aliment pesant et de difficile digestion, et permettre l'usage modéré du vin.

CHAPITRE XVI.

Hyppocrate, de l'Air, des Eaux et des Lieux.

Celui qui veut s'instruire à fond de la médecine, doit premièrement examiner avec beaucoup de soin toutes les saisons de l'année et les effets qu'elles peuvent causer; car elles ne se ressemblent point du tout, au contraire, elles sont très-différentes entre elles par leur nature, et il leur arrive d'ailleurs une infinité de changemens qui sont tous divers.

Il faut aussi qu'il connoisse la nature des vents froids et des vents chauds, tant de ceux qui sont communs à toutes les contrées, que de ceux qui sont particuliers et qui règnent en chaque pays. Enfin, il faut qu'il sache bien exactement toutes les qualités et les vertus des eaux. Autant les eaux sont différentes par leur goût et par leur pesanteur, autant sont-elles différentes par leurs vertus.

Un médecin donc, qui arrive dans une ville qu'il ne connoît point, doit d'abord considérer sa situation, par rapport aux vents et au soleil; car il y a bien de la différence entre une ville qui est au nord et une qui est au midi; entre une qui est au levant et l'autre au couchant. Cela lui étant parfaitement connu, il doit examiner ce qui regarde les eaux, si elles y sont

marécageuses, si elles viennent des montagnes et des rochers, ou enfin si elles sont salées ou crues, légères ou pesantes.

Ensuite il doit considérer le terroir et voir s'il est nu et sec, ou couvert et humide ; s'il est dans un fond et étouffé, ou élevé et froid. Il en viendra après cela, à la vie de ceux qui l'habitent ; il examinera s'ils sont grands buveurs et grands mangeurs, paresseux et ennemis du travail, ou bien s'ils aiment le travail et l'exercice, et s'ils boivent peu, quoique d'ailleurs ils mangent beaucoup ; car c'est de là qu'il doit tirer ses conséquences sur tout ce qui se présente. S'il est bien instruit de toutes ces choses, ou du moins de la plus grande partie, il n'ignorera la nature d'aucune maladie, soit particulière, soit générale, et par conséquent il ne balancera point sur les remèdes qu'il doit y apporter, et ne fera aucune faute, ce qui arrive immanquablement à ceux qui n'ont pas eu la prudence de s'instruire de tout ce que je viens d'expliquer. Bien plus, il prédira par avance les maladies générales dont cette ville sera affligée à chaque saison, et celles dont chaque particulier est menacé par la manière différente de vivre ; car, connoissant les changemens des saisons, le lever et le coucher des astres, leurs causes et leurs effets, il connoîtra parfaitement quelle sera l'année dans laquelle il va entrer. Mais un médecin qui aura étudié très-exactement toutes les différentes qualités des tems, et qui pourra prédire quelle

sera chaque année, connoîtra, à plus forte raison, ce que chaque chose sera en particulier, il saura ce qui contribue le plus à la santé, et sûr de son art, il marchera sans crainte dans tout ce qui regarde la pratique.

Que si quelqu'un pense que ces choses sont trop élevées au-dessus du médecin, et qu'elles n'appartiennent qu'à ceux qui traitent des météores, pour peu qu'il veuille suspendre ce préjugé, il sera convaincu que la connoissance de l'astronomie est d'un très-grand secours dans la médecine, car le changement des saisons en apportent de très-grands dans la vigueur ou la foiblesse des organes qui servent dans l'homme à la digestion : mais il faut expliquer clairement de quelle manière il faut faire cette étude.

Toute ville qui est exposée aux vents chauds, c'est-à-dire, aux vents qui s'élèvent entre le levant et le couchant d'hiver, et qui est à couvert des vents du nord, est abondante en eaux ; mais ses eaux sont salées et peu profondes, elles sont chaudes en été et froides en hiver.

Les villes qui ont une belle exposition et par rapport aux vents, et par rapport au soleil, et qui ont de bonnes eaux, ne sont pas si sujettes aux changemens dont je parlerai, mais celles qui ont des eaux marécageuses ou des eaux de lac, et qui ont une mauvaise exposition, y sont plus sujettes.

Si l'été y est sec, les maladies y sont courtes, et s'il y est pluvieux, elles y durent fort long-

tems, et produisent presque tous des ulcères rongeurs. Si l'hiver est froid, les hommes y ont la tête fort humide et pleine de pituite, qui se décharge dans le ventre, cause de fréquentes diarrhées. Ils ont peu de force et peu de vigueur; ils ne digèrent qu'avec peine : tout homme qui a la tête foible ne sauroit porter le vin, le moindre excès l'incommode; aussi le vin leur est-il contraire pour les maladies particulières qui règnent: les voici. Premièrement, les femmes y sont malsaines et sujettes aux fluxions. Il y en a beaucoup que la maladie et non pas la nature, rend stériles ou fait souvent avorter. Les enfans y ont des asthmes et tombent dans de fréquentes convulsions, qu'on traite de *mal caduc*. Les hommes y ont des dysenteries, des flux de ventre, de petites fièvres appelées *épiales*, des fièvres d'hiver fort longues et fort opiniâtres, des pustules qui s'engendrent la nuit, et des hémorroïdes; mais on n'y voit presque ni *pleurésies*, ni *péripneumonies*, ni *fièvre ardente*, ni *esquinancie*, ni aucune des *maladies aiguës*; car il est impossible que ces sortes de maux règnent dans les lieux où l'on a le ventre libre. Il y a des ophtalmies humides qui ne sont ni longues, ni fâcheuses, à moins qu'il ne survienne quelque maladie épidémique particulière, par le changement de saison. Quand les hommes ont passé cinquante ans, les catharres ou fluxions qui coulent du cerveau, les rendent paralytiques, si le soleil

leur donne tout d'un coup sur la tête ou qu'ils y aient souffert un trop grand froid. Voilà quelles sont les maladies du pays, ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient exposés aux maladies que les changemens de saisons causent ordinairement partout.

Quant aux villes qui ont une exposition contraire à celle dont je viens de parler, et qui, à couvert des vents chauds, reçoivent les vents froids entre le couchant et le levant d'été, voici ce qui leur est particulier. Premièrement, les eaux y sont froides et deviennent ordinairement fort douces, et il faut nécessairement que les hommes y soient grands et secs, qu'ils aient le ventre inférieur dur et cru, et le supérieur mou et humide, et que la bile les domine plus que la pituite. Ils ont la tête saine et forte, et la plupart sont sujets à des ruptures de vaisseaux. Les maladies qui y règnent, sont les pleurésies et toutes les maladies qu'on appelle *aiguës ;* car c'est nécessairement le partage des lieux où l'on a le ventre *dur et constipé*. On y est aussi fort sujet à avoir des suppurations, et cela vient de la rigidité de leurs fibres et de la dureté et constipation du ventre. La froideur de l'eau fait aussi que les vaisseaux se rompent. C'est encore une nécessité que les hommes de cette complexion soient plus grands mangeurs que grands buveurs, car il est impossible qu'ils mangent et boivent également. Ils sont sujets de tems en tems à des ophtalmies fort longues et

fort fâcheuses, qui font souvent perdre les yeux. Il ont, en été, jusqu'à l'âge de trente ans, de grands et fréquens saignemens de nez. Le mal caduc y est rare, mais violent; et la raison veut que ces hommes-là vivent plus long-tems que les autres; que leurs ulcères ne soient ni si humides, ni si dangereux, et que leurs mœurs soient plus sauvages que douces. Voilà quelles sont les maladies ordinaires aux hommes de ces villes; mais ils ne laissent pas de participer à celles qui sont communes et générales, et qui viennent du changement et de l'altération des saisons.

Pour les femmes, il y en a beaucoup de stériles, à cause des eaux qui sont dures, crues et froides, ce qui fait que leurs règles ne viennent pas comme il faut, mais en petite quantité et d'un sang fort mauvais. Elles sont peu exposées à avorter : celles qui accouchent, accouchent difficilement. Quand elles ont accouché, elles ne peuvent pas nourrir leurs enfans, car leur lait est détruit par la crudité et par la dureté des eaux. Il y en a beaucoup qui tombent en phthisie après leurs couches; car la violence qu'elles ont soufferte et les efforts qu'elles ont faits, leur ont causé des ruptures de vaisseaux. Leurs enfans ont le scrotum enflé pendant qu'ils sont petits; mais cette incommodité passe avec l'âge. Il est vrai que l'enfance y dure plus qu'ailleurs, et que la puberté y est plus tardive. Voilà

ce qu'on peut dire des vents froids et des vents chauds, et des villes qui y sont exposées.

Pour celles qui sont exposées aux vents entre le levant d'été et celui d'hiver, et celles qui ont une exposition toute contraire, voici ce qui leur est propre. Celles qui sont tournées au levant, sont sans comparaison plus saines que celles qui sont au nord, et que celles qui sont tournées aux vents chauds, quand il n'y a qu'un stade de différence; car, premièrement, le froid et le chaud y sont plus modérés, et les eaux qui reçoivent les rayons du soleil levant ne sauroient être que très-claires, d'un très-bon goût, très-molles et très-agréables; car les premiers rayons du soleil les purifient, et l'air retient long-tems l'impression du matin : les hommes y ont le teint fort bon et fort fleuri, à moins que quelque maladie ne le corrompe. Ils ont la voix claire et nette, sont mieux disposés que ceux du nord pour l'entendement, et ils ont leurs passions plus réglées. Enfin, tout ce qui y vient est meilleur, et l'on peut dire qu'une ville située de cette manière, ressent un printems continuel, à cause de la douce température de son *air*, qui n'est ni trop froid, ni trop chaud. Les maladies y sont en petit nombre et fort légères, et presque de même nature que les maladies des villes exposées aux vents chauds. Les femmes y sont fécondes et accouchent facilement.

Mais les villes qui regardent le couchant, de manière

manière qu'elles sont à couvert des vents du levant, et ne reçoivent que les vents chauds et les vents du nord; ces villes, dis-je, sont nécessairement malsaines; car, premièrement, les eaux n'y sont point claires, parce que l'air qui, comme je l'ai déjà dit, retient la première impression du matin, se mêle avec ces eaux, en corrompt toute la pureté, et le soleil ne peut les voir que lorsqu'il est déjà fort haut. L'été, pendant tout le matin, il souffle des vents froids et il tombe de la rosée, et le reste du jour, le soleil brûle et dessèche les hommes; c'est pourquoi ils n'ont ni force, ni couleur, et sont sujets à toutes les maladies dont j'ai parlé. Ils ont de plus la voix rude et enrouée, à cause de la grossièreté et de l'impureté de l'*air*, qui ne peut être purgé par les vents secs du nord, parce que ces vents n'y sont pas de longue durée, et que ceux qui y durent, sont très-humides et très-pluvieux. Les vents du couchant ressemblent très-parfaitement à ceux de l'automne, et la situation de ces villes leur donne une température à-peu-près pareille à celle de cette saison, à cause du changement qui y arrive dans un même jour, car le matin et le soir y sont d'une constitution entièrement opposée. Voilà ce que j'avois à dire quant aux vents commodes ou incommodes, sains ou malsains.

Je passe présentement aux eaux, et je vais indiquer celles qui sont saines ou malsaines, et quels biens ou quels maux elles doivent causer;

car elles contribuent à la santé, autant et plus qu'autre chose.

Celles des marais, celles des lacs, et en général toutes les eaux croupissantes, doivent être nécessairement chaudes en été, épaisses et de mauvaise odeur, parce qu'elles ne coulent point, qu'elles reçoivent toujours de nouvelles pluies, et qu'elles sont nécessairement brûlées par le soleil, c'est pourquoi il est impossible qu'elles ne soient d'un blanc jaune, mauvaises et bilieuses. En hiver elles seront froides, glacées et toutes troubles, tant par les neiges que par les pluies. C'est pourquoi elles seront très-grossières et très-pituiteuses. Ceux qui en boiront auront la rate fort grosse et pleine d'obstructions, le ventre dur, tendu et chaud, les épaules, les clavicules et le visage fort décharnés, car les chairs se fondent et sont reçues dans la rate ; ainsi ils seront fort déliés et fort maigres. Il s'ensuit de là encore, qu'ils seront altérés et affamés, et qu'ils auront les cavités supérieures et inférieures si sèches et si chaudes, qu'ils auront besoin de violentes purgations ; et cette maladie ne les quittera ni en hiver, ni en été. Il y aura de plus quantité d'hydropisies, toutes mortelles. Il régnera en été des dyssenteries, des flux de ventre et des fièvres-quartes fort longues : or, toutes ces maladies, quand elles durent trop long-tems, mènent ces sortes de complexions toute à l'hydropisie, et il n'en réchappe presque point. Voilà les maladies qu'ils ont en été.

Pour l'hiver, les jeunes gens y sont sujets à des inflammations de poumons et à la frénésie. Les vieillards à des fièvres ardentes, qui sont l'effet de l'excessive constipation du ventre; et les femmes y ont ordinairement des tumeurs; elles sont surchargées d'une pituite blanche, elles conçoivent avec peine, accouchent difficilement et mettent au monde des enfans fort gros, fort enflés, et qui dans la suite tombent en consomption et sont toujours malsains : après leurs couches, ce qu'elles évacuent par les vidanges est de très-mauvaise odeur. Les enfans y ont ordinairement des descentes, et les hommes des varices et des ulcères aux jambes, de sorte qu'il est impossible qu'avec ces sortes de complexions ils vivent long-tems. Il faut de nécessité qu'ils vieillissent avant l'âge. Il arrive aussi souvent que les femmes croient être grosses, et quand le terme est venu, cette grossesse s'évanouit; car ce n'étoit qu'une enflure occasionnée par l'eau qui s'étoit amassée dans la matrice. Je juge donc ces sortes d'eaux très-malsaines.

Les plus mauvaises après celles-là, sont celles qui coulent des rochers, car elles sont dures; et celles qui viennent des lieux où il y a des eaux chaudes et où il y naît du fer, du cuivre, de l'argent et de l'or, du soufre du vitriol, du bitume et du salpêtre, car c'est la violence de la chaleur qui produit toutes ces matières. Il n'est donc pas possible que les eaux qui viennent dans

ces terres soient bonnes ; elles sont dures et ardentes, elles passent avec peine, et empêchent le ventre de faire ses fonctions.

Les meilleures sont celles qui viennent des lieux hauts des collines qui n'ont que de la terre, car elles sont douces et blanches, et elles portent aussi peu de vin qu'on veut. Elles sont chaudes en h ver et froides en été, ce qui marque qu'elles ont leurs sources très profondes ; mais, et particulièrement vers le levant d'été, car ce sont nécessairement les plus claires, les plus légères et celles qui ont le meilleur goût. Toutes celles qui sont salées, âcres et crues, sont en général très-mauvaise à boire. Il y a pourtant certains tempéramens et certains maux auxquels elles sont fort bonnes, comme je l'expliquerai tout à l'heure.

Cependant il faut se souvenir que celles qui sont au levant sont les plus excellentes ; qu'après celles-là, ce sont celles qui coulent entre le levant et le couchant d'été, et plus vers le levant que vers le couchant, et que le troisième degré de bonté est pour celles qui coulent entre le couchant d'été et celui d'hiver.

On met au dernier rang celles vers le midi, et celles qui coulent entre le levant et le couchant d'hiver ; mais elles sont moins dangereuses dans les pays froids que dans les pays chauds ; et quant à l'usage qu'il en faut faire, voici mon avis.

Ceux qui ont beaucoup de force et de santé

peuvent boire de toutes les eaux qui se présentent; mais ceux que quelque maladie oblige à se ménager et à chercher les eaux les plus saines, trouveront du soulagement en suivant les règles que je vais donner. Ceux qui ont le ventre dur, constipé et disposé à s'enflammer, doivent user des eaux les plus douces, les plus claires et les plus légères; et ceux qui l'ont mou, humide et pituiteux doivent chercher les plus dures, les plus crues et un peu salées, car elles consumeront toute cette pituite et toute cette humidité.

Toutes les eaux qui cuisent facilement, qui fondent et pénètrent les viandes, lâchent par conséquent le ventre et lui communiquent leurs vertus; et celles qui sont crues et dures, et qui cuisent difficilement ces mêmes viandes, ne peuvent que dessécher et resserrer. L'erreur populaire fait que la plupart des hommes se trompent sur les eaux salées. Ils les croient très-propres à lâcher le ventre, quoiqu'elles y soient très-contraires, car elles sont crues et ne peuvent servir à cuire les viandes; c'est pourquoi elles sont plus propres à boucher et à resserrer, qu'à ouvrir et lâcher. Voilà pour ce qui est des eaux de source. Venons aux eaux de pluie et de rivière.

Les eaux de pluie sont très-légères, très-douces, très-délicates et très-claires. Car, premièrement, le soleil attire les parties les plus légères et les plus déliées de l'eau, comme cela paroît manifestement par le sel, car ce qu'il y a

de plus salé dans l'eau y est laissé, à cause de sa pesanteur et de sa grossièreté, et c'est ce qui fait le sel : mais ce qu'il y a de plus subtil est élevé à cause de sa légèreté, et le soleil n'élève pas seulement les vapeurs des rivières et des étangs, mais de la mer et de toutes les choses où il se trouve quelque humidité, et il s'en trouve partout. Il en attire même des hommes, car il élève ce qu'il y a de plus subtil et de plus léger dans les humeurs. Une preuve de cela bien évidente, c'est un homme qui marche ou qui est assis au soleil; on ne voit aucune marque de sueur dans toutes les parties sur lesquelles le soleil donne, car toute la sueur est attirée par ses rayons : mais toutes celles qui sont cachées par les habits ou par quelque autre chose que ce soit, sont couvertes d'eau; l'humidité est attirée par la chaleur et retenue par les habits, de manière que le soleil ne sauroit la boire, et ce même homme n'est pas plutôt à l'ombre, qu'il sue partout également, le soleil n'éclairant plus aucune de ses parties. De ce que je viens de dire, il s'ensuit que de toutes les eaux, celles de pluies et de rivière se corrompront le plus promptement, et auront la plus mauvaise odeur; car elles ne sont qu'un amas et un mélange de plusieurs sortes d'eaux toutes différentes, c'est ce qui fait la corruption. Ajoutez à cela que quand ces vapeurs sont élevées en haut, qu'elles sont agitées çà et là, et mêlées avec l'air, ce qu'il y a de plus trouble, de plus épais et de plus

obscur se sépare, devient air et nuage; et ce qu'il y a de plus subtil et de plus léger demeure là et devient doux, parce qu'il est brûlé et cuit par le soleil; car telle est la nature de toutes choses, elles deviennent douces quand elles sont cuites.

Pendant que ces vapeurs sont dispersées et qu'elles ne sont pas ramassées et unies, elles flottent en l'air; mais lorsque des vents contraires les ont rassemblées, alors le nuage crève où l'amas est le plus grand : en effet, il y a bien de l'apparence que cela arrive, lorsque les nuages poussés par les vents donnent dans d'autres nuages poussés par les vents contraires; car alors ces premières vapeurs étant arrêtées, et celles qui les suivent survenant, cet amas s'épaissit, en s'épaisissant il devient obscur et noir, et enfin chargé de son propre poids, il se rompt et tombe en pluie. Cette eau ne peut être que fort bonne, mais elle a besoin d'être mise au feu et passée par un linge, car autrement elle a une mauvaise odeur, et rend la voix enrouée et rude.

Les eaux de neige et de glace sont toutes très-mauvaises; car toute eau qui a été gelée ne recouvre jamais sa première qualité, parce qu'elle a perdu ce qu'elle avoit de plus clair, de plus léger et de plus doux, et qu'elle ne conserve que ce qu'elle avoit de plus épais, de plus pesant et de plus trouble.

Il est aisé de se convaincre de cette vérité par l'expérience. Qu'on prenne un vaisseau dans le

plus grand froid, qu'on l'emplisse d'une certaine quantité d'eau qu'on aura mesurée ou pesée, qu'on l'expose à l'air afin qu'elle gele jusqu'au fond; que le lendemain on la mette dans un lieu bien chaud, afin que la glace fonde, et qu'on mesure ou qu'on pèse ensuite cette eau, on la trouvera beaucoup diminuée, marque sûre que la gelée a emporté ce qu'il y avoit de plus subtil et de plus léger, et nullement ce qu'il y avoit de plus pesant et de plus crasse. Voilà pourquoi j'estime que toutes ces eaux de neige, de glace et autres de même nature sont très-mauvaises à tout.

La pierre, la colique néphrétique, la strangurie, l'ardeur d'urine, la sciatique et les tumeurs viennent principalement aux hommes qui boivent de toutes sortes d'eaux ou des eaux de grandes rivières où d'autres rivières se déchargent; des eaux de lacs où se rendent différentes eaux, et des eaux dont la source est fort éloignée, car il est impossible qu'une eau soit semblable à une autre eau; l'une est douce et l'autre est salée ou alumineuse; celle-ci est froide, et celle-là est chaude; et quand elles sont mêlées ensemble, elles se font une guerre continuelle, jusqu'à ce qu'enfin la plus forte prenne le dessus, et ce n'est pas toujours la même, mais c'est tantôt l'une et tantôt l'autre.

Les vents contribuent encore beaucoup à cette différence, car le vent du nord donne de la force à celle-ci, et le vent du midi en donne à celle-là,

et ainsi des autres. Ces eaux laissent au fond du vaisseau qui les renferme, du limon et du sable, et c'est ce qui fait qu'elles causent les maladies dont je viens de parler ; mais elles ne les causent pas à tous les hommes généralement, car ceux qui ont le ventre libre et sain, la vessie peu échauffée, et le cou de la vessie bien tempéré, ceux-là urinent facilement, et il ne se fait aucun amas au fond de la vessie ; mais pour ceux dont le ventre est fort sec et fort ardent, et qui ont par conséquent la vessie fort échauffée, cette chaleur se communique au cou de la vessie, ce qui fait que l'urine ne pouvant couler, se cuit et se brûle, car il ne passe que ce qu'il y a de plus léger et de plus subtil ; ce qu'il y a de plus crasse et de plus épais s'amasse au fond et s'augmente peu-à-peu : le premier amas étant remué et agité par l'urine qui cherche un passage, attire à soi tout ce qu'elle a d'épais, et s'augmente et se durcit ; et quand on veut uriner, il est poussé vers le cou de la vessie dont il ferme, empêche l'urine de passer, et cause des douleurs insupportables, et qui se font sentir tout le long de la verge, c'est pourquoi les enfans qui ont la pierre frottent et tirent incessamment cette partie où ils rapportent la cause de leurs douleurs. Une marque certaine que telle est la formation de la pierre, c'est que quand la pierre se forme, on rend une eau très-claire et qui est comme du petit-lait, parce que ce qu'il y a de plus crasse et de plus bilieux, ne coulant point, demeure

dans la vessie, où il s'augmente tous les jours: elle est aussi formée dans les enfans du mauvais lait qu'ils tètent, c'est-à-dire, du lait qui est trop chaud et trop bilieux, car il leur échauffe le ventre et la vessie ; ce qui cause les accidens dont je viens de parler. C'est pourquoi je dis qu'il vaudroit mieux donner aux enfans du vin bien trempé, car il dessèche et brûle moins les veines que le mauvais lait. Le même inconvénient n'arrive pas aux filles, car elles ont l'urètre plus court et plus large, de sorte que l'urine passe facilement, aussi ne donnent-elles aucune marque qu'elles aient de la difficulté à uriner ; et comme elles ont l'urètre plus large, elles urinent plus que les garçons.

Pour ce qui est de la constitution de l'année, voici les signes qui peuvent faire conjecturer si elle sera saine ou malsaine. Si le lever ou le coucher des astres sont suivis des signes et des effets qu'ils doivent produire ; si l'automne est pluvieux et l'hiver modéré, c'est-à-dire, qu'il ne soit ni trop doux, ni trop violent, et que le printems et l'été soient tempérés par des pluies douces et convenables à la saison, il est constant qu'une telle année ne peut être que saine ; mais si l'hiver est sec, boréal, froid, et le printems pluvieux et austral, échauffé par les vents du midi, il faut nécessairement que l'été cause des fièvres, des dyssenteries et des ophtalmies, car lorsque le chaud vient tout d'un coup, la terre étant relâchée par ce vent de midi, et abreuvée

des pluies du printems, il est impossible que la chaleur ne soit double, celle de la terre se joignant à celle du soleil; et les ventres des hommes n'étant pas encore resserrés, ni le cerveau défait de l'humidité qu'il a contracté, le printems étant tel, il ne se peut pas que le corps et les chairs n'abondent en humeurs, ce qui cause généralement des fièvres aiguës, sur-tout aux phlegmatiques, et des dyssenteries particulièrement aux femmes et aux hommes qui ont le plus d'humidité.

Si le lever de la canicule est accompagné de pluies et de vents, et rafraîchi par les étesies (vents du septentrion), on peut dire que ces maladies cesseront, et que l'automne sera fort sain; que si le contraire arrive, la mortalité se mettra sur les femmes et les enfans, et point du tout sur les vieillards : ceux qui réchappent de cette constitution, tombent dans des fièvres-quartes qui mènent à l'hydropisie.

Si l'hiver est austral, chaud, pluvieux et doux, et le printems boréal, froid et sec, les femmes grosses qui doivent accoucher au printems, seront sujettes à avorter, et celles qui accoucheront sans accident n'auront que des enfans malsains et infirmes, qui mourront bientôt ou qui seront toute leur vie languissans et foibles. Les autres personnes auront des dyssenteries et des ophtalmies sèches. Il y aura même des fluxions qui tomberont de la tête sur le poumon. Les phlegmatiques et les femmes auront des dyssen-

teries, la pituite coulant toujours de leur cerveau, à cause de l'humidité de leur tempérament. Ceux qui ont trop de bile ne manqueront pas d'avoir des ophtalmies sèches, à cause de la chaleur et de la sécheresse de leurs chairs. Les fluxions et les catharres surviendront aux vieillards, parce que leurs veines sont raréfiées et ouvertes, et les humeurs fondues dans les vaisseaux; les uns mourront subitement, et les autres demeureront paralytiques d'un côté; car lorsque l'hiver est chaud et humide, et que le corps par conséquent n'est point raffermi ni les veines resserrées, et si le printems vient à être froid et sec, le cerveau, au lieu de se relâcher et de se fondre, pour ainsi dire, par la douceur de la saison, et de se purger des humeurs qui causent la distilation du nez et la toux, se resserre et se raffermit; et l'été venant tout d'un coup, la grande chaleur et ce changement d'une extrémité à l'autre, causent toutes ces maladies, qui venant à finir, laissent des lienteries et des hydropisies, l'humidité des ventres ne pouvant être facilement desséchée.

Si l'été est pluvieux et austral, chaud, et que l'automne soit de même, l'hiver sera nécessairement malsain. Ceux qui auront passé l'âge de quarante ans, et les phlegmatiques, tomberont dans des fièvres ardentes, et les bilieux dans des pleurésies et des péripneumonies.

Mais si l'été est sec et boréal, froid, et l'automne humide et austral, chaud, l'hiver suivant

apportera des maux de tête, des corruptions ou sphacèles du cerveau, des enrouemens, distilations du nez, des toux, et quelquefois même des phthisies.

Si l'automne est sec et boréal, froid, et qu'on n'ait eu des pluies ni avant le lever de la canicule, ni après le lever de l'*arcturus*, il est très-sain pour les phlegmatiques et pour tous ceux qui sont naturellement humides, et sur-tout pour les femmes, mais il est très-ennemi des bilieux, car il les dessèche extrêmement, et leur cause des ophtalmies sèches, des fièvres aiguës fort dangereuses et des affections hypocondriaques. Car ce qu'il y a dans la bile de plus détrempé et de plus humide étant consumé, il ne reste que ce qu'il y a de plus épais et de plus âcre, ce qui arrive aussi au sang, et c'est ce qui cause ces maladies, au lieu que cette constitution est très-bonne pour les phlegmatiques, parce qu'ils sont desséchés par les deux saisons qui se suivent, et que l'hiver les trouve sans humidité.

Si quelqu'un donc prend garde à toutes ces choses telles que nous les proposons, et qu'il les considère de près, il connoîtra par avance la plupart des choses que tous ces changemens doivent causer; sur-tout il faut bien observer les grands changemens des saisons, pour ne pas donner alors des médicamens sans une pressante nécessité, et pour n'inciser ni cautériser les parties qui sont autour du ventre, il faut laisser

passer tout au moins dix jours. Les deux solstices sont très-dangereux, particulièrement le solstice d'été ; les deux équinoxes le sont aussi, particulièrement l'équinoxe d'automne. Il faut encore bien prendre garde au lever des astres, sur-tout à celui de la canicule et à celui de l'arcturus, et bien observer le coucher des pléiades, car ces jours-là sont des jours critiques pour les maladies, et emportent les malades ou les guérissent, ou font que les maladies changent de nature et d'état. Cela arrive ainsi que je l'ai exposé

Le lecteur sera sans doute charmé de trouver à la suite du Traité que nous venons de transcrire, celui du même auteur sur le régime qu'il faut observer dans les maladies aiguës, et que *Freind* appelle un des plus précieux restes de l'antiquité.

Cependant il est bon de remarquer que la fin de ce Traité ne paroît point être parvenue jusqu'à nous, dans l'état où Hyppocrate l'avoit laissée ; et il y a toute apparence qu'elle a été mutilée ou augmentée par quelque copiste moins judicieux que l'auteur ; du reste, au moins est-il probable que celui qui a fait les autres parties de cet utile ouvrage, n'a pas mis la dernière main à la fin.

Hyppocrate commence par condamner la méthode des médecins de l'École de Cnide, qui

paroissent avoir été les rivaux de ceux de Cos; cette introduction est un peu obscure, à cause que nous n'avons point les sentences ou maximes cnidiennes qu'il attaque.

Il sembleroit que les médecins Cnidiens avoient décrit les maladies avec assez d'exactitude, mais négligé un grand nombre de circonstances qui les accompagnent, et dont la connoissance est absolument nécessaire au médecin, puisqu'en formant son jugement, elles lui indiquent la méthode qu'il doit suivre dans la cure de chaque maladie. On peut mettre de ce nombre, l'âge, la force et la constitution du malade; sa manière de vivre, les évacuations naturelles qui hâtent ou retardent la cure, la coction de la matière morbifique, en un mot, toutes les autres circonstances qui peuvent nous aider à prédire l'évènement de la maladie, et à prescrire au malade le régime qui lui convient.

Traité d'Hyppocrate sur le régime qu'il faut observer dans les maladies aiguës.

Ceux qui ont compilé les sentences cnidiennes, ont fort bien marqué tout ce que les malades souffrent dans chaque maladie, et comment quelques-unes d'elles leur arrivent, en un mot, tout ce qu'une personne qui ne sauroit rien de la médecine pourroit écrire, après s'être informé des malades ce qu'ils ont souffert; mais ils ont oublié la plupart des choses qu'un médecin doit savoir, sans avoir ouï le rapport du malade.

Puis donc que la cure de chaque maladie exige une connoissance parfaite des circonstances qui lui sont propres, *on ne doit pas être surpris que je sois d'un sentiment contraire au leur à cet égard*, d'autant plus qu'ils mettent en usage peu de médicamens dans les maladies aiguës. Ils nous ont, il est vrai, laissé un grand nombre de remèdes pour les maladies d'une autre nature, et qui presque tous sont *purgatifs* (1); ils ont aussi vanté l'efficacité du lait et du petit-lait employé à propos.

Si ces médicamens étoient bons et propres aux maladies pour lesquelles ils les ordonnent, leur simplicité, leur petit nombre et la facilité de les préparer augmenteroient leur valeur, mais il en est tout autrement.

Ceux qui dans la suite ont traité le même sujet, ont fait paroître plus de savoir dans la médecine, en indiquant les remèdes qui conviennent

(1) De cette remarque d'Hyppocrate on peut inférer que les remèdes évacuatifs faisoient la base des méthodes thérapeutiques des médecins dont il parle, ce qui supposeroit que des observations constantes et attentives de leur part, sur la marche et la terminaison des maladies, les avoient convaincus qu'elles ne se guérissoient toutes que par l'effet des évacuations, soit *spontanées* ou *factices*, et rien n'est plus certain; conséquemment, point d'évacuation, point de guérison; c'est une vérité éternelle que quelques éloquens professeurs de mensonges, tels qu'Asclépiade chez les anciens, et quelqu'autre parmi les modernes, se sont efforcé d'obscurcir et de faire trembler leurs lecteurs par les dangereux effets que, dans leurs écrits, ils ont affecté d'attribuer spécialement aux *cathartiques*, afin de leur en faire appréhender l'usage, et par ce moyen d'établir avec facilité un système de médecine à leur convenance.

à chaque maladie. Il faut pourtant avouer que les *anciens n'ont rien écrit sur le régime qui vaille la peine d'être lu*, et qu'ils ont gardé là-dessus un profond silence. Quelques-uns, il est vrai, n'ont point ignoré les différentes formes et divisions des maladies, mais ils sont tombés dans l'erreur en s'attachant à nous donner leurs différens noms; car il n'est pas aussi facile qu'on le pense d'en faire le dénombrement, si nous rangeons toutes les maladies dont une personne peut être attaquée sous différentes classes, à cause qu'elles diffèrent en quelque chose, ou si nous croyons qu'une maladie ne peut être la même, à moins qu'elle n'ait le même nom.

Mon opinion est, que nous devons en toutes choses nous conduire suivant les règles de l'art, et agir avec l'exactitude la plus scrupuleuse, si nous voulons que notre traitement ait un heureux succès. Dans les choses qui demandent de la diligence, et où les délais sont dangereux, il y auroit de l'imprudence à faire attendre notre secours à ceux qui en ont besoin. Dans le cas où la maladie exige un traitement modéré, il faut éviter de faire souffrir inutilement le malade. En un mot, nous devons toujours tendre à ce qu'il y a de plus parfait, quelle que soit la partie de la médecine que nous ayons embrassée, sans nous assujétir servilement aux méthodes particulières. *Je ferai toujours grand cas d'un médecin qui, pour se rendre utile, et aux malades, et même à ceux de sa profession, n'aura rien*

négligé pour perfectionner les méthodes que l'on suit ordinairement dans la cure des maladies aiguës, qui font le plus de ravage dans le monde ; telles sont celles à qui nos ancêtres ont donné le nom de pleurésie, *de* péripneumonie, *de* léthargie, *de* fièvre ardente, *outre un grand nombre d'autres qui ont beaucoup de rapport aux précédentes, car elles épuisent les malades par la fièvre continue dont elles sont accompagnées.*

Lorsqu'il ne règne point de maladie pestilentielle épidémique, mais seulement des fièvres *sporadiques* de différentes espèces, il meurt un plus grand nombre de personnes de ces fièvres, que d'aucune autre maladie. Le peuple en général n'étant point capable de distinguer un bon médecin d'avec un mauvais, approuve ou condamne, suivant son caprice, les cures dont il est témoin. Il est même à présumer que les médecins du commun ne connoissent point ces fièvres dont on ne sauroit comprendre la nature sans étude ; car il n'est pas difficile de savoir le nom des choses qui se présentent tous les jours à nos yeux ; mais il en est tout autrement des choses dont nous parlons, qui mettent un homme dans l'obligation de faire paroître son savoir ou son ignorance.

On ne peut mieux faire, suivant moi, que de communiquer au public les choses qu'il lui est avantageux de connoître, à cause de l'utilité ou du dommage qui peut lui en revenir dans

l'oscasion; elles ont quelquefois même échappé à la connoissance des médecins : par exemple, la raison qui a obligé quelques médecins à donner dans les maladies aiguës, de la tisane non coulée, dans la croyance que cette méthode est la meilleure.

D'autres combattent de toutes leurs forces la coutume qu'ont quelques àutres médecins de donner à leurs malades de l'orge cuit, dans la croyance qu'il est dangereux, tandis qu'ils en donnent le suc qu'ils en tirent en le coulant à travers un linge.

D'autres enfin ne permettent l'usage de la tisane épaisse et de son suc qu'au septième jour de la maladie, et d'autres qu'après que la crise est arrivée.

J'ose assurer que la connoissance du régime qu'il faut observer dans les maladies aiguës, est extrêmement noble, excellente et embrasse plusieurs autres parties importantes de la médecine, car le régime peut beaucoup pour la guérison de ceux qui sont malades, et pour entretenir la santé de ceux qui se portent bien, pour fortifier ceux qui font de l'exercice et pour faciliter la conception.

La tisane me paroît préférable à tout autre aliment tiré des différentes espèces de grains, et je loue beaucoup le jugement de ceux qui lui donnent cette préférence, car elle a une espèce de viscosité légère et uniforme, agréable, glissante, humectante, qui n'altère point et délaie tout ce

qui a besoin de l'être. Elle n'est point astringente, ne dérange point l'estomac pendant la digestion, et ne fait point enfler le ventre, ayant perdu cette propriété dans la coction qui la fait gonfler autant que sa nature le permet.

Un médecin qui prescrit à ses malades l'usage de la tisane dans leurs maladies, ne doit point souffrir qu'ils passent un seul jour sans prendre de la nourriture, à moins qu'il ne croie cela nécessaire pour hâter l'effet d'un purgatif ou d'un lavement qu'il leur auroit donné.

Ceux qui ont accoutumé de faire deux repas par jour, peuvent user de tisane un pareil nombre de fois; mais ceux qui ne font ordinairement qu'un repas en useront une seule fois le premier jour; on les accoutumera cependant peu-à-peu à en prendre deux fois par jour si on le croit nécessaire : on observera de ne la point donner trop épaisse, ni en trop grande quantité, il suffit qu'il y en ait assez pour prévenir la trop grande inanition des vaisseaux. Si la maladie est accompagnée d'un trop grand degré de sécheresse, la dose n'en doit point être trop forte, et il est même bon de donner auparavant au malade de l'hydromel, du vin, ou telle autre chose que l'on jugera devoir lui faire plus de bien. Je spécifierai ci-après ce qui convient le plus à chaque cas en particulier. Si la bouche est humide, et que la matière qui sort des poumons soit louable et sans aucune mauvaise qualité, on doit augmenter considérablement la

quantité de tisane que l'on donne au malade, car une expectoration subite et abondante indique la promptitude de la crise : c'est tout le contraire de celle qui est lente et peu abondante.

Voilà comment on doit se conduire dans son usage. Je passe plusieurs autres choses sous silence, d'où l'on peut tirer des pronostics pour en reprendre l'examen dans la suite. Plus l'expectoration est abondante, plus le malade doit user de tisane, jusqu'à ce que la crise se fasse. Il est même à propos d'en continuer l'usage pendant deux jours après la crise, crainte de rechûte, sur-tout lorsqu'il y a apparence de crise le cinquième, septième ou neuvième jour, en ayant toujours égard au nombre pair ou impair des jours. Il est à propos, deux jours après la crise, de donner de la tisane au malade soir et matin, jusqu'à ce qu'il soit en état d'user d'alimens plus solides.

Voici les avantages que le malade retire de l'usage immédiat de toute la tisane. Les douleurs qui accompagnent la pleurésie cessent bientôt, parce que l'expectoration commence à se faire. Les évacuations des poumons sont beaucoup plus parfaites, et la suppuration moins abondante que si le malade usoit d'un autre régime. Les crises sont aussi plus naturelles, moins difficiles, et les rechûtes moins à craindre.

La tisane doit être de bon orge et *bien cuite*, à moins que l'on ne veuille employer que son

suc ; car outre les autres vertus de la tisane, cette préparation donne à l'orge une facilité de glisser qui l'empêche d'offenser le gosier. La tisane ne cause jamais d'obstruction ni de pesanteur d'estomac, elle passe aisément, n'altère point, se digère avec facilité, et relâche beaucoup, pourvu qu'elle soit *bien cuite.* Ce qui la rend extrêmement salutaire dans les maladies aiguës, si bien qu'un malade se trouve souvent très-mal, pour n'en avoir pas fait un assez grand usage.

Lorsque le malade est constipé et prend de la tisane sans avoir auparavant vidé ses excrémens, il ne fait qu'augmenter les douleurs qu'il ressentoit déjà, ou s'en procurer, supposé qu'il en fût exempt; ajoutez à cela une difficulté de respirer, capable de produire de très-mauvais effets, car elle dessèche les poumons et cause des douleurs dans les hypocondres, le bas-ventre et le diaphragme. Bien plus, *si la douleur du côté est continuelle et ne cède point aux fomentations chaudes, et que le malade ne rende qu'une matière visqueuse mal digérée, si au lieu de l'appaiser par la saignée* ou la *purgation*, comme il seroit à propos, *l'on donne de la tisane au malade, on ne fait que hâter sa mort.* De là vient que ceux qui, dans ces cas, usent de cette tisane, meurent le septième jour, ou même plutôt, quelquefois dans le délire, et d'autres fois suffoqués par une *orthopnée* et par un *râlement.*

Ces symptômes ont fait croire aux anciens que ces sortes de malades avoient été frappés d'un coup du ciel, et ce qui les a confirmés dans ce sentiment, a été de voir qu'ils avoient le côté livide après leur mort, comme s'ils eussent reçu quelque coup; mais la véritable cause de cette couleur est, que le malade meurt avant que l'inflammation de la pleure et des poumons ait cessé (1), ils deviennent aussitôt asthmatiques, car la vitesse de la respiration empêchant la coction de la matière qui doit sortir du poumon, et la rendant extrêmement visqueuse, comme nous l'avons déjà observé, empêche l'expectoration, et fait que, s'attachant au gosier, elle cause le râlement, et la maladie est pour l'ordinaire funeste quand elle arrive à ce terme, car cette matière visqueuse obstrue le passage de l'air dans les poumons, et l'oblige à en sortir avec beaucoup de promptitude, ce qui contribue à hâter la mort du malade; la matière, en s'attachant au gosier, retarde la respiration, et la lenteur de celle-ci augmente de plus en plus la viscosité de cette matière et l'empêche de sortir.

Si l'usage *inconsidéré* de la tisane seule ne vaut rien dans ces sortes de cas, quel tort ne doit point faire au malade celui des alimens et des

(1) Cette couleur livide résulte de la gangrène qui a lieu, lorsque l'inflammation n'a pas été combattue avec succès avant le cinquième jour du point de côté, lequel alors ne se fait plus sentir, ce qui pronostique une mort prochaine.

boissons nourrissantes, qui ne peuvent être que plus dangereux.

Soit donc qu'une personne se trouve mal d'avoir usé de la tisane, de son suc ou de quelque autre liquide épaissi, on doit employer les mêmes remèdes, à moins que quelques circonstances ne nous obligent à agir autrement. Voici les méthodes qu'on doit suivre.

Si un homme est attaqué de la fièvre aussitôt après avoir mangé, et avant que d'avoir été à la selle, il doit s'abstenir de tisane, soit qu'il sente de la douleur ou non, jusqu'à ce qu'il ait lieu de croire que les alimens ont passé dans les intestins inférieurs. Supposé qu'il ne ressente aucune douleur, il boira de l'oxymel chaud, si c'est en hiver, et froid, si c'est en été; ou s'il est extrêmement altéré, de l'hydromel délayé avec beaucoup d'eau. Si la douleur continue et qu'il y ait quelque inconvénient à en craindre, on ne lui permettra la tisane qu'après le septième ou neuvième jour, pourvu que sa complexion soit forte; il convient même dans ce cas, qu'elle ne soit ni trop épaisse, ni en trop grande quantité. Si le malade est robuste et dans la force de l'âge, et que les alimens qu'il a pris dans son dernier repas, n'aient point encore fait place à ceux qu'il doit prendre, on lui donnera un lavement. Pour ce qui est du tems propre à lui donner de la tisane, *on doit avoir pour maxime, tant au commencement que dans le cours de la maladie, que toutes les fois que le malade*

a les pieds froids, l'usage de la tisane lui est extrêmement pernicieux; mais on peut lui en donner lorsque la chaleur s'empare des pieds: cette précaution est extrêmement importante dans toutes les maladies, sur-tout dans celles qui sont aiguës, mais plus encore dans celles qui sont accompagnées de fièvre ardente et mettent la vie du malade en danger.

On doit commencer par donner au malade le suc que l'on tire par expression de la tisane, et ensuite de la tisane, en observant toujours les règles que nous avons données ci-dessus; il est même à propos que l'on tente de dissiper la douleur de côté, soit qu'elle survienne au commencement ou dans le cours de la maladie, par des fomentations chaudes; la meilleure de cette espèce est de l'eau chaude dans un vaisseau de cuir ou dans une vessie, ou dans un vaisseau de terre ou de cuivre, en appliquant auparavant quelque chose de mou sur la partie pour l'empêcher d'être offensée: ces sortes de fomentations émollientes dissipent les douleurs qui s'étendent jusqu'aux clavicules. Supposé que les fomentations chaudes n'appaisent point la douleur, on ne doit point les continuer plus longtems, parce qu'elles hâtent la suppuration. Si la douleur se fait sentir à la clavicule, et que le malade sente une pesanteur dans le bras, autour de la mamelle ou au-dessus du diaphragme, il faut, sans différer, le saigner au bras et lui tirer beaucoup de sang, jusqu'à ce que la douleur

diminue, et que son sang paroisse plus rouge ou plus livide, car ces deux changemens lui sont assez ordinaires dans les maladies (1).

Mais si la douleur se fait sentir sous le diaphragme, et non dans la région des clavicules, on purgera le malade avec de l'*ellébore noir* ou du *tithymale marin*, en mêlant avec l'ellébore des *carottes sauvages*, avec du *seseli*, du *cumin*, de l'*anis*, ou telle autre plante odoriférente qu'on voudra, et avec l'*épurge*, le suc de *silphium*; car, comme tous ces simples ont une même vertu, il résulte le même effet de leur mélange. *L'ellébore noir opère mieux que l'épurge, et hâte plus efficacement la crise*, mais l'épurge est plus propre à chasser les vents. Ces deux plantes, qui sont les meilleures que je connoisse, ont une qualité anodine qui leur est commune avec plusieurs autres cathartiques. Quoique les purgatifs qui n'ont aucune amertume ou saveur désagréable, et qui ne rebutent point le malade par la quantité qu'il en faut, ni par leur couleur, produisent un très-bon effet lorsqu'on les donne en forme de *tisane*; il est à propos cependant de donner de la tisane au malade, et cela en

(1) Tout ce que Sydenham, Hoffmann et la plupart des auteurs modernes, ont écrit sur ce sujet, est fondé sur ce passage d'Hyppocrate.

Sydenham insiste principalement sur la saignée et sur une diète acescente, de même qu'Hyppocrate.

Il défend toutes sortes de viandes et de bouillons de volaille, et ordonne au malade d'user d'orge mondé, de gruau, de panade et de tisane d'orge perlé, d'oseille et de racines de réglisse cuites dans de l'eau, et quelquefois de la petite bière. Sydenham, *de pleuritide*.

une quantité qui ne soit pas fort inférieure à celle à laquelle il est accoutumé, après une dose des purgatifs dont nous venons de parler, *mais il n'est pas raisonnable qu'il prenne d'aliment liquide pendant l'opération du purgatif; il peut, lorsqu'elle a cessé, en user en moindre quantité que de coutume, et l'augmenter successivement, supposé que la douleur cesse, et que nulle autre circonstance ne s'y oppose.*

On doit observer les mêmes règles à l'égard de la crême de tisane, car je prétends qu'il vaut mieux commencer par elle d'abord, que le troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième jour, que les vaisseaux sont épuisés par l'abstinence, à moins que la crise ne se fasse pendant ce tems-là. Les préparations qui doivent précéder son usage, sont les mêmes que celles dont j'ai parlé. Voilà ce que je pense de l'usage de la tisane, et des boissons dont je ferai mention dans la suite. *J'ai cependant connu des médecins qui agissent tout autrement qu'ils ne devroient dans ces sortes d'occasions; car ils ont pour méthode, après avoir épuisé le malade au commencement de la maladie, par une abstinence de deux, trois, ou d'un plus grand nombre de jours, de leur donner des alimens, et de leur permettre l'usage des liqueurs nourrissantes, sur ce principe peut-être qu'il est raisonnable de compenser le changement qui est survenu dans le corps par un autre plus grand et tout opposé. Un pareil changement seroit*,

à la vérité, avantageux, s'il pouvoit se faire d'une manière régulière, successivement et sans aucune violence. Mais comme ce changement consiste principalement dans la quantité d'aliment qu'on accorde au malade, si celle-ci n'est point proportionnée, le malade s'en trouve très-mal, sur-tout lorsqu'il use de toute la tisane. Ceux encore qui usent de sa crême s'en trouvent incommodés, comme aussi ceux qui font usage de liquides, quoiqu'ils le soient beaucoup moins que les autres. La connoissance du régime qu'observent les personnes qui se portent bien, peut aussi nous être d'une grande utilité dans ces sortes de cas. Car si l'on remarque une si grande différence entre les alimens, par rapport aux changemens qu'ils occasionnent dans le corps de ceux qui jouissent d'une bonne santé, ne doit-on pas supposer, à plus forte raison, cette différence beaucoup plus considérable, eu égard à ceux qui sont malades et qui sont sur-tout attaqués de maladies aiguës?

Il est aisé de comprendre qu'un régime constant et uniforme, quoiqu'il ne soit pas sans reproche, est beaucoup plus propre à conserver la santé que le passage subit d'un mauvais régime à un autre plus salutaire. Ceux qui sont habitués à faire un ou deux repas par jour, se trouvent incommodés lorsqu'ils viennent à changer de coutume. Qu'un homme prenne un repas à midi contre son ordinaire, il s'en trouve mal et sent une pesanteur, une foiblesse et une inac-

tivité partout son corps ; s'il soupe outre cela, il a des rapports acides et quelquefois un cours de ventre, lorsque l'estomac est plus chargé qu'à l'ordinaire, ayant accoutumé de se décharger lui-même, et ne s'étant jamais vu obligé à supporter la fatigue d'une double coction. Dans ce cas, il est à propos de compenser ce changement par un autre, c'est-à-dire, de dormir après le dîner, et le soir après souper, en évitant le froid en hiver et le chaud en été. Celui qui ne peut dormir, se promenera pendant un tems considérable en se reposant de tems en tems ; il mangera peu à son souper, ou ne prendra même aucun aliment ; il boira modérément de quelque liqueur qui ne contienne rien de trop cru. La même personne se trouvera beaucoup plus mal si elle fait trois repas par jour, et son incommodité deviendra d'autant plus grande, qu'elle mangera plus souvent. On trouve cependant des personnes qui peuvent faire trois repas par jour sans être incommodées, ce qui ne vient que de la coutume qu'elles ont prises. D'autres qui ne prennent que deux repas se sentent foibles lorsqu'ils manquent de dîner, ne peuvent vaquer à aucune affaire, et sentent outre cela une douleur dans l'orifice gauche du ventricule ; leurs viscères semblent en quelque sorte suspendus, leur urine est chaude et pâle, et leurs excrémens sont brûlés en-dedans. Quelques-uns ont la bouche amère, les yeux creux, et sentent un battement aux tempes et un froid aux

extrémités. On en trouve encore qui, n'ayant point dîné, ne peuvent manger à souper sans ressentir une oppression d'estomac et de plus grandes inquiétudes pendant la nuit, que s'ils eussent dîné deux fois. Puis donc que tout changement dans le régime ordinaire, ne durât-il qu'un demi-jour, produit de semblables effets sur ceux qui se portent bien, le mieux que l'on puisse faire est de ne rien ajouter ni retrancher de la nourriture que nous avons coutume de prendre. Un homme qui, contre son ordinaire, ne mange qu'une seule fois par jour, et qui après avoir jeté les vaisseaux dans l'inanition en jeûnant tous les jours, prend à son souper la quantité de nourriture à laquelle il étoit accoutumé, tombera infailliblement malade, pour avoir négligé de dîner, et sentira après souper une pesanteur, qui sera d'autant plus grande qu'il aura plus mangé; l'oppression sera beaucoup plus considérable, si les vaisseaux étant dans l'inanition par une trop longue abstinence, il mange copieusement à son souper. Ceux qu'un long jeûne a épuisés, ne peuvent donc mieux faire pour compenser cette abstinence et réparer leurs forces, que de se garantir du froid et du chaud, et ne point se fatiguer inutilement par des travaux qu'ils sont hors d'état de supporter. Il faut qu'ils mangent à souper beaucoup moins qu'à l'ordinaire, et que les alimens dont ils usent ne soient point secs, mais humides. Leur boisson ne doit point être aqueuse ni en moindre

quantité que la nourriture qu'ils prennent. Ils doivent dîner fort sobrement le jour d'après, et reprendre insensiblement leur manière de vivre ordinaire. Quelques-uns, sur-tout ceux dont les parties supérieures contiennent beaucoup de bile, sont plus incommodés de ces irrégularités que les personnes phlegmatiques, qui, à tous égards, sont plus en état de supporter une abstinence à laquelle elles ne sont point accoutumées, et de se contenter d'un seul repas par jour.

En voilà assez pour prouver que tout changement extraordinaire concernant la nature et l'habitude du corps, est la principale cause des maladies. C'est pourquoi il est tout-à-fait dangereux d'évacuer excessivement les vaisseaux, ou de prendre de la nourriture dans le commencement d'une maladie qui est accompagnée d'inflammation, ou, en un mot, de passer tout d'un coup d'un état à un autre tout opposé.

On pourroit ici, relativement à ce qu'on vient de voir, dire plusieurs choses touchant l'estomac et les autres parties qui ont du rapport avec lui; par exemple, que nous supportons avec facilité les alimens et les boissons auxquels nous sommes accoutumés, quoiqu'ils soient naturellement mauvais, et au contraire, que les meilleurs alimens nous deviennent nuisibles, lorsque nous n'y sommes point faits. Ce seroit encore ici le lieu de parler des effets que produit le trop

grand usage de viande, d'ail, de *silphium* (1), ou du suc qu'on en tire, des choux et des autres subtances semblables qui sont douées de quelque propriété singulière ; mais on ne sera pas surpris qu'elles dérangent et incommodent l'estomac plus que tout autre viscère, si l'on fait attention au gonflement, à l'enflure et aux tranchées que causent les gâteaux (*maza*) à ceux qui n'en ont jamais mangé (2) ; à la soif et à la réplétion subite que cause le pain chaud, àraison de la propriété qu'il a de dessécher et de la difficulté avec laquelle il se digère ; aux différens effets que produisent le pain bis et celui de fleur de farine, sur les estomacs qui n'y sont point faits ; à ceux que produisent les gâteaux, lorsqu'ils sont plus secs, plus humides ou plus visqueux qu'à l'ordinaire, et la nouvelle farine d'orge séchée au feu ; à la manière dont elle opère, lorsqu'elle est vieille, sur ceux qui n'en ont jamais mangé que de nouvelle ; aux effets qu'on éprouve pour avoir substitué le vin à l'eau, ou l'eau au vin, ou abandonné la coutume qu'on avoit prise de boire le vin pur ou trempé, pour une autre

---

(1) Racine qui fournit un suc ou une gomme fort estimée en Lybie, aux environs de Cyrène, et dont les anciens faisoient grand cas, tant à cause de ses propriétés médicinales, de son odeur très-agréable, que de l'usage qu'on en faisoit dans les ragoûts : il paroît qu'on lui attribuoit certaine vertu singulière.

(2) On les faisoit avec de la farine d'orge grillée, humectée de quelque liquide : c'étoit la nourriture du petit peuple qui le mangeoit cru avec du miel.

toute

toute opposée, car ces changemens ne peuvent manquer, à coup sûr, d'occasionner une surabondance d'humidités dans l'estomac et des flatuosités dans les intestins inférieurs, ou une palpitation de cœur, une pesanteur de tête et une soif excessive. Les vins blancs et rouges, substitués l'un à l'autre, contre la coutume, sont capables de causer un grand nombre d'altérations dans le corps, quoiqu'ils soient également spiritueux, de sorte qu'on n'a pas lieu de s'étonner de ce que les vins doux et spiritueux que l'on quitte tout d'un coup l'un pour l'autre, produisent des changemens si considérables.

Il faut avouer cependant qu'il se présente certains cas dans les maladies aiguës où l'on peut changer de régime sans que le corps change, quant à sa force ou sa foiblesse, assez considérablement, pour qu'il soit nécessaire d'ajouter ou de retrancher de la nourriture; dans ce cas néanmoins, il faut avoir égard à la force du malade, à la nature de la maladie, à la constitution du corps, à l'habitude et la manière de vivre ordinaire, par rapport au boire et au manger.

L'augmentation de nourriture est rarement utile au malade dans les maladies aiguës; mais il est souvent nécessaire de la lui retrancher tout-à-fait, pourvu qu'il ait assez de force pour supporter une pareille abstinence, jusqu'à ce que la maladie soit arrivée à son plus haut degré, et que la crise soit prête à se faire. J'indi-

querai ci-après les cas dans lesquels ce que je viens de dire a lieu ; et comme les exemples ont beaucoup plus de force que les maximes que je pourrois donner, j'aurai soin d'en proposer. Je passerai à la continuation de l'exposition de la doctrine dont j'ai dessein de persuader mes lecteurs, convaincu que je suis, qu'elle est beaucoup plus importante qu'on ne pense ordinairement.

Dans le commencement des maladies aiguës, on a permis à quelques-uns de prendre de la nourriture le premier jour, et à d'autres le second jour de la maladie ; il y en a même qui ont pris tout ce qu'on leur a présenté, sans en excepter le *cycéon* (1).

Il s'en faut de beaucoup que ce régime soit le meilleur, quoique les fautes de cette espèce soient moins pernicieuses, que si deux ou trois

---

(1) Lorsqu'Hyppocrate parle simplement de *cycéon*, l'opinion la plus commune est qu'il n'entend autre chose qu'un mélange de fine fleur de farine d'orge et de vin, parce qu'il a toujours soin de donner la composition des cycéons, qui diffèrent de celui-là : par exemple, dans son second livre de la *Diète*, après avoir dit les vertus d'une certaine préparation de fine fleur de farine, d'eau ou de vin, il ajoute : » Quant au cycéon préparé avec l'eau seule, il rafraichit et nourrit ; » si on y fait entrer le vin, il échauffe, nourrit et resserre le ventre ; » si l'on substitue le miel au vin, il nourrit et échauffe moins, mais » il purge davantage, sur-tout si le miel est pur, sinon il augmente » la constipation. Tous les cycéons préparés avec le lait, sont très- » nourrissans ; mais si c'est avec le lait de brebis, ils constipent ; avec » celui de chèvre, ils purgent ; avec celui de vache, ils purgent » moins, et avec celui de cavale ou d'ânesse, ils purgent davantage ».

Dans son Traité *de Internis affectionibus*, il conseille, si un malade

jours après l'abstinence et l'inanition des vaisseaux, qui en est une suite, le malade avoit commencé un pareil régime le quatrième ou cinquième jour. Il est très-dangereux, après tous ces jours d'abstinence et d'inanition, de prendre de la nourriture les jours suivans, avant que la maladie soit préparée pour la crise. Une pareille méthode ne manqueroit pas d'être funeste à un grand nombre de personnes, à moins que la maladie ne fût d'une nature très-bénigne. Les fautes ne sont pas si pernicieuses au commencement, et on les répare plus aisément que celles que l'on commet, lorsque la maladie a fait plus de progrès. Il me paroît que l'on ne peut interdire, pendant les premiers jours, l'usage de tel ou tel aliment liquide aux malades qui seront dans la nécessité de prendre de la nourriture les jours suivans.

Quelle imprudence ne commettent donc point ces malades qui commencent à user de tisane

---

est tourmenté de la soif, de lui faire prendre du *cycéon* froid préparé avec du vin austère noir, mêlé avec une égale quantité d'eau; c'est-à-dire, après avoir fait précéder les évacuations et l'usage des bains. A ceux qui sont attaqués de consomption, il veut qu'on leur donne du *cycéon*, qu'il appelle *fleuri*, fait avec les racines d'ache, l'anet, la ruë, la menthe, la coriandre, le jeune pavot, le basilic, des lentilles, le suc de grenades douces et vineuses, le vin austère noir, la farine de vesce, la fine fleur de farine d'orge avec du vieux fromage de lait de chèvre rapé.

Dans son premier livre *de Morbis mulierum*, il ordonne aux femmes qui ont des ulcères à la matrice, des *cycéons* épais, faits avec le fromage, la graine de lin rôtie, la fine fleur de farine d'orge, la graine de pavot blanc et un vin clair, austère et léger.

d'orge après deux ou trois jours d'abstinence, puisqu'elle ne peut manquer de leur être nuisible. Ceux qui n'usent que de sa crême, ignorent sans doute le tort qu'ils se font, lorsqu'ils la prennent à contre-tems. Il n'est pas besoin cependant d'avoir beaucoup de prudence pour comprendre que l'usage de toute la tisane d'orge, avant que la maladie soit préparée pour la crise, est très-nuisible à ceux qui ne sont accoutumés qu'à sa crême, et c'est à eux à s'en abstenir.

Tout ce que je viens de dire prouve évidemment que quelques médecins suivent une très-mauvaise méthode, quand ils permettent à leurs malades l'usage des alimens aux commencemens des maladies, ou qu'ils les jettent dans l'inanition tout d'un coup. Les principes sur lesquels ils se fondent pour leur accorder ou leur retrancher les alimens, sont le plus souvent faux et pour la plupart contraires aux règles qu'on devroit suivre. Quelquefois ils passent de l'inanition des vaisseaux à l'usage des alimens liquides, tandis qu'ils eussent dû passer de l'usage de ces derniers à l'inanition, supposé que la maladie exigeât un semblable changement. Ces erreurs sont quelquefois cause que les crudités bilieuses se jettent sur la tête et la région de la poitrine; cet accident est suivi de l'insomnie qui empêche la coction de la matière morbifique; le malade est abattu, chagrin, inquiet, et tombe dans le délire; son regard est farouche et étincelant; les oreilles lui tintent; le froid

s'empare des extrémités; son urine est crue; ses crachats deviennent sans consistance, salés et naturels quant à la couleur, mais peu abondans; il sue autour du cou, et cette sueur est accompagnée d'anxiété et d'inquiétudes; sa respiration est comme entre-coupée, fréquente et extrêmement forte; ses sourcils s'étendent en quelque manière; il tombe dans des syncopes fréquentes; il rejette les hardes dont il étoit couvert; il est saisi d'un tremblement de mains et quelquefois de la lèvre inférieure. Lorsque ces symptômes surviennent au commencement de la maladie, ils présagent un violent délire, et pour l'ordinaire la mort: on n'en réchappe guère qu'à la faveur d'un abcès, d'une hémorragie par le nez, ou par l'évacuation d'un pus épais par l'expectoration.

Peu de médecins ont assez de sagacité pour discerner dans les maladies la foiblesse qui est causée par l'inanition des vaisseaux, ou tel autre accident, de celle qui ne vient que de la douleur et de la violence de la maladie, ni pour discerner les différentes impressions et affections de toute espèce qui ont leurs principes dans la nature et l'habitude des individus, quoique la vie et la mort du malade dépendent de la connoissance ou de l'ignorance de ces choses. L'inconvénient est grand, lorsque le médecin regardant la foiblesse de son malade comme une suite de son abstinence, augmente sa nourriture, tandis que son épuisement et sa foiblesse n'ont pour cause que sa tristesse et la violence de la mala-

die. *C'est une ignorance impardonnable de ne pas savoir distinguer quand une maladie provient d'inanition, et de diminuer la nourriture du malade : une pareille méprise est dangereuse, et beaucoup plus ridicule que la précédente ; car si alors quelqu'autre personne qui ignore tout-à-fait la médecine, mais qui est instruite de ce qui a précédé, conseille au malade l'usage des alimens que le médecin lui avoit défendu, on ne pourra pas douter qu'il ne l'ait beaucoup soulagé. Une semblable erreur attire au médecin le mépris du public, qui est fortement persuadé que le malade doit sa vie au conseil dont nous venons de parler.*

Je dirai dans la suite les signes qui sont propres à ces différentes maladies, pour qu'on puisse en faire la distinction ; et en effet, ils ont quelque rapport avec ce qui arrive à l'estomac. Si le corps demeure long-tems en repos contre son ordinaire, ses forces diminueront sensiblement ; et s'il passe subitement du repos au travail, il est certain que ce changement sera suivi de quelque inconvénient. Nous devons porter le même jugement de chaque partie du corps. Les pieds, ainsi que les autres membres, se ressentiront d'un violent exercice, après avoir resté long-tems dans l'inaction. Il en sera de même des dents, des yeux et des autres parties du corps. Un lit trop mou ou trop dur, causera des douleurs à ceux qui n'y sont point accoutumés ; et si l'on couche à l'air, n'ayant pas coutume

de le faire, le corps perdra sa flexibilité ordinaire. Il ne sera pas inutile d'éclaircir cette doctrine par des exemples. Supposons qu'un homme contracte un ulcère à la jambe, qui ne soit pas assez dangereux pour lui causer de l'inquiétude, ni trop peu considérable pour le négliger, et que sa chair ne soit ni trop difficile, ni trop aisée à guérir; supposons encore qu'il garde le lit les premiers jours sans remuer la jambe, il évitera par-là l'inflammation, et guérira beaucoup plutôt par ce moyen, que s'il eût fait le moindre exercice pendant la cure; mais s'il se lève le cinquième, sixième ou septième jour, il s'en trouvera beaucoup plus mal, que si dès le commencement il eût resté sur ses jambes et se fût promené; s'il passe tout d'un coup à un violent exercice, il souffrira davantage que s'il eût fatigué de la même manière pendant tout le tems de la cure. Toutes ces choses jointes ensemble, prouvent suffisamment que tout channement extraordinaire est pernicieux.

La trop grande quantité d'alimens nuit à l'estomac en plusieurs manières, après une longue abstinence, et toutes les autres parties du corps reçoivent plus de dommage du travail après un long repos, que du passage d'une nourriture abondante à l'abstinence, pourvu toutefois que l'on procure du repos au corps après ce changement.

Si l'on passe tout d'un coup de l'exercice et du travail au repos et à l'inaction, il faut aussi

à proportion fournir à l'estomac moins de nourriture à digérer, autrement on ne peut manquer de sentir une pesanteur par tout le corps, ou quelqu'autre incommodité.

Je me suis beaucoup étendu sur le changement de régime, à cause de l'importance de cette matière, non-seulement en général, mais encore par rapport au sujet que nous traitons, c'est-à-dire, le passage de l'inanition des vaisseaux, à l'usage des alimens liquides dans les maladies aiguës. Ce changement doit être tel que je viens de dire, mais on ne doit point user de cette espèce d'aliment que la matière morbifique ne soit dans l'état de coction, et qu'il ne paroisse quelques signes d'évacuation ou d'irritation autour des intestins ou des hypocondres, pareils à ceux que je décrirai.

Règles pour l'usage du Vin, du Vin trempé, de l'Eau, de l'Oxymel et des Bains.

On doit avoir égard aux caractères et aux effets suivans dans le choix des vins doux, spiritueux, blancs ou noirs, dans les maladies aiguës. Les vins doux ne sont pas si sujets à enivrer et à appesantir la tête que les spiritueux, mais ils sont plus laxatifs. Ils augmentent cependant les tumeurs des viscères du foie et de la rate, beaucoup plus que les autres, et ne conviennent point aux personnes bilieuses, parce qu'ils augmentent la soif; ils engendrent encore des flatuosités dans les intestins supérieurs, dont les

inférieurs ne se ressentent point, comme on pourroit le croire; car les flatuosités causées par les vins doux n'ont point une qualité pénétrante, et s'arrêtent autour des hypocondres; les vins doux ne provoquent point l'urine comme les vins blancs spiritueux, mais ils facilitent davantage l'expectoration. Il est à remarquer que le vin doux qui altère, rend l'expectoration moins abondante que celui qui n'augmente point la soif.

Nous avons fait en partie l'éloge et la censure du vin blanc spiritueux dans ce que nous venons de dire du vin doux; il pénètre avec plus de facilité que l'autre jusqu'à la vessie; il est diurétique et lève efficacement les obstructions, ce qui le rend d'une grande utilité dans les maladies *aiguës*; car, quoiqu'il soit moins propre que le précédent à d'autres usages, la propriété qu'il a de purger par les urines, délivre le corps des maladies, lorsqu'on en use à propos. On peut tenir pour sûres les règles que je viens de donner sur les avantages et les inconvéniens qui résultent de l'usage du vin, quoiqu'elles aient été inconnues aux médecins qui m'ont précédé. On peut user des vins austères noirs et d'une couleur foncée, dans les maladies aiguës, aux conditions suivantes : qu'on ne sente point de pesanteur de tête, qu'on n'ait point le délire, que l'expectoration soit libre, qu'il n'y ait point de suppression d'urine, que les excrémens soient quelque peu humides et semblables à de la

raclure. Dans de pareilles circonstances, on peut se hasarder à substituer ces derniers au vin blanc.

De l'Hydromel ou du Miel et de l'Eau.

L'HYDROMEL est moins propre pendant le cours des maladies aiguës aux personnes bilieuses, ou dont les viscères sont gonflés, qu'aux autres. Cependant il altère moins que le vin doux, il ramollit les poumons, facilite l'expectoration et apaise la toux; il a même une qualité savonneuse capable de rendre les crachats moins gluans. L'hydromel est aussi un excellent diurétique, pourvu qu'il ne rencontre aucun obstacle dans les viscères; il facilite encore la sortie des excrémens bilieux par les selles, qui sont quelquefois louables, et dans d'autres tems trop bilieuses et trop écumeuses, sur-tout dans les personnes d'un tempérament bilieux, ou qui ont des obstructions de viscères.

Lors donc que l'hydromel est bien délayé, il est plus propre à hâter l'expectoration et à ramollir les poumons; mais l'étant moins, il purge par bas avec plus d'efficacité les excrémens écumeux, et ceux qui sont trop chauds et trop bilieux. Il faut cependant avouer que ces sortes de selles sont accompagnées de quelques inconvéniens, car elles augmentent la chaleur des hypocondres, au lieu de l'apaiser, elles causent des inquiétudes, une agitation continuelle des membres, l'ulcération des intestins

et de l'anus. On indiquera ci-après les remèdes qui conviennent à ces accidens.

On peut donc, dans ces sortes de maladies, substituer l'hydromel à toute autre boisson.

On a vu ci-devant les raisons pour lesquelles il est plus avantageux dans certains cas que dans d'autres.

L'hydromel passe pour réduire ceux qui en font usage, à une foiblesse qui est bientôt suivie de la mort. *Ce reproche est fondé sur ce que quelques personnes sont mortes de faim pour en avoir fait leur principale nourriture, comme si c'eût été là son véritable usage.*

L'hydromel, quand même on le boiroit seul, a beaucoup plus de force que l'eau, à moins qu'il ne purge : il est même à quelques égards plus fort que les vins blancs légers, foibles et sans odeur, quoique plus foible à quelques autres. Qu'une personne boive deux fois autant de vin que d'hydromel, il se trouvera beaucoup plus fort de l'usage de l'hydromel que de celui du vin, à moins que le premier ne le purge, et l'hydromel engendrera une plus grande quantité d'excrémens que le vin. Cependant si l'on vient à boire de l'hydromel après de la tisane, il occasionnera une réplétion et un gonflement extraordinaire qui se fera sentir aux viscères qui sont aux environs des hypocondres; au contraire, il ne produira pas d'aussi mauvais effets, et deviendra même en quelque sorte salutaire, si on le boit avant la tisane.

Lorsque l'hydromel est cuit, il a meilleure apparence que quand il est cru, car il devient léger, clair, blanc et transparent, sans qu'il acquière pour cela aucune nouvelle vertu; il n'est pas même aussi doux que lorsqu'il est cru, sur-tout si le miel est bon; mais il est plus foible et engendre moins d'excrémens. Ces propriétés ne sont point nécessaires à l'hydromel, eu égard aux circonstances dans lesquelles on l'emploie. L'hydromel cuit est d'un meilleur usage, lorsque le miel est mauvais, noir, impur et de mauvaise odeur, car le feu corrige la plupart de ces mauvaises qualités.

De l'Oxymel.

La liqueur qu'on appelle *Oxymel* est fort salutaire dans les maladies, pour plusieurs raisons, car l'oxymel facilite l'expectoration et rend la respiration libre; il est bon cependant de se souvenir, lorsqu'on le donne, que celui qui est extrêmement acide, peut produire des changemens considérables sur les crachats qui sortent avec facilité; s'il venoit à faciliter la sortie de ceux qui étant attachés aux bronches, rendent la voix rauque, et à dilater les bronches, il soulageroit considérablement les poumons, et il ne pourroit manquer d'être extrêmement salutaire; mais il arrive quelquefois le contraire, et celui qui est acide est si fort éloigné de faciliter l'expectoration, qu'il rend les crachats plus gluans, ce qui devient nuisible au malade : ceux-là s'en

trouvent encore plus mal, qui ne peuvent ni souffrir, ni rejeter la matière qui est attachée à leur gorge.

On doit, dans l'usage de l'oxymel, avoir égard aux forces du malade, et supposé que les choses soient en bon état, le lui donner chaud, mais en petite quantité d'abord, en augmentant peu à peu, mais jamais trop à-la-fois. Celui qui est un peu acide humecte la bouche et la gorge, facilite la sortie des crachats, appaise la soif, et fait beaucoup de bien aux hypocondres et aux viscères voisins; il empêche les mauvais effets du miel, en corrigeant ce qu'il a de bilieux; il dissipe les vents et provoque l'urine; il humecte un peu trop les intestins inférieurs et cause des tranchées : il est cependant quelquefois pernicieux dans les maladies aiguës, car il empêche les vents de se frayer un passage à travers le corps et les force à remonter; quelquefois aussi il affoiblit le corps et refroidit les extrémités. Voilà quels sont les mauvais effets de l'oxymel : il est bon d'en donner un peu au malade vers la nuit, avant qu'il ait pris de la tisane; je ne vois même aucune raison qui pût empêcher de lui en donner long-tems après le souper. Quant à ceux dont le régime consiste en fluides, et qui n'usent d'aucun aliment, je crois que l'usage continuel de l'oxymel ne leur convient point, à cause qu'il irrite et picotte leurs intestins avec d'autant plus de facilité, qu'ils sont vides, et que leurs vaisseaux

sont épuisés : ajoutez à cela qu'il diminue leurs forces.

Si l'on jugeoit cependant que le fréquent usage de l'oxymel pût être salutaire dans les maladies, on n'y mettra du vinaigre qu'autant qu'il en faut pour lui donner du goût, et par-là on corrigera ce qu'il pouvoit avoir de nuisible, et on lui conservera ses bonnes qualités en entier.

En un mot, la qualité acide du vinaigre rend cette liqueur plus propre aux tempéramens bilieux qu'aux mélancoliques ; car la bile étant plus amère, se dissout et se convertit en phlegme, lorsque le vinaigre vient à l'exalter, au lieu que le phlegme fermente, s'exalte et ne fait qu'augmenter. Le vinaigre est beaucoup plus nuisible aux femmes qu'aux hommes, car il occasionne des douleurs de matrice.

De l'Eau.

Je ne sais de quelle utilité peut être l'usage de l'eau dans les maladies aiguës, puisqu'elle n'appaise point la toux dans les péripneumonies, qu'elle ne facilite point l'expectoration, et qu'elle produit de plus mauvais effets que les autres liqueurs, lorsqu'on en fait un usage continuel ; elle peut cependant faciliter l'expectoration, lorsqu'on en boit quelque peu entre l'oxymel et l'hydromel, à cause qu'elle altère ces liqueurs et hâte leurs bons effets en les délayant dans l'estomac : elle ne vaut rien à d'au-

tres égards, car elle ne fait qu'augmenter la soif au lieu de l'apaiser ; elle se change en bile dans les tempéramens bilieux ; elle nuit aux hypocondres, et devient plus nuisible encore lorsqu'elle a une fois pénétré dans les intestins inférieurs, car sa qualité bilieuse augmente, et elle affoiblit aussi les forces du malade ; elle augmente la chaleur du foie et de la rate, lorsque ces viscères sont enflammés, et devient incommode par son agitation à l'estomac et aux intestins : comme elle est froide et difficile à digérer, elle passe avec peine, et n'excite ni la sortie de l'urine, ni des excrémens ; elle n'engendre aucun excrément, ce qui la rend encore malfaisante : ces inconvéniens deviennent beaucoup plus considérables, lorsqu'on la boit, tandis que les pieds sont froids, suivant que les circonstances la disposent à produire tel ou tel mauvais effet.

Dans les maladies néanmoins où l'on appréhende une violente oppression de tête ou un délire, on doit absolument défendre au malade l'usage du vin, et ne lui donner que de l'eau, ou si on lui permet quelque peu de vin, il doit être blanc, aqueux, sans odeur ; il est même bon qu'il boive quelque peu d'eau après, pour qu'il ait moins d'effet sur le cerveau et sur les sens. On a déjà vu quels sont les cas et les saisons qui demande qu'on use ou qu'on s'abstienne de l'usage du vin, qu'on le boive froid ou chaud,

et c'est de quoi nous aurons encore occasion de parler dans la suite.

Quant aux autres liqueurs, telle que l'eau d'orge ou celles que l'on tire des plantes fraîches, des peaux ou des pédicules de raisin, du froment, du *cnicus* (chardon bénit), des baies de myrte, des grenades et autres matières semblables, on indiquera les occasions dans lesquelles on peut s'en servir, en parlant des maladies auxquelles elles conviennent. Nous suivrons la même méthode à l'égard des autres médicamens composés.

Du Bain.

Le bain peut être fort salutaire dans plusieurs maladies, dans quelques-unes par son fréquent usage et d'autres pris plus rarement; on ne peut quelquefois en user aussi souvent qu'on le devroit, faute de commodités, car on trouve dans peu de maisons les instrumens et les personnes nécessaires pour cet effet, et à moins qu'on ne se baigne tout-à-fait, il peut devenir extrêmement nuisible. Le bain doit être exempt de fumée, l'eau doit y être abondante, les ablutions fréquentes, mais jamais excessives, à moins que les circonstances n'y obligent. On peut, je crois, se passer de frictions; mais supposé qu'elles soient nécessaires, les médicamens détersifs qu'on emploie pour cet effet, doivent être chauds et les frictions plus fréquentes qu'à l'ordinaire, on doit laver copieusement

ment et substituer promptement de l'eau nouvelle à la première ; la cuve doit être placée de façon qu'on puisse y entrer et en sortir commodément. Les personnes qui se baignent doivent se tenir en repos et en silence, et laisser aux baigneurs le soin de faire ce qu'il faut. Il faut avoir à portée de l'eau de différens degrés de chaleur ; les effusions doivent être promptes ; on doit pour frottoir se servir d'éponge, et le corps ne doit point être tout-à-fait sec lorsqu'on vient à l'oindre. Il faut avoir soin de sécher la tête autant qu'il sera possible, en la frottant avec une éponge, et garantir la tête et toutes les autres parties du corps de quelque froid que ce puisse être. On ne doit point se baigner aussitôt après avoir pris une potion ou un aliment liquide, ni boire ni manger au sortir du bain. Il importe extrêmement de savoir si le malade aimoit beaucoup le bain, ou étoit accoutumé de se baigner pendant qu'il étoit en santé, car ceux-là en sont beaucoup plus avides, s'en trouvent beaucoup mieux, et ne peuvent s'en passer sans en être incommodés.

Le bain, généralement parlant, est beaucoup plus utile dans la péripneumonie que dans les fièvres ardentes, car il apaise les douleurs du côté, du dos et de la poitrine ; il mûrit et facilite la sortie des crachats, il rend la respiration libre, fait cesser les lassitudes, ramollit les membres et la peau extérieure, provoque l'urine,

dissipe les pesanteurs de tête et humecte les narines.

Le bain ne vaut rien dans les maladies où le ventre est plus libre qu'il ne faut ; il n'est pas moins nuisible à ceux qui sont constipés, à moins qu'on ait soin de remédier auparavant à cet inconvénient. Les personnes extrêmement foibles doivent s'abstenir du bain, de même que celles qui sont sujettes aux nausées, aux vomissemens, aux rots acides, et aux saignemens de nez, à moins que l'hémorragie soit moins considérable qu'il ne faudroit, et que l'on sache profiter de l'occasion. Si l'hémorragie n'est pas considérable, il est à propos de se baigner, soit pour l'utilité de tout le corps, ou seulement pour celle de la tête.

Pourvu donc que l'on ait toutes les commodités nécessaires, et que les forces du malade le permettent, on peut lui faire prendre les bains tous les jours, et même deux fois par jour, supposé qu'il soit porté pour cette espèce de remède. Ceux qui usent de tisane risquent moins de se baigner que ceux qui ne font usage que de sa crême ; il y a cependant des occasions où l'on peut permettre les bains à ces derniers : ce remède est moins propre à ceux qui ne prennent que des fluides, quoiqu'ils puissent y avoir recours dans certaines circonstances.

Ce que nous venons de dire suffit pour nous faire connoître l'espèce de régime que demande

le bain pour être salutaire. Il ne convient point à ceux qui manque des commodités nécessaires pour en profiter, les autres en peuvent user, pourvu que les symptômes de la maladie n'y soient point contraires, et qu'on n'ait lieu de s'en promettre quelque avantage.

Des Fièvres et des Maladies accompagnées de Fièvres.

L'ÉTÉ occasionne des fièvres ardentes, lorsque les *veines étant desséchées par la chaleur de la saison, attirent à elles les humeurs âcres, séreuses et bilieuses.* Il survient une fièvre violente, accompagnée d'une grande douleur et d'un sentiment de lassitude dans les os. Elle naît ordinairement après un long voyage, et une soif de longue durée, lorsque les *veines attirent les humeurs chaudes et acrimonieuses.*

Dans cette maladie la langue devient rude, sèche et noire ; les parties qui sont aux environs du ventre sont affectées d'une douleur poignante ; les excrémens sont très-liquides, et d'une couleur pâle : ces accidens sont accompagnés d'une soif violente, de l'insomnie et quelquefois du délire.

On doit donner au malade autant d'eau et d'hydromel cuit, bien délayé, qu'il en voudra boire ; supposé qu'il se sente la bouche amère, il est à propos de lui donner un émétique et un lavement, et si ces remèdes n'opèrent point, de le purger avec du lait d'ânesse cuit. Tout

ce qui est salé et acrimonieux ne lui vaut rien, et il doit s'abstenir de tout aliment, même liquide, jusqu'après la crise (1) : la maladie cesse lorsqu'il survient un saignement de nez considérable, une sueur critique naturelle, que l'urine est blanche et épaisse, avec un sédiment léger, ou qu'il vient à se former un abcès. Lorsque la maladie cesse sans aucun de ces symptômes, le malade a une rechûte ou est attaqué de douleurs dans les hanches ou dans les jambes, et crache une matière grossière, lorsqu'il doit recouvrer la santé.

Il est une autre espèce de fièvre ardente qui cause le flux de ventre et la soif, rend la langue rude, sèche et salée, supprime l'urine, cause l'insomnie et du froid dans les extrémités.

La crise de cette maladie ne se fait jamais sans un saignement de nez, ou un abcès autour du cou, ou des douleurs dans les jambes. Sans un crachement de matière épaisse après que le flux de ventre a cessé, ou des douleurs vers l'os ischium; ou sans que les parties de la génération deviennent livides. L'enflure des testicules est

---

(1) Et si la crise tarde long-tems, ou qu'il ne s'en fasse point, comme cela n'arrive que trop souvent, sur-tout lorsque les forces de la nature sont épuisées par le défaut de nutrition, dans ce cas, combien de jours faudra-t-il priver le malade d'aliment, même liquide? Je laisse aux médecins praticiens, à décider ce point de doctrine d'après leur expérience. Quant à moi, je pense que, s'il ne paroît aucun signe de crise au septième jour de la maladie, on peut lui permettre la nourriture liquide.

encore un signe que la crise approche. Le malade doit user d'alimens liquides attractifs (1).

Dans les fièvres aiguës, si la maladie est violente, et le malade robuste et dans la fleur de son âge, on le saignera si c'est une esquinancie, ou une pleurésie, on facilitera l'expectoration avec un *éclegme* (looch). Supposé que le malade paroisse affoibli par la trop grande abondance de la saignée, au-lieu de la réitérer, on lui donnera un lavement tous les trois jours, jusqu'à ce qu'il soit hors de danger, et n'ait besoin d'autre remède que de l'abstinence.

Les tumeurs des hypocondres, qui ne sont point causées par l'interception des esprits, (peuvent être hystériques), les contractions du diaphragme, la difficulté de respirer, l'orthopnée sèche, et sans aucune suppuration interne, mais qui provient de l'interception de la respiration; mais sur-tout les douleurs violentes

---

(1) Galien ne comprend point ce qu'Hyppocrate entend ici par *attractif*: cependant, à le bien prendre, on voit que cette épithète, quoique vague, convient d'une certaine manière aux alimens purgatifs; tels, par exemple, que les cycéons à l'eau et au miel pur, ou au lait de chèvre, ou au lait de cavale, d'ânesse, etc. et dont les anciens faisoient usage: ces alimens étant propres à lâcher le ventre, à entretenir le flux qui accompagne cette fièvre, et par ces effets, à *attirer* de toutes les parties du corps, dans les intestins, les humeurs critiques, pour être expulsées par les selles; d'où il suit que tout ce qui attire, peut être appelé *attractif*, et que c'est probablement ce que l'auteur a entendu par les alimens à qui il donne cette épithète; cela paroît d'autant plus évident, qu'au commencement de cet article, il dit, en deux endroits que nous avons soulignés: les veines *attirent* à elles les humeurs âcres, etc.

du foie, les oppressions de la rate, les inflammations et les maladies causées par des tumeurs douloureuses dans les parties situées au-dessous du diaphragme : *toutes ces maladies*, dis-je, *ne cèdent point d'abord aux purgatifs*, *mais elles deviennent plus traitables, lorsqu'on commence par la saignée :* on doit ensuite avoir recours aux lavemens, à moins que la maladie ne soit extrêmement violente : *il faut avoir égard à la sûreté et à l'effet modéré des purgatifs qu'on emploie après la saignée.*

De la Catalepsie.

Lorsqu'une personne perd tout d'un coup la parole sans aucune cause manifeste, ou violence étrangère et sensible, on doit attribuer cet accident à la stagnation du sang dans les veines : dans ce cas il faut ouvrir la veine interne du bras droit, et tirer plus ou moins de sang, suivant l'âge et le tempérament du malade. Cette maladie est ordinairement accompagnée de la rougeur du visage, de l'immobilité des yeux, de tensions extraordinaires des bras, de grincemens des dents, de palpitations, de la contraction des mâchoires, de la froideur des extrémités et de l'interruption du pouls. Lorsque les douleurs commencent, il se fait une affluence d'humeurs acrimonieuses sur la partie souffrante. Les parties internes sont affectées d'une douleur aiguë, de même que les vaisseaux sanguins, qui se dessèchent et se resserrent con-

sidérablement, et comme ils sont des plus enflammés, ils *attirent* les humeurs qui s'y portent aisément. Il arrive de là que le sang venant à se corrompre, et la circulation ne pouvant plus se faire à l'ordinaire, il se forme des stagnations, dont les frissons, les vertiges, la privation de la voix, la pesanteur de tête et les convulsions sont les suites, lorsqu'elles affectent le cœur, le foie, ou la veine-cave. De là viennent encore les paralysies et les épylepsies, lorsque la fluxion tombe sur le voisinage des parties qu'on vient de nommer, et qu'elles se dessèchent par l'impossibilité où sont les esprits d'y pouvoir passer.

Ce que l'on peut faire de mieux pour ces sortes de malades, est de les saigner immédiatement après leur avoir appliqué des fomentations, tandis que les esprits affectés et les sens sont encore en mouvement; car ces remèdes ont pour lors une très-grande efficacité. Le malade ayant un peu repris ses forces après la saignée, un vomitif ne peut lui nuire, à moins qu'il ne se sentît extrêmement soulagé: mais il faut toujours avoir égard à la crise. Supposé que les lavemens ne produisent aucun effet, *on le purgera avec six pintes de lait d'ânesse cuit;* on peut même lui en donner *plus de huit pintes*, si son tempérament se trouve assez fort pour cela.

De l'Esquinancie.

L'ESQUINANCIE, qui est une maladie fort fréquente en hiver ou au printems, est causée par l'écoulement d'une quantité d'humeurs visqueuses sur les veines jugulaires, qui absorbent beaucoup plus que les autres, à cause de leur grandeur extraordinaire. *Cette humeur froide et visqueuse obstrue tous les passages du sang et des esprits, condense le sang qui est aux environs, le fige et le fait croupir, étant naturellement froide et propre à causer des obstructions.*

Il arrive de là que les malades sont suffoqués, leur langue est livide, ronde et repliée, à cause du gonflement des veines qui sont dessous, et lorsqu'on fait une incision à la luette, il paroît une grosse veine de chaque côté. Ces veines ainsi gonflées par les humeurs pressent la langue, qui, à cause de sa sécheresse, de sa qualité spongieuse, est susceptible des impressions que font sur elle les veines voisines, et absorbe avidement les humeurs dont elles abondent, ce qui la rend ronde de plate qu'elle étoit auparavant, livide, sèche, et inflexible, de sorte que le malade court risque d'être suffoqué, à moins d'un prompt secours (1), qui consiste à

(1) Nous avons remarqué que la cause antécédente de toutes les violentes esquinancies que nous avons eu occasion de traiter, consistoit en un amas considérable de bile dépravée, retenue dans les

lui ouvrir les veines des bras aussi bien que celles qui sont sous la langue, à lui donner des *éclegmes* propres à inciser les humeurs, des gargarismes chauds, à évacuer les humeurs par une expectoration abondante, et à lui raser la tête. On doit encore lui appliquer un cérat sur la tête et sur le cou, et par-dessus de la laine, et lui fomenter les parties extérieures avec des éponges imbibées d'eau chaude. Sa boisson doit être de l'eau et de l'hydromel chaud, ou la crême de tisane, lorsqu'on est assuré par la crise qu'il est hors de danger.

En été ou en automne les humeurs *chaudes* et acrimonieuses qui participent de la chaleur et de l'acrimonie de la saison, venant à descendre du cerveau, corrodent, ulcèrent et gonflent la partie où elles s'arrêtent, et causent une orthopnée accompagnée d'une sécheresse. L'on n'apperçoit dans ce cas aucune enflure de gorge; les muscles inférieurs du cou sont fixes, comme dans le *tétanos;* la voix est entrecoupée, la respiration foible, fréquente et difficile; il survient une ulcération à la tranchée artère, et une inflammation aux poumons, qui empêche l'air extérieur d'y pénétrer; et si la maladie ne

---

premières voies; que lorsqu'on en procure l'évacuation par bas, après la première saignée, on voit d'abord disparoître les accidens les plus alarmans; qu'au contraire, il est très-rare qu'on obtienne cet avantage par une autre méthode, qui ne donne point une direction par bas aux humeurs, qui, dans cette maladie, se portent naturellement aux parties supérieures où est le siége de la douleur.

se porte point d'elle-même vers les parties extérieures du cou, elle est plus terrible et plus funeste, à cause de la saison, et parce qu'elle doit son origine à des humeurs chaudes et âcres.

Observations sur les Fièvres.

LORSQUE la fièvre saisit une personne avant qu'elle ait rendu ses excrémens, ou immédiatement après qu'elle a mangé, soit qu'elle soit accompagnée d'un point de côté, ou non, elle doit se tenir en repos, jusqu'à ce que l'aliment ait descendu dans les intestins inférieurs, et boire en même-tems de l'oxymel. Lorsque la pesanteur se fait sentir dans les reins, on doit *la purger avec un lavement ou un cathartique foible,* lui donner ensuite des alimens liquides, et de l'oxymel. Le malade peut user après de végétaux et de poissons bouillis, d'un peu de vin trempé sur le soir, et d'hydromel délayé pendant le jour. Lorsque les vents qu'il rend sont fort puans, un suppositoire ou un lavement ne peut que lui faire du bien, autrement il peut continuer à boire de l'oxymel jusqu'à ce que les excrémens aient descendu dans les intestins inférieurs, et prendre ensuite un lavement.

Si la fièvre ardente vient à saisir une personne pendant qu'elle a le ventre libre, et qu'on juge à propos de la purger, on ne doit le faire que le quatrième jour. On lui donnera après le purgatif quelque aliment liquide, en observant

les retours de l'accès, afin de ne lui rien donner durant l'accès, ou sur le point de son retour, mais seulement lorsqu'il a cessé, et que la maladie est fort éloignée du paroxisme suivant. Ne lui donnez aucune boisson, aucun aliment liquide, ni aucune autre chose de cette espèce, pendant qu'il a les pieds froids, attendez toujours que la chaleur soit revenue, et donnez-lui pour lors ce que vous jugerez à propos; car la froideur des pieds est toujours une marque de l'approche de l'accès; et pour lors, si vous chargez l'estomac du malade, vous ne pourrez que lui nuire et augmenter par-là considérablement la maladie. Lorsque l'accès a cessé, les pieds deviennent beaucoup plus chauds que tout le reste du corps, et venant à se refroidir, la fièvre augmente, et il s'allume un feu dans la poitrine qui embrâse la tête; car toute la chaleur se portant vers cette dernière partie, il n'est pas surprenant que les pieds, qui sont naturellement nerveux et d'une substance peu charnue, se refroidissent : d'ailleurs l'éloignement où ils sont des parties dans lesquelles la chaleur réside, ne contribue pas peu à les refroidir lorsque la chaleur se concentre dans la poitrine. La raison seule apprend que les pieds doivent s'échauffer, lorsque le paroxisme fébrile vient à cesser tout-à-fait. *Pour lors la tête et la poitrine se refroidissent, et c'est pour cette raison que le malade doit prendre de la nourriture.* Lorsque les pieds sont froids, l'estomac doit néces-

sairement être incommodé de trop de chaleur. De là naissent les soulevemens de cœur, la tension des hypocondres, l'insomnie, à cause de l'agitation interne, le délire et les douleurs; ajoutez à cela les vomissemens et les douleurs que le malade ressent, lorsque les matières qu'il rend par le vomissement sont mauvaises. *Mais lorsque la chaleur se porte vers les pieds, et que l'urine a un cours libre, quand même il ne paroîtroit aucune sueur, tous ces fâcheux symptômes s'apaisent, et pour lors il est à propos de lui donner un aliment liquide, qui, dans un autre tems, lui seroit nuisible.*

Ceux qui ont le ventre libre pendant tout le cours de la fièvre, doivent tenir leurs pieds aussi chauds que le reste du corps, en les échauffant, en y appliquant des cérats, et les enveloppant de linges. Mais lorsqu'ils sont naturellement chauds, les fomentations ne sont nécessaires que pour les garantir du froid. Dans ce cas, le malade ne doit point faire un trop grand usage d'hydromel ou d'eau froide.

La plupart de ceux qui ont le ventre trop libre pendant la fièvre, et qui sont dans le délire, épluchent leurs couvertures, se frottent le nez, répondent précipitamment à ce qu'on leur demande, et ne tiennent aucun propos suivi. Ces symptômes sont causés, à ce que je crois, par une bile noire. Dans ce cas, si les selles sont liquides, je crois qu'on ne peut rien donner de mieux au malade que des tisanes rafraîchis-

santes et épaisses, et des boissons propres à arrêter le cours de ventre, mais plutôt vineuses qu'astringentes.

Quant à ceux qui, dès le commencement de la fièvre, sont attaqués du vertige et de battemens à la tête, et rendent une urine crue et claire, on doit s'attendre à voir augmenter la fièvre vers le tems de la crise ; il peut même arriver facilement qu'ils tombent dans le délire.

Ceux dont l'urine est épaisse et trouble au commencement, demandent d'être purgés, pourvu que rien ne s'y oppose. Les purgatifs ne valent rien pour ceux dont l'urine n'a point de sédiment et est claire : mais on peut leur donner un lavement, si on le juge à propos, en observant ce qui suit.

Le malade doit se tenir en repos, s'oindre et se couvrir également, boire de l'hydromel délayé, et prendre sur le soir de la crême de tisane. Les lavemens sont aussi salutaires au commencement, que les purgatifs sont nuisibles ; car la moindre agitation que l'on cause dans la région de l'estomac suffit pour empêcher la coction de l'urine, et prolonger considérablement la fièvre sans aucune sueur ou crise. Ne donnez aucun aliment liquide au malade à l'approche de la crise, lorsque la maladie est à son plus haut période, et attendez que le malade sente du soulagement et se porte de mieux en mieux.

On doit observer les crises dans toutes sortes

de fièvres, et interdire alors toute sorte d'alimens liquides au malade.

Il y a des fièvres qui sont ordinairement de longue durée, et lorsque le froid s'empare des extrémités, elles finissent par des abcès autour des oreilles et du cou. Supposez que les pieds soient chauds, on doit s'attendre à d'autres accidens, tels qu'un saignement de nez et quelquefois une diarrhée.

Ceux qui sont attaqués de fièvres accompagnées de grandes anxiétés, et d'une tension d'hypocondres, d'une inquiétude qui ne leur permet pas de demeurer un moment dans le même endroit, et d'un froid aux extrémités, ont besoin que l'on ait pour eux beaucoup de soins et d'attention. La méthode que l'on doit suivre à leur égard, est de ne leur donner que de l'oxymel délayé, et de leur interdire tout aliment liquide, jusqu'à ce que la fièvre ait cessé, et que leur urine donne des signes de coction : le malade doit coucher dans une chambre obscure sur un lit mollet, demeurer longtems dans la même posture, et éviter autant qu'il lui sera possible toute agitation du corps, car par ce moyen il se sentira considérablement soulagé. Il est même bon d'appliquer, aussi chaud qu'on le pourra, sur les hypocondres, un cataplasme de graine de lin cuite dans de l'eau et de l'huile

On peut tirer des pronostics très-probables des urines : celles qui sont troubles et pâles,

sont meilleures que celles qui sont noires et sans consistance ; leurs fréquentes altérations indiquent une fièvre de longue durée, laquelle par conséquent doit être irrégulière et essuyer divers changemens, soit en bien, soit en mal. On ne doit point entreprendre la cure des fièvres *anomales*, qu'elles n'aient pris quelque caractère et quelque régularité, et pour lors on doit leur opposer un régime convenable, et suivre une bonne méthode, en ayant toujours égard à tout ce que la nature opère. Le visage et tout l'extérieur du malade varient et méritent notre attention ; il est donc du devoir du médecin de ne laisser échapper aucune circonstance, soit qu'elle se manifeste par des signes extérieurs, ou qu'il faille la découvrir par le secours du raisonnement, et de ne négliger spécialement aucune de celles qui appartiennent à des jours pairs ou impairs.

On doit toujours appréhender les jours impairs, à cause qu'ils produisent des changemens dans les maladies, soit en mieux, soit en pis. On observera donc le premier jour que la maladie a commencé ; d'où et comment elle est venue, ce qui passe pour la première et principale chose à considérer. On doit ensuite examiner le malade, peser et considérer attentivement toutes choses ; s'informer d'abord de l'état dans lequel il trouve sa tête, s'il n'y sent aucune douleur et aucune pesanteur. Pour ce qui est de ses côtés et de ses hypocondres, on lui deman-

dera s'il n'y sent aucune douleur ; si les hypocondres en particulier sont douloureux, enflés ou obliques, (c'est-à-dire, *s'il sont plus enflés d'un côté que de l'autre*) ; s'il ressent quelque plénitude, ou quelque douleur dans le côté, et si cette douleur est accompagnée de la toux, de tranchées ou de maux de ventre.

Si quelqu'un de ces symptômes affecte les hypocondres, le remède le plus convenable est un clystère laxatif, le malade boira de l'hydromel cuit, le plus chaudement qu'il pourra ; informez-vous s'il n'est point sujet à tomber en défaillance lorsqu'il se lève, et si sa respiration est libre. On doit encore avoir égard aux selles, et examiner si elles sont considérablement noires, ou aussi louables que lorsque le malade se portoit bien ; observer encore si la fièvre n'augmente point le troisième jour.

Après avoir considéré ce qui arrive les trois premiers jours de ces maladies, il reste encore d'autres choses à examiner. Par exemple, si quelques-uns des symptômes, dont nous avons parlé, sont les mêmes le quatrième jour que le troisième, le cas est dangereux.

Quant aux signes, les selles noires présagent la mort : mais celles qui ressemblent à celles des personnes qui sont en santé, sont un signe de convalescence, lorsqu'elles sont les mêmes tous les jours.

Supposé qu'on ne puisse venir à bout de procurer une selle au malade au moyen d'un suppositoire,

suppositoire, et que sa respiration continue cependant d'être libre, mais qu'il tombe en défaillance lorsqu'il s'assit ou se couche dans son lit dès les premiers jours de la fièvre, on doit s'attendre à un délire, soit que le malade soit homme ou femme.

Les mains méritent encore notre attention; car si elles tremblent, on peut s'attendre à un saignement de nez.

Examinez aussi les narines du malade pour voir si l'haleine passe également par toutes les deux; lorsqu'elle sort abondamment par le nez, les convulsions ne tardent point pour l'ordinaire, et la mort en est une suite. Il importe au médecin de former des pronostics sûrs.

Si la fièvre survient en hiver, accompagnée de la sécheresse et de la rudesse de la langue, et du délire, quand même le malade paroîtroit ensuite se trouver mieux, il est bon de l'affoiblir en ne lui donnant que de l'eau, de l'hydromel et de la crême de tisane; car il est dangereux de se fier au relâche que donnent ces sortes de fièvres, parce que les signes de cette espèce prouvent que le malade est dans un état hasardeux. Lorsque vous serez instruit de toutes ces choses, faites, si vous voulez, le pronostic de la maladie; mais que ce soit toujours avec circonspection.

S'il survient quelque symptôme formidable dans les fièvres le cinquième jour, que le malade soit tout d'un coup attaqué de la diarrhée,

qu'il tombe en défaillance, qu'il perde la voix, qu'il soit saisi de convulsion ou d'un hoquet, qui ne lui donne aucun relâche; si la sueur se fait un passage à travers la lèvre supérieure, le front, ou la nuque du cou; les personnes qui éprouvent ces symptômes meurent en très-peu de tems comme asthmatique.

Ceux qui ayant la fièvre sont affectés de tubercules aux jambes qui sont long-tems à mûrir, la fièvre continuant toujours, et qui de plus ont une suffocation à la gorge, sans qu'il paroisse aucune tumeur autour de la partie, les tubercules demeurant toujours dans le même état, sont ordinairement saisis d'un saignement de nez, qui étant copieux pronostique la fin de la maladie, et sa durée, lorsqu'il ne l'est point; et moins l'hémorragie est abondante, plus la maladie est fâcheuse et longue. Si le malade se trouve d'ailleurs passablement bien, il peut s'attendre à des douleurs aux pieds; mais si la douleur s'emparant de cette dernière partie, devient excessive et est suivie d'une inflammation continue, la douleur s'emparera peu-à-peu du cou, des clavicules, des épaules, de la poitrine et des hanches, et ces dernières seront nécessairement affectées de tubercules : s'ils viennent à disparoître, et qu'il survienne un tremblement de mains au malade, il tombe aussitôt dans des convulsions et dans le délire; il s'élève des pustules et des taches rouges sur ses sourcils, les paupières s'enflent et se rapprochent, il y sur-

vient une inflammation sèche, les yeux s'enflent extrêmement, et le délire augmente beaucoup; il est cependant beaucoup plus violent la nuit que le jour : l'imparité des jours favorise la production des symptômes dont nous venons de parler; mais, de quelque façon et en quelque tems qu'ils surviennent, ils sont toujours d'un très-mauvais présage.

Supposé que l'on ait besoin de purger ces sortes de malades au commencement, il faut le faire avant le cinquième jour, pourvu qu'on apperçoive un murmure dans les intestins, autrement il ne faut point le faire ; mais si l'on y apperçoit un murmure, et que les excrémens soient bilieux, on les purgera légèrement avec de la *scammonée;* quant au reste du traitement, privez-les, *autant qu'il sera possible*, des alimens liquides, jusqu'à ce que le quatorzième jour soit passé, et que la fièvre commence à décliner, car cette méthode hâtera la cure.

Si celui qui a la fièvre vient à perdre la voix environ le quatorzième jour, c'est un signe que la maladie ne le quittera point de long-tems ; si cet accident lui arrive précisément le quatorzième jour, elle sera de plus longue durée encore.

Si une personne attaquée de la fièvre a quelque difficulté à parler le quatrième jour, et que ses selles soient bilieuses et sans consistance, elle tombe pour l'ordinaire dans le délire.

Il est encore important de considérer les suites de plusieurs accidens qui surviennent.

Dans les maladies aiguës qui surviennent en été et en automne, une distillation soudaine de quelques gouttes de sang *par le nez* indique une grande résistance, une inflammation des vaisseaux, et une urine claire le jour suivant. Si le malade est dans la fleur de l'âge, endurci à la fatigue, charnu, d'un tempérament sujet à la mélancolie, ou que le trop grand usage des liqueurs spiritueuses lui ai rendu les mains tremblantes, vous pouvez en toute sûreté pronostiquer un délire ou des convulsions qui sont beaucoup moins dangereuses lorsqu'elles arrivent dans des jours pairs, que dans des jours impairs, à moins que le malade ne soit guéri par un copieux saignement de nez, un flux hémorroïdal, ou par une suppuration, un transport de la matière morbifique, des tumeurs critiques, ou des douleurs autour des hypocondres, des testicules ou des jambes : la cessation de ces accidens est souvent suivie de l'évacuation et de la décharge d'une urine épaisse, blanche, et qui donne un sédiment de même nature.

Dans la fièvre qui est accompagnée du hoquet, on fera prendre au malade du suc de *silphium*, et *de la carotte sauvage pilée avec de l'oxymel;* et on lui donnera *du galbanum dans du miel avec du cumin en forme d'éclegme;* il peut ensuite prendre *du suc de tisane coulée*. Le malade ne peut échapper que par des sueurs critiques, par un sommeil régulier, et par l'évacuation d'une urine âcre et épaisse, à moins

que la maladie ne se termine par un abcès. On peut composer un *éclegme avec des pignons et de la myrrhe.* Le malade doit boire *de l'oxymel*, ou *de l'eau d'orge*, supposé qu'il soit extrêmement altéré.

Dans la *péripneumonie*, ou la *pleurésie*, on doit examiner avec attention la fièvre aiguë dont elles sont accompagnées ; si la douleur se fait sentir aux deux côtés ou dans l'un seulement ; si le malade respire difficilement, s'il a de la toux, de quelle espèce sont ses crachats, s'il sont rouges, livides, clairs, écumeux, égaux ou différens à tous égards de leur état naturel, et de ce qui arrive ordinairement dans ces sortes de cas. On doit traiter le malade de la manière suivante :

Si la douleur se porte vers les clavicules, la poitrine ou les bras, *on ouvrira là veine interne du bras du côté de la douleur, et l'on tirera autant de sang que la constitution du corps, la saison, l'âge et le tempérament du malade le permettront ; on peut même laisser couler le sang jusqu'à ce qu'il tombe en défaillance, si la douleur est aiguë, et lui donner ensuite un lavement.* Il faut le purger si la douleur est située sous la poitrine et extrêmement aiguë ; ne lui donnez rien pendant l'opération du remède, mais après qu'elle aura cessé qu'il boive de l'oxymel. Purgez-le le quatrième jour : mais n'usez que de lavemens les trois premiers ; et supposé qu'il ne se sente point soulagé, ayez

recours *aux purgatifs ;* ayez soin du malade jusqu'à ce que la fièvre l'ait quitté et que le septième jour soit arrivé : s'il paroît alors exempt de danger, procédez comme il suit : donnez-lui d'abord un peu de suc de tisane avec du miel. Ensuite, si les crachats sortent avec facilité, si la respiration est libre, et que la douleur de côté vienne à s'apaiser, faites la tisane plus épaisse, et donnez-lui en deux fois par jour une plus grande quantité.

Si la maladie est obstinée, la boisson doit être moins copieuse, et les alimens liquides en moindre quantité, c'est-à-dire, le suc de tisane ne doit point être épais, et le malade ne doit en user qu'une fois par jour, et même lorsqu'il commence à se trouver mieux, ce que l'on peut connoître à son urine : dans ces maladies, les alimens liquides ne valent rien tant que l'urine et les crachats ne donnent point de signes de coction. Si le malade a été souvent purgé, il faut que sa diète soit légère et un peu abondante, car autrement il ne pourroit dormir, à cause de l'inanition des vaisseaux, ni soutenir le choc de la crise : la coction étant faite et la matière morbifique étant évacuée, rien n'empêche qu'il ne puisse user d'une nourriture plus abondante. On connoît que les crachats et l'urine sont dans un état de coction, lorsque les premiers ressemblent à du pus, et que la seconde dépose un sédiment rougeâtre semblable à la farine de vesces.

Dans les douleurs de côté, il est à propos d'user de fomentations chaudes et de cérats, d'oindre les jambes et les lombes avec de l'huile ou de la graisse chaude, et d'appliquer sur les hypocondres un cataplasme de graine de lin, qui s'étende jusqu'aux mamelles.

Lorsque la péripneumonie est dans toute sa force, elle ne s'aide à aucun remède sans le secours de l'expectoration, et elle est dangereuse si elle est accompagnée d'une difficulté excessive de respirer, si l'urine du malade est claire et âcre, s'il sue par la tête et par le cou; tous ces symptômes sont funestes en tant qu'ils procèdent d'une suffocation, des forces, de la violence et la furie de la maladie, à moins qu'il ne se fasse une évacuation abondante d'urine, une expectoration de matière cuite; car pour lors il se fait une crise.

On prépare, pour la pénipneumonie, un *éclegme avec des pignons, du galbanum, et du miel attique.* Au commencement de la pleurésie, lorsque la douleur est pressante, il faut faire bouillir de l'*aurone, du poivre et de l'ellébore noir dans de l'oxymel,* et donner ce médicament au malade. La décoction de *panax* dans de l'*oxymel* donnée au malade est bonne dans les affections du foie et les douleurs du diaphragme. Ce qui opère par les selles ou les urines doit être pris *dans du vin et du miel;* mais il est quelquefois à propos que le malade

prenne *les drogues purgatives* dont il use *dans une grande quantité d'hydromel aqueux*.

Lorsque la dyssenterie cesse, il survient un abcès ou une autre espèce de tumeur, à moins que la douleur ne se termine par une fièvre, par des sueurs, par une évacuation d'urine épaisse, blanche et transparente, par une fièvre tierce, par des varices, ou qu'elle se fixe sur les testicules, les jambes ou les hanches.

Dans la fièvre bilieuse, si la jaunisse survient avec le frisson avant le septième jour, la maladie cesse : mais elle est funeste lorsqu'elle vient après ce tems et sans aucun frisson.

La saignée apaise les convulsions qui surviennent autour des reins, et détruit les stagnations du sang causées par la surabondance d'humeurs mélancoliques : mais lorsque le corps est tiré en devant avec violence par les contractions convulsives des muscles, que la sueur sort par le cou et par le visage, la violence de la douleur aiguillonnant et contractant les muscles psoas, qui étant considérablement épais, portent sur l'épine du dos, dans cette partie où les plus grands nerfs prennent leur origine, et s'étendent jusqu'aux pieds, à moins que le malade ne soit attaqué de la fièvre, qu'il ne dorme, que son urine ne soit dans un état de coction, et qu'il n'ait des sueurs critiques, *il faut lui donner du vin de Crète, et de la farine cuite*. Il est bon encore de l'oindre avec des cérats

émolliens, de lui faire mettre les jambes dans un baquet plein d'eau chaude, et de lui envelopper ensuite les bras et les jambes. Appliquez-lui encore sur la région des lombes un morceau de peau chaude couverte de graisse et de cérat, qui s'étende depuis le cou jusqu'aux hanches, de telle sorte qu'il embrasse les parties extérieures. On peut aussi fomenter de tems à autre les parties avec des vessies pleines d'eau chaude, et après avoir couvert le malade, il faut le laisser en repos.

Gardez-vous de trop purger le malade : mais s'il étoit constipé depuis long-tems, servez-vous d'un suppositoire ; s'il produit l'effet que vous désirez, il soulagera le malade : sinon vous lui ferez boire le matin à jeun avant que de le baigner, *du vin odorant mêlé avec de la racine de bryone et de carotte sauvage ; donnez-lui ensuite à manger de la farine cuite toute chaude, et du vin trempé à discrétion :* si cette méthode réussit, on peut en tirer un bon augure, sinon le malade court risque de perdre la vie.

Toutes les maladies se terminent ou se guérissent par les évacuations qui se font par la bouche, ou par le ventre, par la vessie ou quelqu'autre semblable émonctoire : mais la sueur est commune à toutes les maladies, et les termine toutes également.

Lorsque la fluxion descend du cerveau, l'*ellébore est un excellent remède*, mais il ne vaut

rien pour ceux qui ont un abcès ou quelque vaisseau rompu, et qui se ressentent des mauvais effets de l'intempérance, ou qui sont attaqués d'une suppuration, de quelque cause qu'elle vienne, car il ne peut produire aucun bon effet; et si le mal vient à empirer, on en rejettera la faute sur le médecin. Mais si le corps est languissant, que le malade ait mal à la tête, les conduits de la respiration bouchés, s'il crache beaucoup, s'il sent une pesanteur aux genoux, s'il sort de son corps une odeur plus forte qu'à l'ordinaire, on peut lui ordonner l'*ellébore*, pourvu que les symptômes dont nous venons de parler ne viennent d'intempérance ou de débauche, de chagrin, de souci, du défaut de sommeil; autrement il faut que la méthode qu'on suivra dans la cure soit proportionnée à la cause.

Les douleurs dans les côtés, le dos, les reins et les hanches, et tout ce qui rend la respiration difficile, sont quelquefois l'effet de la fatigue; quoique les douleurs des reins et des hanches puissent aussi être causées par la crapule ou par l'usage des alimens flatueux : la dysurie, l'enchifrenement et l'enrouement, ainsi que les accidens que je viens de nommer, sont souvent causés par les fatigues des voyages.

On tire du régime un grand nombre de signes qu'il est bon de connoître, suivant qu'une personne s'écarte de celui auquel elle étoit accoutumée. Si un homme qui n'a jamais dîné vient

à le faire, son ventre s'enfle considérablement, il se sent pesant et assoupi ; s'il soupe encore outre cela, son estomac ne peut manquer de se déranger. Les personnes qui se trouvent dans ce cas ne peuvent mieux faire que de dormir après avoir pris le bain, et de se promener à leur lever pendant un tems considérable ; si elles peuvent par ces moyens aller à la selle, elles ne doivent point se priver de souper, il leur est même permis de boire un peu de vin, qui ne soit pas trop trempé. Mais si la constipation continue, le mieux qu'elles puissent faire est de s'oindre le corps avec de l'huile chaude, et au cas qu'elles soient altérées, de boire quelque peu de vin blanc ou doux trempé, de se livrer ensuite au repos ; et si elles ne peuvent pas dormir, ce sera une nouvelle raison pour rester encore en repos.

Quant aux boissons, celles qui sont aqueuses passent avec peine, s'amassent et flottent autour des hypocondres, et ne sortent pas aisément par les urines. Quiconque se remplit de semblables liqueurs, ne peut vaquer à aucune affaire qui demande de grands efforts, de la force et de l'agilité. Dans ce cas, le mieux est de demeurer en repos, jusqu'à ce que ces fluides soient cuits et unis avec les alimens. Les boissons les plus fortes et les plus austères, causent des palpitations dans le corps et des battemens à la tête. Ceux que ces sortes d'excès ont dérangés, sont soulagés par le sommeil, et en buvant quelque

liqueur chaude. Le jeûne ne vaut rien pour les maux de tête; ceux qui ne font qu'un repas par jour deviennent foibles, leur urine est chaude à cause de l'inanition non naturelle des vaisseaux ; ils sentent une amertume et une salure dans la bouche ; ils tremblent, quelque léger exercice qu'ils fassent, les artères des tempes s'enflent, et ils ne peuvent aussi bien digérer leur soupé que s'ils avoient dîné. Il convient à ces sortes de personnes de boire moins qu'à leur ordinaire, de manger du *maza*, espèce de pain d'orge grillé et pêtri avec de l'hydromel, ou simplement broyés ensemble, très-liquide, au-lieu de pain, et de faire usage d'oseille ou de mauve, de tisane d'orge mondé ou de poirée; de boire à table une quantité modérée de vin bien délayé, et de se promener après souper jusqu'à ce que la digestion étant faite, elles puissent rendre ce qu'elles ont pris par les urines : elles mangeront aussi du poisson bouilli.

Les alimens manifestent aussi leurs qualités par les effets qu'ils produisent. L'ail, par exemple, engendre des vents et des chaleurs dans l'estomac ; il rend la tête pesante, cause des inquiétudes, et augmente les douleurs auxquelles on est sujet : mais il provoque l'urine, ce qui est une fort bonne qualité.

Le fromage engendre des vents et est astringent ; il dessèche les alimens ; il est cru, indigeste et très-pernicieux à ceux qui ont bu avec excès.

Les légumes de toute espèce sont flatueux, soit qu'on les mange crus, ou cuits, fricassés, verds ou marinés ; on ne doit en user qu'avec d'autres alimens : chaque espèce a des défauts qui leur sont propres.

Les pois chiches, soit crus ou cuits au four, engendrent des vents et causent des douleurs.

Les lentilles dont on n'a point ôté les cosses, sont astringentes et causent de violentes et fréquentes contractions de cœur. Les lupins sont les moins malfaisans de cette espèce.

Le *silphium*, tant la plante que son suc, passe aisément dans quelques-uns, mais difficilement dans ceux qui n'y sont point accoutumés, engendre ce que nous appelons *bile sèche*, surtout lorsqu'on le mange avec du fromage ou du bœuf ; car le bœuf aigrit les affections mélancoliques, à cause qu'il résiste aux organes de la digestion, et qu'il n'est pas aisément dissous par l'action de l'estomac : mais on corrige toutes ces mauvaises qualités en le faisant cuire comme il faut, et ne le mangeant que quand il est vieux.

La chair de chèvre a, avec tous les défauts de celle du bœuf, celui d'engendrer des crudités, des vents, des rots, et de la bile ; celle qui est odorante, ferme et agréable au goût, est la meilleure, mais on doit la faire bien cuire, et la manger froide : celle au contraire qui est dure, désagréable et de mauvaise odeur, est la

pire, sur-tout étant fraîche : elle est meilleure au printems qu'en automne.

La chair de cochon ne vaut rien lorsqu'elle est trop ou trop peu cuite ; car elle est pour lors sujette à engendrer de la bile et un grand nombre d'incommodités ; celle de truie est cependant préférable ; mais l'on choisit celle qui n'est ni trop grasse ni trop maigre, ni trop vieille : elle est beaucoup meilleure lorsqu'on la mange un peu froide après en avoir ôté la peau.

Dans la bile sèche le ventre s'enfle, les intestins murmurent, la douleur s'empare des côtés et des reins, rien ne passe par les selles, et le malade est entièrement constipé.

Gardez-vous bien de donner un vomitif à ceux qui sont dans cet état ; mais contentez-vous de les purger par bas : servez-vous pour cet effet d'un lavement chaud que vous rendrez aussi émollient qu'il sera possible, en y mêlant de la graisse ; et après avoir oint comme il faut le malade, conduisez-le à un bain où il y ait abondance d'eau chaude, placez-le dans une cuve, et versez l'eau sur lui par degrés ; si ce traitement peut lui procurer une selle, la maladie cessera : le sommeil et l'usage de quelque vin vieux et léger tout pur ne peut que lui faire du bien ; donnez-lui aussi de l'huile pour qu'il puisse aller à la selle, et se délivrer par-là de sa maladie, mais ne lui permettez aucunes sortes d'alimens : si la douleur ne s'apaise point,

donnez-lui du lait d'ânesse jusqu'à ce qu'il le purge ; si ses excrémens sont liquides et bilieux, et qu'il soit sujet aux tranchées, aux vomissemens et aux défaillances, le mieux pour lui est de se tenir en repos, de boire de l'hydromel et d'éviter le vomissement.

Il y a deux sortes d'hydropisie, l'une appelée *hyposarcidios*, que l'on ne peut pas éviter lorsqu'elle commence une fois à se former ; et l'autre qui est venteuse, dont on ne guérit que par un grand bonheur, et qui demande que le malade travaille beaucoup ou qu'il fasse un exercice pénible, qu'on lui fasse des fomentations, et qu'il vive avec beaucoup de retenue, qu'il mange des choses sèches et âcres, ce qui est le moyen de rendre beaucoup d'urine et de se fortifier : que s'il arrive qu'il ait de la difficulté à respirer, *il faut lui tirer du sang du bras, supposé que ce soit en été, qu'il soit à la fleur de son âge, et qu'il ait beaucoup de force*. Il doit se nourrir de pain chaud trempé dans du vin noir et de l'huile, de chair de pourceau cuite dans du vinaigre, boire très-peu, faire autant d'exercice qu'il est possible, et se promener dans des lieux escarpés.

Ceux qui ont le bas-ventre chaud sont sujets à des selles âcres et irrégulières et aux flux de ventre ; si leurs forces le permettent, ils doivent prendre une dose d'*ellébore blanc*, afin de faire une révulsion ; mais s'ils sont foibles, on doit leur donner du suc de froment nouveau épais

et froid, du gruau de lentilles, du pain cuit sous les cendres, ou du poisson qui doit être bouilli pour ceux qui ont la fièvre, et rôti pour les autres : ceux qui n'ont point la fièvre peuvent boire du vin noir, ou de l'eau dans laquelle on aura fait macérer des nèfles, des baies de myrte, des coings, des cormes, des dattes, ou des raisins sauvages : si le malade est incommodé de tranchées sans avoir la fièvre, il boira du lait de vache chaud en petite quantité d'abord, mais plus copieusement dans la suite; ou bien on lui préparera une boisson avec de la graine de lin, du froment rôti réduit en farine, des fèves d'Égypte, dont on ôtera les cosses, que l'on moudra et que l'on fera macérer; il mangera aussi des œufs à demi-cuits, de la fleur de farine, du millet et de l'*alica* cuit avec du lait. Ces alimens veulent être mangés froids : il usera aussi d'alimens et des boissons de même nature que celles dont nous avons fait mention ci-dessus.

C'est un des points les plus importans du régime de savoir quand il est à propos de donner à manger à ceux qui ont des maladies aiguës et chroniques : pour cet effet il faut observer l'augmentation et la rémission des fièvres, afin de donner à manger au malade lorsqu'il le faut, lui retrancher sa nourritute quand on juge qu'elle peut lui être nuisible, et connoître quand la maladie est éloignée de son plus grand degré de violence.

Il

Il est bon encore de faire attention au mal de tête dont les malades peuvent être attaqués, soit qu'il vienne d'un trop violent exercice, comme la course, la chasse, le voyage, de quelque autre travail hors de saison, ou *du commerce vénérien :* observez aussi la disposition de ceux qui ont mauvaise couleur, qui sont enroués, qui manquent de sang, des asthmatiques, de ceux qui ont une toux sèche, qui sont altérés, qui ont des vents, ou dont le sang forme des stagnations. On ne doit pas négliger de remarquer ceux qui ont des tensions dans les hypocondres, les côtés et le dos, des engourdissemens, des tintemens d'oreilles, une incontinence d'urine, ou la jaunisse; ceux dont les selles sont crues, qui ont des saignemens de nez, ou un flux hémorroïdal abondant, qui sont enflés, ou qui sont sujets à des douleurs insupportables dont ils ne peuvent se délivrer : *on ne doit purger aucun de ces malades ;* car outre que cela est inutile et dangereux, *on prévient la crise et l'on prive la nature des moyens dont elle use pour se secourir elle-même.* Supposé que la saignée paroisse nécessaire dans quelques-uns de ces cas, il faut auparavant affermie le ventre, enjoindre l'abstinence au maladie, et lui défendre le vin. Le reste de la cure consiste dans un régime convenable et dans l'usage des fomentations humides : mais si le malade paroît constipé, on lui donnera un lavement, *ou si l'on croit la purgation nécessaire, on peut*

se servir en toute sûreté d'ellébore ; mais il ne convient jamais *de purger le malade par bas* dans aucun de ces cas.

La meilleure méthode est de traiter ces sortes de malades avec des diurétiques et des diaphorétiques, de leur ordonner la promenade et des frictions légères, de peur que leurs humeurs ne s'épaississent, et supposé qu'ils soient au lit, de les faire frotter par d'autres.

Si la maladie affecte la poitrine et les parties qui sont au-dessus du diaphragme, la posture qui convient le plus au malade, est de se tenir assis, et de se baisser le moins qu'il est possible, jusqu'à ce que ses forces soient revenues ; il est bon même de le frotter pendant qu'il est assis, avec une grande quantité d'huile chaude.

Si la douleur réside dans le ventre au-dessous du diaphragme, la meilleure situation est de demeurer couché, sans remuer le corps qu'autant qu'il le faut pour les frictions.

Les maladies du bas-ventre qui se terminent par les urines et les sueurs, cessent d'elles-mêmes lorsqu'elles sont légères, pour peu qu'elles diminuent ; mais celles qui sont plus considérables ont des suites fâcheuses ; car ou les malades meurent, ou ils tombent dans d'autres maladies avant que d'avoir eu le tems de recouvrer la santé : les maladies de cette espèce se fixent généralement sur quelques parties.

Potion pour l'Hydropisie.

Prenez *trois cantharides*, ôtez-leur la tête, les jambes et les aîles, broyez le corps dans un quart de pinte d'eau, et donnez cette boisson au malade; lorsque le remède commencera à opérer, usez d'embrocations d'eau chaude: le malade doit prendre ce remède à jeun, après s'être fait oindre, et manger du pain chaud trempé dans l'huile.

Pour arrêter les hémorragies du nez.

Trempez un flocon de laine dans du suc de figue, et appliquez-le sur l'artère interne du nez, ou bien introduisez dans les narines, *de la présure* ou du *calcitis*, en pressant par-dehors avec les doigts les cartilages du nez: purgez aussi le malade avec du lait d'ânesse; rasez-lui la tête, et appliquez-y des réfrigérens, si le tems est chaud.

La jugioline (*sésame*) purge par haut, lorsqu'on la prend en poudre au poids d'une drachme et demie dans de l'oxymel; on la mêle aussi avec trois fois autant d'ellébore, ce qui le rend moins violent.

Suture pour la Trichose.

Prenez une aiguille enfilée et passez-la par la partie supérieure et la plus tendue de la paupière en en-bas, passez-en une autre de bas

en haut au-dessus de l'endroit où la première étoit passée ; cousez ensuite et liez les deux fils ensemble jusqu'à ce que les poils tombent.

On doit en user de même à l'égard des hémorroïdes, c'est-à-dire, passer à travers une aiguille enfilée d'un cordon de laine grasse, la nouer et appliquer dessus un suppuratif; user d'embrocations après cette suture, et en laisser toujours une sur la partie : lorsque le malade aura repris ses forces, on le purgera avec de *l'ellébore*, et on lui fera faire de l'exercice jusqu'à suer; mais il doit être précédé de frictions ; la course, l'usage du vin pur et tous les alimens acrimonieux, excepté *l'origan*, ne lui valent rien ; il vomira une fois en sept jours, ou trois fois par mois ; car par ce moyen il acquerra une excellente habitude de corps. Le vin dont il usera doit être foncé, austère, trempé et en petite quantité.

Pour ceux qui ont des suppurations internes.

FAITES bouillir un *ognon de squille* dans de l'eau, et jetez la liqueur, lorsqu'il sera bien cuit, faites-le bouillir de nouveau dans une autre eau jusqu'à ce qu'il ait entièrement perdu sa dureté ; cela fait, pilez-le avec du *cumin*, du *sésame blanc rôti*, et des *amandes nouvelles*, et après avoir donné à ces drogues une consistance convenable avec du miel, donnez-les au malade en forme *d'éclegme* avec un verre de vin doux par-dessus : pour aliment

liquide, prenez la mesure d'un petit *acetabulum* (un huitième de pinte) de pavot blanc, broyez, et faites-le macérer et cuire dans de l'eau où l'on ait lavé du froment nouveau ; adoucissez le mélange avec du miel, et donnez-le chaudement au malade, qui ne doit prendre autre chose de tout le jour; faites-le souper ensuite, en faisant toujours attention aux symptômes.

Pour la Dyssenterie.

PRENEZ un quart de pinte *de fèves mondées, et douze jets de garance*, broyez-les, faites-les cuire ensemble, et après en avoir fait un *éclegme* avec quelque matière huileuse, donnez-le au malade.

Pour l'humidité des yeux.

PRENEZ *de l'ébène* une drachme, *de la chaux de cuivre*, une drachme et demie ; broyez ces drogues sur un porphyre, et y ajoutez demi-drachme de *safran ;* lorsqu'elles seront reduites en poudre, versez dessus demi-pinte de vin doux attique, et après les avoir exposées au soleil, couvrez-les et servez-vous en après que la digestion sera faite.

Pour les douleurs des yeux.

PRENEZ *de calcitis* une drachme, *des raisins, après avoir exprimé la troisième partie de leur suc, de la myrrhe, du safran, broyez ces ingrédiens et mêlez-les avec du mou ;* mettez-les

en digestion au soleil, et oignez-en la partie affectée : on gardera cette composition dans un vaisseau de cuivre.

Pour reconnoître la suffocation de Matrice.

PINCEZ la malade avec les deux doigts, si elle a du sentiment, c'est une suffocation, sinon c'est une convulsion.

Pour l'Hydropisie.

DONNEZ la quantité d'un *acetabulum*, rond, attique de *meconium*, *petite espurge*, pour une dose. Prenez de *scories de cuivre* autant qu'il en faut pour couvrir la largeur de trois *sondes*; donnez-leur de la consistance avec de la farine de froment nouveau, et après les avoir broyés, donnez-les sous la forme de pilules : elles chassent l'eau par les selles, et évacuent les excrémens. Mettez *quelques gouttes de suc de tithymale sur des figues sèches*, *sept gouttes sur chaque figues*, et gardez-les dans un pot neuf pour l'usage du malade, qui doit en prendre avant ses repas. Broyez encore du *meconium*, et versez de l'eau dessus; exprimez le suc, et donnez-lui, avec de la farine et du miel, la forme d'un gâteau; faites-le cuire au four, et donnez-en au malade, et par-dessus du vin doux ou de l'hydromel trempé. *Hyppocrate.*

Il est à remarquer que dans ce traité Hyppocrate ne parle point absolument de bouillon de viande, ni d'aucune décoctions animales, qui

cependant sont les plus propres, comme étant les plus analogues aux humeurs saines, à réparer l'épuisement des forces d'un malade tombé dans un dangereux état d'inanition par le défaut de nutrition : c'est sans doute parce que les insulaires, ainsi que tous les habitans des contrées maritimes, ont une aversion naturelle pour le bouillon de viande, à cause que le poisson et les végétaux sont en général la base de leur nourriture.

Ce dernier traité fait assez bien connoître la manière dont Hyppocrate pratiquoit la médecine. Nous allons y joindre un abrégé historique de sa vie et de sa famille.

Hyppocrate étoit un des descendans d'Esculape, au dix-huitième degré : il étoit allié à Hercule par sa mère au vingtième degré, ainsi qu'il paroît par la généalogie suivante, tirée par les anciens des ouvrages d'Érastosthène, de Phérécide, d'Apollodore et d'Arius de Tarse.

Esculape, qui avoit été élevé par Chiron, épousa Épione, fille d'Hercule, dont il eut plusieurs enfans de l'un et de l'autre sexe. Les enfans mâles furent Podalirius, roi de Carie, et Machaon, qui régna dans la Messénie. Les descendans de Podalirius régnèrent dans la Carie jusqu'à Théodore second, sous lequel se fit la fameuse descente des Héraclides, qui le chassèrent et le contraignirent de se retirer dans l'isle de Cos, qui est dans le voisinage de la Carie. Les descendans de Théodore s'illustrèrent à Cos

par le succès avec lequel ils pratiquèrent la médecine : elle fit des progrès particulièrement sous Nebrus Cnosidicus, Hyppocrate premier et Héraclide : mais on peut dire qu'aucun d'eux n'eut les talens, ni ne jouit de la réputation d'Hyppocrate second, dit le *Grand;* à qui la nature avoit accordé un tempérament si vigoureux, que le travail le plus opiniâtre ne put l'altérer ; une pénétration et une étendue d'esprit si prodigieuse, que les abîmes des sciences n'avoient rien de trop profond pour lui ; et tant d'amour pour les connoissances de son art, qu'il n'y avoit rien dont il ne pût se promettre de venir à bout.

Il naquit à Cos la première année de la quatre-vingtième olympiade, quatre-cent cinquante-huit ans avant la naissance de Jésus-Christ, et la cinquième année du règne d'Artaxerxès Longue-main, digne contemporain de Socrate, d'Hérodote, de Thucidide et des autres grands hommes qui ont illustré la Grèce. Son grand-père Hyppocrate, et son père Héraclide, qui n'étoient pas seulement d'habiles médecins, mais des gens versés en tout genre de littérature, ne se contentèrent pas de lui apprendre leur art, ils l'instruisirent encore dans la logique, dans la physique, dans la philosophie naturelle, dans la géométrie, et dans l'astronomie : il étudia l'éloquence sous Gorgias le Léontin, le rhéteur le plus célèbre de son tems.

L'isle de Cos, lieu de sa naissance, est très-

heureusement située. Il y avoit long-tems que ses ancêtres l'avoient rendue fameuse par une école publique de médecine qu'ils y avoient fondée ; il eut donc toutes les commodités possibles pour s'initier dans la théorie de la médecine, sans être obligé d'abandonner sa patrie : mais comme c'est à l'expérience à perfectionner dans un médecin ce qu'il tient de l'étude, les plus grandes villes de la Grèce n'étant pas fort peuplées, il suivit le précepte qu'il donne aux autres dans le livre qu'il a intitulé *De la Loi :* il voyagea. « Celui qui veut être médecin, dit-il, » doit nécessairement voyager et parcourir les » provinces étrangères ; sans cela, il n'en aura » jamais que le nom : celui qui manque d'ex- » périence dans cet art, n'est qu'un ignorant ; » et l'ignorance est une compagne fort incom- » mode pour un homme qui se mêle de guérir » les maladies ».

Il parcourut la Macédoine, la Thrace et la Thessalie : c'est en voyageant dans ces contrées qu'il recueillit la plus grande partie des observations qui sont contenues dans ses *Épidémies.* Les Illyriens le sollicitèrent par des ambassadeurs de se transporter dans leur pays, et de le délivrer d'une peste cruelle qui le ravageoit. Hyppocrate étoit fort porté à secourir ces peuples : mais s'étant informé des vents qui dominoient dans l'Illyrie, de la chaleur de la saison, et de tout ce qui avoit précédé la contagion, il conclut qu'il étoit sans remède, et refusa d'y

aller. Il fit plus, prévoyant que les mêmes vents ne tarderoient pas à la faire passer de l'Illyrie dans la Thessalie, et de la Thessalie en Grèce, il envoya sur le champ ses deux fils *Thessalus* et *Draco*, son gendre *Polybe*, et plusieurs de ses élèves, en différens endroits, avec les instructions nécessaires. Il alla lui-même au secours des Thessaliens; il passa de là dans la Doride, de la Doride dans la Phocide, à Delphe, où il fit des sacrifices au dieu qu'on y adore. Il traversa la Béotie, et parut enfin dans Athènes.

Dans une autre occasion il délivra cette ville de cette grande peste qui fit dans l'Attique des ravages inouis, que l'historien Thucydide, qui en fut le témoin oculaire, a si bien décrite, et que Lucrèce a chanté dans la suite : on dit qu'il n'employa pour remèdes généraux, que de grands feux qu'il fit allumer dans toutes les rues, et dans lesquels il fit jeter toutes sortes de fleurs et d'ingrédiens aromatiques, dans le dessein de purifier l'air; méthode pratiquée long-tems avant lui par les Égyptiens, qui, à ce que nous dit Plutarque, étoient dans l'habitude de purifier l'air le matin, au milieu du jour, et sur le soir avec des parfums, de la résine, de la myrrhe et des torches odoriférantes. Il y en a qui pensent que la peste dont Athènes fut délivrée par Hyppocrate, n'est point celle que Thucydide a décrite.

Telle fut sa réputation, que la plupart des

princes et des rois tentèrent de l'attirer à leur cour. Il fut appelé auprès de *Perdicas*, roi de Macédoine, qu'on croyoit attaqué de consomption : mais après l'avoir bien examiné, il découvrit que tout son mal étoit causé par une passion violente dont il brûloit pour *Phila*, qui étoit la maîtresse de son père.

Artaxerxès lui offrit des sommes immenses et des villes entières, pour l'engager à passer en Asie, et à dissiper une peste qui désoloit et ses provinces et ses armées ; il ordonna qu'on lui comptât d'avance cent talens : mais Hyppocrate regardant ces richesses comme les présens d'un ennemi, et l'opprobre éternel de sa maison, s'il les acceptoit, les rejeta, et répondit au gouverneur de l'Hellespont qui les lui offroit de la part d'Artaxerxès : « Dites à votre » maître que je suis assez riche ; que l'hon- » neur ne me permet pas de recevoir ses dons, » d'aller en Asie et de secourir les ennemis de » la Grèce ».

Quelqu'un lui représentant dans cette occasion qu'il faisoit mal de refuser une fortune aussi considérable que celle qui se présentoit, et qu'Artaxerxès étoit un fort bon maître ; il répondit : « Je ne veux point d'un maître, quelque » bon qu'il soit ».

Le sénat d'Abdère l'engagea de se transporter dans la solitude de Démocrite, et de travailler à la guérison de ce sage, que le peuple prenoit pour un fou, comme il a coutume de

faire : Hyppocrate donna encore dans cette occasion des marques singulières de son mépris pour les richesses, il refusa les dix talens que les Abdéritains lui offrirent.

Lorsque les Athéniens envoyèrent Alcibiade en Sicile, Hyppocrate leur donna son fils Thessalus pour médecin de leur armée, et paya les frais de son voyage. Le mauvais succès de cette expédition n'empêcha point les Athéniens d'honorer Thessalus d'une couronne d'or à son retour après trois ans de service.

L'isle de Cos n'avoit guère de citoyens en qui l'amour du pays fût plus vif que dans Hyppocrate. Lorsque les Athéniens furent sur le point d'y porter leurs armes, Hyppocrate partit sur le champ pour la Thessalie, invoqua contre les armes de l'Attique, des peuples qu'il avoit délivrés de la peste, souleva les États circonvoisins, et envoya son fils Thessalus à Athènes pour écarter la tempête qui menaçoit la patrie. Le père et le fils réussirent. En un moment la Thessalie et le Péloponèse furent en armes et prêts à marcher au secours de Cos; et les Athéniens, soit par crainte ou par reconnoissance, cédèrent aux remontrances de Thessalus.

Pythagore disoit que le moyen que les mortels avoient de se rendre semblables aux dieux, c'étoit de dire la vérité et de faire du bien à tout le monde. Or, selon cette maxime, qui jamais a mieux mérité le titre de divin qu'Hyppocrate? et il étoit si grand amateur de la vérité, que

plutôt que de pallier une faute dans laquelle il étoit tombé, il l'expose tout au long, dans la crainte que venant à être ensevelie dans un oubli profond, elle ne fût point évitée par ses successeurs dans l'art de guérir les maladies. C'est au cinquième livre de ses *Épidémies*, qu'il avoue, avec une ingénuité dont il n'y a guère que les grands génies qui soient capables, qu'ayant été appelé auprès d'Autonomus, qui avoit reçu un coup à la tête, il prit la blessure pour une des sutures; il négligea de le trépaner : mais le jour suivant le malade sentit une douleur violente au côté, il eut des convulsions dans les bras; Hyppocrate reconnut sa faute, le trépana, mais en vain; il y avoit une quinzaine de jours qu'Autonomus étoit malade; on étoit en été; il mourut le jour suivant.

Hyppocrate ne demanda point aux dieux pour récompense des services qu'il rendoit aux hommes, ou des plaisirs ou des richesses, mais une longue vie en parfaite santé; du succès dans son art, et une réputation durable chez la postérité. Ces souhaits sont contenus dans son serment, et ils furent accomplis dans toute leur étendue; il vécut cent neuf ans, sain de corps et d'esprit : tels furent ses succès dans son art, qu'il en a été regardé comme le fondateur. On lui rendit pendant sa vie des honneurs qu'aucun mortel n'avoit reçu avant lui. Les Argiens lui élevèrent une statue d'or; les Athéniens lui décernèrent des couronnes, le maintinrent lui et ses des-

cendans dans le *Prytanée*, et l'initièrent à leurs grands mystères ; marque de distinction qu'on accordoit rarement aux étrangers, et dont Hercule seul avoit été honoré avant lui ; enfin, il a laissé une réputation immortelle. Platon et Aristote, les deux plus grands génies qui peut-être aient paru depuis lui, le regardèrent comme leur maître, et ne dédaignèrent pas de le commenter. Il a été regardé de tout tems comme l'interprète le plus fidèle de la nature ; et il conservera, selon toute apparence, dans tous les siècles à venir, une *gloire* et une *réputation* que deux mille ans et plus ont laissée sans atteinte.

Il mourut dans la Thessalie, la seconde année de la cent-septième olympiade, trois cent quarante-neuf ans avant la naissance de Jésus-Christ, et fut inhumé entre Larisse et Gortone. Ce petit nombre de particularités de la vie d'Hyppocrate, sont plus que suffisantes pour se former une idée juste de son caractère. Il ne nous reste plus qu'à rendre compte des différentes éditions de ses ouvrages.

Voici celles que l'on trouve dans la *Bibliothèque grecque* de Fabricius.

Editions Grecques.

1. A Venise, an 1526; par Alde, in-fol.
2. A Bâle, an 1538, in-fol. par Frobenius, corrigée sur trois copies manuscrites par Janus Cornarius.

Éditions Latines.

L'ancienne version latine d'*Hyppocrate et de Galien* est perdue : mais nous en avons de nouvelles, et qui ont paru depuis la publication de quelques-uns de ses Traités, qui presque tous ont été traduits de l'arabe en latin, et imprimés à Venise en 1493 et en 1497.

1. A Bâle, par A. Cratander, an 1526, in-fol. La traduction est de plusieurs mains.
2. A Rome, an 1549, in-fol. La traduction est de M. Fabius Calvus de Ravenne, et a été faite par ordre du Pape Clément VII, sur les manuscrits grecs du Vatican.
3. La version de Janus Cornarius, à Venise, en 1545, in-8vo.

La même à Paris en 1546, in-8vo.

La même dans la même année à Bâle, en très-beaux caractères, par Frobenius, in-fol.

La même, par le même, en 1553, in-fol.

La même, par le même, en 1554, in-8vo. deux volumes.

La même dans le même lieu, par J. Culman de Geppingen, en 1558, in-fol.

La même à Lyon en 1562, in-8vo.

La même dans le même endroit en 1564, in-fol. avec le commentaire de Marinellus et les argumens de Culman.

La même à Venise en 1562, in-fol.

La même dans le même endroit en 1619, in-fol.

La même à Vicence, 1610, in-fol. avec une traduction paraphrasée des Lettres et de quelques autres Traités, faite par Cornarius, et mise à la tête de l'ouvrage.

La même à Cologne en 1542, in-8vo.

4. La version latine d'Anutius Fœsius, à Francfort, *apud Wechelos*, 1596, in-8vo.

Éditions Grecques et Latines.

1. De Jérôme Mercurialis, à Venise, 1588, in-fol.
2. D'Anutius Fœsius, à Francfort, *Typis* Wechelianis, 1595, in-fol.

   La même dans le même endroit, 1621.

   La même dans le même endroit, 1645.

   La même à Genève, 1657, in-fol.
3. De J. A. Vander-Linden, avec la version de Cornarius, à Leyde, 1665, in-8vo.
4. De Réné Chartier, revue et comparée avec les manuscrits, avec les ouvrages de Galien, la version corrigée en plusieurs endroits, avec des variantes et des corrections à la fin de chaque volume, à Paris, 1679, 13 vol. in-fol.

Outre les éditions précédentes, nous avons encore des remarques posthumes de Prosper Martian sur les ouvrages d'Hyppocrate, publiées à Rome par Petrus Castellanus, 1626, in-fol.

Vingt-deux Traités, avec la version de Cornarius, une analyse ou des tables, et des remarques de Théod. Zwinger, à Bâle, 1579, in-fol. Cette édition est maintenant fort rare. Fabricius, *Bibliotheca grœca.*

MENTIONS

Mentions qu'un Officier de santé doit faire dans un rapport en Justice à l'occasion d'une blessure.

Il y a certaines maladies où, vers les approches de la mort, il ne se trouve presque plus de sang dans tout le corps. Par exemple, il ne s'en trouve dans les phthisiques tout au plus que quelques onces après leur mort. Si donc un homme en cet état perd le peu de sang qui lui reste, à l'occasion d'une blessure, il s'ensuivra de cette perte une mort certaine, mais qui n'a pas pour cause unique sa blessure. On sait que la vérole et le scorbut de la mauvaise espèce, corrodent la substance des os les plus durs qui soient dans le corps, au point qu'étant totalement cariés, la moindre violence en occasionne la rupture. Si donc en pareil cas la fracture du crâne, en conséquence d'un léger coup à la tête, donne la mort, ces accidens ne dépendront point uniquement de la cause vulnérante. Or, ce qu'on a remarqué dans le corps du malade avant sa blessure, peut nous faire découvrir ces causes, et quantité d'autres semblables. Il peut s'en rencontrer encore de plus cachées, dont il n'a paru aucun symptôme, et qui ne se manifesteroient pas sans cette blessure : car lorsque nous examinons ce que les observateurs ont trouvé dans le corps des personnes frappées de

mort subite, nous voyons souvent que la mort est arrivée tout-à-coup en conséquence de causes cachées jusqu'alors, et sans qu'il eût paru, même avant la mort, aucune altération considérable dans la santé. Or, si un homme ainsi affecté eût été blessé quelques instans avant sa mort, on attribueroit sa mort mal-à-propos à cette blessure, quoiqu'elle l'eût suivie de près, puisqu'on voit qu'elle dépendoit de toute autre cause : le terme de notre vie dépend de différentes causes cachées, et on l'impute souvent à des accidens qui n'y entrent pour rien, et concourent avec le mal, sans avoir contribué à la donner.

Or, on doit en pareil cas rapporter du moins que l'on a trouvé la *plaie* en tel état; que la mort qui s'est ensuivie ne doit pas lui être attribuée comme à sa cause. Les Officiers de santé s'acquittent ainsi de leur devoir. Le reste est du ressort des Juges.

Les Juges ont coutume, avant de délibérer sur la peine d'un meurtrier, de charger des Officiers de santé d'examiner dans le cadavre du mort, si la mort qui a suivi la plaie en est l'effet. Ceux-ci remarquent soigneusement quelles parties du corps ils ont trouvé lésées à l'occasion de cette *plaie*. Ils déterminent ensuite, d'un commun accord, si la *plaie* a été mortelle absolument, ou si, mortelle effectivement de sa nature, on auroit pu prévenir la mort par le secours de l'art; ou si enfin la bles-

sure a attaqué des parties dont l'intégrité n'étoit pas absolument nécessaire à la vie, et qu'il s'en soit cependant ensuivi la mort, en conséquence du tempérament propre et spécial du blessé, ou de son peu de soin, ou de sa négligence, ou de la faute de ceux qui ont soigné le blessé : on instruit les Juges de toutes ces circonstances. Il faut, autant que faire se peut, tâcher de connoitre la figure et la grandeur de l'instrument vulnérant, la situation du blessé et du meurtrier au moment de la blessure, tous les symptômes qui ont suivi la blessure jusqu'à la mort.

Il faut de plus examiner tout ce qui est arrivé au blessé depuis sa blessure, ou ce qu'on a appliqué dessus : incisant ensuite avec précaution, on doit chercher jusqu'où et par quelle partie l'instrument vulnérant a pénétré ; et l'on conclut enfin sur la connoissance de l'usage des parties, si l'on doit ou non attribuer la mort, qui a suivie, à la blessure comme à sa cause. Il ne paroît pas que l'on puisse marquer précisément le tems où l'on peut décider si les *plaies* sont mortelles : nombre de personnes pensent que si le blessé passe le neuvième jour, on ne doit point alors attribuer la mort qui survient à la blessure ; mais qu'au contraire, si le blessé meurt avant ce temps, la *plaie* étoit nécessairement et absolument mortelle. Mais une artère étant ouverte au bras ou à la cuisse, pourra causer la mort au bout de quelques heures, et

même plus promptement, quoique cette *plaie* ne fût pas absolument mortelle, et qu'on eût pu y apporter du remède. Si le sang épanché dans le crâne se loge dans un endroit d'où l'on ne puisse l'en tirer avec le secours de l'art, et qu'il n'y en ait pas cependant une assez grande quantité pour pouvoir troubler sur le champ toutes les fonctions du cerveau en le comprimant, il y peut demeurer plusieurs mois, se corrompre insensiblement, et causer la mort en corrodant ensuite le cerveau, le cervelet et la moëlle allongée ; et l'on aura raison d'en faire rapport comme d'une *plaie* mortelle, malgré que le malade ait survécu long-tems. Si un intestin grèle se trouve coupé près du pylore, le blessé pourra vivre quelque tems, jusqu'à ce qu'il tombe en consomption par défaut de nutrition ; cependant cette *plaie* sera absolument mortelle ; ce qui nous fait connoître que l'on ne peut pas marquer absolument le tems qu'il faut entre la blessure et la mort, pour décider que la *plaie* étoit absolument mortelle. *Dictionnaire de James*, v. 6, col. 928.

Poudre Cathérétique.

PRENEZ *sublimé corrosif* deux gros, *vert-de-gris* quatre grains, broyez le tout dans un mortier de cuivre rouge bien écuré, jusqu'à ce que la poudre ait acquis une légère couleur citrine :

elle n'acquiert point cette couleur dans un mortier de cuivre jaune, elle demeure toujours un peu bleuâtre : c'est le plus puissant anti-septique que je connoisse pour arrêter l'action du sphacèle, et de toute mortification.

Observation 1ère.

M. Poulin, Doyen du Conseil-supérieur de Cayenne, âgé d'environ soixante et quelques années, et d'une forte constitution, avoit depuis long-tems au côté gauche du visage et sur la pommette, un fongus carcinomateux, ayant les apparences d'une grosse framboise : il mettoit dessus d'une certaine herbe du pays hachée menue ; mais comme cela lui offusquoit la vue, je l'en délivrai dans l'espace d'un mois, par les procédés suivans : après avoir entouré la base du fongus avec une couronne de charpie un peu enduite de digestif, je le saupoudrai bien avec mon *cathérétique*, j'appliquai par-dessus un peu de charpie mouillée, afin de hâter l'action du remède ; je le pansai le lendemain avec du beurre frais, et le sixième jour les deux tiers du fongus se détachèrent par l'effet de la suppuration ; j'y mis encore un peu de poudre, et peu de tems après un pus blanc et bien cuit fit tomber le reste, où tenoient beaucoup de petites racines qui ressembloient à celles d'un poireau. Il guérit dans un mois. Il prit, après que la plaie fut fermée, pour perfectionner la cure, deux

prises de pilules fondantes dépuratives, et une avant de l'entreprendre. Il rendit une grande quantité de bile noire : cause de tous les carcinomes. Ce fongus étoit pourtant de la nature de ceux que les *Élémens de Médecine et de Chirurgie* appellent *noli me tangere ;* cependant il fut touché et guérit.

OBSERVATION 2e.

Le bruit de cette cure s'étant répandu dans toutes les parties de la colonie, madame Bagot la mère, riche veuve âgée d'environ soixante et quelques années, avoit depuis un certain tems, sur l'épaule gauche, près l'articulation de la clavicule, une excroissance fongueuse de la forme et de la grosseur du petit doigt, ayant neuf lignes de la base au sommet. Je la traitai comme le précédent, et elle guérit en cinq semaines. Elle ne prit que deux prises des mêmes pilules : une pour la préparer, et une autre après sa guérison.

OBSERVATION 3e.

En 1769, on transporte à l'hôpital une négresse, esclave de l'habitation du roi, laquelle étoit âgée d'environ vingt ans, et étoit grosse de huit mois et demi ; elle avoit un poulain à chacune des aines, et un chancre de la grandeur d'un écu de trois livres à une des lèvres de la vulve, le tout affecté d'un horrible sphacèle,

qui exhaloit un odeur cadavéreuse insupportable; pourquoi on fut obligé de la reléguer dans un petit réduit hors de l'hôpital. Tous les chirurgiens de la maison, la supérieure et toutes les sœurs, vinrent la voir panser : je saupoudrai vigoureusement ces trois ulcères avec cette *poudre*, et dans une heure la puanteur et le sphacèle furent détruits.

Cette négresse accoucha douze jours après d'un garçon qui vécu dix jours. Quand la mère fut guérie de tous ses ulcères, on la passa par les grands remèdes, et deux mois après elle fut en état de retourner aux travaux de l'habitation.

OBSERVATION 4e.

Peu de tems après M. le Médecin fait transporter, dans la salle des blessés, un matelot qui avoit une grande partie du muscle grand-fessier affectée de gangrène, laquelle avoit déjà gagné la marge de l'anus et une partie du scrotum, et étoit la suite d'une fièvre maligne. L'application de ce *cathérétique* procura une abondante suppuration qui sépara toutes les parties gangrenées, et dont la moitié toute entière du scrotum du côté gauche étoit du nombre; mais le testicule, non plus que sa tunique vaginale, n'en souffrirent aucun dommage.

Ce matelot a parfaitement guéri. Je pourrois rapporter un grand nombre d'autres cures opé-

rées par l'effet de ce *cathérétique*, mais je crois pouvoir m'en dispenser.

Remarques sur la cure des ulcères.

Les onguens en général rendent difficile la guérison des ulcères : ils favorisent la croissance des chairs baveuses, et lorsqu'on en abuse la gangrène y survient ; il en faut cependant excepter l'onguent double de mercure, très-efficace pour ceux qui sont entretenus par un vice vénérien, fort commun parmi les esclaves.

Les ulcères bénins se guérissent facilement avec le digestif simple ou animé avec une addition de *vert-de-gris*, à-peu-près comme une prise de tabac sur deux onces, lorsqu'il est besoin de réprimer des chairs spongieuses : on observe en outre de ne mettre qu'une légère couche de cette mixtion sur le plumaceau, de le tremper dans du tafia, et de le couper de la forme et de la grandeur de l'ulcère, afin qu'après l'y avoir appliqué, il ne déborde point ni n'excède le niveau de la peau ; car autrement il soulève et rend inutile l'emplâtre qu'on doit avoir soin de mettre par-dessus, pour deux bonnes raisons : la première, pour contenir et empêcher l'appareil de se déranger ; et la seconde, pour défendre la partie des impressions de l'air ; rien n'étant si contraire à la guérison tant des plaies que des ulcères : lorsqu'il peut s'y introduire, son action resserre peu-à-peu les orifices

des vaisseaux qui fournissent un pus louable ; ce qui fait que les bords se gonflent, deviennent calleux : à la bonne suppuration supprimée, il en succède une d'autant plus maligne que l'ulcère est mal défendu des injures de ce fluide élément ; elle acquiert avec le tems une qualité âcre, phagédénique, qui par la suite carie l'os où l'ulcère a son siége : dans ce cas on ne peut le guérir qu'en détruisant cette gangrène de l'os : pour cet effet, on introduit jusqu'à l'os une très-petite tente d'éponge préparée et taillée en pointe, laquelle fait une dilatation qui en admet une plus grosse ; lorsque la carie est toute à découvert, on la panse avec l'eau mercurielle, comme nous l'avons indiqué à l'article *Amputations*. Dans le cas où l'ulcère n'est point accompagné de carie, mais seulement de concrétions fongueuses fétides, comme sont ordinairement les vieux ulcères des esclaves, qui en ont peu de soin, on les saupoudre avec notre *cathérétique*, en évitant les parties tendineuses ; on met par-dessus de la charpie brute et un emplâtre contentif : le lendemain on charge la charpie avec de l'onguent basilicum, ou à son défaut du beurre frais ou bien désalé ; on continue ce pansement jusqu'à ce qu'une suppuration abondante détache et fasse tomber tous ces corps étrangers, et laisse voir une plaie rouge et vermeille, ce qui est l'affaire de quatre ou cinq jours : une fois qu'on a amené un ulcère à ce point, il n'est plus alors difficile de le

guérir, pourvu toutefois, il faut le répéter encore, qu'on ait soin de le préserver de l'action de l'air, et lorsque la suppuration approche de sa fin, de purger avec les mêmes pilules au moins trois fois le malade ; deux fois pendant que la nature travaille à former la cicatrice, et une fois après que cette opération est achevée, afin de l'aider à la bien consolider. Voilà tout le secret de la guérison des ulcères.

Un chirurgien instruit, avec qui je m'entretenois un jour à Paris sur les mauvais effets de l'air, relativement aux plaies et aux ulcères, m'objecta qu'on voyoit néanmoins assez souvent, aux jambes des hommes de peines qui vont sans bas, des plaies superficielles que l'air seul guérit sans rien mettre dessus : Je conviens de cette vérité, lui répondis-je ; mais vous conviendrez à votre tour que l'air n'y contribue qu'en formant sur la plaie une escarre ou croûte qui ensuite ne lui permet plus d'y avoir accès ; que cette croûte remplit bien mieux cette fonction que l'emplâtre dont on se sert pour cela, parce qu'on a besoin de l'enlever pour panser une plaie, au lieu que celles dont est question, n'en ont pas besoin ; le peu de suppuration qu'elles fournissent sert à l'entretien de l'escarre, par qui elle est absorbée à mesure que la nature travaille par-dessous à l'incarnation des chairs, et à y former une nouvelle peau : cette besogne faite, l'escarre se dessèche faute de suc pour l'entretenir, elle tombe, et il ne

paroît plus rien, ni trace de plaie ni de cicatrice.

OBSERVATION.

En 1760, M. Blaise Favard, habitant à Cayenne, âgé d'environ quarante et quelques années, me fit appeler seul en consultation; il étoit couvert d'ulcères comme un Lazare, ne pouvant, depuis cinq ans, marcher ni même se tenir debout, ayant l'os du front, ceux des avant-bras et les deux-tibias cariés en plusieurs endroits, et celui de la voûte du palais percé; il bouchoit ce trou avec un bouchon de liége quand il vouloit boire ou manger. Il me prévint que deux fois on avoit tenté sa guérison en le passant par les grands remèdes, et que deux fois, comme je voyois, on avoit échoué; mais qu'il avoit tant de confiance en moi, qu'il se sentoit le courage de s'y soumettre encore une troisième, si, de mon côté, j'avois celui de l'entreprendre. Je connoissois ceux qui avoient échoué, c'étoient des Officiers de santé fort instruits, ce qui me faisoit avec raison appréhender le même sort; néanmoins, à la sollicitation de M. Malécot, Conseiller du Conseil-supérieur de la colonie, son parent, de Mad^e. son épouse et de M. Le Moyne, Intendant, j'hasardai de me charger de cette cure, parce que je savois que ceux qui l'avoient essayé avant moi, avoient commencé par où il falloit finir; c'est-à-dire, qu'ils avoient commencé par les fric-

tions mercurielles, au lieu de guérir d'abord les caries, et n'appliquer le mercure qu'après avoir mis les ulcères en bon état : sans cette faute ils en seroient venu à bout. Je suivis donc le dernier procédé, afin d'éviter le même écueil. Je détruisis d'abord les caries, et lorsque les ulcères furent bien détergés et en bon train, je lui fis administrer des frictions avec de l'onguent double de mercure, même sur l'épine du dos ; par ce moyen j'établis une bonne salivation, que j'entretins aussi long-tems que les forces du malade le permirent. Pendant ce tems-là les ulcères se cicatrisèrent sans résistance. Trois mois après le malade fut en état de remplir ses fonctions de Lieutenant des troupes nationales : il ne lui resta de tous ses maux que le trou de l'os du palais : mais vers la fin de 1768, une fièvre putride le mit au tombeau.

Je certifie que l'exposé ci-dessus est véritable et conforme à l'état où étoit feu mon mari avant sa guérison par M. Campet. *A Cayenne, le 15 mars 1769.*

BENOIST, Veuve FAVARD.

Des ulcères sinueux.

Les ulcères que l'on nomme *sinueux*, sont ceux dont l'entrée est moins large que le fond, et qui ont les bords ordinairement calleux, épais et quelquefois renversés : il y en a de profonds, d'autres bornés aux tégumens : les uns

ont plusieurs sinus, les autres un seul seulement. Les sinus se forment dans le tissu cellulaire et dans les interstices des muscles : lorsqu'ils sont voisins des tendons, ou des gros vaisseaux, ou des os, la cure en est d'autant plus difficile.

Pour la cure des ulcères de cette espèce, lorsque les sinus ont une pente naturelle par où la matière peut sortir, on se borne à des injections détersives animées avec partie égale de *tafia* ou d'eau-de-vie à dix-huit degrés, et l'on comprime leurs trajets avec des compresses graduées, qui poussent la matière vers leur ouverture, où l'on doit se bien garder d'introduire une tente qui, non-seulement empêcheroit la sortie des matières, mais encore la rendroit calleuse. Quand le fond d'un sinus se trouve placé à la partie déclive, on y pratique une contre-ouverture où l'on passe, d'un bout à l'autre, une mèche de linge effilé dans ses bords et enduite de digestif, et qu'on supprime lorsque la suppuration approche de sa fin; mais ce qui vaut mieux encore, c'est d'ouvrir le sinus d'un bout à l'autre quand il a peu d'étendue, que son fond est caverneux, ou qu'on y soupçonne une carie.

OBSERVATION.

Je traitai, il y a une dixaine d'années, le cocher de M. Dubuc du Ferret, député du commerce de la Martinique, rue de Cléry, à côté de celle du Gros-chenet. Sa maladie étoit un

ulcère sinueux qui procédoit d'une chûte sur le dos; l'ouverture du sinus étoit à environ quatre travers de doigts au-dessus de l'os sacrum, et son fond, de la largeur de la main, se terminoit vers l'omoplate du côté gauche, et occupoit presque tout l'espace qui sépare cette partie de l'épine du dos. Je n'employai pour sa guérison, que j'obtins en une couple de mois, que des injections d'eau-de-vie à dix-huit degrés, et sans mélange, à chaque pansement, mais sans négliger les compressions. Comme cet ulcère provenoit d'une cause extérieure, je ne lui fis prendre qu'une prise de pilules, vers la fin du traitement.

Des Dartres ou Harpes.

On en connoît de trois espèces : on nomme *farineuse*, celle d'où se détache une poussière à mesure qu'elle se dessèche ; *vive*, celle qui est chargée de très-petits boutons, et dont le fond est un peu rouge ; et *chancreuse*, celle qui est accompagnée de pustules malignes, qui suintent une sérosité corrosive qui ulcère la peau : cette dernière espèce attaque ordinairement le visage, les lèvres et l'entrée des narines : elle se guérit difficilement.

Les dartres sont toutes produites par l'acrimonie d'une bile exaltée par les chaleurs du climat, l'usage abusif du vin ou des liqueurs fortes, et dont le sang est imprégné : lorsqu'il se joint à cela quelque levain, soit vénérien, soit scor-

butique, acquis ou héréditaire, cette complication les rend d'autant plus rebelles et même incurables, sur-tout quand elles sont anciennes, et que le sujet, déjà fort avancé en âge, ne veux observer aucun régime convenable.

On guérit les dartres par l'usage des topiques et celui des remèdes intérieurs appropriés à la nature particulière du virus que l'on connoît ou qu'on soupçonne exister dans la masse du sang et des humeurs.

Mais nous devons avertir ici les marins et tous ceux qui doivent aller commercer ou s'établir en quelque contrée située sous la zone-torride ou dans le midi de l'Europe, de se bien garder, s'ils en attrapent, de les faire guérir avant d'être acclimatés, et d'avoir payé le tribut; c'est-à-dire, essuyé ce qu'on appelle *la maladie du pays :* dans cette circonstance l'humeur caustique, ordinairement de couleur de café brûlé, qu'elles suintent après qu'on les a déchirées en les grattant avec violence pendant les pleines et nouvelles lunes, tems où la démangeaison est insupportable : c'est l'évacuation de cette humeur âcre qui opère le salut des nouveaux venus qui y éprouvent la maladie du pays.

Après un an de séjour à Cayenne, il me survint des dartres vives au bas-ventre et entre les cuisses : je n'y fis rien, pour ainsi dire, pendant quatre à cinq ans. Dans cet intervalle j'essuyai deux violentes fièvres continues, accompagnées de vomissement dans les jours critiques : dans

la première, il s'y joignit de plus un délire qui m'aliénoit si singulièrement l'esprit que j'exigeois absolument des bouillons carrés : on se procura, pour satisfaire cette folie symptômatique, un vase de pareille forme, et je ne fis plus de difficulté.

J'ai toujours été persuadé que sans la suppuration de mes dartres, je n'aurois pu échapper à la mort dans l'une ou l'autre de ces fièvres, et desquelles je guéris parfaitement.

Je conseille donc à tous ceux qui ne doivent rester que peu de tems dans un pays chaud, et chez qui des dartres se manifesteroient, de les laisser tranquilles jusques à leur retour en Europe, où leur curation est infiniment moins sujette à de fâcheuses suites qu'en ces contrées.

Au reste, j'ai connu plusieurs personnes qui, après avoir demeuré long-tems à Cayenne, en ont été presque guéries par l'effet seul de l'air marin pendant la traversée : effet qui ne peut guère s'attribuer qu'à l'acide dont cet air est chargé, et qui probablement neutralise l'humeur dartreuse, laquelle est certainement d'une nature alkaline.

Quant aux miennes, je les guéris avec une pommade harpétique mercurielle.

L'onguent citrin, fait avec de la graisse de porc, devient en peu de tems, dans les pays chauds, friable, farineux, et perd tout-à-la-fois et sa vertu et son onctuosité. Ce qui fait qu'on l'y emploie ordinairement sans succès pour

pour le même objet ; à l'usage de cette pommade je joignis celui des pilules fondantes dépuratives, mais la cure fut longue.

Le 4 germinal an 5, je fus appelé par le citoyen Ruël, cordonnier pour femme, rue-au-Fer, à côté d'un herboriste. Il avoit depuis plusieurs années une dartre vive corrosive en forme de masque, laquelle lui couvroit à-peu-près toutes les parties du visage : elle étoit accompagnée et surchargée de petits et de gros tubercules scabieux : ceux-ci étoient placés, les uns sur la lèvre supérieure, les autres sur le menton, les joues, etc. et les petits dans les intervalles ; ce qui rendoit sa figure si hideuse, qu'il n'osoit paroître en public : il envoyoit sa femme porter son ouvrage à ses pratiques.

Je lui ordonnai d'y tenir jour et nuit des cataplasmes émolliens appliqués dessus ; ils firent tomber en peu de jours toutes les gales dont ces tubercules étoient couverts : après cette opération on eut soin, à chaque pansement, de les frotter légèrement avec du basilicum, ainsi que je l'avois prescrit, afin de les bien faire suppurer ; ce qui ne manqua pas : les petits tuyaux excrétoires des glandes cutanées ; ces glandes même, à force d'être ramollies, se relâchent, perdent leur ressort, et laissent couler l'humeur critique dans le cataplasme. J'attendis que la suppuration approchât de sa fin, et qu'elle eût entraîné avec elle la partie la plus maligne de cette humeur, avant

de mettre le malade à l'usage des pilules dépuratives : plutôt les évacuations qu'elles procurent par les selles, auroient pu l'attirer de dehors en dedans, et par cet effet en occasionner le transport sur quelque viscère.

Il prit quatre ou cinq prises desdites pilules, et guérit parfaitement : cette cure a étonné tout le monde, mais elle a exigé plusieurs mois. J'ai obtenu, par cette méthode, la guérison de beaucoup d'autres dartres de cette nature, et que je crois pouvoir me dispenser de rapporter ici.

De la Coupe-Rose ou Gutta Rosacea.

On opère la guérison radicale de toutes les espèces de coupe-roses par les mêmes moyens que nous venons d'indiquer pour la cure des dartres, et en peu de tems. J'ai guéri, à Bordeaux, une très-jolie femme que cette cruelle maladie, ennemie de la beauté, avoit défigurée; l'application des cataplasmes émolliens la firent disparaître dans l'espace de huit jours qu'elle fut passer pour cela à la campagne. Elle prit, avant cette opération, une prise de nos pilules; et après qu'elle eut recouvré les charmes naturels de son visage, je lui en prescrivis deux autres avec un intervalle de dix jours entre elles. Elle fit usage du petit-lait édulcoré avec le sirop de scabieuse pendant toute la cure.

Des Plaies simples.

On doit se garder de panser les plaies récentes avec des liqueurs inflammables ; en un mot, rien d'irritant, sur-tout si elles intéressent quelque partie nerveuse, ne seroit-ce qu'une très-mince et très-petite membrane, afin de ne point exposer le blessé au spasme universel. Ces sortes de plaies, que nous supposons sans perte de substance, ni hémorragie, ne demandent qu'à être réunies : les grandes avec quelques points de suture, et les autres au moyen d'emplâtres aglutinatifs, ou d'un bandage unissant.

Pour prévenir l'inflammation, que toute solution de continuité occasionne, et conséquemment la suppuration, on les panse avec de l'huile rosat, et à son défaut de celle d'olive un peu chaude. Après le pansement des grandes plaies, on tire du sang au malade, et on lui prescrit un régime convenable. Par cette méthode, que j'ai constamment suivie, la cure n'est pas longue, et n'est accompagnée d'aucun accident. Je n'ai jamais pansé non plus qu'avec de l'huile rosat toute plaie provenant d'un coup d'épée, ou de baïonnette, ou de quelqu'autre instrument de cette nature : c'est-à-dire, lorsqu'elle n'étoit accompagnée d'aucune lésion de partie noble, et je les ai toujours guéries sans qu'il y soit survenu le moindre symptôme fâcheux.

OBSERVATION.

En 1763, M. Chassy, ancien Capitaine d'artillerie, me fit prier de venir voir un de ses nègres qui s'étoit coupé la gorge dans un mouvement de colère. La trachée artère étoit ouverte transversalement au-dessous du cartilage thyroïde, l'air n'entroit et ne sortoit plus de la poitrine que par cette ouverture, qui avoit à-peu-près huit à dix lignes, et la plaie des tégumens un peu plus. Je fis deux points de suture à la plaie extérieure, la pansai jusqu'à parfaite guérison avec du baume *samaritain*, et le nègre fut parfaitement guéri en dix-huit à vingt jours. On voit par cet exemple que l'opération de la *bronchotomie* est plus effrayante que dangereuse.

Je certifie l'exposé ci-dessus véritable, et que M. Campet *a parfaitement guéri mon nègre. A Cayenne, ce premier mars 1769.* CHASSY.

AVIS aux Officiers de santé qui vont exercer leur état sous la zone torride.

IL est bon qu'ils sachent que les maladies internes veulent y être conduites avec plus de célérité que dans les climats tempérés ; que pour se mettre en état de les traiter avec succès, la prudence exige d'eux de ne point rejeter d'abord, et sans un mûr examen, les méthodes

curatives qu'une longue expérience sur les lieux a reconnu être les plus convenables.

On doit se garder sur-tout de s'obstiner à vouloir traiter les fièvres continues, suivant la doctrine des crises, particulièrement en débutant; ce seroit trop hasarder sa réputation; il s'en rencontre de malignes qui en cinq jours tuent le malade, et quelquefois plutôt. Un médecin qui, dès le commencement de sa pratique, éprouve ce malheur, a bien de la peineà obtenir ensuite la confiance du public : chacun demande qui a traité le malade; on lui répond: C'est ce médecin nouveau venu; des esprits mal-intentionnés ajoutent quelquefois, C'est sans doute les héritiers qui avoient conseillé au défunt de le faire appeler : rencontre-t-on le médecin dans la rue, on l'arrête, en lui disant : Est-il possible que vous ayiez laissé mourir monsieur un tel sans l'évacuer? S'il répond quelques choses en faveur de sa méthode, on lui replique : Nous traitons nos esclaves, nous savons par expérience, qu'en les évacuant dans le commencement des fièvres, même les plus violentes, on les tire d'affaire en peu de tems.

Il est vrai que la plupart des colons traitent leurs esclaves de leurs maladies; les grosses habitations seulement ont un officier de santé attitré, avec qui le maître s'abonne à tant par an pour cet objet : il y a dans chacune un hôpital pour les esclaves; une négresse chirurgienne, c'est le nom qu'on lui donne dans

chaque habitation, pour les saigner, à défaut d'officier de santé, panser leurs ulcères, etc.

Des Chiques.

On appelle ainsi, en Amérique, un insecte de la couleur et de la grosseur d'une petite puce, et qui en a toute les apparences, ayant aussi la faculté de sauter; ce qui fait qu'il est difficile de s'en rendre maître, pour l'examiner à travers d'un microscope.

Il attaque ordinairement les pieds, et se loge dans un des plis de la peau, s'insinue dans son épaisseur et y fait son nid.

Les chiques sont fort communes dans les maisons où il y a habituellement des esclaves ou des chiens. Les blancs y sont moins sujets, à cause sans doute qu'il sont chaussés. Lorsque l'on sent au pied une démangeaison insupportable, on ne doute point qu'une chique ne l'occasionne, et l'on se hâte de se la faire tirer.

Les négresses s'en acquittent avec beaucoup de dextérité et sans faire mal. Lorsqu'on néglige de le faire, la démangeaison diminue peu-à-peu, et quand la chique a fait sa ponte, on n'y ressent plus qu'un très-foible prurit : en cet état les nouveaux venus prennent cela pour une petite tumeur, et ne reconnoissent l'erreur où ils étoient, qu'après que le nid et la chique, qui ordinairement se trouve dedans, est enlevé: le tout est d'un volume à-peu-près égal à celui d'un gros pois vert; on remarque, au moyen

d'une loupe, un petit orifice au milieu de ce corps étranger qui, exposé un instant à l'action de l'air, se contracte et fait sortir tous les œufs par ce petit trou : je me suis plusieurs fois amusé à les compter ; leur nombre est ordinairement de seize à dix-sept ; leurs coques sont blanches et luisantes comme les perles fines dont les femmes se parent.

Lorsqu'une chique est mal tirée, c'est-à-dire, qu'il reste dans la petite plaie qu'elle a occasionnée, une portion de la membrane extérieure de son nid, cette plaie peu dégénérer et devenir un ulcère malin de la plus mauvaise espèce ; comme j'ai eu plusieurs fois occasion d'en traiter de pareils, et quelques-uns compliqués de carie, je sais par expérience combien ils sont dangereux et difficiles à guérir, sur-tout chez les esclaves qui, par état, sont condamnés à marcher nu-pieds. Pour prévenir tout cela, on met dans la plaie, aussitôt que la chique est tirée, un soupçon de vert-de-gris en poudre fine ; on en est quitte pour une très-légère cuisson qui ne dure qu'un instant, et en vingt-quatre heures tout est guéri : c'est ainsi que j'ai toujours pansé les miennes et celles de mes esclaves.

De l'usage du coït dans la vieillesse.

L'USAGE trop fréquent de la copulation charnelle affoiblit les forces et la santé des vieillards.

L'usage modéré de cet acte entretient la santé des hommes forts : les goutteux, les catharreux, ainsi que ceux épuisés par les femmes ou par l'abus du vin et des liqueurs inflammables ; doivent s'en abstenir absolument.

L'observation d'une exacte continence soutient l'existence de ceux-ci, au lieu que la même observation, de la part de ceux-là, porteroit le trouble dans toutes les fonctions de l'économie animale.

Le coït est salutaire à ceux qui jouissent d'une parfaite santé, d'un bon appétit, et dont la bonne viande de boucherie fait la base de leur nourriture, et le vin trempé celle de leur boisson à leurs repas ; cependant s'ils sont jaloux de conserver leurs forces, ils doivent n'user que modérément de ce plaisir.

Qu'ils n'oublient pas cette réponse d'Hyppocrate à quelqu'un qui vouloit savoir de lui en quel tems il étoit à propos d'user du coït : « C'est, dit-i , quand vous serez d'humeur de » vous affoiblir. »

La matière séminale devient de plus en plus rare, à mesure que l'on avance dans le déclin

de l'âge : alors on pourroit l'appeler par excellence, et avec raison, l'*élixir-de-vie* des vieillards. Il est donc de leur intérêt d'en être avare, et d'attendre qu'une surabondance de cette humeur, excite en eux une ardeur inquiète, qui les nécessite à en faire de loin en loin quelque sacrifice à Vénus ; mais que ce soit alors un pressant besoin qui oblige chacun d'eux en particulier, d'aller visiter le temple de cette maîtresse des plaisirs, pour lui offrir son offrande selon ses moyens.

On prétend que les hommes bruns et velus, abondent en semence plus que les autres hommes, et que les femmes qui en ont fait l'expérience, les trouvent plus forts, plus propres aux opérations de l'amour.

Les vieillards de cette espèce, peuvent donc user du coït un peu plus souvent que les blonds, toutes choses égales d'ailleurs ; mais qu'ils prennent bien garde que leurs reins ne leur fassent illusion.

Le printems paroît être la saison où il se fait une plus abondante secrétion de matière séminale qu'en tout autre tems de l'année ; c'est apparemment pour cela qu'elle est celle où tous les êtres animés, que l'on peut observer, sont le plus portés à user du coït.

Aussi *Celse* est-il d'avis, *lib.* 1. *cap.* 3. qu'on peut se le permettre davantage pendant sa durée, mais qu'on doit s'en abstenir en été ;

parce que dans cette saison il peut causer aux humeurs une trop grande commotion.

Cette effrayante hypothèse, de la part d'un auteur grave, dont les opinions ont de l'autorité en médecine, ne pourroit-elle pas porter quelques maris de robuste foi à s'abstenir, en été, de satisfaire au devoir conjugal, dans la crainte d'y perdre la vie?

Tous les lecteurs ne sont pas physiciens, n'ont pas été à même de faire des remarques et observations sur les divers effets qui peuvent résulter de l'usage modéré ou excessif du coït dans les pays chauds, pour être en état de juger qu'une telle commotion ne peut avoir lieu que chez un forcené libertin qui, après s'être énervé, en célébrant quelques nocturnes orgies, auroit la témérité de vouloir goûter encore les douceurs du coït!

Dans ce cas, il est probable que de nouvelles secousses, imprimées aux humeurs déjà trop agitées, peuvent porter leur action au plus haut dégré de puissance, et par cet effet provoquer de violentes convulsions, dont la mort, peut-être, seroit la suite.

Tout homme, jeune ou vieux, doit s'attendre, en pareil cas, à quelque événement funeste: les exemples qu'on a de certains *ribauds morts dans l'action*, prouvent assez qu'on ne violente pas impunément la nature, pour la forcer à satisfaire une *insatiable lubricité*; bien

moins encore avant qu'elle ait eu le tems de réparer l'épuisement des réservoirs de la matière séminale ; mais il est bon de faire observer que, pour cette opération, elle a besoin d'excellens sucs nourriciers extraits de la meilleure viande, sous la forme de *bouillon, de consommé, etc.* pour restaurer les diverses substances d'où elle tire les élémens qui constituent cette précieuse matière : premier principe et cause de la génération.

J'ai vécu vingt ans en Amérique. Je comptois, en y arrivant, trouver fort incommode les chaleurs continuelles qui règnent en ces contrées ; mais je fus agréablement trompé ; un vent frais et permanent, qu'on appelle *brise*, rend ces chaleurs supportables à tout le monde.

J'y ai spécialement remarqué, avec tous les Européens, retenus comme moi sur les lieux par leur état, que leur influence sur le physique de l'espèce humaine, augmente sensiblement la puissance des facultés *libidineuses* de l'homme, et qu'elle diminue d'autant celle de ses forces motrices ; que la diminution de celle-ci se dévoile dans les gens de peines, lesquels ne peuvent y porter de si pesant fardeau qu'en Europe, et l'augmentation de celle-là, en ce que les signes de virilité s'y manifestent presque sans relâche.

On observe aussi que cette disposition y fortifie d'autant ce penchant naturel qui entraîne les deux sexes l'un vers l'autre, et leur fait

sentir plus souvent le besoin de recourir à cette étroite et douce union qui seule peut calmer les feux de l'amour.

D'après ce que nous venons de rapporter de l'effet des chaleurs de l'Amérique sur le corps humain, on peut juger si l'observation de ce point de doctrine, de Celse, qui ordonne qu'on doit se priver du *coït en été*, peut compatir avec les ardeurs lubriques excitées par celles qui, en cette saison, rechauffent toute l'Europe, et souvent plus qu'on ne voudroit, sur-tout dans le midi de cette première partie du monde, où elles durent au moins quatre mois, et ne diffèrent presque en rien de celles de l'Amérique : d'où l'on peut inférer que cet auteur, en écrivant ce sévère précepte, s'attendoit sans doute qu'il ne seroit guère observé, et qu'enfin il ne l'a peut-être imaginé que pour mettre un frein aux passions déréglées de ceux qui en abusent.

Il y a en toute saison des circonstances où l'on doit s'abstenir du coït : par exemple, à la suite de longues et pénibles méditations, après la convalescence d'une longue maladie, d'un long jeûne, ou d'une excessive fatigue ; après avoir, dans un repas, chargé l'estomac d'une plus grande quantité d'alimens et de vin qu'on n'y est habitué : les vieillards sur-tout doivent rigoureusement observer cette règle, sinon il s'exposeroient à payer bien cher un moment de plaisir.

OBSERVATION.

En 1783, M. Palu, Directeur des Fermes, rencontre, sur la place du Palais-Royal, un de ses amis, ancien Capitaine de vaisseaux de la Compagnie des Indes, et lui demande comment il se portoit : Fort bien, dit-il, je viens de dîner dans une maison où l'on m'a fait grande chère : j'ai mangé beaucoup et bu d'excellent vin ; je suis fort content de moi aujourd'hui : adieu.

Il suit la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue de Grenelle, où il entre ; il rencontre, à côté du premier épicier à gauche, une jeune fille qui le fait monter chez elle : peu de tems après, elle descend toute effrayée chez l'épicier, et lui dit : Un Monsieur, qui a monté chez moi il n'y a qu'un quart-d'heure, vient d'y mourir subitement : l'épicier y monte et le fouille en présence des autres voisins : on trouve dans ses poches, une lettre que sa femme, à Lorient, lui adressoit à l'hôtel des Fermes, où il logeoit à Paris : son domestique vient et le reconnoît : l'épicier offre de le recevoir le lendemain matin dans sa boutique, moyennant qu'il fourniroit la cire pour l'inhumation. Il avoit, suivant le rapport de son domestique, à-peu-près soixante-dix ans.

Régime pour les Vieillards.

La chaleur du feu, dont l'Auteur de l'Univers a animé l'homme en le formant, diminue sen-

siblement lorsque nous avançons dans le déclin de l'âge : le froid, qui résulte de cette diminution de chaleur, augmente progressivement à mesure que notre vieillesse se prolonge par les soins que nous en prenons, et qu'un sentiment naturel nous inspire pour la faire durer long-tems, tandis que souvent, aveugles humains que nous sommes, nous devrions au contraire en désirer la fin ; non-seulement à cause de l'ennui qui en est inséparable, mais sur-tout encore en conséquence des maux physiques qu'elle souffre en se traînant chargée plus ou moins d'infirmités, suivant le bon ou le mauvais emploi que chacun a su faire de la force et de la vigueur dont il a joui dans les divers âges où il a passé.

Il suit de ce qui précède, que le régime qui convient aux vieillards, doit être d'une nature propre à fortifier le corps, à ranimer l'esprit vital et la chaleur naturelle.

Les alimens les plus capables de produire ces effets sont principalement, à notre avis, la viande de boucherie, la volaille, soit bouillie ou rôtie, et les bons bouillons ou suc gélatineux qu'on en retire ; le bon poisson de mer et celui d'eau douce peuvent y être admis comme accessoire ; il est bon d'y joindre encore les racines, les herbes potagères, et les fruits mûrs cuits, pour entretenir la liberté du ventre : mais qu'on n'oublie pas sur-tout qu'il n'est point de régime salutaire, pour la vieillesse, qu'avec

l'usage raisonnable du bon vin et quelque petit verre de bonne eau-de-vie de tems en tems. Quant à la quantité de vin qu'on peut boire à dîner et à souper, il est bon de se régler à celle dont chacun s'est fait, depuis long-tems, un usage habituel : car tel qui étant accoutumé de boire une pinte de vin par jour, et qui voudroit la réduire ou l'augmenter d'une chopine, ou de faire trois repas par jour, et voudroit réduire ce nombre à deux ou à un seul, exposeroit probablement sa santé à certain désordre qui pourroit donner lieu à quelque maladie, à cause du dérangement que cela pourroit occasionner dans les fonctions naturelles.

On doit écarter de ce régime toute entrée, de quelque nature qu'elle soit, si elle a été préparée avec ce que les cuisiniers et cuisinières appellent *un beau roux* : ces beaux roux sont de vrais poisons ! spécialement pour les vieillards ; ils troublent violemment la digestion, causent de fréquens et très-désagréables rapports, qui durent tout le reste de la journée, et dont on éprouve quelquefois encore les effets une partie de la nuit : nombre d'apoplexies n'ont point souvent d'autre cause.

Pour n'être point incommodé de ces sortes de mets, il suffit de défendre absolument de les préparer avec un roux, et les personnes de tout âge pourront inpunément en manger.

L'exercice ne pouvant qu'être très-salutaire aux vieillards, ils doivent en faire usage, soit

en voiture ou à pied, autant que les forces peuvent le leur permettre, mais sans le porter à l'excès.

Le lait ne convient guère à la vieillesse ; cet aliment est destiné pour l'enfance des animaux : il est trop froid pour les vieillards. Si dans les montagnes de la Suisse on a vu quelques centenaires qui pendant toute leur vie n'avoient vécu que de laitage, en ce cas on peut objecter que l'habitude est une seconde nature, et une exception à la règle générale établie par une longue expérience.

En voici une que j'ai faite qui mérite d'être remarquée : j'ai pendant quinze mois vécu de pain et de lait de vache, à la quantité de trois demi-setiers par jour : un à déjeûner et deux à dîner, et sous la forme de soupe, sans le faire chauffer ; je me mis à ce régime à soixante-treize ans, dans l'espoir qu'il pourroit me délivrer de la goutte, et en même-tems me préserver de la sciatique, dont j'avois déjà essuyé deux violentes et longues attaques. J'observai exactement ce régime pendant huit mois avec satisfaction. A cette époque mes gencives commencèrent à s'enfler et mes dents à s'ébranler ; j'en fus d'autant plus surpris, que dans le grand nombre de maladies, dont j'avois été affecté depuis 1754 que je passai en Amérique, lesquelles, par parenthèse, ont été pour moi une bonne école de médecine-pratique, aucun signe de scorbut ne s'étoit manifesté sur aucune partie de

de mon corps. Il n'étoit pas probable que le pain et le lait, dont je faisois mon unique nourriture, eût occasionné ce désordre. Mais après avoir fait réflexion que depuis huit mois que j'en faisois usage sous la forme de soupe, et par conséquent sans mâcher; que la mastication, qui est une des fonctions naturelles, ayant été nulle pendant tout ce tems-là, je ne pus alors me dispenser d'en attribuer la cause à une surabondance de salive sans emploi, qui, par ce défaut, avoit engorgé les glandes où s'opèrent les secrétions de cette humeur, et par suite les conduits salivaires, les gencives, etc. . . . Je pris donc dans l'instant le parti de manger le pain sec et de le mâcher long-tems, en observant de boire, de moment à autre, un peu de lait par-dessus, et en peu de tems l'enflure de mes gencives fut dissipée, et mes dents raffermies. Nous avons dit plus haut que le lait étoit trop froid pour la vieillesse: en voici une preuve. Dès que j'avois pris mes repas, le bout de mes doigts, à chaque main, devenoient blancs, insensibles et comme morts pendant à-peu-près une heure; la chaleur du feu ne dissipoit point cette stupeur; il n'y avoit que la chaleur douce de la poitrine, où j'étois obligé de mettre mes mains, qui pût la faire cesser. Le lait ne s'est jamais aigri chez moi, malgré que je busse assez souvent un demi-setier de vin une heure ou deux après mon dîner.

Il y a deux ans que j'ai absolument abandonné

le lait pour le vin : j'estime à environ une pinte la quantité que j'en bois par jour. Le matin un demi-setier avec partie égale d'eau, une once de sucre et environ un quarteron de pain, que je découpe dedans, fait mon premier repas, que je prends toujours froid. L'effet salutaire que cette liqueur a produit sur mes organes, m'a persuadé qu'elle étoit véritablement le lait des vieillards : elle a augmenté mes forces, éloigné la goutte, dissipé un catharre goutteux, qui, depuis quelques années, ne me quittoit guère, et de plus l'engourdissement de mes doigts. Je dois dire aussi que j'ai soin tous les ans de me purger au commencement de l'automne et du printems.

Système de médecine d'Asclépiade.

QUOIQUE lesdescen dans d'Esculape s'apellassent *les Asclépiades*, c'est-à-dire, les enfans d'*Asclépius*, qui est le nom grec d'Esculape, il n'a pas laissé que d'y avoir un médecin qui portoit le nom d'*Asclépiade*, quoiqu'il ne fût pas de la même famille. C'est de lui dont il est ici question.

Ce médecin étoit déjà en grande réputation à Rome pendant la vie de Mithridate, c'est-à-dire, vers le milieu du siècle XXXIX, suivant le témoignage de Pline, d'où je conclus que cet auteur s'est contredit, lorsqu'il a écrit dans

le même chapitre, que la médecine s'étoit seulement introduite à Rome après la victoire de Pompée sur Mithridate. *Archagathus*, médecin Grec, étoit venu dans cette même ville, environ cent ans auparavant; on peut croire, selon toutes les apparences, qu'il y fut d'abord bien reçu, mais sa profession y fut ensuite décriée. Il est probable qu'*Asclépiade* fut un des premiers qui la remit en crédit. Il étoit de *Prusa* dans la *Bithynie*, à ce que prétend Pline, *lib. XXVI. cap. 3*. Mais il vint s'établir à Rome, à l'imitation d'un grand nombre d'autres Grecs qui avoient commencé à se jeter dans cette capitale du monde, dans l'espérance d'y faire une plus grande fortune que chez eux. Il enseignoit au commencement la rhétorique; mais ne trouvant pas son compte à ce métier, il voulut essayer si celui de la médecine seroit moins ingrat; et quoiqu'il n'en eût, à ce que dit *Pline*, aucune connoissance, il crut que l'ayant étudiée quelque tems, il payeroit assez d'esprit pour suppléer à ce qui lui manquoit du côté de l'étude.

La voie la plus sûre que ce médecin trouva pour se mettre en crédit, ce fut de prendre tout le contre-pied d'*Archagatus*, qu'il savoit avoir été blâmé à cause de la méthode cruelle qu'il avoit suivie, et de condamner, non-seulement cette méthode, mais encore une grande partie des remèdes que les autres médecins employoient tous les jours. Ces remèdes consis-

toient, suivant la remarque de Pline, *lib. XXVI. cap. 3.* à faire suer les malades à force de couvertures, ou en les exposant à la chaleur brûlante du feu, ou à celle du soleil. *Asclépiade* condamnoit une ancienne manière de guérir les esquinancies, en introduisant dans la gorge, avec beaucoup de peine et d'effort, un certain instrument qui servoit à ouvrir le passage. Mais ce contre quoi il se récrioit le plus, c'étoit contre les vomitifs que l'on prenoit alors très-fréquemment, et même contre les purgatifs, qu'il supposoit nuisibles à l'estomac.

En même-tems qu'*Asclépiade* condamnoit les remèdes dont on vient de parler, il n'en proposoit que de fort doux, et il disoit ordinairement qu'un médecin doit guérir ses malades sûrement, promptement et agréablement. Il seroit à souhaiter que cela se pût faire, ajoute Celse, *lib. III. c. 4.* mais il y a ordinairement du danger de vouloir guérir trop vîte, et de ne donner rien que d'agréable.

La manière superstitieuse de guérir les malades, à laquelle on s'étoit attaché jusqu'alors, avec les remèdes magiques, qui étoient en grand usage avant la venue d'*Asclépiade*, et desquels *Caton* lui-même s'étoit servi, mais dont on commençoit à se lasser, parce qu'on n'en voyoit aucun effet, contribuèrent encore beaucoup à faire recevoir cette nouvelle médecine. C'est ce qu'a remarqué Pline, dans le commencement du *quatrième chapitre de son vingt-sixième*

livre, où on lit ces paroles : « Les vanités de la » magie lui servirent plus que tout le reste ».

Un Allemand, appelé *Doringius*, qui est l'auteur du livre *de Medicina et Medicis*, les ayant lues, et n'ayant pas pris garde qu'elles se rapportoient avec ce que Pline avoit dit à la fin du chapitre précédent, a expliqué ce passage comme si Pline avoit voulu dire qu'*Asclépiade* s'étoit particulièrement servi de la magie dans l'exercice de la médecine ; ce qui est absolument contraire à la pensée de Pline et au sentiment d'*Asclépiade*, qui étoit Épicurien.

Jusqu'à *Asclépiade*, dit Pline, l'antiquité avoit tenu bon. Hérophile avoit eu beau raffiner, ni lui ni ses semblables n'avoient pas été suivis de tout le monde, et l'on voyoit encore des restes considérable de l'ancienne médecine soutenir le crédit qu'elle avoit eu dès le commencement. Mais ce nouvel Esculape ayant réduit toute la science d'un médecin à la connoissance ou à la recherche des causes des maladies, la médecine, qui étoit au commencement un art fondé sur l'expérience, ne fut plus qu'une simple conjecture, et changea entièrement de face.

Ce qui fit que l'on se rangea aisément du parti d'*Asclépiade*, au préjudice de l'ancienne médecine, et que l'on goûta son raisonnement, c'est qu'il affecta, comme on l'a déjà remarqué, de ne proposer que des remèdes fort doux et

fort faciles, que Pline réduit à cinq; l'abstinance des viandes, l'abstinence du vin en certaines occasions, les frictions, la promenade et la gestation. Chacun voyant qu'il pouvoit faire cela avec grande facilité, crut que cette médecine étoit d'autant meilleure, qu'elle étoit aisée à pratiquer; en sorte qu'*Asclépiade*, qui étoit d'ailleurs fort éloquent, et en même-tems grand philosophe, attira, pour ainsi dire, tout le genre humain, et fut regardé comme un homme envoyé du ciel.

Pline ajoute que ce médecin savoit encore gagner les esprits par des manières toutes particulières, tantôt en promettant du vin aux malades, et en leur en donnant à propos, quoiqu'il le défendît ordinairement, tantôt en leur faisant boire de l'eau rafraîchie; et comme il avoit été un des premiers qui eût mis en usage ce dernier remède, il prenoit plaisir qu'on l'appelât *le donneur d'eau fraîche*, et qu'on le considérât par cet endroit. Cependant le vin ne contribua pas moins à établir sa réputation. *Apulée* témoigne qu'*Asclépiade* a été le premier des médecins qui s'est avisé de secourir les malades en leur donnant du vin.

Le même auteur fait ensuite un fort joli conte d'un homme que l'on croyoit mort, et que l'on alloit enterrer, et à qui *Asclépiade* rendit la vie. Il ne dit pas si ce médecin se servit du vin en cette occasion, mais il me semble qu'on pour-

roit inférer de ce qu'il a dit auparavant de l'usage qu'*Asclépiade* en faisoit, que ce fut cette liqueur qui fit le miracle, quoique cet auteur n'en parle pas, et qu'il attribue le rétablissement de cet homme à de certains médicamens qu'*Asclépiade* lui donna.

Asclépiade s'avisoit encore tous les jours de quelque nouvelle invention pour faire du plaisir à ses malades : il les faisoit mettre dans des lits suspendus, qui étoient comme des espèces de berceaux qu'on branloit pour les endormir, ou pour adoucir leurs douleurs. Il avoit même inventé cent nouvelles sortes de bains, et entr'autres des bains suspendus.

Voilà quel étoit *Asclépiade* selon Pline : mais comme cet auteur ne parle jamais de sang-froid quand il s'agit de louer ou de blâmer, il faut que nous cherchions ailleurs de quoi exprimer plus naturellement le caractère de ce médecin, et connoître en même-tems plus particulièrement les changemens qu'il fit dans la médecine.

Le témoignage de l'antiquité est presque tout à l'avantage d'*Asclépiade*. Apulée l'appelle le *Prince* ou le *premier des médecins* après Hyppocrate. Il est aussi appelé un *très-grand auteur de la médecine*, par Scribonius Largus, (*in epistol. ad Callistum*), et un médecin qui ne le cède à aucun autre, par Sextus Empiricus, (*Adversus mathematicos*, lib. VII.) Celse en faisoit pareillement beaucoup de cas. Une autre preuve de la grande réputation qu'*Asclépiade*

avoit acquise, c'est qu'il fut demandé par Mithridate, pour être son médecin : mais ce que je trouve de plus avantageux pour lui, c'est qu'il a été le médecin et l'ami de Cicéron, comme celui-ci le témoigne lui-même (*de oratore*, lib. I.), faisant d'ailleurs beaucoup de cas de l'éloquence d'*Asclépiade*; ce qui prouve que ce médecin n'avoit pas quitté son métier de rhéteur faute de capacité.

Galien, qui n'étoit pas pour la médecine d'*Asclépiade*, ne laisse pas d'avouer aussi qu'il étoit fort éloquent; mais il lui reproche d'ailleurs qu'il étoit un sophiste, et qu'il étoit en possession de contredire tout le monde. Cœlius Aurelianus (*auctor*. lib. I. cap. 15.) lui impute aussi le même défaut. Lors, dit-il, qu'on appeloit *Asclépiade* pour voir un malade qui avoit eu un autre médecin, il affectoit de rejeter tous les remèdes que ce médecin avoit proposés, et d'approuver tous ceux dont il n'avoit point parlé, comme si les mêmes remèdes qui auroient été nuisibles, étant administrés par un autre, devenoient utiles lorsque lui-même les avoit ordonnés. L'auteur que l'on vient de citer, tire cette conséquence d'un passage de l'un des livres d'*Asclépiade*, où celui-ci avoit dit, en parlant de la cure de la frénésie, que si un homme atteint de cette maladie tomboit entre ses mains sans avoir passé par celles d'un autre médecin, et sans avoir fait auparavant aucun remède, alors lui, *Asclépiade*, appliqueroit extérieure-

ment des matières odorantes, comme du *castoréum*, du *pucédanum*, de la *rue* et du *vinaigre*, ou de la *liqueur* où ces mêmes matières auroient infusé, et qu'il feroit ensuite donner un lavement pour dégager la partie obstruée. Mais, ajoutoit-il, si un autre médecin a traité auparavant ce malade, il faudra d'abord en entrant défendre toute sorte d'application de cataplasmes ou d'huile, et tout usage de drogues qui aient de l'odeur, tirer le malade de l'obscurité et le faire mettre dans un lieu clair, etc. Il se peut qu'*Asclépiade* n'en usât pas de cette manière par un esprit d'envie ou de contradiction, comme Cœlius le veut insinuer, mais par un tout autre motif. Comme on peut quelquefois guérir en suivant différentes routes, il pouvoit croire que l'on réussissoit en de certaines rencontres, en changeant la manière de la cure qui avoit été pratiquée dès le commencement, et en passant du froid au chaud, et du chaud au froid. Une preuve qu'il pouvoit être dans cette pensée, c'est qu'il appeloit la cure qu'il propose en cet endroit, une cure hardie, c'est-à-dire, une cure extraordinaire, et que l'on ne doit presque entreprendre que dans des cas désespérés.

Des traits de pratique comme celui-ci faisoient sans doute croire à plusieurs personnes, qui ne savoient pas par quel principe *Asclépiade* agissoit, qu'il étoit un insigne charlatan : c'est là

l'idée qu'il semble que Pline ait voulu donner de ce fameux médecin, dans ce que nous avons rapporté au commencement ; et l'on n'en doutera pas un moment, quand on verra ce que le même auteur ajoute pour couronner les éloges dont il feint de l'accabler.

Asclépiade, dit-il, *lib. VII. cap.* 37., avoit défié la fortune, en disant : « Qu'il consentoit » qu'on ne le crût point médecin, s'il étoit » jamais attaqué de quelque maladie que ce fût, » demeura victorieux, ou gagna cette espèce » de gageure ; car il mourut dans une extrême » vieillesse, et encore par un accident, pour » être tombé d'un escalier ». Il n'y a pas d'apparence qu'un philosophe comme *Asclépiade* eût été assez fou pour parler de cette manière.

Nous pourrions mieux juger des sentimens d'*Asclépiade*, si ses écrits étoient venus jusqu'à nous ; mais ils se sont tous perdus, aussi bien qu'un grand nombre d'autres pièces curieuses des plus habiles gens de l'antiquité, lesquelles nous serviroient beaucoup aujourd'hui. Quoiqu'*Asclépiade* ne fût peut-être pas un modèle à suivre pour la pratique, il y auroit sans doute bien du plaisir à lire ses livres, qui devoient être fort bien écrits ; et s'ils n'étoient pas utiles aux médecins, ils serviroient dumoins aux philosophes, et donneroient du jour à ce que nous avons d'Épicure, de Lucrèce et de Démocrite.

Au reste, la réputation d'*Asclépiade* ayant

été fort grande, et pendant sa vie, et après sa mort, il ne manqua pas d'avoir un grand nombre de disciples et de sectateurs. Le Clerc, *Histoire de la médecine*.

Nous ajouterons, pour finir cet article, un petit extrait du *Discours historique sur l'origine et les progrès de la médecine*, lequel achevera de faire connoître le cas que l'on doit faire de cet *Asclépiade*, et de tous ceux qui, chez les anciens et parmi les modernes, ont suivi sa doctrine.

« *Asclépiade* auroit dû faire des expériences
» sur l'application et les effets des remèdes les
» plus essentiels, et raisonner ensuite. Il com-
» mença tout au contraire par se former des
» opinions bonnes ou mauvaises des choses; et
» il recommanda les unes ou proscrivit les au-
» tres, sans égard pour les observations de plu-
» sieurs siècles qui constatoient l'efficacité d'un
» remède, ou qui en bannissoient un autre de
» la pratique, comme pernicieux. *N'a-t-il pas*
» *décrié tant qu'il a pu la purgation, remède*
» *sans lequel la médecine ne mériteroit pas le*
» *nom d'art*. Tandis qu'il privoit quelques-uns
» de ses malades des liqueurs rafraîchissantes
» dont ils avoient besoin, il enivroit les fréné-
» tiques; pratique détestable, mais toutefois
» moins fatale que la première? Qu'est-il arrivé à
» cet *Asclépiade*, et à tous les autres aventuriers
» en médecine comme lui, à ces gens qui ont
» eu plus de confiance dans leur esprit que dans

» leurs sens, et qui, à l'exemple des fous, se
» sont formés des monstres pour montrer leur
» adresse en les domptant? C'est que leur pra-
» tique a été funeste à leurs contemporains,
» dont ils avoient malheureusement acquis la
» confiance; et qu'elle a été rejetée avec mé-
» pris par les hommes sensés qui leur ont suc-
» cédé ».

FORMULES DE REMÈDES USUELS.

Digestif simple.

Prenez une once de *térébenthine*, un *jaune d'œuf*, broyez-les ensemble en y ajoutant un peu d'eau-de-vie.

Digestif animé.

Prenez *onguent de la mère* trois onces, *onguent citrin* demi-once, faites les fondre ensemble au bain-marie, en observant, après que le vase est hors du bain, d'agiter la matière avec une spatule de bois jusqu'à ce qu'elle soit froide. C'est le meilleur remède que je connoisse pour la cure des ulcères cutanés; mais elle est plus sûre en y joignant l'usage des *pilules purgatives fondantes*, quand la guérison approche.

Bol anti-asthmatique.

Prenez *blanc de baleine* un gros, *fleur de soufre* un scrupule, *fleur de benjoin* douze grains, *sirop de diacode* suffisante quantité pour en former une masse, dont on fait quatre bols. On en prend un le soir avant de se mettre au lit.

Liniment pour la brulûre.

Prenez *huile de noix* saturée d'eau de chaux la quantité dont vous aurez besoin, mettez-en sur du papier gris et l'appliquez dessus.

Mixtion cordiale.

Prenez quatre onces de *bon vin vieux*, *sucre* une once, *jus de citron* une cuillerée : mêlez. On en donne une cuillerée de tems en tems dans les foiblesses, les défaillances, et après de grandes évacuations.

Potion cathartique.

Prenez *manne* deux onces, *folicule de séné* deux gros, *rhubarbe concassée* un gros, *sel d'epsom* trois gros, *semence d'anis* un scrupule, pour six onces de décoction.

Après qu'on a rendu les grosses matières dans la première ou la seconde selle, on prend un *grain d'émétique* dans un demi-verre d'eau : son

effet est d'abord d'arrêter les évacuations par bas, et en même-tems de provoquer le vomissement; on ne vomit guère que deux ou trois fois au plus; alors les selles recommençant à s'établir, le vomissement cesse absolument.

Potion purgative mineure.

Prenez de *manne* deux onces, de *folicule de séné* deux gros, de *rhubarbe en racine* un gros, de *sel de glaubert* deux gros, faites bouillir le tout doucement un petit quart-d'heure dans environ un demi-setier d'eau : laissez infuser toute la nuit, et le matin passez la décoction à travers un linge, pour une dose.

Autre.

Prenez de *manne* deux onces, de *séné mondé* deux gros, de *rhubarbe en racine* un gros et demi, de *sel d'epsom* trois gros pour une dose qu'on préparera comme la précédente.

Autre.

Prenez de *manne* deux onces, de *casse en bâton* quatre onces, ou deux onces de sa *pulpe*, *sel de seignette de la Rochelle* demi-once, faites bouillir, pour six onces de décoction, pour une dose.

Potion purgative majeure céphalique.

Prenez de *manne* deux onces, de *séné*, de *rhubarbe en racine*, d'*agaric concassé* et de *sel de glaubert*, de chaque deux gros pour six onces de décoction, pour une dose. Ceux qui craignent l'odeur des drogues peuvent y ajouter un scrupule de *semence d'anis* ou de *coriandre*.

Autre.

Prenez de *manne en larme* deux onces, de *rhubarbe concassée*, de *séné mondé*, de chaque deux gros, *sel cathartique amer* demi-once, pour six onces de décoction pour une dose.

JALAP.

Cette racine est le purgatif des pauvres et gens de la campagne. La dose est depuis un demi-gros jusqu'à un gros en poudre ; et pour les personnes faciles à émouvoir, et qui se purgent rarement, depuis un scrupule jusqu'à deux avec le double de sucre.

Prenez *jalap* en poudre un gros, *sucre raffiné*, ou à son défaut, de la *cassonade* deux gros, broyez-les bien ensemble dans un mortier, et les delayez ensuite dans de la légère crême de ris ou d'orge, pour une médecine.

Liqueur minérale anodine d'Hoffman.

Son auteur lui attribue des qualités qui, dans la pratique de la médecine, doivent lui mériter la préférence sur tous les autres anti-spasmodiques. Voici ce qu'il en dit en la comparant a eux.

« Les sédatifs sont des remèdes très-énergiques, qui agissent tout d'un coup et même en » petite dose, à cause de leur principe sulphureux vaporeux, qui pénétrant intimement les » pores et les vaisseaux des parties solides, apporte un changement considérable à la lymphe » très-mobile qui donne le mouvement et le » sentiment aux parties, en apaisant ses mouvemens désordonnés. *Mais il faut observer* » *scrupuleusement dans l'usage de ces anti-* » *spasmodiques, ce que nous avons déjà dit de* » *toutes les autres espèces de remèdes ;* c'est » qu'il faut préférer les plus sûrs et les plus amis » de la nature, aux plus *forts* et aux plus *actifs ;* et il ne faut guère se déterminer à faire » usage des plus *violens*, tels que sont ceux » tirés du pavot, lorsque les plus *doux*, comme » les eaux hypnotiques tirées des fleurs de bonne » odeur, ou les émulsions avec la semence de » pavot, ou même les préparations nitreuses, et » les remèdes tirés du castoreum ou du cinabre, » peuvent suffire.

» Bien que les remèdes de l'opium, corrigés par

» par l'addition des purgatifs et des balsamiques, comme dans les pilules de Starkey et celles de Vildegansius ; ou par celles des alexipharmaques, comme dans la thériaque céleste et le diascordium de Fracastor ; ou par les analeptiques, comme dans le laudanum liquide de Sydenham, étant employés avec prudence, puissent être administrés avec beaucoup de succès : *Cependant, si l'on peut produire les mêmes effets avec des secours plus doux et plus sûrs*, il est plus prudent de s'en abstenir entièrement, sur-tout quand les sujets sont foibles, les forces abattues par différentes causes, et dans la vieillesse et l'enfance. Mais il faut encore être bien plus circonspect dans l'usage des remèdes où il entre des narcotiques, comme sont les *pilules de cynoglose*, qui, outre l'opium, contiennent la graine de jusquiame ; pilules, dont des personnes qui haïssent souverainement l'opium, ne laissent pas de faire grand usage dans ce tems-ci. Pour moi, j'en ai remarqué plus d'une fois de très-mauvais effets.

» Je me suis autrefois servi très-fréquemment des remèdes tirés de l'opium avec un corectif : mais depuis que, *par la grace de Dieu*, j'ai découvert une liqueur d'un goût et d'une odeur pénétrans, aromatiques et agréables, que je prépare avec de l'huile de vitriol, que les anciens chimistes ont regardée comme anodine, par un procédé chimique particulier,

» je me suis abstenu sans balancer de tous les » autres calmans. Cet *esprit*, que j'appelle ordi- » nairement *liqueur anodine minérale*, est en- » tièrement sulphureux, et s'enflamme prompte- » ment et vivement, et est entièrement consumé » par le feu : il s'allume très-promptement au » feu d'une lumière qui est encore éloignée de » trois doigts, et s'évapore dans une chambre » échauffée : cependant, au toucher, il est froid » comme glace. Quand il est bien distilé et rec- » tifié, il nage sur toutes les eaux comme l'huile. » L'usage de ce remède est très-étendu, et ses » vertus sont en grand nombre ; car il soulage » merveilleusement les douleurs et procure le » sommeil ; ce qui le fait employer avec tout » le succès possible dans les grandes douleurs » de colique, de calcul, de goutte et de cardial- » gie, de tête et de dents. Il pousse aussi par les » sueurs, et quoiqu'il soit très-chaud, il ne met » cependant pas le sang en mouvement. Il ne » laisse dans la tête aucun engourdissement ni » aucune foiblesse, et par cette raison on peut » le faire prendre avec utilité, et, ce qu'il y a » de plus surprenant, avec augmentation de » forces, à toutes les personnes foibles, lors » même que les forces sont entièrement abat- » tues, comme dans la fièvre hectique ; et comme » c'est sur l'estomac qu'il agit en premier lieu, » et principalement, il fait des effets merveil- » leux dans toutes les maladies de cette partie, » et dans la nausée, le gonflement hypocon-

» driaque et asthmatique, et dans la cardialgie » en facilitant la sortie des vents ». *Fréderic Hoffman.*

On vient de voir le grand nombre de vertus qu'il attribue à cette liqueur de son invention, et dont il n'a point découvert le secret; mais Burggrave, dans son *lexicon*, croit qu'il la prépare de la manière suivante : prenez *de la meilleure huile de vitriol, de nitre des Indes*, de chaque 4 onces; distilez-les par la retorte, en augmentant successivement le feu jusqu'au plus haut degré.

Versez deux onces de cet *esprit* avec précaution, et peu-à-peu, dans quinze onces d'*esprit-de-vin* parfaitement rectifié : vous en retirerez par la distilation un *esprit aromatique*, d'une odeur extrêmement pénétrante. Il faut avoir soin dans ce procédé de ne pécher ni par défaut ni par excès dans l'extraction de cet esprit sulphureux, et tâcher de l'avoir dans toute sa pureté. Pour cet effet, dès qu'on s'aperçoit que le phlegme est prêt à monter avec l'esprit cru et acide, il faut changer le récipient avec toute la promptitude possible. Comme cet esprit sulphureux n'est point entièrement pur et exempt du mélange de l'esprit cru et acide, il faut le rectifier avec une égale quantité d'eau, et l'agiter avec soin, pour que le principe acide se précipite au fond, et que l'esprit sulphureux s'élève pur et sans mélange dans la distillation. Lorsque tout l'esprit est monté, et que le phlegme est sur le

point de suivre la même route, il faut ôter le récipient, et conserver l'esprit dans un vaisseau bien bouché. On peut augmenter la vertu anodine et somnifère de cet esprit en y ajoutant, avant de le rectifier avec de l'eau, quelque peu d'*huile de clous de girofle*, et les agitant ensemble dans une bouteille fermée avec un bouchon de verre, pour qu'ils se mêlent mieux : on détruit par ce moyen l'acrimonie de l'huile de girofle, sur-tout lorsqu'on les mêle tous deux avec de l'eau, et qu'on les incorpore en les agitant : il importe peu que cette composition soit la vraie *liqueur anodine d'Hoffman*, puisqu'elle est aussi efficace, et qu'elle possède les mêmes vertus irritantes, carminatives, anti-septiques, diaphorétiques et anodines.

Éther vitriolique.

Les chimistes ont donné ce nom à un fluide extrêmement pénétrant et léger, fait avec l'esprit-de-vin dépouillé de tout phlegme, et uni et distilé avec l'huile de vitriol, dont on trouve l'exposition suivante dans les *Transactions philosophiques*.

L'*éther* paroît destitué de tout air grossier; car placez-le sous le récipient de la machine pneumatique; pompez l'air si exactement que vous voudrez, cette liqueur *éthérée* demeurera sans agitation, et vous n'en verrez point de bulles s'élever, comme il arrive dans les autres liqueurs.

Plus ces liqueurs sont pleines d'air, plus prompte est leur agitation, plus elles forment d'écumes; et leur ébullition est proportionnelle à leur viscosité. Il suit de là que la meilleure manière de conserver l'*éther*, c'est de le tenir dans le vuide, puisqu'il n'y perd rien, au lieu qu'en plein air il s'évapore très-promptement, et que sa masse se dissipe entièrement.

Nous apprenons par une note de l'*abrégé des Transactions*, que cette expérience ne se fit point avec succès : mais je suis très-bien informé qu'elle auroit parfaitement réussi, si l'*esprit* dont on se servit dans la préparation de l'*éther*, avoit été concentré sur des fleurs de zinc.

Un peu d'*éther* versé sur la surface de la main, l'affecte d'une sensation de froid, semblable à celle que la neige excite : mais soufflez deux ou trois fois sur votre main avec la bouche, et sur-le-champ votre main sera sèche : gardez-vous bien d'en approcher une chandelle, dans cet état d'humidité, car le feu ne manqueroit pas de prendre à cette moiteur, et vous en seriez brûlé. Cette expérience a réussi.

Si on en verse dans de l'eau chaude, il se fait un bruit semblable à celui qu'on entendroit si on y trempoit un fer chaud. Prenez un morceau de sucre, laissez-le s'imbiber d'*éther* pendant quelque temps, et mettez-le ensuite dans un vase plein d'eau chaude, ce sucre ira sur-le-champ au fond; mais l'*éther* s'en échappant avec violence, y excitera une grande ébullition. Si vous

versez une cuillerée d'*éther* dans un pot de cuivre plein d'eau bouillante, sans qu'il y ait de sucre avec l'*éther*, et que vous approchiez sur-le-champ du pot une chandelle ou un papier allumé, vous verrez aussitôt sortir de l'eau une grande flamme. Il faut que la poignée de la cuiller et le bout du papier soient d'une certaine longueur, afin que l'effusion de la liqueur *éthérée* et l'application de la chandelle ou du papier allumé puisse se faire dans le même moment; car si on laissoit entre ces deux opérations quelqu'intervalle, l'*éther* se dissiperoit, et l'effet qu'on en attendroit ne se produiroit point. Il faut donc être deux pour cette expérience ou se servir des deux mains en même-tems : il faut encore choisir une chambre où l'on puisse donner à l'air extérieur un accès proportionné à la grandeur de la flamme; car l'air en est si considérablement raréfié, qu'on en pourroit être suffoqué. Cette expérience a réussi.

Il paroît par-là que cet *éther* est un feu, et en même-tems une eau très-fluide, mais si volatile, qu'elle s'évapore sur-le-champ; un feu, dis-je, mais si pur qu'il brûle sans qu'on puisse l'éteindre dans une quantité d'eau froide mille fois plus grande. C'est pourquoi, si vous prenez un vaisseau de terre d'une grandeur quelconque, dont l'orifice ait une ou deux aunes de large, et dont la capacité soit de six cens ou six mille quartes d'eau, l'expérience aura le même succès; si vous y versez une once ou une petite

phiole d'*éther*, et que vous en approchiez aussitôt une petite bougie, il s'élevera une flamme qui brillera paisiblement, tant qu'on ne versera point dans le vaisseau de nouvelle eau ; mais l'effusion la plus abondante, loin de l'éteindre, ne feroit qu'en accroître la violence : cette flamme durera jusqu'à ce qu'elle ait consumé toutes les parties de l'*éther*. Il faut faire cette expérience dans un appartement fort vaste, et dont le plafond soit extrêmement élevé, pour que la flamme n'y puisse atteindre.

Les sens ne distinguent dans l'*éther* aucune huile ni graisse : il est cependant le vrai, le naturel et le seul dissolvant de toutes les graisses, huiles, résines ou gommes, de quelque nature qu'elles soient : c'est l'unique menstrue de toutes ces substances.

On a dans l'*éther* un moyen prompt, sûr et agréable, de développer toutes sortes d'huiles et de matières inflammables. La liqueur *éthérée* ne s'unit avec aucune espèce de sel que nous connoissions : mais elle dissout en un moment et extrait, avec une extrême facilité, les meilleures essences qu'on puisse avoir de toutes sortes d'huiles, de poix, de térébenthine, d'opobalsamum, de camphre, de cire, d'ambre-gris, de blanc-de-baleine, de mastic, de musc, de gomme copal, et d'autres corps semblables.

On remarque entre cette liqueur et l'or, une analogie merveilleuse, elle est même plus grande que celle qui est entre l'or et l'eau-régale ; car,

par son moyen, l'or paroît plus approcher de la nature des huiles que des terres. Si l'on dissout un morceau d'or dans la meilleure eau-régale, et qu'on verse sur la solution froide une once ou une quantité quelconque d'*éther*, après qu'on aura bien secoué le vaisseau qui contiendra le mélange, on verra l'or passer dans la liqueur *éthérée*, et l'eau-régale dépouillée de ce poids précieux, déposer le cuivre au fond du vaisseau, comme une poudre blanche qui deviendra d'une couleur verte, et qui sera certainement la portion de cuivre avec laquelle on avoit allié l'or. Quant à l'*éther*, il occupera, comme une huile, la surface des eaux corrosives. Cette expérience est digne de la dernière attention; car on voit l'or, le plus pesant de tous les corps, attiré et dissout, soutenu par un fluide extrêmement léger : or, ce corps devant descendre en vertu de sa gravité, il faut convenir qu'il y a entre lui et le fluide qui le soutient, une similitude d'où naît l'étonnant du phénomène de la suspension : mais un autre prodige, c'est que ce fluide, assez puissant pour attirer et soutenir l'or, n'admet point d'air; et comme il occupe toute la surface du vaisseau, la pression de l'air se fait immédiatement sur lui. Cette expérience se fit avec succès.

L'*éther* est donc sans contredit le plus énergique, le plus utile, et le plus bel instrument de la chimie et de la pharmacie : *Ubi enim ignis potentialis, ibi actuali non opus est;* car par

son moyen, on extrait sur-le-champ les essences et les huiles essentielles des bois, des écorces, des racines, des feuilles, des fleurs, des graines, des semences, des animaux, et de leurs parties, et cela sans médiation du feu. On obtient à l'aide de la liqueur éthérée, du castor, une huile plus douce que celle de la cannelle, et l'huile essentielle du safran, sans recourir à la distilation.

Prenez, par exemple, de la *menthe*, de la *sauge*, de l'*écorce d'orange*, de la *cannelle*, séparément, ou toutes ces choses ensemble : coupez-les, mettez-les dans une bouteille. Versez dessus une cuillerée ou deux de liqueur *éthérée;* et après avoir laissé le tout reposer pendant une heure dans un lieu frais, remplissez la bouteille avec de l'eau froide, et vous verrez l'huile essentielle nager sur l'eau que vous aurez versée, et dont elle sera aisément séparable. Si l'on met sur un morceau de sucre une seule goutte de cette huile essentielle, elle manifestera aux sens les propriétés médicinales de la plante, parfaitement extraites et comprises dans cette essence qu'on a nommée à juste titre *Essence cos*, c'est-à-dire, qui contient la couleur, l'odeur et la saveur de la plante. La préparation des huiles essentielles des exotiques ne demande pas plus d'appareil. Cette expérience a réussi, mais on ne peut pas dire qu'on ait la vraie huile essentielle des substances sur lesquelles on la tente ; ce qu'on obtient par l'*éther*, c'est une

teinture extrêmement forte, qu'on peut bien appeller *Essence*.

La liqueur *éthérée* produit le même effet sur les corps dépendans du règne animal; elle donne une huile essentielle de phosphore : il en est de même dans le règne minéral; l'opération en est moins immédiate, parce qu'elle suppose la résolution des terres. Il est toutefois démontré qu'elle extrait l'or le plus pur, ou tout ce qu'il y a d'or dans quelque minéral que ce soit, et que cet or ainsi extrait se purifie beaucoup mieux, et bien plus promptement que par la fusion avec l'antimoine.

Cette liqueur n'est ni corrosive par elle-même, ni mêlée avec des corrosifs; car remplissez d'*éther* autant de bouteille que vous avez de différentes sortes de sels corrosifs. Faites distiler dans la première de l'huile de vitriol, goutte à goutte; mettez dans la seconde de l'esprit-de-sel marin, dans la troisième, de l'esprit-de-nitre, ou d'alun, ou de sel ammoniaque préparé avec l'eau, ou de la lessive de tartre, ou du vinaigre rectifié; tous ces sels tomberont sur-le-champ au fond. C'est encore la plus légère de toutes les liqueurs; car remplissez un vaisseau avec vingt onces d'huile de vitriol, le même n'en contiendra que sept d'*éther*. Elle donne la plus pure de toutes les flammes, sa déflagration ne laisse ni cendre ni suie. Ces expériences réussirent.

Tout ce que nous avons dit de l'*éther* est de Frobenius. Nous allons maintenant joindre à ceci deux articles tirés d'un écrit de M. Geofroi, excellent chimiste, et qui s'étoit aussi occupé de l'*éther* dans le même tems que Frobenius.

Fev. 19. $17\frac{29}{30}$. Il paroît que la liqueur *éthérée* étoit jadis très-estimée et très-connue du célèbre Boyle, dont j'ai l'honneur d'être disciple. Voici une expérience que j'ai faite sous lui : je me servis d'une solution métallique, et nommément de la solution de mercure cru uni avec le phlogistique du vin ou d'autres végétaux, et je vis nager l'*éther* sur la solution dont je le séparois. Remarquez que Isaac Newton connoissoit très-bien cette expérience que j'avois faite dans le laboratoire de Boyle. Après que le docteur Frobenius m'eut montré dans mon laboratoire, le procédé par lequel il obtenoit une quantité d'*éther* beaucoup plus grande que celle que Newton obtenoit du sien, il fut curieux de savoir comment ce grand homme s'y étoit pris ; et nous vîmes qu'il s'étoit servi pour cela de l'huile de vitriol et d'esprit-de-vin.

La liqueur *éthérée* de Newton est le *Sp. vini ætherius*. Il n'y a de différence entre cet *éther* et celui des autres que dans le procédé. Il se fait en prenant parties égales en mesures et non en poids. On sépare la liqueur jaune supérieure de la partie sulphureuse qui n'est point inflammable : on rejette cette liqueur inférieure : on met la supérieure de couleur jaune dans une

retorte pour être distillée sur un feu modéré : on pousse l'extraction du liquide *éthéré* jusqu'à ce que l'hémisphère supérieur de la retorte soit froid ; alors tenant la retorde avec la main, on trouve dans ce récipient un *gas vino-sulphureux* vraiment *éthéré*. Précipitez le soufre par l'addition d'un alcali ; faites cette addition peu-à-peu, jusqu'à ce que l'ébullition cesse : alors l'alcali ira de lui-même au fond, ou se précipitera aisément dans l'eau commune. *Abrégé des Trans. phil. vol. VIII. p. 744. 7.*

Pendant le règne de l'épidémie qui fit abandonner en 1765 l'établissement d'une nouvelle colonie à Kourou dans la Guiane Française, à cause de la mortalité qu'elle y occasionnoit, j'ai eu souvent occasion d'employer l'éther vitriolique, et j'ai reconnu qu'il opéroit les mêmes effets que la liqueur minérale anodine d'Hoffman, étant administré dans les mêmes circonstances.

Titres, priviléges et dignités attachés à l'emploi des Archiâtres, qu'un certain nombre de médecins exerçoient à Rome du tems des Empereurs.

Godefroi, qui écrivoit à-peu-près en même-tems que Meibonius, remarque qu'il y avoit deux sortes d'*Archiâtres* : les premiers étoient appelés *Archiatris. Palatii*, qui ne servoient, dit Gode-

froi, que la cour des Empereurs. Les autres, qu'on appeloit simplement *Archiatri* ou *Archiatri populares*, servoient le peuple dans les villes de Rome et de Constantinople. On les appeloit *Archiatri* aussi bien que les premiers, poursuit cet auteur, par rapport à la ville où ils pratiquoient; comme qui auroit dit, *Principis urbis medici*, c'est-à-dire, les médecins de la ville capitale ou de la ville dans laquelle le Prince fait sa résidence. Ces derniers *Archiâtres* étoient au nombre de quatorze, autant qu'il y avoit de quartiers à Rome; et comme ils avoient un salaire du public, et d'ailleurs divers priviléges, ils étoient obligés de voir indifféremment tous les malades, sans rien exiger d'eux : le but de l'établissement de ces *Archiâtres* ayant été d'empêcher que les pauvres ne souffrissent faute de médecins.

Tout ce que les auteurs ont écrit touchant le salaire, les priviléges et l'élection des *Archiâtres*, est tiré de diverses lois que les Empereurs ont faites sur ce sujet, et de quelques écrits des auteurs qui vivoient en ce tems-là. On trouve premièrement que les *Archiâtres* avoient des salaires du Prince ou du public, et que moyennant ces salaires, ils devoient voir tous les malades, autant les riches que les pauvres, sans rien prétendre d'eux que ce qu'on vouloit bien leur donner après la fin de la maladie. Il paroît, en second lieu, par les mêmes lois, que l'on avoit attaché divers

priviléges à l'emploi des *Archiâtres;* que ces médecins étoient exempts de tous les impôts de l'Empire Romain, pour eux, pour leurs femmes et pour leurs enfans; qu'ils n'étoient obligés de loger ni soldats ni autres dans les provinces; qu'ils ne pouvoient point être cités en jugement ou être obligés de se trouver eux-mêmes devant le juge, ou emmenés prisonniers; qu'il étoit défendu, sous de grandes peines, de leur faire insulte, etc.... La loi qui porte cela, semble même rendre communs ces priviléges à tous les médecins, ou du moins à quelques-uns de ceux qui n'étoient pas du nombre des *Archiâtres:* mais il se trouve d'ailleurs qu'une autre loi n'attribue ces mêmes priviléges qu'aux seuls *Archiâtres* du palais et à ceux de la ville de Rome. Il paroît, en troisième lieu, que les *Archiâtres* servoient, comme on l'a dit, les Empereurs et le public; et que ceux qui avoient servi assez long-tems, ou à qui l'on trouvoit à propos de donner congé, étoient appelés *Exarchiatri* ou *ex Archiatris.* Il paroît enfin qu'il y avoit un collége des *Archiâtres* composé d'un certain nombre de médecins qui prenoient rang selon l'ancienneté de leur réception; en sorte que s'il en mouroit quelqu'un, on en mettoit un autre en sa place, qui étoit le dernier de tous; que c'étoit le collége qui jugeoit de la capacité des prétendans, et qui les élisoit; mais que l'Empereur les confirmoit après qu'on les avoit élus,

ou même les nommoit auparavant, et les proposoit aux *Archiâtres*, qui les examinoient ensuite et les recevoient dans leur corps.

Les *Archiâtres* du palais étoient encore honorés d'un titre équivalent à celui de *Comte*. On distinguoit entre la *comitive* du premier rang et celle du second, et les *Archiâtres* dont on vient de parler parvenoient à l'une et à l'autre. Ceux qui obtenoient la comitive du premier ordre, alloient de pair avec les Ducs et les Vicaires; et il semble que ces dignités étoient au commencement communes à plusieurs *Archiâtres*, ou qu'il y avoit plusieurs de ces Comtes dans un même-temps : mais enfin l'on en établit un seul, duquel dépendoient tous les *Archiâtres*, et même tous les autres médecins. Ce fut sous les Rois Goths que ce dernier établissement commença. Le pouvoir de ce Comte des *Archiâtres* étoit fort étendu, comme il paroît par la clause de la formule de son installation.

« Nous vous honorons dès à présent de la dignité de Comte des *Archiâtres*, afin que vous soyez seul distingué entre les maîtres de la santé, et que ceux qui auront quelque différent par rapport à la médecine, s'en remettent à votre décision. Vous serez l'arbitre d'un art honorable, et juge de toutes les contestations qui ne se décidoient auparavant que par la passion de chaque particulier. Vous guérirez en quelque manière les malades, en tant que vous terminerez des querelles qui leur sont préjudiciables. C'est un grand

honneur pour vous que les habiles gens se soumettent à vous, et que vous soyez considéré par ceux que le monde considère ». La même formule ajoute que ce chef des médecins étoit aussi particulièrement obligé d'avoir soin de la santé de l'Empereur, et qu'il avoit un libre accès auprès de sa personne. *Voyez Cassiodore*, au sujet de la formule des *Archiâtres*. LE CLERC.

FIN.



SOME